

HISTOIRE
DE
L'ÉGLISE.

TOME VINGTIÈME.



DE L'ÉGLISE,

DÉDIÉE AU ROI,

PAR

M. l'Abbé DE BERAULT-BERCASTEL,
Chanoine de l'Eglise de Noyon.

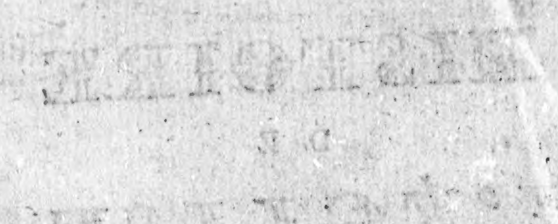
TOME VINGTIÈME.

Depuis la réconciliation du Roi Henri IV avec l'Eglise Romaine en 1595, jusqu'à la naissance du Jansénisme en 1630.



A MAESTRICHT,
De l'Imprimerie de P. L. LEKENS.
M. DCC. LXXXVI.

Avec Approbation.



SOMMAIRES

DU VINGTIÈME VOLUME

En forme de Table.

LIVRE SOIXANTE-DIXIÈME.

tour des ambassadeurs, qui étoient allés à Rome 46. *Ardeur des grands pour le Martyre* 47. *Intrépidité des dames chrétiennes* 49. *Esclaves chrétiennes, martyrisées par leurs maris* 50. *Martyre des Japonois qui ont été mis au nombre des saints* 52. *Courage admirable de quelques enfans* 54. 57. *Mort de Taïcosama* 63. *Persécution du Fingo* 64. *Martyre éclatant de Jean Minami & de Simon Taquenda avec leurs familles* 65. *Conversion du bourreau de Simon Taquenda*, 71. *Commencemens de S. François de Sales* 72. *Ses missions dans le Chablais* 81. *Faits de son zèle & de ses bons exemples* 88. *Ministre converti & condamné injustement à Mort par les hérétiques* 93. *Conversion du Baron d'Awlly* 94. *Progrès de la foi catholique dans le Chablais* 95 *Conférences de S. François de Sales avec Théodore de Bèze* 96. *Mort de Bèze* 98. *Rétablissement solemnel du culte catholique dans le Chablais & dans le pays de Gex* 99. *Réunion du duché de Ferrare à l'État Ecclésiastique* 103. *Paix de Vervins* 106. *Publication de l'édit de Nantes* 108. *Mort de Philippe II* 112. *Henri IV se sépare de Marguerite de Valois, & il épouse Marie de Médicis* 114. *Le Maréchal de Joyeuse rentre dans l'ordre des Capucins* 115. *Madame de Longueville embrasse la vie religieuse* 117. [illegible] *forme des Trinitaires en Espagne* [illegible]

LIVRE SOIXANTE-ONZIÈME.

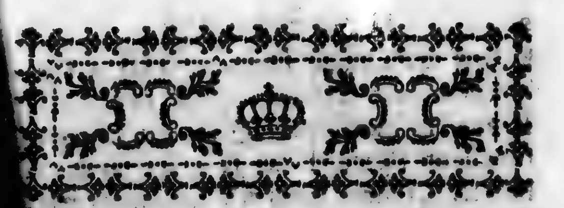
LIVRE SOIXANTE-DOUZIÈME.

Fin des Sommaires.



E S.
liance d'une
ante fidèles
rvalho 385.
martyrs 386.
87. Martyre
que sa femme
du prince de
Xogun Sama
Xogun-Sama
d. Tourment
de de mission-
Ambassadeurs
e la foi 395.
rminer le chri-
Etat du parti
s Louis XIII
au de Bonnac
le Rhé & d'O-
de la Rochelle
oi d'Angleterre
s 407. Les Hu-
part à la sou-
ais 409. Succès
and contre les
its du baron de
e de Tilly ibid.
II 412. Édit de

maires.



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE SOIXANTE-DIXIÈME.

epuis la réconciliation du Roi Henri IV avec l'Eglise Romaine en 1595, jusqu'à la mort de Clément VIII en 1605.

A guerre de Bannez & de Molina, t on peut fixer le commencement à oque où nous sommes parvenus, fit sque autant de bruit que celles des guenots, auxquelles on la vit succé- C'est-là l'unique raison qui nous age à parler, une fois seulement, fameuses congrégations *de auxiliis*, t le signal (si l'on peut s'exprimer si) fut donné le 10 Janvier 1595, par

le bref qu'adressa Clément VIII à l'inquisition de Castille, pour évoquer à Rome les questions agitées en Espagne touchant l'accord de la grace avec la liberté. Comme nous n'y attachons pas, à beaucoup près, la même importance que l'esprit de secte, ou seulement de corps & de société, & que nous craignons d'ennuyer les personnes également impartiales, dignes seules d'attention; nous exposerons d'une manière fort succincte ces longues altercations de plus de dix ans, & nous anticiperons même sur le cours des années, afin de ne pas revenir davantage sur ces inutilités fameuses.

Tout ce qui put intéresser à ce sujet la sagesse du Souverain Pontife, ce fut de maintenir la concorde entre les écoles catholiques, & de réprimer la témérité des docteurs, qui vouloient dévoiler des mystères, sur lesquels l'apôtre élevé jusqu'au troisième ciel ne savoit que s'écrier : O profondeur des trésors de la sagesse & de la science de Dieu ! Il est de foi que l'homme fait le bien librement, & que la grace lui est absolument nécessaire pour les œuvres de salut; que la grace ne nuit point au libre arbitre, & que le libre arbitre n'ôte rien au pouvoir de la grace : voilà deux vérités qui

faut croire simplement, & qui sont également la matière de notre foi. Mais on ne s'en est pas tenu à la substance du mystère; on a voulu, pour ainsi dire, en faire l'analyse & en connoître le mode, ou la manière d'être. On a demandé comment (terme qui en nos mystères annonce presque toujours la témérité) on a demandé comment la grace s'accordoit avec le libre arbitre; comment le libre arbitre agissoit sous la main de la grace, & comment la grace disposoit de l'activité du libre arbitre; quelle part ils avoient encore chacun à l'accomplissement des préceptes, & au mérite des bonnes œuvres. Objets sagement voilés à nos yeux, afin que nous attendissions tout du Ciel, & qu'en même temps nous fissions tout ce qui est en notre pouvoir, afin que notre salut s'opérât avec crainte & tremblement, & tout à la fois avec d'autant plus d'assurance, que nous mettrions moins de confiance dans nos foibles efforts.

De tout temps l'envie de rapprocher les dogmes, soit des notions communes, soit des nouveautés introduites par les sectaires dont on vouloit faciliter le retour, n'ont servi qu'à augmenter dans l'Eglise les troubles & les scandales.

L'exemple du Dominicain Pierre Soto, dont l'audacieux Baïus avoit transformé les questions en assertions publiques, n'étoit pas oublié en Espagne ; quand le Jésuite Monte-major, théologien de Salamanque, crut en reconnoitre une partie, dans les décrets prédéterminans de Dominique Bannez, confrère de Soto. La prémotion physique, au moins telle que Bannez l'avoit conçue, & qu'elle fut ensuite adoptée par les nouveaux Thomistes, ne passoit point encore parmi les Dominicains pour un enfant dont S. Thomas fût le père, & pour qui l'ordre entier dût avoir des entrailles paternelles. La chose est claire, par la réponse que firent ses défenseurs, dans l'assemblée qui se tint le 22 février 1599 chez le cardinal Madruce, président des congrégations: pressés d'exposer le systême de leurs décrets prédéterminans, ils répondirent qu'ils n'en pouvoient pas parler comme d'une doctrine commune à leur ordre, avant d'avoir pris l'avis de toutes leurs provinces. L'approbation donnée au livre de Molina par leur père Barthélémi Ferreira, inquisiteur en Portugal, ne prouve pas moins clairement que tous les Dominicains distingués ne professoient point alors la

prédétermination. Mais tout change avec le temps, & l'eſprit de corps ſurtout a bientôt pris un air de première antiquité.

Quoi qu'il en ſoit, Monte-major crut voir dans la prémotion Bannézienne une nouveauté dangereuſe, favorable même aux héréſies proſcrites par le concile de Trente ; & il la combattit fortement dès l'année 1581, dans une thèſe qu'il faiſoit ſoutenir. Bannez qui ſe trouvoit dans cette aſſemblée, prit un feu qui ſeul put le faire connoître pour le vrai père de la prédétermination. Il fit grand bruit à l'heure même, il raſſembla ſes amis enſuite, il dénonça de concert avec eux, à l'inquiſition de Valladolid, ſeize propoſitions qu'il prétendoit avoir été ſoutenues dans la thèſe, & qui, à la vérification, ſe trouverent toutes différentes.

Il ſeroit à ſouhaiter que Monte-major & ſes confrères ſe fuſſent contentés de leur premier triomphe, ou du moins qu'uniquement appliqués à combattre le nouveau ſyſtême qui leur paroiſſoit dangereux, ils n'euſſent point entrepris d'y en ſubſtituer un autre. La prédétermination examinée alors en ſoi-même, & ſans faire comparaiſon avec la ſcience

moyenne, ou prescience des futurs conditionels, eût tenu difficilement contre des antagonistes occupés tout entiers de l'attaque, sans être divertis par le soin de leur propre défense, mais sur-tout sans se faire soupçonner d'intérêt propre. Et les décrets prédéterminans une fois arrêtés, on n'eût pas vu paroître à leur faveur, & comme sous leur attache, les décrets nécessitans, avec tous les troubles & tous les scandales qu'ils ont causés dans l'Eglise. Mais encore une fois, où sont les hommes que l'esprit de corps n'a jamais égarés.

Louis Molina, autre Jésuite Espagnol, & tout autrement célèbre que Montemajor, épousa si bien la querelle de son confrère, que bientôt il eut à la soutenir en son propre nom. Son livre de la Concorde n'étoit pas encore mis au jour, que Bannez le déféra au grand inquisiteur, le cardinal Albert d'Autriche. Le délateur n'avoit pas vu l'ouvrage. Mais dès-là qu'il combattoit sa prémotion, comme il en avoit eu vent, il ne pouvoit manquer, à son sens, d'être Pélagien. Bannez, dit à ce sujet un Feuillant, nommé Pierre de S. Joseph, habile théologien de ce temps-là, Bannez fit sa plainte, persuadé que c'en étoit fa[illegible]

Petr. à Saint. Joseph, c. 5. p. 1.

de sa prédétermination, & qu'il couroit danger d'être Calviniste, si Molina n'étoit pas Pélagien. Le livre de la Concorde parut néanmoins, & revêtu d'une ample approbation du père Ferreira Dominicain, qui avoit été chargé de l'examiner, en sa qualité d'inquisiteur de Portugal, où Molina professoit la théologie, & avoit fait imprimer son livre. L'ouvrage se débita, avec toute la rapidité que procure la contradiction. La science moyenne fit la même fortune, d'abord chez les Cordeliers & les Augustins, qui la défendirent aussi-tôt dans les thèses publiques; puis dans plusieurs universités, à Saragosse, à Tolède, à Séville, à Grenade & dans beaucoup d'autres villes d'Espagne. Elle parvint rapidement en France, en Lorraine & jusqu'au fond de l'Allemagne. Il est vrai qu'une société savante & nombreuse avoit des facilités particulières, pour accréditer ses productions: mais le premier aspect de la prédétermination physique, qui paroît ne pouvoir se concilier avec la raison qu'aux dépens de la foi, & avec la foi qu'au préjudice plus sensible de la raison, suffisoit seule pour la décrier.

Bannez & ses consorts désespérés de

voir ruiner tout-à-coup le chef-d'œuvre de leur génie, présenterent requête sur requête au nonce du Pape: mais elles n'aboutirent qu'à leur faire défendre de traiter d'hérétique Molina, ou sa doctrine. L'animosité étoit déjà si grande, que différens prédicateurs Dominicains, & principalement le père Avendano, faisoient de la chaire de vérité un théatre d'invectives, où les Jésuites traduits en hérétiques, en séducteurs, en magiciens, & en instrumens du diable, étoient ordinairement le bel endroit de leurs sermons. Avendano se croyoit suscité de Dieu, pour renverser la société, & disoit fort pieusement qu'il ne participoit jamais aux saints mystères, sans se sentir pressé d'une ardeur nouvelle pour cette bonne œuvre. Voilà sans doute un fruit bien singulier des sacremens. Les Jésuites plus compassés, en s'abstenant de ces invectives grossières, n'en imprimoient pas moins la note d'héréfie aux prédéterminans, qu'ils qualifioient de Luthériens & de Calvinistes mitigés. Le Pape informé de ces animosités scandaleuses par différens évêques d'Espagne, défendit d'abord aux deux partis d'agiter davantage ces questions. Bannez qui ne voyoit pas triompher la prémotion dans

sa patrie, ayant encore fait solliciter un jugement à Rome, par le père Alvarez qui fit le voyage exprès, le Pontife évoqua cette cause à son tribunal.

Clément VIII nomma huit consulteurs, ui lui furent proposés par le cardinal lexandrin, protecteur de l'ordre de S. ominique d'où il avoit été tiré, & par cardinal d'Ascoli qui avoit aussi été ominicain. Ces consulteurs, à la référ-e des Pères Plumbino & Bovio, celui- Carme & l'autre Augustin, qui furent onstamment pour Molina, censurerent Janvier & Février de l'année 1598, ixante-une propositions du livre de la oncorde. Ce travail parut précipité au ape, qui leur ordonna de le recom-encer. On les soupçonnoit d'avoir por- leur jugement sur des extraits fournis r les dénonciateurs, & de n'avoir pas ême pris la peine de les confronter avec riginal. En effet, ils avoient déclaré e Molina donnoit à Dieu pour motif la prédestination, la prévision du bon age que l'homme feroit de son libre bitre, & dans les endroits même du livre ils prétendoient que ce principe de-i-pélagien étoit établi; savoir à la estion vingt-troisième, art. 4 & 5, il expressément & fortement réfuté; &

la prédestination n'y est attribuée qu'à la volonté de Dieu, qui distribue librement ses dons quand & à qui il lui plait.

Les consulteurs assemblés de nouveau ne laisserent pas de persévérer dans leurs premiers sentimens; & la mort du cardinal Madruce qui les présidoit les ayant laissés maitres absolus de la résolution, ils ne penserent qu'à dresser leur censure. Cependant l'élévation du Jésuite Bellarmin au cardinalat fournissant un nouvel appui à la société, le père Aquaviva qui en étoit général, fut admis à traiter avec les consulteurs: il leur montra clairement, & qu'ils attribuoient à Molina des propositions qu'il n'avoit jamais enseignées, & qu'ils censuroient des propositions catholiques, ou reçues communément dans les écoles catholiques. Il falloit que l'avertissement fût bien fondé en raisons; puisque de soixante-une propositions condamnées en premier lieu, ils en restreignirent d'abord le nombre à quarante-neuf, ensuite à quarante-une, puis à vingt seulement. Ces variations formerent un préjugé, qui n'étoit ni favorable à la censure, ni fort honorable aux censeurs; & le Pape leur en parla d'une manière mortifiante. Ils entendirent de sa propre bouche, que la cause

n'étoit pas en état d'être jugée, qu'on n'avoit pas fait assez d'attention aux défenses de la partie accusée, & qu'il vouloit assister en personne à l'examen qui s'en continueroit.

Il se tint encore plus de soixante congrégations sur ce pied-là, depuis le 20 Mars 1602 jusqu'au 22 Janvier 1605, sans qu'on pût cependant parvenir à une décision. Valentia, champion des Jésuites, succomba dès la première année à l'excès de la fatigue; il tomba évanoui au milieu de la dispute, & mourut peu de temps après. Arrubal qui prit sa place, n'en pouvoit déjà plus au mois de Novembre de l'année suivante, & ce fut la Bastide qui alors entra dans la lice. Le héros des Prédéterminans, Lemos, avec sa santé d'athlète & ses poumons d'airain, qui ne le servirent pas moins que son érudition, fut obligé lui-même de désemparer pour un temps, & de céder *par interim* la place à Alvarez; le Pape enfin qui dans un âge avancé ne manquoit aucune des congrégations, mourut, à ce qu'on prétendit, des soins & des fatigues qu'il prenoit pour terminer cette affaire.

La persuasion commune est qu'il penchoit du côté des Prédéterminans, pré-

venu par le cardinal Alexandrin, qui avoit commencé la fortune de ce Pontife en le menant avec lui dans ses légations, & à qui d'ailleurs Clément avoit des obligations essentielles. François Pegna, qui avec la simple qualité d'auditeur de Rote, avoit eu l'art de se rendre fort important à la cour de Clément VIII, pressoit encore la condamnation des Jésuites, avec tout le ressentiment d'une première amitié convertie en haine. Après les avoir aimés jusqu'à publier un ouvrage contre le parlement de Paris, à l'occasion de leur exil; il les haïssoit tellement, qu'il mit tout en usage pour empêcher la béatification de leur fondateur, & qu'il exclut leurs écoliers des aumônes considérables qu'il avoit léguées aux pauvres étudians: clause qui parut si odieuse, qu'on n'y eut aucun égard. D'un autre côté, le marquis de Villena, ambassadeur d'Espagne, avoit ordre de presser la condamnation de Molina; & les Espagnols en général étoient ouvertement déclarés contre les Jésuites, en conséquence de l'absolution de Henri IV que ces pères avoient sollicitée. C'est ce qu'on voit dans les lettres du cardinal du Perron, qui durant ces disputes écrivit au Roi, que les Jacobins étoient

Lettres du 7 Févr. 1605, & du 23 Janv. 1606.

fort portés par ceux qui ne trouvoient pas bon que le général des Jésuites & presque tous ceux de son ordre lui fussent si affectionnés.

Ce n'est pas que tous ces mobiles terrestres & fautifs eussent autorisé le défaut de soumission à la décision du saint siège, si elle eût été rendue : dès-là que l'Eglise prononce, dès que la voix de l'autorité s'est fait entendre, on ne doit que se soumettre à cette règle fixe de la foi, indépendamment des vues ou des vices, vrais ou prétendus, & de ceux qui la préparent, & de ceux qui l'appliquent. Mais la mort, ou la Providence ne permit point que Clément VIII prononçât; & quand il auroit survécu, il est fort douteux, malgré son penchant, qu'il eût prononcé un jugement définitif. C'est ce que pensa du moins, au sujet de Paul V, le Luthérien Mosheim, qui dans le style de sa secte dit que, si le Pape eût été en parfaite liberté, il auroit prononcé une de ces sentences ambiguës qui sont familières à l'oracle de Rome, & qui n'offensent personne. Il est certain que du Perron donna un jour fortement à penser à Clément VIII, en lui disant que si l'on faisoit un décret en faveur de la prédétermination physique,

Hist. Eccl. siècle XVII sect. 2, part. 1 c. 1, n. 39.

Gall. Purp. p. 673.

il se faisoit fort d'y faire souscrire tous les Protestans de l'Europe.

Ne passons pas cependant sous silence l'anecdote, assez méprisable, qui se trouve consignée dans les actes de Lemos, mais dont l'omission pourroit s'attribuer à la partialité, plutôt qu'à un discernement judicieux. Selon ce prédéterminant formidable, Valentia son antagoniste se trouva mal à son aspect, parce qu'il le convainquit d'avoir honteusement falsifié un passage de S. Augustin; & le reproche terrible que lui en fit le Souverain Pontife, fut un coup de foudre qui le fit tomber sur le champ de bataille, sans pouls & sans haleine. Il faut des yeux bien prédéterminés à leur objet, pour voir de la sorte. Il faut avoir les yeux du Dominicain Chouquet, qui, dans ses rapsodies, aussi-tôt condamnées qu'imprimées, représente Lemos, à l'ouverture des congrégations, environné de rayons si étincellans, que les yeux des cardinaux en étoient éblouis. Ou la citation de Valentia étoit une falsification réfléchie, ou ce n'étoit qu'une simple méprise. Or qu'avoit il à gagner, en falsifiant un texte que ses adversaires ne devoient pas manquer de vérifier? & devoit-il mourir de honte, pour une

Livre des Entrail. Matern. de la Ste Vierge pour l'ordre des F. P. p. 326 Edit de 1634.

faute de mémoire, échappée dans la chaleur de la dispute; tandis que les ouvrages composés à loisir, ne sont pas à l'abri de ces inadvertences? Tout ce qu'on pourroit conclure, s'il y avoit du vrai dans cette précieuse anecdote, c'est que le champion des Jésuites étoit un pauvre homme. Malheureusement, ni Pegna leur ennemi déclaré, ni les deux secrétaires si empressés à recueillir tout ce qui étoit favorable aux prédéterminans, ne disent pas le premier mot, soit de la corruption du passage, soit des reproches du Pape, soit du vertige de Valentia: toutes circonstances néanmoins qui secondoient assez leurs vues, pour qu'ils ne les omissent pas.

Mais que ne controuve pas la manie de systême! Eût-on sans cela imaginé ce qu'assure le P. Jacques de S. Dominique dans son livre curieux *De la nouvelle étoile de Cassiopée*, que les anges sont devenus démons, pour avoir rejeté le dogme de la prédétermination physique, qui leur avoit été proposée pour épreuve? A l'exemple de Lucifer, Simon le Magicien, ajoute un autre écrivain de même goût, combattit la même doctrine; & tel fut le sujet de ses disputes funestes avec le prince des apôtres. Mais arrêtons-

Lib. de Nov. Cassiop. c. 1, & 2.

nous, & craignons sur toutes choses de prendre quelque air d'une partialité, que nous abjurons de nouveau. Oui, la prémotion physique & la science moyenne nous sont parfaitement égales, ou, pour mieux dire, parfaitement indifférentes, sinon pour ce qui est du bon sens que révolte la prémotion, au moins pour ce qui regarde la foi, à quoi elle sert aussi peu que la science moyenne. Et qui ne s'étonneroit que des docteurs vraiment respectables aient pu se passionner d'une manière si étrange, pour des hypothèses & des présomptions qui peuvent n'être qu'imaginaires! encore si elles n'eussent pas servi d'enveloppe à des nouveautés plus dangereuses, avec tant de scandale pour les simples, & tant de troubles pour l'Eglise!

Les disputes ne finirent point avec la vie de Clément VIII. Les cardinaux, dans le conclave qui suivit sa mort, avoient promis que celui d'entre eux qui lui succéderoit les termineroit par un jugement définitif. Paul V, successeur, quoique non immédiat, de Clément, crut devoir remplir cette promesse, & tint encore à ce sujet dix-sept congrégations. Mais auparavant il voulut consulter d'autres docteurs que ceux qui avoient

la tête échauffée par ces disputes, ou qui étoient soupçonnés de quelque intérêt propre. S. François de Sales, aussi re-nommé pour sa doctrine que pour ses vertus, fut un des premiers consultés : son avis, comme celui de tous les au-tres, a toujours été tenu fort secret ; mais on peut juger de sa réponse, sui-vant la remarque très-sensée de l'histo-rien de sa vie, par la doctrine qui est répandue dans ses œuvres, où personne jusqu'ici ne s'est encore imaginé voir la prédétermination. Les Molinistes, sous Clément VIII, avoient toujours été sur la défensive : on leur avoit constamment interdit toute attaque, sous prétexte que les accusés ne devoient pas faire le per-sonnage d'accusateurs. Le nouveau Pape ne crut pas que les formes dussent l'em-porter sur un fond qui n'étoit autre que le sacré dépôt, lequel couroit risque de s'altérer, à la faveur d'un silence qu'on ne manqueroit pas de prendre pour une approbation. Il fallut donc que les Tho-mistes, quelque effort qu'ils fissent pour parer ce coup, se missent à leur tour sur la défensive.

Il parut bientôt que ce nouveau per-sonnage n'étoit pas aussi facile à jouer que le premier. La Bastide établit que

la prédétermination physique détruisoit le libre arbitre & la grace suffisante, qu'elle faisoit Dieu auteur du péché, qu'elle avoit déjà été condamnée avec le calvinisme, par le concile de Trente; & venant au détail, il fit un parallèle de vingt articles, entre la doctrine de Bannez & celle de Calvin. La comparaison, qui fut bien suivie & bien soutenue, étoit embarrassante; mais Lemos n'étoit pas un homme à être embarrassé. Il répliqua d'une voix de tonnerre, que la prédétermination étoit la pure doctrine de S. Augustin, que les Pélagiens n'étoient hérétiques que parce qu'ils n'admettoient pas la prédétermination, que tous ceux qui ne l'admettoient pas étoient Pélagiens, que les Jésuites n'étoient que des Pélagiens ou des fauteurs du pélagianisme. En un mot, tout ce qu'on put saisir de sa première défense, après le nom de S. Augustin, ce ne furent que les noms de pélagianisme, de pélagiens & de sémi-pélagiens, qui faisoient le refrein de ses déclamations.

Il sentit cependant que ces généralités & ces injures pourroient ne pas satisfaire ses juges. Venant donc au fait, il avoua que Calvin avoit tenu, comme Bannez, la grace efficace par elle-même, & indé-

pendamment de la volonté : mais il ajouta, qu'il n'y avoit rien que de vrai dans ce principe; que toute l'erreur consistoit à conclure de là, comme faisoit Calvin, que le consentement de la volonté étoit nécessaire d'une nécessité de conséquent; au lieu que Bannez ne le disoit nécessaire que d'une nécessité de conséquence. On pourroit soupçonner, sur de pareilles défaites, que nous en prêtons à Lemos: mais que l'on consulte son propre récit, & l'on sera beaucoup plus surpris encore, d'y voir sa vertu soutenir à peine la gloire d'une si heureuse invention, & se prémunir contre la vanité, en s'écriant avec l'Apôtre: C'est par la grace de Dieu que je suis ce que je suis. Il ne s'applaudit pas moins de la découverte *du sens composé & divisé*, qui en effet ne lui fut pas d'un moindre usage que la distinction des nécessités de conséquent & de conséquence. Ces termes énigmatiques ne satisfaisant point encore à beaucoup près ses juges, il lui fallut enfin réduire la prédétermination à un secours prévenant, que la volonté peut refuser quand il lui est offert, & ne pas mettre en usage quand elle l'a: de telle manière que, si elle ne fait pas ce qui lui est commandé, il ne tient pas à Dieu,

Acta P. Thom Lemos

mais à elle. C'eſt ainſi que le Thomiſme & le Moliniſme, malgré leur antipathie réciproque, ſe rapprochoient tellement, qu'il devenoit impoſſible d'en marquer la différence. Et dans la réalité, ſi la prémotion modifiée de la ſorte n'eſt pas le concours ſimultané, c'eſt un aſſemblage de termes pris à contre-ſens, ce n'eſt plus qu'une chimère.

La cauſe étant ſuffiſamment inſtruite, le Pape ordonna aux conſulteurs de lui donner leurs opinions par écrit, & de marquer ſur quoi ils les fondoient. Ils n'étoient pas devenus plus favorables aux Jéſuites: mais les motifs qu'on leur demandoit les embarraſſerent. Après quatre mois de travaux particuliers, & bien des conférences qu'on leur permit enſuite d'avoir entre eux, le Pape, outre les incertitudes & les variations de leurs écrits, trouva qu'ils n'avoient pas même touché au point qui devoit trancher la queſtion; ſavoir en quoi les catholiques différoient des hérétiques ſur la matière de la grace & du libre arbitre. Il réſolut donc de prendre pour baſe de ſa déciſion, celles du concile de Trente contre les Luthériens & les Calviniſtes, & fit remettre à cet effet tous les actes manuſcrits de ce concile au cardinal du Per-

le Thomiſme
ur antipathie
nt tellement,
'en marquer
réalité, ſi la
orte n'eſt pas
ſt un aſſem-
ntre-ſens, ce

ent inſtruite,
ulteurs de lui
écrit, & de
ondoient. Ils
us favorables
ifs qu'on leur
t. Après qua-
liers, & bien
ur permit en-
Pape, outre
tions de leurs
ent pas même
oit trancher la
es catholiques
ſur la matière
tre. Il réſolut
ſe de ſa déci-
Trente contre
iniſtes, & fit
s actes manu-
dinal du Per-

on, qu'il regardoit avec juſtice comme
n des plus grands théologiens de ſon
ècle.

Cette confiance en du Perron, qui
ouvoit la prédétermination ſi favorable
x Calviniſtes, n'annonçoit pas une
ue bien heureuſe pour les prédétermi-
ns. On n'a pas laiſſé de répandre dans
public la copie d'une bulle, qu'on
étend avoir été dreſſée par Paul V con-
e le Moliniſme, & à laquelle il n'a
anqué, ſelon ſes colporteurs, que la
rmalité de la promulgation. Mais le
mps où elle parut; ſavoir vers le mi-
u du ſiècle dernier, & la flétriſſure
s perſonnes qui la faiſoient valoir, ſuf-
oient pour la faire tomber; quand elle
e ſeroit pas remplie, comme elle l'eſt,
e contradictions, d'anachroniſmes, de
rincipes ſchiſmatiques, de tous les indi-
s de ſuppoſition & de ſupercherie.
ontradiction: entre les copies diverſes de
tte bulle clandeſtine, les unes condam-
ent cinquante propoſitions, & les autres
uarante deux. Anachroniſme: le nom des
enſeurs par qui on l'a fait ſigner, prouve
u'elle a été faite cinq ans avant le pontifi-
at de Paul V, à qui on l'attribue. Princi-
es ſchiſmatiques: elle condamne des pro-
oſitions, entre autres la ſeconde & la

quatrième, qui font les contradictoires des propofitions déjà condamnées dans Baïus. Auffi, qui font les gens qui marquent le plus d'ardeur pour concilier de l'autorité à cette bulle, attribuée au S. Siège malgré le S. Siège lui-même? Ce font précifément ceux qui en toute autre occafion font le moins de cas des bulles & des conftitutions du S. Siège, qui n'ont rien de commun avec l'école catholique des Thomiftes, qui trouvent même autant de fottife dans le Thomifme, que d'erreur dans le Molinifme. Que le S. Siège défavoue & réprouve cette bulle, c'eft ce qui eft de toute notoriété par le décret où le Pape Innocent X a déclaré en termes formels, qu'on n'y devoit ajouter aucune foi. Voilà donc cette bulle, avec tous les actes où elle eft rapportée, flétrie de la manière la plus authentique, non feulement comme n'étant pas revêtue des formes requifes pour avoir fon effet, mais comme *un recueil de menfonges, indigne de toute créance:* ce font les termes du décret.

Tout ce que prononça inconteftablement Paul V fur cette queftion, ce fut de déclarer quelques jours après, le vingthuitième d'août 1507, où il en conféra pour la dernière fois avec le facré collè-

ge, qu'il publieroit sa décision quand il le jugeroit à propos, & que cependant il défendoit sévèrement aux parties de se censurer mutuellement sur ces matières. Ainsi cette dispute, qui fixoit depuis si long-temps les regards de toute l'Europe, qui avoit emporté les plus précieux momens de deux grands Papes, du sacré collège, d'une infinité de prélats & de docteurs célèbres, finit, comme toutes les affaires de ce genre, sans avoir rien éclairci. Celui de tous les partis qui a le moins de respect pour les décisions du S. Siège, ces faux Thomistes qui se couvrent du nom d'une école respectable, parce que le leur n'exprime plus que le Jansénisme & la secte, se plaignent qu'à la faveur du silence de Rome sur le fond de la question, & au moyen de la liberté laissée aux deux parties d'enseigner leurs opinions respectives, le Pélagianisme va tête levée dans l'Eglise d'aujourd'hui, & que ce grand fleuve, autrefois si pur, ne roule plus que des eaux fangeuses. Comme ce reproche ne diffère pas de celui des Calvinistes, nous en renvoyons les auteurs à la réponse que le grand évêque de Meaux fit en pareille circonstance au ministre Jurieu. Quant à ce qu'on nous objecte, lui disoit-il, que nos Molinistes

Boss. 1. Avert.

ſont ſémi-pélagiens, & que l'Egliſe Romaine tolère le pélagianiſme, ſi l'on avoit ſeulement ouvert les livres des Molliniſtes, on auroit appris qu'ils reconnoiſſent pour tous les élus une préférence gratuite de la divine miſéricorde, une grace toujours prévenante, toujours néceſſaire pour toutes les œuvres de piété, une conduite ſpéciale qui les y conduit. Mais les Faux-Thomiſtes, ou les ſémi-Calviniſtes, ainſi que les Calviniſtes rigoureux, veulent quelque choſe de plus: toute grace qui n'ôtera pas le libre exercice de la volonté, ſera toujours pour eux la grace pélagienne.

Pendant que les plus habiles Jéſuites d'Eſpagne & d'Italie épuiſoient en Europe leur temps & leurs talens, pour la défenſe des inventions & des ſubtilités de quelques-uns d'entre eux; d'autres enfans d'Ignace ne reſpirant, à l'exemple de leur père, que la plus grande gloire de Dieu, & bornant leurs travaux à connoître & à faire connoître Jéſus crucifié, ne ſongeoient qu'à étendre l'empire de l'Egliſe, ſur les traces de l'apôtre des Indes & du Japon. Depuis le départ des ambaſſadeurs de cette nation pour la capitale du monde chrétien, l'évangile y avoit répandu des torrens de lumière, qui

qui faiſoient rougir les peuples de leurs
dogmes fabuleux, & qui terraſſoient l'or-
ueil le plus entêté de ſon ſavoir. Au
ilieu de la ville impériale, un ſavant,
ommé Doſam, qui avoit parcouru tou-
les académies de la Chine & du Ja-
n, où il n'avoit trouvé que des ad-
rateurs, conféra par occaſion avec un
ſſionnaire ſur la nature de nos ames
'il croyoit matérielles. L'Européen le
nvainquit ſi bien du contraire, ainſi
e des conſéquences qui dérivent de
premier principe, que Doſam fut con-
de ſon ignorance, & non moins
yé des périls qu'elle lui faiſoit courir.
imoit ſincèrement la vérité: il con-
ce qu'il découvroit; il s'humilia
ant le maître des cœurs; & Dieu le
ifia tellement, que foulant aux pieds
reſpect humain, il ſe fit inſtruire à
de nos myſtères, puis reçut le
ême. On ne ſauroit exprimer l'éton-
ent où cette nouvelle jeta toute la
. Sept à huit cens perſonnes, qui
les jours réglément alloient enten-
Doſam comme un oracle, ſuivirent
es ſon exemple. Elles furent imitées
ant d'autres, que les égliſes ordinai-
ne ſuffiſoient plus pour les recevoir.
Sage, diſoit-on de tous côtés, s'eſt

Hiſt. du Jap. Liv. VI.

fait chrétien; Dosam qui sait tout, n'a point trouvé de religion meilleure que le Christianisme. Pendant plusieurs jours, l'Empereur lui-même & toute sa cour ne s'entretinrent de rien autre chose.

Le bruit de la persécution qui se répandit quelque temps après, n'arrêta point ces progrès de l'évangile. Jamais au contraire on ne vit plus de conversions qu'alors, jusques dans les lieux où l'Empereur faisoit son séjour, jusques parmi les femmes qui parurent ne rien conserver de la foiblesse de leur sexe. Le Roi de Tango craignant que la rare beauté de la Reine son épouse, encore très-jeune, n'attirât les regards de l'Empereur, la tenoit continuellement renfermée dans un palais, où elle vivoit dans une grande innocence. Quoiqu'il fût idolâtre, il lui avoit souvent parlé avec estime de la religion chrétienne, qui excitoit au moins l'admiration de ceux qui ne l'embrassoient pas. Cette princesse qui avoit l'esprit excellent, retint tout ce qu'on lui avoit dit; & ses mœurs ne mettant point d'obstacle aux impressions de la grace, elle se sentit fortement inclinée pour une religion si conforme à ses heureux penchans. Comme elle n'espéroit point d'obtenir le con

ſentement du Roi ſon époux ; il lui fal-
lut conduire l'affaire de ſa converſion
dans le plus profond ſecret, & dérober
ſes démarches à une infinité de ſurveil-
ans continuellement attentifs à l'ob-
rver.

Heureuſement, on élevoit auprès d'elle
ne princeſſe de la maiſon royale, avec
i la conformité des inclinations ver-
eufes la lioit encore plus étroitement
ue l'affinité, & pour qui elle n'avoit
n de ſecret. Elle ouvrit ſon ame à
tte amie sûre, qui avoit toute liberté
ller & de venir, & l'envoya commu-
uer ſes vœux & ſes embarras à un
ſſionnaire. La médiatrice qui n'avoit
s moins d'ardeur que la Reine pour
braſſer le Chriſtianiſme, ne ſe borna
nt à ſa commiſſion ; mais ſe fit bapti.
elle-même, & reçut le nom de Marie.
grace du baptême la transforma auſſi-
en apôtre. Toutes les dames & les
oiſelles du palais à qui elle fit part
ſon bonheur, allerent ſucceſſivement
uver le miſſionnaire, & revinrent chré-
nes. Un gentilhomme qui les ſuivit,
int changé comme elles. Cependant
Reine gémiſſoit avec d'autant plus
mertume, qu'elle ſe voyoit eſclave de
fer, au milieu d'une cour à qui elle

avoit procuré la liberté des enfans de Dieu. La princesse Marie va de nouveau trouver le missionnaire, elle se fait parfaitement instruire de la manière de conférer le baptême, revient, baptise la Reine, & lui fait prendre le nom de Grace, qui ne fut jamais porté à plus juste titre. La néophyte fut sans intervalle une chrétienne parfaite, & douée du don de force à un point où l'esprit saint ne le communique qu'aux ames qu'il remplit tout entières. Pour Marie, l'exercice d'un ministère divin éleva tellement son ame, que dès-lors elle regarda sa personne comme consacrée à Dieu. Sitôt quelle eut baptisé la Reine, elle retourna au missionnaire, se prosterna en sa présence aux pieds de l'autel, & fit vœu de virginité; quoiqu'elle fût un des plus riches partis, & des plus recherchés de tout l'Empire. Le même jour, elle parut en public, avec les marques qu'elle jugea les plus propres à témoigner qu'elle s'interdisoit tout commerce avec le siècle.

Tout ceci s'étoit passé en l'absence du Roi. A son retour, il en parut extrêmement irrité, & déclara impérieusement à la Reine, ainsi qu'à toute sa cour, qu'il falloit au plus-tôt abjurer une religion odieuse à l'Empereur, & capable

e le perdre lui-même. Les menaces & outes les représentations étant inutiles, n'y eut point de mauvais traitemens 'il ne mît en usage. La Reine fut enre moins épargnée que les autres; le sentiment du Roi se mesurant sur l'aour passionné qu'il lui portoit. A tous excès du dépit & de la fureur, elle opposa qu'une patience & une douceur altérables: mais sa constance parut à ais invincible. Dans ces entrefaites, des enfans du Roi étant tombé dan- eusement malade, elle engagea la prin- e Marie à le baptiser. Le petit mori- d reçut le baptême, & fut à l'instant parfaite santé. Les armes tomberent s des mains du Roi: il prit le parti dissimuler, & ne chagrina plus des sonnes qu'il ne pouvoit se défendre mer & de révérer.

On ne peut entendre qu'avec intérêt uite de la vie, & sur-tout la mort hante de cette Reine, la plus belle sonne, la princesse la plus spirituelle, la chrétienne la plus fervente peut- de toute l'Eglise du Japon; c'est-à- , du sanctuaire même de la ferveur. in d'idolâtrer sa figure, il sembloit elle eût pris à tâche d'en ternir l'éclat toutes les austérités de la pénitence.

Elle apprit très-bien le latin & le portugais, moins pour orner son esprit, que pour fournir plus d'aliment à sa piété. Après la lecture & ses autres exercices de dévotion, son plus grand soin étoit de recueillir les orphelins & les enfans des pauvres, de les vêtir & les soigner elle-même, de les instruire des élémens de notre religion, & de les rendre solidement chrétiens. Après douze ans d'une vie si sainte, elle fut la victime de la jalousie du Roi son époux; non pas qu'il eût conçu le moindre soupçon de sa fidélité; mais parce qu'il eut peur qu'elle ne devint l'objet d'un autre amour que le sien.

Dans l'une de ces révolutions soudaines, qui sont si fréquentes au Japon, il l'avoit laissée dans la ville très-forte d'Osaca, & qui ne le rassuroit néanmoins qu'imparfaitement. C'est pourquoi il avoit commandé à l'intendant de sa maison, que, si la place venoit à être forcée, il tranchât sur le champ la tête à la Reine, & mît le feu au palais. Osaca fut prise en effet, & l'intendant sommé de remettre la Reine entre les mains du vainqueur. Cet officier rempli de vénération pour sa maîtresse, chercha tous les moyens possibles de la sauver, sans en trouver aucun; il va donc la joindre, le dé-

ſeſpoir peint ſur le front, ſe jette à ſes pieds qu'il inonde de ſes larmes, & lui déclare le commandement barbare qu'il avoit reçu. Nous périrons auſſi-tôt nous-mêmes, ajouta-t-il; & c'eſt toute ma conſolation, de ne pas ſurvivre à une Princeſſe, dont la mort me feroit de ma propre vie le plus inſupportable des tourmens. La Reine entendit ce diſcours, comme s'il ne l'eût pas regardée. Vous ſavez, dit-elle, que je ſuis chrétienne, & que la mort n'a rien d'effrayant pour les chrétiens : quant à vous, ſongez bien à ce que vous allez devenir pour toute une éternité. Après ce peu de mots, elle entra dans ſon oratoire, & proſternée devant l'image d'un Dieu mort pour nous, elle lui fit le ſacrifice de ſa vie. Elle raſſembla auſſi-tôt après les femmes de ſa ſuite, qui toutes étoient chrétiennes, les embraſſa tendrement, & leur repréſenta que n'étant pas condamnées elles-mêmes à mourir, la loi de Dieu les obligeoit à ſe retirer, avant qu'on mît le feu au palais. Tout retentiſſant de ſanglots & de cris lamentables, elle ſeule auſſi tranquille que s'il eût été queſtion d'une affaire indifférente, rentra dans l'oratoire, appela l'intendant, & lui dit qu'il pouvoit remplir ſa com-

miſſion. Il ſe jeta de nouveau à ſes pieds, & la pria de lui pardonner ſa mort. Auſſi-tôt la Reine ſe mit à genoux, rabattit elle-même le collet de ſa robe, & reçut, en prononçant les noms de Jéſus & de Marie, le coup qui lui trancha la tête. Telle étoit la force chrétienne dans les ames Japonoiſes, indépendantes en quelque ſorte des entraves de la matière, & de la fragilité du ſexe, ainſi que de toutes les foibleſſes de la nature.

Le trait ſuivant achevera de faire connoître toute l'énergie du caractère de cette nation, juſques dans les conditions les moins façonnées à l'héroïſme. Le Roi de Saxuma s'étant emparé du Bongo, d'où la foi s'étoit répandue dans les autres royaumes, les Bonzes qui l'avoient puiſſamment ſecondé dans ſon invaſion, exercerent leur vengeance avec une fureur toute particulière ſur cette chrétienté floriſſante, & s'attacherent principalement à brûler les égliſes & tous les monumens du chriſtianiſme. A la vue de Voſuqui déjà tombé ſous leur puiſſance, il y avoit un fort, ſéparé de cette ville par un petit bras de mer ; & quelques centaines de ſujets fidèles, tant hommes que femmes, y tenoient encore

pour leur souverain légitime. L'une de ces héroïnes ne put voir sans indignation, au milieu des églises réduites en cendres, un temple d'idoles & une superbe maison de Bonzes, qui ne sembloient conservés que pour insulter à la vraie religion. Quoi donc, s'écria-t-elle, serons-nous les spectateurs oisifs du triomphe de l'impiété! Elle prend sur le champ sa résolution, attend la nuit avec impatience, se jette alors à la nage, franchit le bras de mer, va mettre le feu au temple & au monastère des Bonzes; après quoi elle repasse la mer, rentre glorieuse dans la forteresse, & convie tout le monde à goûter avec elle le plaisir de voir les flammes dévorer ces trophées orgueilleux de l'idolâtrie.

Le dernier Empereur, nommé Nobunanga, sans professer le christianisme, l'avoit tellement protégé, qu'il étoit devenu la religion dominante jusques dans la capitale de l'empire: mais ce prince abandonné à ses passions honteuses, s'aveugla toujours au centre de la lumière, malgré les exhortations continuelles des hommes apostoliques, avec lesquels il ne se lassoit point de converser. A la fin, il s'égara si déplorablement dans les vertiges d'un orgueil insensé, qu'il se

fit bâtir un temple, & ordonna par un édit qui suspendoit tout autre culte, d'y venir de toutes les contrées de l'empire sacrifier à l'Empereur. Les chrétiens mépriserent l'édit, & Nobunanga feignit de ne point s'en appercevoir: mais Dieu ne tira pas une vengeance moins exemplaire d'une impiété si criante. Dans une émeute excitée par un homme de néant, par un aventurier qui avoit pour tout mérite le talent de dessiner, ce prince rebelle à la grace périt au point le plus brillant de sa carrière. Il avoit conçu le grand dessein de réduire tous les petits Rois du Japon au rang de simples vassaux, suivant la constitution primitive de cet empire; & déjà il avoit conquis plus de trente royaumes, qui lui avoient procuré des richesses immenses.

La ville & sur-tout le palais d'Anzuquiama, qu'on appeloit au Japon le paradis de Nobunanga, & qu'on pouvoit regarder comme une des plus rares merveilles du monde, suffisent pour donner une idée de la puissance & de l'opulence de cet Empereur, qui les avoit fait bâtir en quelques mois. A trente mille de Méaco, vers le midi, s'ouvre une plaine délicieuse, & fort étendue, sillonée d'une infinité de ruisseaux, tapissée d'une

verdure ſans ceſſe renaiſſante, & ombragée d'arbres qui portent des fruits & des fleurs dans preſque toutes les ſaiſons. Dans le milieu de la plaine, s'élève une montagne eſcarpée, qui ſe partage en trois crêtes, aſſez ſemblables à la figure d'une fleur de lis. Au pied de la montagne, eſt un lac ſpacieux, ſemé d'iſles qui forment comme autant de bouquets; du lac, il ſort un fleuve qui ſerpente lentement & fait mille circuits dans toute la largeur du vallon; d'où les poëtes Japonois, dans le goût des nôtres, n'ont pas manqué de dire qu'il s'éloignoit à regret de ces lieux enchantés. A l'endroit où le lac ſe réduit en rivière, on avoit bâti la ville d'Anzuquiama; le palais qui en faiſoit comme la citadelle, avoit été conſtruit ſur le ſommet le plus élevé de la triple montagne: ſur les deux crêtes collatérales, les ſeigneurs & les Rois vaſſaux de l'empire avoient conſtruit pour eux des palais, avec une magnificence proportionnée. On montoit à celui de l'Empereur par un ſuperbe eſcalier, taillé dans le roc; d'où l'on ſortoit ſur une vaſte plate-forme, qui, avec le château, occupoit toute la cime du mont, qu'on avoit applani avec un travail à peine concevable. Cette vaſte

place étoit ceinte d'un rempart, tout en pierres polies, & de cinquante coudées de hauteur.

Les dedans du palais, les appartemens, les galeries, les jardins, les terrasses, tout étoit marqué au coin de la grandeur & de la merveille : mais ce qu'on voyoit avec le plus d'étonnement, c'étoit une tour élevée en pyramide au centre du palais, dont elle faisoit le couronnement. Elle étoit à sept étages, chacun avoit son toit, dans la manière Japonoise, & ces toits, ainsi que les corniches, étoient peints de diverses couleurs, dont l'éclat étoit relevé par ce brillant vernis du Japon qui fait presque l'effet de nos glaces, & qui résiste à toutes les injures de l'air. Le tout étoit terminé par un petit dôme à jour, enrichi au dedans & au dehors, d'azur, de peintures, de mille ornemens de bon goût, & surmonté d'une large couronne d'or massif. Ce dôme sur-tout, où l'on avoit prodigué tout ce qu'il y avoit de plus précieux vernis, jetoit un éclat si merveilleux, qu'on avoit également peine, & à y fixer la vue & à l'en détourner. Toutes ces merveilles furent réduites en cendres, après qu'on eut pillé les trésors de Nobunanga qui étoient déposés

en ce lieu, & qu'on eut peine à tranſporter en trois jours.

Pour comble de revers, le trône fut ravi à la poſtérité de ce prince, & rempli par un homme auſſi mal né que ſon ſſaſſin. Il avoit été valet d'un gentilomme de ſa cour; après quoi il s'étoit it ſoldat, & par tous les degrés de la ilice, étoit parvenu au commandement es armées. Tel étoit le fameux Taïcoma, nommé auparavant Fariba, qui 'abord ſe porta pour vengeur de Nonanga, & pour tuteur de ſon petit-, afin de ſe frayer la route au trône, il ne tarda point à s'aſſeoir. Les comencemens de ſon regne furent aſſez iſibles & même favorables aux chréns, trop puiſſans pour les irriter dans commencemens d'une puiſſance uſur- & mal affermie.

l voyoit preſque tous les grands offis de l'empire, ou chrétiens déclarés, protecteurs des chrétiens. Ozaca & ai, les deux villes dont la conſerva- lui importoit d'avantage, avoient e un gouverneur chrétien, & l'autre infidèle dont le nouvel Empereur luime fut obligé de ſe défaire, & qu'il t ne pouvoir mieux remplacer que le chrétien Jouchim Riuſa, d'une

Hiſt. du Jap. Liv. VII.

valeur à toute épreuve. L'homme de l'empire qui importoit le plus à la sûreté de sa personne, Ucondono premier capitaine des gardes, le colonel général de la cavalerie, le grand-amiral, le premier secrétaire d'Etat, le grand trésorier, l'intrépide vice-roi de Boari, & quantité d'autres seigneurs également distingués par leur mérite & par leurs emplois, étoient tous adorateurs sincères du vrai Dieu; & plusieurs méritoient mieux le nom d'apôtres que celui de simples fidèles. Ils étoient d'ailleurs en si haute considération dans l'empire, qu'on pouvoit mettre en doute, s'ils avoient plus d'obligation au nouvel Empereur de ce qu'il les avoit confirmés dans leurs emplois, qu'il ne leur en avoit lui-même de ce qu'ils les avoient acceptés. Il paroît néanmoins que Taïcosama, ombrageux comme tous les tyrans, & sur-tout à l'égard des chrétiens rigides observateurs du droit de majesté & de tous les principes de l'équité, ne prit jamais en eux une entière confiance; d'autant mieux que le premier capitaine des gardes généralissime des armées & le plus accrédité des seigneurs chrétiens, s'étoit d'abord déclaré pour un fils de l'Empereur défunt, & l'avoit soutenu jusqu'à

e que ce jeune prince eût lui-même
iné ses affaires.

Un autre germe de l'antipathie de Taï-
osama pour les chastes adorateurs du
ieu fils d'une vierge, c'étoient les mœurs
ce prince, le plus incontinent des
olâtres même. En suivant le plan de
n prédécesseur, qui s'étoit proposé de
bjuguer tous les Rois du Japon, il
se bornoit point à conquérir des royau-
es; mais il faisoit enlever sur son paf-
ge, tout ce qui se rencontroit de filles
de femmes les plus avantagées des
ces de la nature. Un de ses favoris,
mmé Tocun, qui de bonze étoit de-
u recruteur du serrail, s'acquittoit si
n de ce ministère infame, qu'il s'é-
it rendu la terreur de toutes les beau-
à qui l'honneur étoit cher. Comme il
compagnoit l'Empereur sur la frontière
royaume d'Arima, vanté pour la
auté du sang; il ne laissa point échap-
une occasion si avantageuse de faire
cour. Mais tout le pays étoit chré-
n, & la jeunesse encore plus chaste
e brillante. Le ravisseur impur y fut
mal reçu, qu'il s'estima heureux de
en tirer la vie sauve. Furieux de ce
aitement, il arriva fort tard auprès de
aïcosama, qui étoit en débauche, &

qui, la tête échauffée par le vin, jura de faire décapiter toutes les femmes d'Arima.

Tous ses compagnons de débauche, idolâtres vicieux qui ne pouvoient souffrir une religion si contraire à leurs penchans, profiterent de l'occasion pour exciter le prince à se déclarer une bonne fois contre les chrétiens, qui résistoient ainsi à ses volontés; & qui, pour peu qu'il différât, lui ajouterent-ils, ne lui laisseroient par leur multiplication rapide aucune autorité dans l'empire. Tocun l'anima particuliérement contre le généralissime Ucondono, qui faisoit le principal appui de la foi, & ne manqua pas de rendre sa fidélité suspecte. Il vint à bout de faire prendre à l'Empereur une résolution extrême, contre toutes les régles même de la prudence. Ucondono fut exilé; & peu après, tous les missionnaires eurent ordre de sortir du Japon. Le généralissime étoit campé à quelque distance de la cour, avec l'armée impériale dont il avoit l'estime & l'affection, quand on vint lui déclarer de la part de l'Empereur qu'il choisît, ou d'abjurer le christianisme sur le champ, ou de partir pour l'exil. La mort, pour les Japonois en général, est un moindre mal

que le déshonneur ; & le brave Ucondono avoit montré cent fois, au fort de la mêlée, combien il préféroit la gloire à la vie : mais Ucondono savoit vaincre, & non pas se révolter. Il s'interdit jusqu'à l'examen des droits plus qu'équivoques de Taïcosama au trône ; & par- nt du grand principe de la tranquil- té publique, il sacrifia tous ses intérêts u repos de l'Etat. Il répondit, qu'il ne alançoit point à choisir l'exil ; qu'il choi- roit de même la mort la plus cruelle, lutôt que de manquer à la fidélité qu'il voit à son Dieu. Il partit aussi-tôt après ur l'exil, qui porte un caractère tout rticulier au Japon, où cette flétrissure horrée dévoue en quelque sorte à la alédiction publique ; ensorte que l'exilé, ort civilement & banni de toute société, réduit à chercher sa retraite dans les serts & dans les forêts. Mais l'exil d'U- ndono ne lui attira que de la vénération, un redoublement de tendresse, non seu- ment de la part de sa religieuse famille, armée d'acquérir un confesseur de J. C. is de tous les vassaux de cette illu- e maison & d'une multitude d'officiers i avoient servi sous lui & sous son père. ous aimerent mieux abandonner leurs ens & leurs états, que de manquer à

ce qu'ils jugerent que l'honneur & la religion exigeoient d'eux. L'injuſtice de Taïcoſama révolta juſqu'aux infidèles : le propre frère de ce prince, & quantité d'autres ſeigneurs idolâtres comblerent d'éloges le courage du confeſſeur, & lui firent mille offres de ſervices.

L'Empereur parut ſe repentir lui-même de ſon premier emportement, & généralement de tout ce qu'il avoit ordonné contre les chrétiens. Un jour même qu'il s'entretenoit ſur la religion avec une dame de la cour qu'il ſavoit chrétienne, il lui échappa de dire qu'il avoit été un peu vîte à ce ſujet. Un malheureux pilote Eſpagnol ruina tout-à-coup, par l'imprudence de ſes rodomontades, les eſpérances que ce changement de diſpoſitions faiſoit renaître. Cet homme obſcur, dont on ignore le nom, étant accuſé de piraterie, & ſon navire au moment d'être confiſqué, crut intimider les Japonois par un vain étalage de la puiſſance du Roi catholique. Il leur dit que le ſoleil ne ſe couchoit jamais ſur les Etats du Roi ſon maître, étendus dans les quatre parties du monde ; que ce monarque poſſédoit lui ſeul la meilleure partie des deux hémiſphères ; & appercevant une

mappe-monde dans la salle où sa vanité l'exaltoit, il promena les yeux de ceux qui étoient présens, sur le continent immense des grandes Indes, sur les isles ns nombre qui le bordent depuis l'A-ique jusqu'aux Philippines, sur quantité e places dans l'Afrique même, sur les eux tiers de l'Amérique, & générale-ent sur tout ce qui appartenoit au Roi Espagne dans les quatre parties du onde. Les Japonois vraiment étonnés la vue d'une reille monarchie, de-anderent par moyens on avoit réussir à la former. Le Castillan vou-t leur faire entendre qu'ils n'étoient oint à l'abri des entreprises, ou du res-ntiment du Roi son maître; il n'est rien plus simple, répliqua-t-il: pour con-uérir un pays, il nous suffit que nos rêtres y aient une fois le pied. Ils in-uisent les peuples dans notre religion; quand ils en ont gagné un certain ombre, on envoie des troupes, qui utenues de ces nouveaux chrétiens, duisent aisément le reste.

Ces propos rapportés à Taïcosama, & pprochés des invasions journalières, nt des Portugais que des Espagnols, n particulier des préparatifs qu'ils fai-oient alors contre la grande isle de Min-

danao, très-connue des Japonois; toutes ces appréhensions, jointes à la terreur générale que les grands vaisseaux d'Europe répandoient sur toutes les mers de l'Orient, déciderent sur le champ un prince aussi violent qu'ombrageux. Il confisqua le navire, fit chasser du Japon le pilote & tout l'équipage, & ordonna d'arrêter les missionnaires, d'abord à Méaco & à Ozaca, les deux villes principales de l'empire. Il ne s'en trouva que neuf dans ces deux villes, trois Jésuites, & six Franciscains. Les autres, au premier éclat de l'Empereur contre le christianisme, s'étoient retirés dans les Etats des princes chrétiens, d'où ils portoient secrètement les secours de leur ministère aux fidèles des autres royaumes, dans l'espérance que l'Empereur satisfait de cette discrétion reviendroit bientôt de son emportement. Quant aux princes qui leur fournirent un asyle, le Roi d'Arima sur-tout, & à son exemple, ceux de Fingo & de Bugen se déclarerent en leur faveur d'une manière si éclatante, qu'on ne peut attribuer qu'à une conduite particulière de la Providence la tranquillité dont le fier Taicosama les laissa jouir.

Ce fut dans ces conjonctures que le

Roi d'Arima entreprit de faire embraſſer
e chriſtianiſme à tous ceux de ſes ſujets
ui étoient encore idolâtres; & il eut
n ſuccès, que l'attente même de la
rſécution parut accélérer. Le Roi de
ngo retira le généraliſſime diſgracié &
ute ſa ſuite, dans l'iſle de Junomiga,
i bientôt devint célèbre par le con-
urs de tous les chrétiens les plus qua-
és : ils venoient par troupes honorer cet
uſtre confeſſeur, & déjà ils lui rendoient
e eſpèce de culte. Pluſieurs furent ſi
rmés de la joie toute céleſte que goû-
avec lui ſon illuſtre famille, dépouil-
de tout, que ſe défaiſant eux-mêmes
leurs emplois & de leurs dignités, ils
ablirent dans cet aſyle de l'innocence
de la véritable paix. Le vieux Roi
Bongo, qui l'eût diſputé en zèle à
s les autres, étoit mort en odeur de
teté. Le Roi Joſcimon, fils indigne
père qui fut autant l'apôtre que le
verain de ſes peuples, devint après
mort, au moins pour un temps,
ſtat & perſécuteur. Il fit même plu-
rs martyrs, les premiers que la per-
ution déclarée ait donnés à l'Egliſe
Japon, qui reçut ainſi d'un prince
étien ſes premières plaies. Mais la
ine douairière, deux princeſſes ſœurs

du Roi, & tout ce qu'il y avoit de plus distingué à sa cour persévérerent dans la foi, avec un courage que les menaces & les violences ne rendirent que plus inébranlable.

Cependant les confesseurs & tous les fidèles du Japon reçurent une consolation bien douce, tandis que ceux qui la leur donnoient éprouvoient eux-mêmes les plus cruelles amertumes. Ce fut alors que rentrerent au Japon les ambassadeurs, qui en étoient partis pour Rome sept à huit ans auparavant. Les témoignages de la tendresse paternelle du Souverain Pontife, qu'ils rapportoient à leurs compatriotes chrétiens, suspendirent toutes leurs douleurs : mais les ambassadeurs qui n'apprenoient que des nouvelles consternantes; savoir, la fin tragique de Nobunanga, l'élévation de Faxiba sur le trône impérial, le christianisme proscrit dans l'empire, la mort du Roi de Bungo & du prince d'Omura, autrefois les plus fermes appuis de l'Eglise du Japon, l'apostasie du jeune Roi de Bungo; ces pieux ministres éprouverent tout ce que la surprise peut ajouter à la douleur causée par des revers aussi funestes qu'imprévus. Leur foi néanmoins, bien loin d'être ébranlée, prit un nou-

au degré d'héroïſme : peu contens d'y
rſévérer eux-mêmes, ils ſe dévouerent
l'apoſtolat; & renonçant à toutes les
ndeurs du ſiècle, ils entrerent au no-
iat des Jéſuites, afin de multiplier les
riers évangéliques, devenus plus né-
ſaires que jamais.

Ceux qui avoient été arrêtés à Ozaca
Méaco, & dont on avoit envoyé
noms à l'Empereur, étoient déjà au
ment de recevoir la couronne du
rtyre. Ce prince avoit commandé
on dreſsât auſſi une liſte de tous les
tiens qui fréquentoient les égliſes de
deux villes; ſur quoi le bruit ſe ré-
dit dans les provinces, qu'on [illegible]
mourir tous ceux qui refuſeroient
lorer les dieux de l'empire. Cette
velle qui ne ſembloit devoir exciter
la terreur, alluma une telle ardeur
le martyre, que les idolâtres en fu-
dans l'admiration. Le généraliſſime
ndono donnant toujours l'exemple,
auſſi tôt ſe ranger parmi les miſſion-
es, dans la penſée qu'on ne man-
roit pas de les ſaiſir, & qu'il par-
roit leurs chaînes & leurs ſupplices.
t imité par deux fils du grand-maître
la maiſon de l'Empereur, dont l'aîné
revêtu en ſurvivance des charges

Hiſt. du Jap. Liv. VIII.

de ſon père, accourut de deux cens lieues à Méaco, & s'habilla comme les miſſionnaires, afin d'être plutôt arrêté. Tous ſes gens, qu'il voulut congédier, proteſterent qu'ils mourroient avec lui. Son cadet, qui ſe trouvoit dans le ſein de ſa famille, eut à combattre toute la tendreſſe de ſes proches, & les menaces même de ſon père qui étoit païen, quoique très-affectionné aux chrétiens: mais il montra un courage, qu'ils déſeſpérerent bientôt d'ébranler. Un de ſes couſins, animé du même eſprit, vit tomber en foibleſſe à ſes pieds, ſans rien perdre de ſa fermeté, ſa tante, femme du grand-maître, accablée de la ſeule image des périls où ſe précipitoient ſes fils & ſon neveu. Il lui dit au contraire, sur une ſi belle mort, des choſes ſi grandes & ſi touchantes, que tous les aſſiſtans ébranlés lui applaudirent au moins par leurs larmes. Un prince, parent de l'Empereur, & poſſeſſeur de trois royaumes, alla ſe renfermer chez les Jéſuites, afin de mourir avec eux. Un autre prince à peine baptiſé, fit publier dans ſes terres, qu'il puniroit ſévèrement tous ceux qui interrogés ſi leur prince étoit chrétien, diſſimuleroient la vérité. Un Seigneur des plus puiſſans & des plus renommés pou

bravoure, craignant qu'on n'osât point
venir prendre chez lui, alla se pré-
ter avec sa femme à l'un des ministres
la persécution, sans autre suite qu'un
de dix ans qu'il conduisoit par la
, & une fille trop jeune encore
marcher, que portoit la mère.
gens même des conditions les plus
munes paroissoient avec intrépidité
nt les officiers de la justice. En un
, tous ne se montroient attentifs
ne point laisser échapper l'occasion
gner de leur sang la confession de
oi.

femmes de qualité travailloient en
avec leurs suivantes, à se faire
abits magnifiques, afin d'honorer
r de leur mort, qu'elles n'appe-
pas autrement que le jour de leur
phe. Elles se rassembloient dans
aisons, où elles espéroient être plus
ent reconnues; parmi celles de
, il y en eut une qui pria les
de la traîner au supplice, si elles
oient reculer ou trembler. On vit
eune dame, avec un admirable
roid, préparer son sacrifice jusques
es moindres détails, & ajuster sa
de manière à paroître dans toutes
ègles d'une scrupuleuse décence,

ſur la croix où le bruit couroit qu'on
alloit faire mourir tous les chrétiens.
Les domeſtiques occupés auſſi de leur
propre ſort, s'empreſſoient à préparer,
l'un ſon reliquaire, l'autre ſon chapelet
ou ſon crucifix ; & tout cela, d'un ai
ſi calme & ſi paiſible, que quelques mi
litaires encore prévenus des préjugés d
leur pays, où c'eſt une infamie que d
ſouffrir la violence, jeterent à ce ſpe
tacle leurs poignards & leurs cimeterre
pour prendre avec les femmes quelq
inſtrument de piété, & ſe laiſſer égorg
comme elles.

Le ſexe dévot eut cependant la gloi
de verſer le premier ſon ſang, non p
toutefois par ordre de l'Empereur. U
idolâtre avoit une femme chrétienn
qu'il aimoit éperdument. Dans le p
prochain auquel cette religion expo
une épouſe ſi chère, il entreprit de
lui faire abjurer. Après avoir tout te
ſans ſuccès, il la mena dans le fond d
cur d'une forêt écartée, avec une eſcl
également ferme dans la foi. Là, il
ſon ſabre & le fait étinceller à leurs ye
ſans qu'elles paroiſſent étonnées. Il a
ſantit ſon bras, comme pour fend
tête à ſon épouſe ; & d'un coup de
vers, il abattit celle de l'eſclave.

me auſſi-tôt ſe jette à genoux, & at-
d la mort. Ses vœux néanmoins ne
nt. pas ſatisfaits. L'amour reprit tous
droits; & le mari releva ſon épouſe,
tré d'une vénération qu'égaloit à
tout le renouvellement de ſa ten-
.

dant les troubles du royaume de
, une fille de qualité, faite eſ-
, étoit tombée entre les mains d'un
e, dont ſa chaſteté n'eut pas moins
ndre que ſa religion. Pour attirer
e une plus grande abondance de
elle fit vœu de virginité; &
aux importunités de ſon tyran la
ierté d'une épouſe de Jéſus-Chriſt.
ucteur au déſeſpoir la livra à des
hés: animée d'un courage tout
elle les fit pâlir d'effroi, & les
fuite. Il la menaça de la faire
comme chrétienne, par toute la
des loix: elle rit d'une erreur
réſentoit comme le mal ſuprême,
elle regardoit comme le ſouve-
nheur. Il lui fit déchirer tout
s à coups de fouets: à la vue
ſang, elle éclata en chants de
e & en actions de graces. Le
tournant alors en rage, ce for-
traîna au lieu des exécutions

criminelles, la poignarda de ses propres mains, & jeta son corps dans un cloaque.

Au milieu de tant de grands exemples, ce qui donna aux infidèles la plus haute estime du christianisme & déconcerta toutes leurs idées, ce fut l'ardeur des plus jeunes enfans à se faire inscrire dans les dénombremens qu'on faisoit des fidèles, & la vive appréhension qu'ils témoignoient d'échapper à la mort. Bientôt néanmoins tous ces mouvemens se calmerent. La nouvelle arriva qu'on ne feroit mourir que les missionnaires arrêtés à Ozaca & à Méaco, avec le peu de chrétiens qui s'étoient alors trouvés chez eux. L'Empereur n'avoit même proscrit que les religieux venus des Philippines, comme du lieu où il imaginoit que les Espagnols méditoient la conquête du Japon, & les avoient envoyés pour ménager le soulèvement des Japonois convertis. Cependant comme il avoit déjà vu la liste où les trois Jésuites étoient inscrits avec les six religieux de S. François, & que les gouverneurs, tout favorablement disposés qu'ils étoient, n'oserent prendre sur eux d'y rien changer, tous les neuf resterent sous a proscription. Il est vrai qu'on ne les gardoit pas fort étro

tement: au moyen de la liberté qu'on leur laissoit de vaquer à leurs affaires, ils pouvoient aisément disparoître. Mais si les simples fidèles avoient tant d'ardeur pour le martyre, leurs pères & leurs maîtres n'avoient garde de l'envisager comme un sort à fuir.

Sur le dernier rapport qu'on fit à l'Empereur le trentième décembre 1596, il ordonna de promener ignominieusement les prisonniers sur des charettes dans les villes de Méaco, d'Ozaca & de Sacai, de leur couper le nez & les oreilles, & de les crucifier ensuite à Nangazaqui. La sentence portoit expressément, qu'ils étoient condamnés pour être venus des Philippines au Japon, pour avoir longtemps séjourné dans cet empire sans la permission de l'Empereur, & pour y avoir prêché contre sa défense la loi des chrétiens. Les prisonniers étoient vingt-quatre en tout; trois Jésuites Japonois, dont un prêtre, nommé Paul Miki, & deux novices, Jean Soan, appelé communément Jean de Gotto du nom de son pays, & Jacques Kisai; six religieux Franciscains, Pierre Baptiste supérieur de tous, Martin d'Aguirre ou de l'Ascension, & François Blanco, prêtres, avec trois frères, nommés Philippe de Las

Cafas ou de Jéfus, François de Parilha ou de S. Michel, & Gonfalve Garcia: les autres étoient des domeftiques, ou des cathéchiftes attachés aux religieux de S. François, & furpris avec eux quand on avoit mis des gardes à leurs maifons.

Un de ceux-ci, qui étoit le pourvoyeur du couvent, s'appeloit Matthias. Quand il fut queftion de raffembler la troupe, un officier de la juftice en fit l'appel, pour voir fi le nombre étoit complet. Comme ils n'étoient pas rigoureufement gardés, Matthias ne fe trouva point. L'huiffier cependant crian de toute fa force, Matthias, où es Matthias; un chrétien logé près du monaftère accourut, & lui dit: Voici Matthias, qu'importe la perfonne que vous cherchez? j'ai le même nom & la même religion. Cela fuffit, répondit l'huiffier; demeurez avec les autres. Le généreux chrétien fe joignit à la troupe des confeffeurs, en fe félicitant de ce qu'à la faveur du nom de Matthias, il fe procuroit un fort femblable à celui de ce faint apôtre. Un enfant de douze ans, nommé Louis, avoit été pris avec deux autres un peu plus âgés, qui fervoient à l'autel chez les religieux de S.

François. On eut pitié de ſa grande jeu-
neſſe, & l'on refuſa quelque temps de
le mettre ſur la liſte des fidèles deſtinés
à la mort: mais il en témoigna tant de
chagrin, & fit tellement éclater ſes plain-
tes, qu'on fut obligé de l'inſcrire avec
les autres. Quelques jours après, un ſei-
gneur païen qui ſe rencontroit au cou-
vent, voulut encore le délivrer. Réſer-
vez votre compaſſion pour vous-même,
lui dit l'enfant; & ne penſez qu'à vous
procurer la grace du baptême, ſans quoi
vous ne pouvez échapper à une éternité
de malheurs.

Les vingt-quatre priſonniers étant raſ-
ſemblés, on les conduiſit à pied dans
une place de Méaco, afin de procéder
à l'exécution de leur ſentence. Elle por-
toit qu'on leur couperoit d'abord le nez
& les oreilles; mais le gouverneur ne
put ſe réſoudre à les défigurer d'une
manière ſi barbare: on ſe contenta de
leur couper à chacun un bout de l'o-
reille gauche. Enſuite on les promena dans
des charettes, ſuivant l'ordre précis de
l'empereur, & la coutume du pays, où
l'on prétend par-là donner plus d'hor-
reur du crime; & communément elle y
rejaillit ſur les criminels, que la popu-
lace accable d'injures & d'opprobre. Ici

au contraire, on vit un peuple innombrable dans un morne silence, qui n'étoit interrompu que par des soupirs & des gémissemens. Les trois enfans surtout, par leur tranquillité, leur douceur angélique & le sang qui couloit sur leurs joues, excitoient l'indignation des idolâtres mêmes, qu'on entendoit crier de temps en temps : O l'injustice, ô l'indignité, ô l'abominable cruauté! Quelques fidèles couroient après les gardes, & leur demandoient en grace de les faire monter eux-mêmes sur les charettes. Chrétiens & païens, tous sans excepter les gardes, au moins dans les commencemens, s'étudioient à procurer aux confesseurs tous les soulagemens possibles. Mais enfin les gardes prirent de l'humeur contre deux fidèles qui marquoient une ardeur extraordinaire dans ce ministère de charité, & leur demanderent s'ils adoroient aussi le Dieu des chrétiens. Oui sans doute, s'empresserent-ils de répondre, & nous abhorrons vos idoles. Les gardes les joignirent, de leur propre autorité, aux vingt-quatre confesseurs. Quand Taïcosama dans la suite apprit cette particularité; il faut avouer, s'écria-t-il, qu'il y a quelque chose de bien extraordinaire dans la constance & la charité des chrétiens.

Le voyage des martyrs fut moins une
umiliation pour eux, qu'un triomphe
our l'évangile, & qu'une longue miſ-
on, accompagnée par-tout de conver-
ons ſans nombre. Ils ne ceſſoient point
prêcher Jéſus-Chriſt dans tous les
ux où ils paſſoient. Le père de l'Aſ-
nſion & le père Miki, entre autres,
rloient avec tant d'onction, que les
iniſtres même de la tyrannie diſoient
'il étoit impoſſible de les entendre,
ns avoir quelque envie d'embraſſer leur
. Les bonzes de leur côté diſoient
murmurant, que l'Empereur prenoit
ur abolir le chriſtianiſme, des moyens
i n'étoient propres qu'à l'étendre;
'il faudroit peu d'exécutions ſembla-
s, pour ruiner la religion de l'empire.
Aux approches de Nangazaqui, le
nd officier qui devoit préſider à l'exé-
ion vint reconnoître les priſonniers:
appercevant le petit Louis, il ſe ſen-
ému d'une vive compaſſion, & lui
t de le délivrer, s'il vouloit renoncer
éſus-Chriſt. Louis ne répondit que
des ſignes d'indignation. Ce ſeigneur
t mieux réuſſir auprès d'un autre de
enfans, nommé Antoine; parce qu'il
voyoit environné de ſes parens, qui,
t chrétiens qu'ils étoient, ſe mon-

troient inconſolables de ſa perte. Il lui
repréſenta qu'il ſe devoit à eux, qu'il
leur étoit néceſſaire, & lui promit, au
nom de l'Empereur, de lui procurer des
moyens abondans de leur être utile. Le
courageux enfant ne fit que rire de ces
promeſſes. Non, dit-il, l'amour de la
fortune ne me touche pas plus que la
crainte des ſupplices; & je regarde
comme le plus grand bonheur qui puiſſe
m'arriver, de mourir en croix pour un
Dieu, qui le premier y eſt mort pour
moi. Il prit enſuite ſa mère à part, &
lui repréſenta qu'il étoit peu édifiant
dans une mère chrétienne, de pleurer la
mort d'un fils martyr, comme ſi elle
ne reconnoiſſoit pas le prix d'un tel ſa-
crifice. Sur quoi, il lui dit des choſes
d'un ſi grand ſens & d'une telle éléva-
tion, quon ne pourroit les croire ſor-
ties de la bouche d'un enfant de cet âge,
ſi l'on ne ſe rappeloit que parmi ces in-
ſulaires la raiſon n'attend pas les années,
& que la grandeur d'ame y prévient en-
core la raiſon. Ce qu'on raconte d'un
enfant plus jeune encore, d'un enfant
de cinq ans, ne pourroit ſe prendre que
pour une fable, s'il étoit queſtion d'
tout autre climat. Interrogé ſur ce qu'
répondroit, en cas qu'on vînt à lui d

mander s'il étoit chrétien; je dirois har-
diment que je le ſuis, répliqua-t-il, &
courrois au devant du bourreau. En
roférant ces paroles, qui furent ſuivies
bien d'autres également touchantes,
n viſage s'enflammoit, ſon cœur agité
lançoit vers le ciel, où ſes yeux tour-
s & inondés de larmes de joie an-
nçoient des ſentimens bien ſupérieurs
ce que ſa foible bouche pouvoit ex-
imer.

Les miſſionnaires de la compagnie de
ſus, & ceux des autres ordres arrivés
derniers au Japon, avec de bonnes
entions de part & d'autre, n'avoient
ſuivi la même méthode dans leurs
vaux évangéliques, & n'avoient pas
ujours été entre eux d'une intelligence
faite : ce qui avoit nui conſidérable-
nt au progrès de l'évangile, & plus
ore à la tranquillité de l'Egliſe du
on. La veille de leur ſacrifice, le
ſupérieur des Franciſcains enviſa-
t les objets tout autrement qu'il
voit fait juſques-là, dit à deux Jé-
es envoyés par leur provincial pour
ter les confeſſeurs à la mort, qu'il
onnoiſſoit enfin qu'on l'avoit prévenu
à propos, & leur demanda hum-
ment pardon, en ſon nom & en celui

de tous ses religieux. Les Jésuites de leur côté le conjurerent, au nom de leur compagnie, d'oublier tous les chagrins qu'il pouvoit en avoir reçus. Tous les prisonniers ensuite, religieux & séculiers, se confesserent avec toute la componction & toute la piété que pouvoit inspirer la situation où ils se trouvoient. Ils auroient bien voulu recevoir de même le sacrement de l'Eucharistie : mais le préside[nt] vit tant d'agitation parmi les habitans de Nangazaqui, qu'il craignit d'occasionner une sédition en tenant plus long-temps sous leurs yeux les objets qui les révoltoient, & il crut ne pouvoir trop se presser de faire l'exécution. C'est pour la même raison qu'elle se fit hors de la ville.

On choisit, à peu de distance de Nangazaqui, une colline qui dans la suite fut nommée bien justement *la montagne Sainte, & la montagne des Martyrs*. Jamais lieu dans l'univers ne fut si abondamment arrosé du plus pur sang des chrétiens. On y conduisit les confesseurs, le 5 de février, qui cette année 1595 tomboit un vendredi; ce qui leur donna un surcroît de consolation, par le nouveau trait de ressemblance que prenoit leur sacrifice avec celui du Fils de Dieu, immolé à pare[il]

jour. Ils marchoient ſi vîte, qu'à peine on pouvoit les ſuivre. Du plus loin qu'ils apperçurent leurs croix, chacun d'eux courut embraſſer la ſienne, avec des tranſports qui mirent le comble à l'étonnement des infidèles. Déjà ils ſe regardoient comme au terme de leurs ſouffrances, & oublioient le moment de douleur qui les ſéparoit du lieu de leur triomphe. Le ſupplice de la croix au Japon n'a rien de plus terrible, que les ſupplices communs. On attache le patient avec des bandes, par les bras, par les cuiſſes, & par le milieu du corps; ſes pieds poſent ſur une traverſe qui eſt au bas de la croix, & l'on met au milieu un petit billot ſur lequel il eſt aſſis. Quand on a dreſſé la croix, un bourreau perce le crucifié, d'une lance qui lui entre par le flanc & lui ſort ſous l'épaule: quelquefois deux bourreaux enſemble le percent tranſverſalement; & s'il reſpire encore, on redouble avec célérite, pour ne pas le faire languir.

Après qu'on eut commencé à élever les croix, le père Baptiſte qui étoit placé au milieu de la troupe entonna le cantique de Zacharie, que les autres continuerent. Paul Miki qui étoit éloquent, fit une exhortation qui attendrit autant les ido-

lâtres que les fidèles, & la finit par une prière plus touchante encore pour ses bourreaux. Les enfans, qui ne le cédoient à leurs maîtres, ni en fermeté, ni en piété, chanterent le pseaume *Laudate pueri*; & comme ils étoient près de le finir, le petit Antoine reçut le coup de la mort, sans avoir paru seulement le sentir. En peu de momens, tous les autres dégagés pareillement des liens de la chair, allerent se réunir aux chœurs des esprits célestes. Le père Baptiste, en sa qualité de supérieur, fut mis à mort le dernier. Tout le monde étoit si touché, qu'on n'entendit de toute part que des gémissemens & des sanglots. On dit que le seigneur qui présidoit à l'exécution ne put la soutenir jusqu'à la fin, & qu'aussi tôt qu'il vit couler le sang des martyrs, il se retira, les larmes aux yeux. Un apostat qui avoit contribué à leur mort fut si pénétré de repentir, qu'appercevant un Portugais au milieu de l'assemblée, il courut à lui, détesta hautement son crime en pleurant avec amertume, & prit avec lui des mesures pour rentrer dans la voie du salut.

Quand les martyrs eurent expiré, il fut absolument impossible aux gardes d'écarter la foule. Après quelques violences

ont ils ſentirent l'inutilité & le danger
ême, ils laiſſerent à chacun la liberté
recueillir le ſang qui avoit ruiſſelé des
oix, d'enlever la terre qui en étoit
ibée, & de contenter leur dévotion
toute manière. Quelqu'un coupa un
t du pied au père Baptiſte; & l'on
re qu'il en ſortit un ſang vif, quoiqu'il
mort depuis trois jours. On rapporte
ucoup d'autres ſignes & d'autres pro-
es, par leſquels il plut au Ciel de
nifeſter qu'il avoit agréé le ſacrifice de
victimes, & dont pluſieurs furent ſi
conſtatés, qu'Urbain VIII, trente
après, leur décerna les honneurs des
ts martyrs.

'aïcoſama, le premier des Empereurs
Japon qui ait perſécuté les chrétiens,
fit toutefois mourir que le petit
bre qu'on vient de rapporter; &
ſang encore ne ſervit qu'à féconder
le ciel la terre qu'il arroſoit: mais
nna l'exemple à ſes ſucceſſeurs, &
un ſcandale infiniment plus nuiſible
ore, il leur tranſmit ces préventions
tiques, qui érigées par la ſuite en
imes d'Etat, exterminerent, avec
les chrétiens, le chriſtianiſme du
on. Il ne laiſſa pas de publier, depuis
écution de Nangazaqui, un édit nou-

veau contre la religion, portant que tous les missionnaires évacueroient l'empire: mais la maladie dont il fut attaqué peu de temps après, & qui lui causa la mort, occupa le gouvernement de tout autre souci. Il ne laissoit qu'un fils en bas âge, sous la tutelle d'un régent & d'un conseil de régence, que la mésintelligence & la jalousie ne tarderent point à brouiller. Le régent prévalut enfin; & soit reconnoissance envers les princes & les seigneurs chrétiens qui l'avoient servi essentiellement, soit estime pour leur religion, soit ménagement politique, il permit aux missionnaires de rentrer dans leurs anciens établissemens. Les fidèles respirerent au moins pour un temps, & le nombre s'en augmenta prodigieusement dans ce calme passager.

Ils ne furent guère tourmentés alors que dans le royaume de Fingo, qui des mains de l'un des Rois les plus chrétiens du Japon, enveloppé dans la disgrace des conseillers de la régence, étoit passé à l'un des généraux du régent ou tuteur. Ce nouveau Roi, idolâtre à tr[illegible] vers & zélateur de secte, sans faire attention qu'il y avoit dans son petit Etat cent mille chrétiens bien instruits, entreprit de faire embrasser le culte extr[illegible]

ant des Fatoques à tous les gentils-
mmes de Jatuxito, l'une de ses meil-
es villes. Ebloui de sa nouvelle gran-
, il s'étoit flatté qu'il ne trouveroit
t de résistance. Voyant néanmoins
n ne faisoit que rire de son édit,
ne jugeant pas à propos de trop
promettre son autorité, il restreignit
ordonnance à deux hommes de qua-
soit pour n'en avoir pas tout-à-fait
émenti, soit parce que leur exem-
contribuoit principalement à la fer-
é des autres. Il n'est rien que les
idolâtres de Jean Minami & de
on Taquenda, (ce sont les noms à
is mémorables de ces deux chré-
,) il n'est rien qu'on ne mît en œu-
à pure perte, pour les engager à
ner quelque signe équivoque seule-
de leur soumission à l'ordre du
Si-tôt que Minami eut vent qu'il
condamné, il se rendit chez le gou-
ur qui étoit chargé de l'exécution,
i fit encore pour l'ébranler toutes
nstances que put lui suggérer l'ami-
ont il étoit lié avec le confesseur.
rouvant toujours également ferme,
laissa pas de l'inviter à dîner. Du-
tout le repas, Minami parut aussi
e, que s'il eût été question d'une

entrevue ordinaire. Au ſortir de table, le gouverneur lui montra ſon arrêt de mort, ſigné de la main du Roi. Minami répondit, qu'il ne ſouhaitoit rien tant que de rendre vie pour vie à ſon Dieu ; ſur quoi on le fit paſſer dans une chambre, où il fut décapité dans la trente-cinquième année de ſon âge.

Le gouverneur, lié d'une amitié beaucoup plus étroite encore avec Taquenda, ſe tranſporta lui-même dans la maiſon de ſon ami, dans le deſſein de joindre ſes efforts à ceux de ſa mère & de ſa femme, afin d'attendrir un homme qu'il n'eſpéroit pas d'effrayer. Dès qu'il l'apperçut, il fondit en larmes; & Taquenda ne put retenir les ſiennes. Ils demeurerent quelques momens, ſans pouvoir ſe dire un mot. La mère de Taquenda étant ſurvenue; Madame, lui dit le gouverneur, ſecondez un ami déſeſpéré de voir ſon ami courir aveuglément à ſa perte. Les momens ſont précieux; je dois ſur le champ aller rendre compte au Roi de la dernière diſpoſition d'un fils qui vous eſt cher. Je me promets de votre tendreſſe pour lui, & de la ſageſſe qui vous rend ſi recommandable, que vous lui donnerez des conſeils efficaces. Je n'ai autre choſe à dire

on fils, reprit la mère généreuse, si-
n qu'il ne sauroit acheter trop cher
e couronne éternelle. Mais s'il n'o-
au Roi, repartit le gouverneur, vous
z la douleur de lui voir trancher la
Plaise au Ciel, répliqua l'héroïne,
je mêle mon sang avec le sien! Ah!
nsieur, si vous pouvez me procurer
bonheur, c'est alors que je confesserai
s devoir le plus grand bienfait qu'on
sse tenir de l'amitié. Le gouverneur
son ami en particulier, & le con-
it chez un autre ami païen, où on
tous les assauts imaginables à sa
stance, mais sans plus d'effet. Enfin,
me les ordres pressoient, il renvoya
uenda chez lui, & le fit suivre par
homme, chargé de l'arrêt & de l'exé-
on.

confesseur se retira quelques mo-
, pour remercier Dieu & se forti-
par la prière; après quoi il passa
l'appartement de sa mère, & dans
de sa femme, pour leur faire part
son bonheur. Ces deux héroïnes,
changer de couleur, sans marquer
nnement, sans rien avoir de cet
d'empressement & d'incertitude qui
nce l'émotion même qu'on veut
iser, se leverent tranquillement, &

ſe mirent à préparer ce qui étoit néceſſaire pour l'exécution. Tout étant prêt, la femme de Taquenda s'approcha reſpectueuſement de ſon mari, qu'elle regardoit déjà comme un ſaint martyr, ſe poſterna religieuſement à ſes pieds, & le pria de lui couper les cheveux; parce qu'elle étoit, lui dit-elle, dans la réſolution de conſacrer au moins ſa vie & ſa perſonne au Seigneur, ſi elle n'avoit pas le bonheur de mourir pour lui. Taquenda fut ému ſans doute, ou du moins ſurpris d'une propoſition ſi imprévue. Comme il faiſoit quelque difficulté, ou délibéroit avec quelque lenteur; ſa courageuſe mère lui fit un ſigne, & ſur le champ il ſatisfit ſon épouſe. Peu après cette ſcène attendriſſante, arriva un gentil-homme, qui avoit eu la foibleſſe de renoncer à Jéſus-Chriſt. Il voit un oratoire orné, des femmes en prières, des domeſtiques éplorés, & Taquenda l'œil ſec, la ſérénité ſur le front, ſe diſpoſer à la mort comme à un triomphe. Il courut embraſſer le confeſſeur, applaudit à ſon courage, ſe reprocha ſa lâcheté, & promit de la réparer ſans délai. Taquenda comblé d'une ſi douce conſolation que Dieu lui donnoit avant la mort, embraſſa pour la dernière fois

sa mère & son épouse, fit retirer ses domestiques, offrit à Dieu son sacrifice, prosterné devant un crucifix, & présenta sa tête à l'exécuteur, qui l'abattit du premier coup. Les deux dames, spectatrices tranquilles de cette catastrophe effrayante, eurent encore la force de relever la tête du martyr, de la baiser respectueusement; & la tenant tournée vers le ciel, ils le conjurerent par le sang pur qui en sortoit, d'y mêler leur sang propre. Elles se retirerent ensuite dans un cabinet écarté, où elles continuerent le reste du jour à demander à Dieu la grace du martyre.

Leur prière n'étoit pas achevée, que l'épouse du premier des deux martyrs, Magdeleine, veuve de Minami, vint avec un neveu de sept à huit ans qu'elle & son mari avoient adopté, leur porter la nouvelle, que les femmes avoient été condamnées, en haine de leurs maris; & qu'elles devoient être crucifiées toutes les trois, cette nuit-là même. C'étoit la première fois qu'on ordonnoit le supplice de la croix, contre des personnes de ce rang. On attendit, pour les y conduire, que le jour fût tombé, & on les mit dans des palanquins: mais ces dignes servantes de Jésus Christ se plai-

gnirent qu'on les ménageoit trop. La mère de Taquenda pria les bourreaux de la clouer à sa croix ; ce qu'elle ne put jamais obtenir, quelque instance qu'elle leur en fît. Ils étoient si touchés, & se prêtoient avec tant de peine à cette exécution, que leur office paroissoit leur être étranger. Le premier coup, porté d'une main tremblante, n'épargna la martyre que pour doubler ses souffrances : il fallut la percer de nouveau, pour lui ôter la vie. La constance de l'enfant, fils adoptif de Monimi, fut mise à la même épreuve. Le fer de la lance ne fit que glisser sur son flanc, en faisant néanmoins un affreux sillon sur cette tendre victime. Il étoit en croix, en face de sa tante, attachée aussi à la sienne. Cette mère adoptive, mais remplie de sentimens supérieurs à ceux même de la nature, frémit à la vue du danger que couroit la foi d'un enfant si foible, & lui cria d'invoquer Jésus & Marie. L'enfant, aussi tranquille que si on ne l'eût pas touché, fit cependant ce que sa mère lui suggéroit ; & aussi-tôt il reçut un second coup, dont il expira sur le champ. Le bourreau n'eut pas plutôt retiré le fer de la plaie du fils, qu'il le replongea tout fumant dans le sein de la mère.

Il ne reſtoit plus que la femme de Ta-
enda. Sa jeuneſſe, ſon air de douceur,
candeur & ſa vertu qui tiroit un éclat
uveau de ſa rare beauté, attendrirent
ment les exécuteurs, que chacun
x refuſa de porter les mains ſur elle.
llut qu'elle s'attachât elle-même à la
x, autant qu'elle le put faire; juſqu'à
que l'appât d'un vil ſalaire pouſſa quel-
s miſérables à lui ſervir de bourreaux.
comme ils n'en avoient pas même l'in-
e talent, ils lui porterent quantité de
ps, avant qu'aucun fût mortel. Elle
ffrit tout avec une tranquillité, qui
ſeule raſſurer l'impéritie de ſon meur-
: elle ne ceſſa de prononcer les noms
Jéſus & de Marie, qu'en ceſſant de
e.

i le Roi s'étoit flatté de ſoumettre
chrétiens à ſes ordres impies par la
ur de ces exécutions, il ne fut pas
temps à ſe détromper. L'exemple
s héroïnes ſur-tout excita une no-
louſie entre les deux ſexes, & juſ-
dans les conditions les moins ſuſ-
ibles de ſentimens relevés. L'exécu-
qui avoit décapité Taquenda, prit
exécration le ſabre dont il lui avoit
ché la tête, vint le jeter aux pieds
l'évêque du Japon, & les larmes aux

yeux, lui demanda le baptême. Ainsi vit-on dans le dernier âge, & dans une nation qui connoissoit à peine Jésus-Christ, ce qui avoit fait le plus grand sujet d'admiration dans les jours les plus brillans de l'Eglise. C'est que le même esprit souffle sur elle, dans tous les temps & dans tous les climats.

Ce qu'on admiroit dans le premier essor de la ferveur Japonoise, se reproduisoit avec quelque proportion, jusque sous l'atmosphère impure que Genève infectoit des vapeurs exhalées sans fin de cette sentine de l'impiété & de la corruption. Un seul homme, & le moins impérieux de tous les hommes, suffit entre les mains de Dieu, pour y faire éclater la force de sa droite. François de Sales, suscité pour convertir le Chablais & le pays de Gex, avoit à la vérité tiré de la nature & de l'éducation tous les avantages qui peuvent disposer aux grandes choses: mais il comprit dès sa tendre jeunesse, que la noblesse du sang, la fortune, la science même & tous les talens naturels ne sont rien, ou ne sont propres à rien d'estimable aux yeux de la foi & de la véritable raison, qu'autant qu'ils servent d'instrument à la vertu pour produire des fruits aussi incorruptibles qu'elle.

l fit dans ces vues ſes premières étu-
en Savoie où il étoit né, apprit en-
e les langues à Paris ſous le célè-
Génébrard, la philoſophie & la théo-
au collège des Jéſuites ſous Maldo-
& enfin le droit à Padoue ſous Pan-
e. Dans cette dernière ville, il eut
oiſſance du Père Poſſevin, Jéſuite
mmandable par ſon ſavoir, par ſon
eté dans le maniement des affaires
es eſprits, par ſon éminente piété;
l lui fit confidence du goût parti-
r qu'il ſe ſentoit pour les études
ſiaſtiques. Poſſevin reconnoiſſant les
s deſſeins du Seigneur ſur ce ſujet
ordinaire, l'engagea fort à cultiver
ciences qui lui étoient ſi néceſſaires
rempli ſa deſtination; ajoutant en
s précis, que Dieu le deſtinoit à
ſa parole à des peuples errans,
ement à devenir dans ſa patrie le
de la foi & de la religion. Peu
t de lui donner des conſeils, il
le directeur de ſes études, auſſi
que de ſa conſcience. Tous les
il lui ſacrifioit deux heures de ſon
, qui tout précieux qu'il étoit à
e, ne lui parut jamais mieux em-
Il le forma particulièrement à la
des controverſes & au grand art

Marſ. Vie de S. Fr. de Sal. l. I.

de l'éloquence, où il excelloit encor
lui même. Mais le plus digne soin de c
maître pieux, fut de développer les ger-
mes de vertu qu'il trouva dans cett
ame pure, & de la porter à une per-
fection aussi élevée que les desseins d
Dieu sur elle. On conserve encore de
règles admirables de conduite, qu'o
présume lui avoir été prescrites par c
habile & vertueux directeur.

L'innocence de François eut cepen
dant de grands dangers à courir. Il avo
la figure & la physionomie du mond
les plus intéressantes, un air de cande
& d'affabilité, une douceur engagean
qui ne permettoit pas de le voir sa
l'aimer, avec cette modestie & cette p
deur ingénue qui inspire le respect a
ames honnêtes, mais qui ne sert q
d'aiguillon aux passions désordonnées.
n'eut pas seulement à combattre d
femmes perdues, dont l'impudence
volte les vertus communes; mais d
prudes qualifiées & artificieuses, qui
vêtoient l'infamie de tous les dehors
l'honneur, & qui ne lui donnerent à ch
sir qu'entre la fortune attachée à la co
plaisance, & la mort qui devoit sui
le refus. Déjà le saint jeune homme av
renoncé pour toujours au mariage par

n de virginité, & il s'étoit mis ſous
rotection particulière de la Reine des
ges, afin d'obtenir les graces, ſans
elles il ſavoit qu'on ne peut être
nent. Et cette ſcience ſalutaire, qui
lui, comme dans le ſage, étoit déjà
race précieuſe; ſi toujours il s'efforça
faire fructifier, jamais il ne fut plus
que depuis ces derniers périls, à
les exercices qui pouvoient attirer
i l'abondance des bénédictions d'en-
Il redoubla ſes prières, ſes pieu-
ctures, & ſes auſtérités. Il re-
avec une aſſiduité, ou une fer-
plus grande, à ce pain des forts
avoit l'habitude de recevoir tous
it jours. Il garda une retraite plus
, il évita juſqu'à l'ombre des oc-
dangereuſes; & l'humble perſua-
ſa foibleſſe lui inſpirant encore
nte frayeur, qu'augmentoit chaque
récit des chûtes honteuſes de ſes
nons, il mit toute ſa confiance
lui qui ſeul pouvoit être ſa force.
encore qu'il compteroit en vain
grandes miſéricordes, s'il ne les
ar une correſpondance généreuſe;
s'attacher ſon Dieu, il lui atta-
n cœur ſans réſerve.
vertu de cet ordre n'étoit pas

faite pour le siècle. Cependant les p
rens du jeune comte de Sales, qui d'a
leurs étoit leur aîné, avoient établi
ses rares dispositions, tout l'espoir de l
famille. Pour débuter dans le mond
ils lui avoient destiné le rang de sé
teur au sénat de Chambéry, & mên
l'alliance du baron de Vegy, conse
d'Etat, dont il devoit épouser la
unique : jeune & très-belle person
de naissance illustre, riche héritière,
encore plus digne d'être recherchée, à
son du crédit qu'avoit son père à la c
de Savoie. Le comte & la comtess
Sales avoient beaucoup de religion,
même une piété peu commune :
fois la comtesse, à l'exemple & ave
succès de la Reine Blanche, avoit r
à son fils durant son enfance, qu'a
toute la tendresse qu'une mère p
avoir pour un fils, elle aimeroit beau
mieux néanmoins le voir expirer
yeux, que d'apprendre qu'il eût c
mis un seul péché mortel. Mais l
solution du jeune comte étoit trop
gnée de la pensée de ces parens ten
pour que la première annonce ne
causât pas au moins une cruelle sur
Ce fut donc une épreuve terrible
la vertu de François, de se voir

rter l'amertume dans le ſein d'un père 'une mère auxquels il n'avoit jamais né le moindre déplaiſir, & qui de leur avoient toujours été au devant de e qui pouvoit contribuer à ſon bon- & à ſon agrément. Il fut fidèle au eur; il fit à la vérité porter ſes pro- ons à ſes parens par Louis de Sa- on couſin, eccléſiaſtique pieux & nt qui s'étoit aſſuré de ſa vocation: il les ſoutint enſuite lui-même, une fermeté qui ſeule fit comprendre père, que telle étoit la volonté ieu, & qu'on ne feroit que des inutiles pour s'y oppoſer.

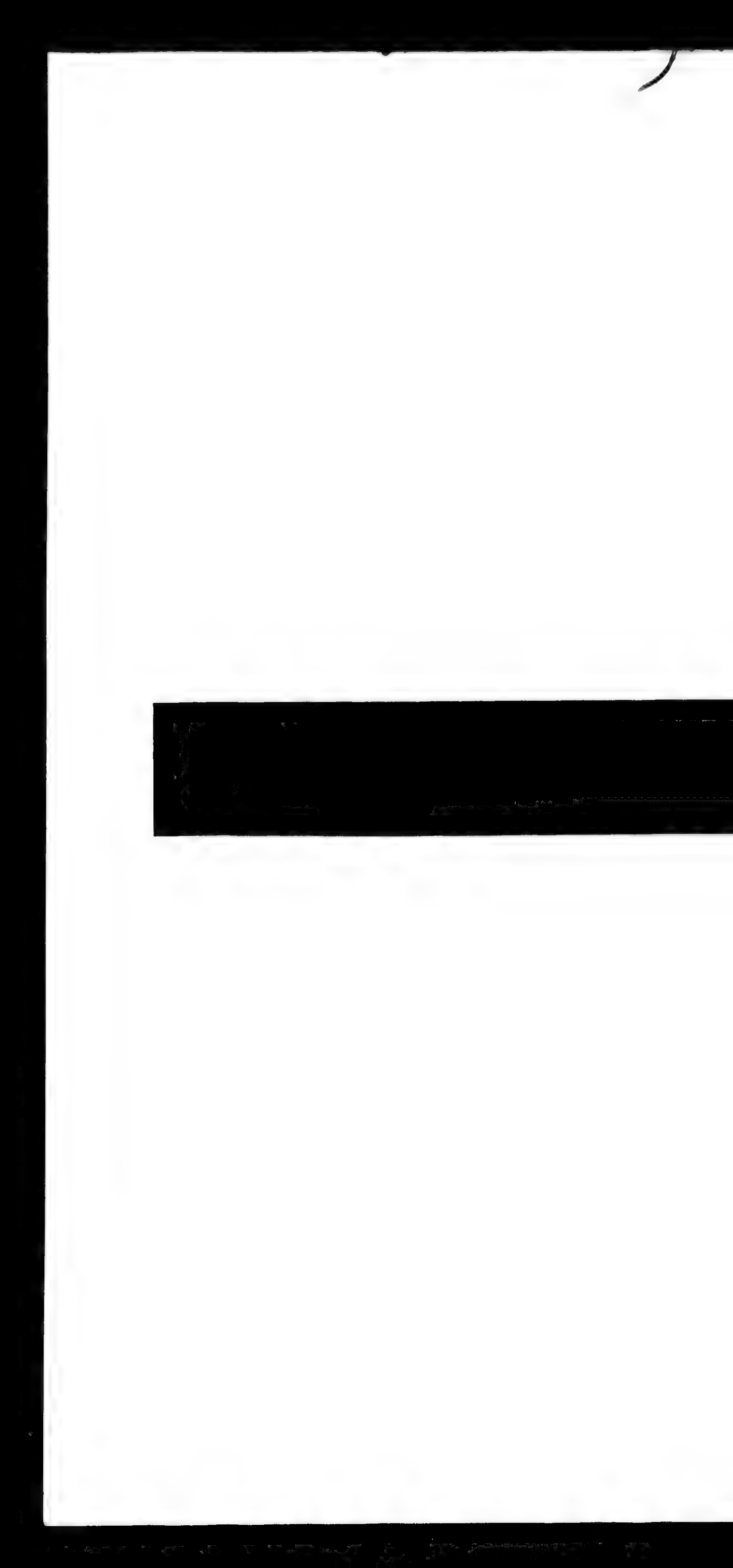
même temps, il refuſa la dignité de eur, que le duc de Savoie, informé mérite, lui donnoit gratuitement. in on lui repréſenta qu'elle n'étoit compatible avec l'état qu'il vou- braſſer, qu'elle venoit même d'être e par un digne eccléſiaſtique: il de nouveau aux pieds de ſon père, urant de ne point mettre de bor- ſa condeſcendance, & de trouver u'il ſe conſacrât tout entier aux fonctions d'un miniſtère auquel les facultés de l'homme ont peine Il prétendit encore renoncer à roit d'aîneſſe: mais le comte & la

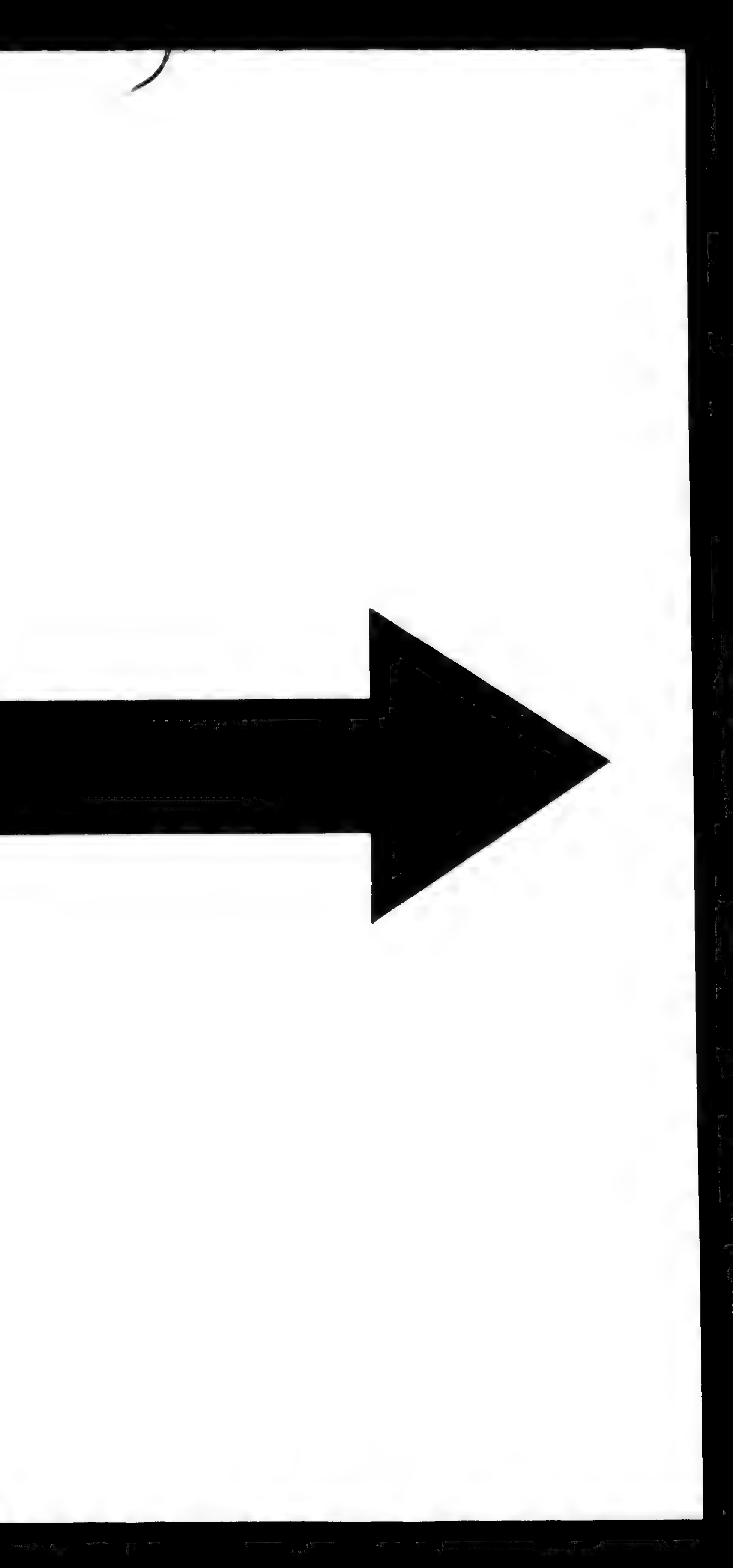
comtesse voulurent absolument qu'il se conservât. On eut mille peines à lui faire seulement accepter la prévôté du chapitre de Genève, que son vertueux parent Louis de Sales, de son propre mouvement, lui avoit obtenue en cour de Rome: il vouloit, sans bénéfice, vivre de son seul patrimoine, & n'occuper que le dernier rang dans la maison du Seigneur. Tout en louant sa ferveur, on l'obligea d'accepter une place qui lui venoit uniquement de la Providence, & qu'il n'avoit pas songé à se procurer.

Quelque temps après, on lui conféra les saints ordres, sans même observer, quoiqu'il le désirât fort, tous les interstices accoutumés: mais le pieux évêque de Genève, Claude Granier, qui connoissoit la vertu & la capacité de l'ordinand, & qui parut dès lors assuré qu'il l'auroit un jour pour successeur, crut ne pouvoir trop tôt appliquer à l'édification publique un ministre dont les fonctions sembloient si utiles à l'Eglise. François revêtu des ordres sacrés, & de cet esprit principal du sacerdoce qui porte le prêtre à répandre la doctrine dont ses lèvres sont dépositaires, parcourut d'abord, au voisinage d'Annecy, les hameaux & les campagnes, afin d'instruire

une infinité de gens grossiers qui professoient la foi catholique, sans presque connoître le christianisme. Tout le pays changea de mœurs en fort peu de temps: on vit refleurir la piété, jusques dans les lieux où le mélange des hérétiques avoit presque entièrement établi l'irréligion. Mais ce n'étoient-là que les préludes, pour ainsi dire, des travaux fructueux où il alloit s'engager.

Pendant la guerre de François I avec le duc de Savoie, les Suisses du canton hérétique de Berne & la république de Genève avoient envahi sur ce prince le duché de Chablais, ainsi que les bailliages de Gex, de Terny & de Gaillard. Ils furent contraints, à la paix, d'en faire la restitution; mais sous la clausse expresse que la religion catholique qu'ils y avoient détruite, n'y seroit pas rétablie. Ces petits Etats néanmoins, qui tenoient comme assiégée la ville de Genève, & qui mettoient continuellement en risque l'indépendance qu'elle s'étoit arrogée, lui causoient de cruelles inquiétudes. A la mort du duc Emmanuel-Philibert, elle engagea les Suisses à rompre le traité qu'ils avoient fait avec ce prince; & de concert avec eux, elle s'empara une seconde fois de ces contrées. Cette nouvelle usurpation





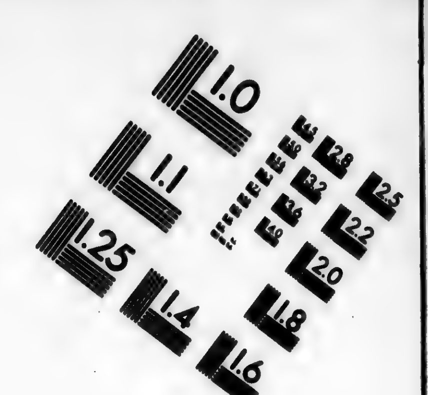
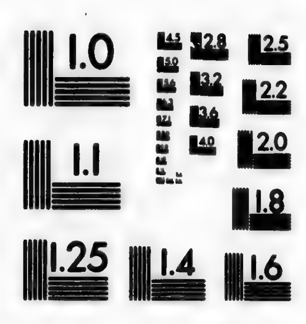


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



ne servit qu'à couvrir d'opprobre les usurpateurs, & à rendre leur sort plus mauvais. Charles-Emmanuel, fils & successeur de Philibert, arma si vite & si puissamment, qu'ils lui céderent sans résistance. Il rentra dans tout ce qu'on lui avoit enlevé, mit par-tout de bonnes garnisons; & affranchi des clauses du premier traité, tant par le parjure des infracteurs, que par son nouveau droit de conquête, il ne pensa plus qu'à rétablir solidement la religion catholique dans les domaines qu'il venoit de recouvrer.

Dans cette vue, il écrivit à l'évêque de Genève de choisir des ecclésiastiques propres à une si bonne œuvre, & promit de les soutenir de toute son autorité. L'évêque assembla aussi tôt le clergé de la ville & de la campagne, leur fit envisager la riche moisson qui s'ouvroit à leur zèle, se montra tout prêt à marcher à leur tête, sans que son âge ni ses infirmités lui fissent obstacle, & les exhorta d'une manière pathétique à le seconder. Ce discours n'excita que l'étonnement & l'effroi. Chacun ne considéroit que les peines & les périls, auxquels il étoit question de se dévouer. Tous, à l'exception du prévôt, gardoient un morne silence, & tenoient les yeux baissés, dans la crainte de ren-

contre ceux du prélat, & d'en venir à l'aveu formel de leur puſillanimité.

Pour François, il ne s'offrit pas ſeulement à le ſuivre, mais à lui épargner des fatigues que ſon âge ne pouvoit plus ſoutenir, & à être le chef de la miſſion, s'il l'en trouvoit capable. Il lui ajouta que le premier paſteur, indépendamment de la force ou de la foibleſſe du corps, ſe devoit à tout le diocèſe, & plus encore à la partie fidèle du troupeau, qu'à la partie rebelle; qu'il convenoit d'ailleurs d'aller d'abord ſonder les diſpoſitions de ces brebis égarées; qu'il ſuffiſoit pour cela du petit nombre d'ouvriers qui voudroient s'aſſocier à lui; & que, ſelon le ſuccès, un plus grand nombre & l'évêque même pourroient y venir par la ſuite. Tout le monde ſe réunit pour retenir l'évêque, à la charité duquel on fit une ſorte de violence: mais perſonne ne s'offrit à ſuivre le généreux prévôt, excepté le ſeul Louis de Sales, ce vertueux parent qui l'avoit déjà ſi bien ſecondé au ſujet de ſa vocation. L'évêque de Genève, tous les amis & les parens de François & de Louis leur témoignerent en vain les plus vives alarmes en les voyant décidés à partir ſeuls; & ſur-tout quand ils les virent marcher en effet, comme deux brebis innocentes,

vers les réduits ſauvages de ces montagnards, non moins redoutés que les loups dévorans. François ſe mit en devoir de modérer au moins la frayeur de ſes proches : mais ſentant bientôt l'impuiſſance abſolue de l'éloquence ſur la ſourde peur, & prenant Louis par la main ; allons, dit-il, où Dieu nous appelle. Il eſt plus d'un combat, où l'on ne vainc que par la fuite. Un retard plus long ne peut que nous amollir, & tranſporter à des miniſtres plus fidèles le prix qui nous attend. Ses parens étonnés n'eurent pas la force de le retenir. Le comte ſon père le ſuivit de loin, & l'ayant bientôt perdu de vue, il revint pour conſoler la comteſſe.

Quand les deux miſſionnaires ſe virent hors d'atteinte aux pourſuites, & près de mettre le pied dans le champ que s'ouvroit leur courage ; François ſe tourna vers ſon couſin, & l'embraſſant avec tendreſſe ; il me vient, lui dit-il, une penſée ; nous allons faire les fonctions des apôtres, nous ne ſaurions les imiter trop ponctuellement. Renvoyons nos chevaux, faiſons nos courſes à pied, & contentons-nous du pur néceſſaire. Louis de Sales y ayant conſenti, ils marcherent accompagnés d'un ſeul domeſtique, au fort des Al-

linges, bâti sur la cime d'une montagne isolée, & muni d'une bonne garnison, afin de tenir le pays en respect. C'étoit-là pour eux le seul lieu de sûreté, où ils furent long-temps obligés de revenir toutes les nuits, tant pour trouver un hospice qu'on leur eût refusé par-tout ailleurs, que pour dire la messe qu'il n'eût pas été prudent de célébrer parmi de farouches sacramentaires. Il y avoit néanmoins deux grandes lieues, des Allinges à Tonon, capitale du Chablais, où les missionnaires exerçoient principalement leur zèle; en sorte qu'ils étoient obligés de faire chaque jour quatre lieues, par un pays affreux, par des froids cruels, à travers les neiges, les glaces, ou les eaux glacées, & mille contre-temps qui les faisoient quelquefois errer bien avant dans la nuit; ce qui toutefois n'ébranla jamais la résolution, au moins de François. Plutôt que de manquer seulement à célébrer les saints mystères, long-temps il passa un torrent profond sur une poutre glacée, où il étoit contraint de ramper des mains & des genoux, avec un danger continuel de se précipiter dans le gouffre.

Quelque obstacle que leur fissent les élémens & la nature du pays, on peut dire encore que c'étoit peu de chose, en

comparaison de la dureté des habitans. Quand François parut à Tonon sous les auspices du souverain, les magistrats reçurent ses lettres d'aveu avec une grande apparence de respect : mais ils firent sous main des défenses rigoureuses de l'aller entendre, & d'avoir le moindre commerce avec lui. Le peuple n'eut aucun ménagement. On disoit hautement dans la ville, & avec plus d'audace encore dans les environs, que c'étoit un envoyé de l'Antechrist des Romains, & qu'il falloit le traiter d'une manière à lui faire perdre l'envie de jamais revenir. A Genève, qui n'est qu'à quatre ou cinq lieues de Tonon, on opinoit à reprendre les armes, à implorer de nouveau le secours des Suisses, & cependant à éloigner sans délai, en quelque manière que ce pût être, ce téméraire papiste. On décida même qu'il étoit permis de le tuer, si l'on ne pouvoit autrement arrêter son entreprise. On réussit au moins à le faire si généralement éviter, qu'il se voyoit aussi solitaire au milieu de Tonon, que s'il eût été au sein du désert le plus inhabité de tout le pays.

Il s'y rendoit néanmoins tous les jours, avec autant d'assiduité que s'il eût été recueillir les fruits les plus abondans;

& souvent par des temps si rudes, que les plus durs paysans n'osoient mettre le pied hors de leurs cabanes. La nuit même n'étoit pas capable de lui faire peur. Un jour qu'il étoit sorti de Tonon plus tard que de coutume, il s'égara dans les ténèbres; & après avoir erré long-temps au hasard, il arriva au milieu de la nuit dans un village dont toutes les maisons étoient fermées. La terre étoit couverte de neige, le vent terrible, & le froid si aigu, que pendant le jour même les paysans étoient contraints de se tenir renfermés avec leurs troupeaux. Il frappa à toutes les portes, en conjurant chacun par tout ce qu'il imagina de plus propre à les toucher, de ne le pas laisser mourir de froid : mais ils étoient tous Calvinistes, & par malheur son domestique le nomma, croyant qu'on auroit au moins quelque considération pour sa naissance. Ils ne pouvoient manquer de périr, si la Providence ne leur eût fait rencontrer le four du village, qui étoit encore chaud. Ils s'y arrangerent comme ils purent, jusqu'à ce que le jour leur permit de rechercher leur route.

Un autre jour qu'il avoit été retardé par un bon paysan, qui édifié de sa patience voulut sur le champ se faire, in-

ſtruire dans la foi catholique, il fut ſurpris dans une forêt par une nuit ſi obſcure, qu'on ne voyoit pas où mettre le pied. Bientôt les loups, les ours & les autres bêtes ſauvages, deſcendues des montagnes, firent entendre de tous côtés leurs hurlemens divers, d'une manière ſi épouvantable, qu'il étoit difficile à l'ame la plus ferme de n'être pas ébranlée. Le domeſtique mouroit de peur; Louis de Sales qui étoit de la partie, & qui avoit conſeillé de remettre l'inſtruction au lendemain, accuſoit d'inconſidération le zèle de ſon parent: le ſeul François, avec ſa douceur & ſa ſérénité ordinaire, les conſoloit, les encourageoit, leur aſſuroit que Dieu ne permettroit pas qu'ils périſſent, pour n'avoir point haſardé le ſalut d'une ame, en le différant à un avenir qu'on ne peut jamais ſe promettre. La lune enfin ſe leva, & leur fit appercevoir un bâtiment ruiné, où ils allerent paſſer le reſte de la nuit, ſous quelque partie de voute qui les mit à couvert des plus groſſes injures du temps. Louis de Sales & le domeſtique ne laiſſerent pas de dormir, dans l'accablement où les avoit mis la fatigue. Pour François, qui reconnut dans ces ruines les reſtes d'une égliſe

détruite par les hérétiques, il lui fut impossible de fermer l'œil. Il ne put s'occuper que des pieux solitaires, qui autrefois faisoient retentir ce désert des louanges du Seigneur; des vierges sacrées, qui suivoient courageusement l'agneau sans tache jusques dans ces forêts effrayantes; des pasteurs vertueux, qui, avec la vraie foi, faisoient regner la piété & l'innocence des mœurs; en un mot d'une longue suite de comparaisons également affligeantes, entre le lustre ancien de la religion dans ces vallées, & l'état déplorable où elle s'y trouvoit réduite.

Le Ciel enfin ne put tenir contre tant de foi & de persévérance, & le jour marqué pour la conversion du Chablais arriva si pleinement, qu'il en dédommagea l'apôtre de toutes les épreuves où sa longanimité avoit été mise. Les conversions commencerent par les domestiques de la foi, dont les exemples, bons ou mauvais, font toujours l'impression principale sur ses ennemis. La garnison des Allinges, chargée de protéger la religion dans son voisinage, ne s'abstenoit pas à beaucoup près de tous les vices qui la déshonorent. François entreprit de leur persuader, que plus la

profession des armes dont ils autorisoient leur licence les obligeoit à exposer leur vie, plus ils se devoient mettre en état de ne pas craindre les suites de la mort. Le succès fut grand, puisqu'il passa ses espérances. Bientôt les soldats & les officiers parurent plutôt des religieux, que des gens de guerre; & le saint directeur, qui savoit mieux que personne régler chacun selon sa condition, ne fut plus occupé qu'à leur prescrire en détail ce qui convenoit à la leur. Quand ils reparurent à Tonon, où ils alloient souvent; au lieu de l'intempérance & du libertinage dont ils faisoient gloire, peu auparavant, au lieu de ces emportemens & de ces blasphêmes qui faisoient horreur, on les voyoit doux, équitables, modestes, si réglés dans leurs discours, qu'on avoit peine à croire que ce fussent les mêmes hommes.

L'admiration qu'excita cette métamorphose, ne manqua point de rejaillir sur l'instrument dont le Ciel s'étoit servi pour la produire. Les calomnies dont les ministres le chargeoient, ne tinrent pas contre une réfutation aussi persuasive que celle des œuvres. On se souvint des bons exemples qu'il donnoit en toute rencontre depuis si long-temps, de sa

charité, de sa patience, de sa douceur angélique, des peines incroyables qu'il se donnoit pour le salut d'un peuple qui ne les payoit que par des mépris & des outrages. On compara sa modestie & sa modération à l'aigreur impérieuse, à la dureté grossière des ministres, qui ne lui répondoient que par des injures; & l'on pensa que l'emportement étant le recours ordinaire de la partie qui n'a pas pour soi la raison, la vérité devoit être du côté de la douceur & de la modestie. Il n'étoit plus question que de mettre bas quelques restes de préjugés, & pour cela d'entendre le missionnaire, sans trop choquer d'abord les ministres, dont la domination tyrannique avoit encore pour appui la crainte & le respect humain : un incident ménagé par la Providence, donna l'ouverture à ces instructions.

On vint dire à François, que deux gentils-hommes étoient sortis de la ville pour se battre en duel. Il courut au champ de bataille ; & comme déjà ils se portoient des coups terribles, il se jeta au milieu d'eux, au risque de se faire percer le premier, & leur peignit si vivement l'abîme éternel où ils ne tendoient qu'à se précipiter, qu'il leur fit tomber

les armes des mains, les obligea de s'embrasser, & les réconcilia parfaitement. Ils lui firent ensuite une confession générale de toute leur vie, & devinrent des hommes tout nouveaux. L'un des deux surtout fut si touché de la grace, qu'il rompit avec le monde pour ne plus s'occuper que des choses éternelles, & se retira dans une maison de campagne qu'il avoit près de Tonon. Comme il avoit servi long-temps dans les armées avec beaucoup d'honneur, la noblesse du voisinage & les notables de la ville lui rendoient des visites fréquentes ; & François le visitant souvent lui-même afin de soutenir sa vertu naissante ; cette maison devint d'abord le rendez-vous de tous ceux qui vouloient s'instruire, puis un lieu de conférences réglées.

Les ministres ne fomentoient l'hérésie & l'aversion des peuples pour l'Eglise Romaine, qu'en défigurant sa doctrine, en l'accusant d'idolâtrer, de faire une divinité de Marie, d'adorer de même les saints, avec leurs reliques & leurs images, de leur faire partager avec J. C. l'office de médiateur entre Dieu & les hommes, de blasphémer la rédemption, & d'anéantir la satisfaction du rédempteur, par ce qui nous est enseigné tou-

chant la néceffité des bonnes œuvres. François montra fi clairement la fauffeté de ces imputations, qu'on répandit dans le Chablais, & jufqu'à Genève, que la vanité de faire des converfions l'avoit induit à fe rapprocher de la doctrine calvinifte; qu'il avoit déguifé les vrais fentimens de fon Eglife, & qu'il en feroit défavoué, fi ce qu'il avoit avancé devenoit public. C'eft à ce nouveau trait d'impofture, pauvreté méprifable en foi, mais capable dans les circonftances de faire impreffion fur l'efprit des foibles, que nous devons l'écrit qu'il publia fur ce qui s'étoit paffé dans ces premières affemblées du Chablais. C'eft une explication nette & très-bien raifonnée de la doctrine catholique, concernant les articles qui faifoient le plus de peine aux peuples abufés par les prédicans. L'auteur y offroit de juftifier l'Eglife Romaine avec la même évidence fur tous les points conteftés, ou par écrit, ou en conférence, au choix des miniftres. Ils ne jugerent à propos, ni de répondre à l'écrit, ni d'accepter les conférences. Cet aveu tacite de leur infuffifance porta dans tout le canton une atteinte mortelle à l'autorité de ces faux docteurs.

On ne fe cacha prefque plus, pour

venir entendre François: les amis y amènoient leurs amis, les pères ou les mères leurs enfans, les maîtres leurs domestiques; & les gens de la campagne accouroient par troupes à la ville, pour assister à ses instructions devenues enfin publiques. Il se faisoit tous les jours des conversions nouvelles, & les nouveaux convertis prenoient pour leur père dans la foi, une affection qu'ils communiquoient à ceux qui tenoient encore à l'erreur. Ce fut par ce moyen qu'il découvrit bien des conspirations formées par de sanguinaires zélateurs, qui entreprirent de l'immoler à la sûreté de leur secte. Leur trame fut quelque-fois si bien conduite, & il leur échappa d'une manière si peu attendue, qu'ils le firent passer pour un magicien parmi leurs grossiers adhérens. Cependant le bruit de ces scélératesses ne servit qu'à décrier la religion qui les inspiroit. On disoit hautement, que les ministres n'employoient les violences qu'au défaut des raisons; que leurs procédés prouvoient évidemment la foiblesse de leur cause; que si François enseignoit l'erreur, il falloit le confondre, & non pas l'assassiner; qu'il étoit étrange qu'aux portes de Genève, boulevart du Calvinisme, il en bravât tous les défenseurs,

sans qu'un seul osât paroître devant lui; mais qu'ils s'abusoient étrangement, s'ils imaginoient qu'on les crût sur leur parole, tandis que toutes leurs œuvres les démentoient.

Un ministre qui avoit plus de probité que les autres, vint conférer avec le missionnaire. Il cherchoit la vérité, il la reconnut, & la confessa généreusement. Ses collègues mirent tout en œuvre pour le faire rentrer dans la communion, à laquelle son changement portoit un coup terrible. Sa constance demeurant inébranlable, on le mit en prison, on lui imputa des crimes, on lui suscita des faux témoins, & l'on poussa l'iniquité jusqu'à le faire mourir; ce qui ne fit guère moins d'horreur aux Calvinistes qu'aux Catholiques. Un avocat célèbre dans tout le canton, nommé Poncet, crut que ce qu'on s'efforçoit de maintenir par des voies si indignes, pourroit bien avoir été établi de la même manière. Il vint trouver François, dont la charité, la patience, la piété sincère & toute la vie, si différente de celle des ministres, le frappoit depuis long-temps. Il eut néanmoins de longues disputes avec lui, & ne se rendit enfin, qu'après avoir senti la foiblesse de tous ses argumens.

Il fut imité par le baron d'Awlly, homme d'un esprit peu commun, très-instruit de sa religion qu'il professoit de bonne foi, & dont il étoit comme le patron dans toute la province. Il se défendit long-temps, & cette conversion coûta peut-être au saint missionnaire plus que toutes les autres ensemble. Après qu'on eut discuté au long & par écrit chaque point de controverse, il voulut encore qu'ils fussent portés à Genève & à Berne, pour voir si les solutions des plus fameux docteurs de sa communion, qui résidoient dans ces deux villes, ne le satisferoient pas mieux que les siennes. Mais aussi dédommagea-t il avantageusement François, des peines qu'il lui avoit données. Il annonça de toute part, & à Genève même, le jour de son abjuration. Il s'efforça de rendre l'assemblée aussi nombreuse qu'il étoit possible. On y vit en effet, avec tout le peuple de Tonon & du voisinage, quantité de Calvinistes accourus de Genève, pour être les témoins d'une chose qu'ils n'auroient pu croire sans cela. D'Awlly abjura d'un ton ferme les erreurs de Calvin, confessa de même la foi catholique, puis exhorta tout le monde en termes fort touchans à suivre son exemple.

Avant cette célèbre converſion, la douce éloquence de François n'avoit pas laiſſé de gagner à l'Egliſe un grand nombre de ſectaires : un jour, entre autres, ſelon différens hiſtoriens de ſa vie, il convertit ſix cens perſonnes. Ils ajoutent qu'il y parla de la préſence réelle, avec tant d'énergie, tant de dignité & tant d'onction, qu'il s'éleva tout-à-coup parmi les auditeurs mille cris d'étonnement, de ſe ſentir comme arrachés à eux-mêmes, & entraînés irréſiſtiblement par la force de la vérité. Depuis l'abjuration du baron d'Awlly, les fruits de ſalut devinrent ſi abondans, que François, tout infatigable qu'il étoit, ne ſuffit plus à les recueillir. Il fallut néceſſairement lui envoyer du ſecours. Nous ne finirions pas, ſi nous entreprenions ici d'entrer dans le détail; puiſque la plûpart de ſes hiſtoriens aſſurent, qu'il retira de l'erreur ſoixante-douze mille perſonnes. Depuis quelque temps, il réſidoit nuit & jour à Tonon, peu touché du danger réel qu'y couroient continuellement ſes jours, & des alarmes beaucoup plus importunes de ſes proches, à qui cette réſolution le faiſoit déjà regarder comme un homme mort. Mais à l'arrivée de ſes coopérateurs, la ſcène étoit bien changée : il y

Anon. Vie de S. Fr. de Sal. liv. I.

avoit alors une Eglise catholique à Tonon, & une Eglise comparable à celles des temps primitifs: c'étoit le même attachement à la foi, la même pureté dans les mœurs, sans quoi François de Sales compta toujours la profession extérieure pour peu de chose, le même esprit de concorde, une charité si tendre pour les pauvres & les malades, qu'elle faisoit l'admiration des hérétiques les plus obstinés. Tous les missionnaires s'établirent, avec leur chef à Tonon, où, malgré les cabales des ministres & quelques mouvemens séditieux de la populace, on vit bientôt refleurir le culte catholique, aussi bien que dans tout le Chablais.

A la nouvelle de tant de succès inattendus, le Pape ne croyant rien au dessus des forces de François, lui donna commission d'aller conférer à Genève avec Théodore de Bèze, presque aussi renommé que Calvin, & de ne rien épargner pour l'engager à rentrer dans le sein de l'Eglise où il étoit né. L'exécution n'étoit, ni sûre, ni facile: mais ces considérations ne furent jamais rien pour François de Sales, quand il s'agissoit de la gloire de Dieu. Plein de foi & de courage, il partit pour Genève, le plus tôt qu'il lui fut possible. Il arriva heureu-

heureusement chez Bèze, comme ce ministre étoit seul. L'heureuse physionomie du saint, son air de candeur & de droiture, & ses premières paroles qui annoncerent de même la franchise & l'ouverture de cœur, firent une impression extraordinaire sur Bèze, qui le voyoit pour la première fois. Ce ministre, qui, l'esprit de secte à part, ne manquoit pas lui-même de franchise, sentit pour François ce penchant de sympathie qu'on a naturellement pour ses semblables, & ne put se défendre d'une certaine confiance. On conféra long-temps, & toujours avec beaucoup d'honnêteté. Bèze, malgré tous les reproches de corruption & d'idolâtrie dont il chargea l'Eglise Romaine, alla néanmoins jusqu'à reconnoître qu'on s'y pouvoit sauver. Il donna lieu de penser, par bien d'autres endroits, qu'il étoit peu éloigné des sentimens catholiques : mais sur-tout il ne put cacher les agitations de son cœur, & les combats que lui livroit sa conscience. Après cette première entrevue, dont François espéra bien, Bèze le pria instamment de revenir. Il revint en effet, & jusqu'à trois fois; mais sans avancer beaucoup plus que la première, au moins pour le salut de ce malheureux apostat. Pour ce qui

est de la vraie foi, son triomphe ne fut jamais plus sensible qu'à la quatrième de ses visites, où Bèze, les yeux tristement baissés, le cœur bourrelé de remords, & gardant un morne silence sur tout ce qu'on lui disoit de plus pressant, marqua tout à la fois, & qu'il reconnoissoit la vérité, & qu'il tenoit à l'erreur par des liens dont on n'eût jamais soupçonné ce vieillard presque octogénaire.

Anonym. v. 1.

On rapporte que Des-Hales, Gouverneur de Montargis, se trouvant à Genèv pour les affaires du Roi, contracta un étroite familiarité avec ce ministre, a moyen de la belle humeur dont ils étoien l'un & l'autre. Dans l'une de ces conversations badines où l'on peut tout ha sarder, Des-Hales lui demanda ce q pouvoit attacher un homme tel que l à la triste réforme de Calvin. Bèze n répondit rien : il se leva, & faisant e trer d'un appartement voisin une jeu fille fort belle ; voilà, dit-il, ce qui convainc de la bonté de ma religi Quelque temps après, ce malheure fut attaqué de la maladie qui mit fin ses jours. Se sentant proche de la mor il voulut encore parler à S. François Sales ; mais la mesure des divines mi ricordes parut comblée pour lui.

Genevois à qui toutes ces visites avoient donné de terribles ombrages, observerent de si près Bèze & François, qu'il ne leur fut plus possible de se joindre. On assure néanmoins que Bèze, avant d'expirer, se repentit de son apostasie, & rétracta ses erreurs : mais étant mort au pouvoir des Calvinistes, on ne voit pas comment il a été possible d'acquérir des connoissances capables de persuader ce qui demanderoit les plus fortes preuves.

Le nombre des catholiques étant enfin devenu à Tonon plus grand que celui des Calvinistes, le premier syndic, converti lui même, écrivit de la part du corps de ville au père commun des fidèles, pour lui rendre hommage en cette qualité, & le prier de regarder ses concitoyens comme les enfans les plus respectueux de l'Eglise. L'Evêque de Genève se rendit à la mission, accompagné d'un bon nombre de Jésuites, de Capucins, & d'ecclésiastiques destinés au gouvernement des paroisses, qu'il étoit temps de rétablir. Ce n'étoient plus quelques particuliers qui rentroient les uns après les autres dans le sein de l'unité : les villages & les bourgs venoient abjurer en corps, de tous les cantons du Chablais, & des trois bailliages. Le duc de Savoie qui

voulut assister en personne à une céré-
monie si touchante, eut la consolation
de voir le concours des paroisses de
Bellevaux & de S. Sergue, chacune au
nombre de trois cens personnes, & d'un
nombre beaucoup plus considérable d'ha-
bitans de plusieurs bourgs du Focigny.
Le pieux évêque qui vouloit faire tou-
tes les réconciliations, se vit bientôt dans
l'impossibilité d'y suffire. Il fut obligé de
nommer pour cette fonction un grand
nombre d'ecclésiastiques & de religieux.
Pour qu'il ne manquât rien à la pomp
d'un spectacle si saint, la Providence
conduisit encore un légat du siège apo-
stolique; ce qui contribua beaucoup,
non seulement à la célébrité, mais à la
solidité de la conversion de ces contrées.
Le cardinal de Médicis, en revenant de
sa légation de France, prit sa route p
Tonon, où il trouva le duc de Savoie,
& il le prémunit si bien contre les d
mandes que Genève & les Suisses pr
testans étoient sur le point de lui faire
au sujet de ces affaires de religion, q
ce prince n'eut égard à aucune des co
sidérations politiques qui ne s'accordoie
point avec les intérêts de la foi.

Il porta un édit par lequel il ét
ordonné, qu'aussitôt après sa publicati

on ne ſouffriroit point d'autre exercice public de religion dans le Chablais & les bailliages, que celui de la religion Catholique & Romaine; que tous les miniſtres en ſeroient chaſſés ſans retour; que les habitans qui perſiſteroient dans le calviniſme, ſeroient exclus des charges publiques; qu'on feroit une exacte recherche des revenus de tous les bénéfices uſurpés, afin d'être employés, tant à la réparation ou à la reconſtruction des égliſes, qu'à la ſubſiſtance des curés & des miſſionnaires; & qu'inceſſamment on fonderoit à Tonon un collège de Jéſuites.

Avant l'exécution de cet édit, le prince voulut encore tenter un moyen puiſſant, pour en reſtreindre la ſévérité au plus petit nombre de ſes ſujets qu'il ſeroit poſſible. Il donna ordre à tous les Proteſtans de ſe rendre à l'hôtel de ville, où il ſe tranſporta lui-même, au milieu d'une double haie de ſes troupes, qui ſaiſirent en même temps des portes & des places de la ville. Après avoir repréſenté à ces endurcis tout ce qu'on avoit fait pour leur ſalut, il leur dit qu'ils avoient eu tout le loiſir de prendre une réſolution ſage; qu'il s'agiſſoit enfin de ſe déclarer; que ceux donc qui vouloient

embrasser la religion de leur prince, se rangeassent à sa droite, & que les autres se missent à sa gauche. La droite eut encore le plus grand nombre; quoiqu'il en restât d'assez considérables à la gauche. Le duc se tournant vers les premiers, leur dit qu'il les regarderoit à l'avenir comme ses dignes sujets, & qu'il n'y avoit point de faveurs qu'ils ne dussent attendre de sa bienveillance. Puis jetant à gauche un regard d'indignation; c'est donc vous, malheureux, leur dit-il, qui osez à ma face vous déclarer les ennemis de votre Dieu & de votre prince! Allez, fuyez d'ici: je vous dépouille de tous vos offices, & vous bannis à perpétuité de mes Etats. J'aime mieux n'avoir point de sujets, que d'en avoir qui vous ressemblent. François qui étoit présent, les suivit, & fit un dernier effort pour vaincre une obstination qui alloit faire leur malheur dans ce monde & dans l'autre. Il leur parla d'une manière si engageante, leur marqua tant d'intérêt, usa si bien des charmes de son éloquence, de sa douceur, de sa sensibilité compatissante, qu'avant la fin du jour il eut persuadé à la plupart de se conformer aux intentions du Duc. Un fort petit nombre, moins capable de constance que d'u

entêtement de boutade, chercherent un asyle au delà du lac, où on ne leur dissimula pas long-temps qu'ils étoient à charge. L'épreuve étoit trop forte pour une vertu, qui ne portoit point sur la vraie base de la foi. Avant que le Duc de Savoie eût quitté le Chablais, ils firent prier François de ménager leur rétablissement, aux conditions qu'on leur avoit imposées d'abord; ce que le prince, qui n'usoit de sévérité qu'à regret, accorda volontiers. Ainsi furent converties ces provinces, depuis l'an 1594 que le Duc de Savoie en écrivit pour la première fois à l'évêque de Genève, jusqu'à l'an 1598 qu'elles furent entièrement réunies à l'Eglise; c'est-à-dire en moins de quatre années, dont la première encore, bien ingrate en apparence, ne fut pour François qu'un exercice d'humilité & de patience, qui enfin attira sur les autres la plus brillante fécondité; en sorte qu'à l'âge de trente ans, il avoit recueilli les fruits de salut, que fournit bien rarement la carrière la plus avancée.

Clément VIII, d'un autre côté, réunit au patrimoine de S. Pierre le duché de Ferrare, que le dernier duc Alfonse II, avoit néanmoins légué, avec le reste de son héritage, à César d'Est son cousin-

germain. Mais, outre que César n'étoit pas héritier en ligne directe, il avoit pour aïeule une personne de basse naissance, dont le mariage avec le duc Alfonse étoit fort suspect, pour ne rien dire de plus. Alfonse lui même, qui avoit contracté ces nœuds sur la fin de ses jours, les regardoit comme si peu valides, au moins quant aux effets civils, qu'il avoit fait légitimer par l'Empereur les enfans qui en étoient provenus. Le Pape, en qualité de suzerain, ne crut pas devoir s'en tenir à des arrangemens auxquels il n'avoit pas consenti; & César s'étant mis en possession de Ferrare, le Pontife employa aussi-tôt contre lui les armes tant spirituelles que temporelles de l'Eglise. C'étoit trop de moitié, à tous les égards. Outre que l'anathême dans un différend politique, avoit l'air défavorable de l'abus & de la profanation, il étoit insuffisant contre les amorces d'une belle souveraineté dont le possesseur n'eût rien risqué autre chose; & parfaitement inutile, dès-là que le suzerain étoit en état de se faire justice par le genre de force qui est la raison dernière des princes. César en effet fit peu de cas des censures, jusqu'à ce que le Pape eût fait marcher à Ferrare une armée nombreuse. Il avoit

Offat. Epist. 14.

compté sur les secours des princes Italiens, & des étrangers qui avoient des Etats en Italie, la plûpart très-opposés à l'agrandissement de l'Etat Ecclésiastique: mais le seul nom de Henri IV les tint tous en respect. Ce prince ardent à saisir les occasions de signaler son attachement à l'Eglise Romaine, ainsi qu'à se montrer le digne successeur de Pepin & de Charlemagne, qui avoient donné au S. Siège l'exarchat de Ravenne dont le Ferrarois fait partie, avoit assuré le Pape par une ambassade solemnelle, qu'il le soutiendroit de tout son pouvoir dans le recouvrement de ce bel appanage. César d'Est fut donc réduit à ses propres forces, & par conséquent à recourir bientôt à la négociation. On lui laissa les duchés de Modène & de Régio: mais on se rendit inexorable au sujet de Ferrare, dont Clément en personne prit possession en 1598. Il y fit ériger sa statue, & construire une excellente citadelle, où l'on prétend qu'il dépensa deux millions d'or.

Le fils ainé de l'Eglise en donnant à son chef ce témoignage fructueux de son affection, n'obligea point un ingrat. Ce fut principalement par la médiation de ce pontife, & par le choix qu'il sut faire de son re-

Vie de Thou, t. XI p. 489.

présentant, que se conclut la paix de Vervins, où Henri, décidé, il est vrai, à soutenir une guerre éternelle plutôt que de rien laisser démembrer de ses Etats, recouvra sur les Espagnols tout ce qu'ils lui avoient enlevé. Il avoit déclaré la guerre à Philippe, aimant mieux avoir affaire à un ennemi démasqué, & dès-lors en butte à tout les François, qu'à un perturbateur ténébreux qui tournoit sans cesse une partie de la France contre l'autre. Il réussit à réunir ses sujets, catholiques & religionnaires, sous les mêmes étendards : mais dans l'état déplorable où se trouvoient les affaires du royaume, & sur-tout les finances, il lui fut impossible de mettre sur pied des armées assez nombreuses, ou du moins de les payer, de les nourrir & de les arrêter au service. Il avoit compté sur les Anglois & les Hollandois : ils mirent en mer une flotte, qui inquiéta les Espagnols, & qui ne fit rien de plus. Ainsi tout le faix de la guerre retomboit sur Henri, qui ne la soutint que par sa valeur, & qui ne put empêcher l'ennemi de prendre Calais, de faire des progrès alarmans dans la Picardie, & d'en soumettre la capitale même. Amiens fut repris cependant; mais les religionnaires,

qui n'obtenoient pas à beaucoup près tout ce qu'ils prétendoient d'un Roi élevé dans leur communion, & qui commençoient à se mutiner, firent diversion à ses poursuites contre les ennemis du dehors, & le mirent dans la nécessité de faire la paix. Tandis qu'il étoit dans la plus cruelle détresse, & sous l'épée des Espagnols, pour ainsi dire; ces inquiets sectaires demanderent la confirmation & l'augmentation de leurs privilèges, avec tant de chaleur, que le Roi ne crut pouvoir mieux faire que de nommer sans délai des commissaires pour en traiter.

Le légat que le Pape avoit envoyé en France, pour faire ratifier au Roi les clauses de son absolution, voyoit de ses propres yeux le besoin pressant que ce royaume avoit de la paix. Ce digne représentant du chef de l'Eglise étoit le cardinal Alexandre de Médicis, archevêque de Florence, capable d'effacer lui seul toutes les impressions fâcheuses que les ministres du S. Siège, durant les troubles de la ligue, avoient laissées en France : prélat plein de sagesse & de modération, d'une douceur & d'une affabilité qui lui gagnoit tous les cœurs, conciliateur habile, & toujours renfermé dans les bornes du vrai zèle. Un négo-

ciateur de ce caractère gagna sans peine la confiance de Henri, & n'en usa que pour le bien de la France. C'est à sa prudence & à sa dextérité qu'on attribue principalement la solution des difficultés sans nombre, qui se rencontroient dans les prétentions si prodigieusement opposées des parties qu'il s'agissoit de concilier. Après que les Espagnols eurent longtemps contesté, pour retenir quelque chose de leurs conquêtes sur les François; il fut enfin conclu qu'on se rendroit mutuellement tout ce qu'on s'étoit pris, & qu'on se remettroit absolument dans l'état où l'on étoit avant la rupture. Henri fut même le maître de dicter ses conditions au duc de Savoie, qui avoit voulu profiter de cette guerre pour s'agrandir aux dépens de la France; & par reconnoissance pour le Pape, il lui en laissa l'arbitrage. Par égard encore pour Rome & personnellement pour le légat, dont les bons offices méritoient ce ménagement, Henri fit différer jusqu'après son départ la publication de l'édit, qu'on avoit déjà dressé en faveur des Religionnaires. C'est le fameux édit de Nantes, ainsi appelé de la ville de ce nom, où le Roi s'étoit rendu pour pacifier la Bretagne en 1598. Il accorde aux hérétiques presque tous les privilèges qu'ils avoient extorqués des Rois

De Thou, Liv. CXXII. Davil. l. XV.

précédens, & même quelques nouveaux articles relatifs aux circonſtances où l'on ſe trouvoit. Mais il faut ſe rappeler la détreſſe du Monarque, à qui les ſectaires tenoient, pour ainſi dire, le poignard ſur la gorge, & le danger prochain de replonger le royaume, par plus de fermeté, dans les troubles & les calamités dont il gémiſſoit encore. Déjà les chefs du parti, Rohan, Bouillon, la Trémouille, par un défection qu'on pouvoit regarder comme une ſourde révolte, avoient abandonné l'armée royale; & retirés dans leurs gouvernemens, ils reſſuſcitoient les préventions des Huguenots & les fougues des miniſtres. L'édit de Nantes, à l'examiner ſur les premiers principes du droit de majeſté & de légiſlation, étoit donc radicalement nul, comme arraché de force au Prince, qui faiſoit moins la loi à des ſujets qu'il ne la recevoit d'eux. Dès-là même, il n'a pu lier les ſucceſſeurs de Henri IV, que pour le temps où ils ont jugé que ſon obſervation importoit à la tranquillité publique & au bien général du royaume.

Il contient quatre-vingt-onze articles publics, & cinquante-ſix ſecrets, leſquels n'ont jamais été enregiſtrés. Toute la préférence qu'il accorde aux catholiques,

c'eſt qu'ils pourront exercer leur religion dans tous les lieux où l'on permet l'exercice du Calviniſme, & que cet avantage n'eſt pas réciproque pour les Calviniſtes qu'on borne à certains lieux. Ceux-ci ſont encore obligés de ſe conformer à la police extérieure de l'Egliſe Romaine, comme de ne point travailler les jours de fêtes, de payer les dîmes, de porter les autres charges de paroiſſiens, & de s'abſtenir de toute irrévérence de fait ou de parole contre les cérémonies eccléſiaſtiques. Du reſte, il eſt ordonné qu'ils jouiront de tous les droits civils des catholiques; qu'ils ſeront admis à toutes les charges & à tous les emplois; que pour leur rendre juſtice, il y aura dans chaque parlement une chambre compoſée par moitié de juges Catholiques & de juges Calviniſtes. On accorde encore à leurs miniſtres des privilèges d'état, & on leur fixe des appointemens; on laiſſe au parti la liberté de tenir des aſſemblées générales, toutefois en temps & lieux marqués par le prince, & ſous les yeux de ſes commiſſaires; ainſi que de lever tous les ans une ſomme ſur eux-mêmes, pour leurs beſoins communs. Ce qu'il y a de plus fort, & qui ne fut relaté, ni dans les articles généraux, ni dans les articles

articuliers, c'est qu'on leur donne ou
u'on leur laisse pour huit ans des places
e sureté, avec pouvoir d'en nommer
ux-mêmes les gouverneurs, & engage-
nent de la part du Roi à leur compter
nnuellement quatre vingt mille écus,
our l'entretien des garnisons. Le clergé
rma opposition à l'enregistrement de
t édit; & le parlement l'improuva si
rt, qu'après bien des jussions inutiles,
ne pût être vérifié que l'année suivante,
r le commandement le plus absolu du
onarque.

Le clergé à son tour, demanda la
blication du concile de Trente, le
tablissement des élections ecclésiastiques,
suppression des pensions laïcques sur les
néfices, & de plusieurs autres emplois
ofanes des biens d'église, particulière-
ent de ceux des monastères. La de-
nde faite au sujet du concile servit du
ins à montrer, qu'on ne regardoit point
mme légitime la publication qui en
oit été faite à Paris sous la puissance
s ligueurs. Sur cet article, & sur tous
autres, Henri qui savoit se débarrasser
ns les circonstances où il ne pouvoit
mieux faire, donna une réponse qui
ma la bouche à tous les orateurs, &
laissa au moins le temps de respirer.

Mes prédéceſſeurs, leur dit-il, vous ont donné des paroles ; pour moi, avec ma caſaque poudreuſe, je vous donnerai des effets : je ſuis tout gris au dehors ; mais comptez que je ſuis tout d'or au dedans. On ne le pouſſa pas plus loin, & il fut tranquille pour quelque temps.

Environ quatre mois après le traité de Vervins, qui fut conclu le deuxième de mai 1598, le Roi d'Eſpagne Philippe II mourut le treize de ſeptembre de la même année, qui étoit la quarante-troiſième de ſon regne de fer, & de ſon âge la ſoixante-douzième. Prince odieux à la France, à l'Angleterre, au Portugal, & juſqu'à l'autre hémiſphère, où, du fond de ſon cabinet, il ſouffloit ſans ceſſe la diſcorde & la rébellion. Peu guerrier, cabaleur plutôt que politique, ſuborneur dont les tréſors étoient toujours ouverts au fanatiſme & à la perfidie, prodigue du ſang même de ſes ſujets qu'il n'accompagna jamais dans les haſards ; il ſembloit ne compter pour rien la ruine de l'univers, pourvu qu'il en pût aſſervir les débris. Sa fermeté dans les revers, ou plutôt ſa morgue & ſon apathie barbare étoient ſi étonnantes, que la nouvelle de ſes armées, ou victorieuſes, ou taillées en pièces, ſembloit ne

pas le regarder. Il a néanmoins le mérite d'avoir préservé presque tous ses Etats, sans trop les ensanglanter, de l'affreux débordement des héréfies qui ravageoient toute l'Europe. Ce qu'il eut à souffrir avant d'expirer, fait encore frémir. La goutte aux pieds & aux mains, la dyssenterie & des coliques dévorantes, l'hydropisie, une horrible maladie pédiculaire, qui de sa poitrine entr'ouverte faisoit une espèce de fourmillière si abondante, que deux hommes, en se succédant jour & nuit, ne pouvoient réussir à l'épuiser; tant de douleurs & d'humiliations accumulées sur un homme qui regardoit tous les autres comme trop heureux d'être ses esclaves, purent lui faire sentir qu'il n'étoit pas pétri d'une autre fange que le dernier d'entre eux. Il s'humilia en effet sous la main du Tout-puissant, souffrit avec une résignation chrétienne, & donna toutes les autres marques de religion que l'on pouvoit désirer: heureux si ce père de tous les hommes, auprès duquel il n'est point de distance du berger au monarque, reçut le sacrifice d'un seul, en expiation de tout ce qu'en avoient souffert les peuples & les empires! Ce prince eut pour successeur Philippe III, son fils.

Henri IV, dans le même temps, eut une maladie qu'on ne crut pas moins dangereuse d'abord que celle de Philippe. Durant deux jours, on le regarda comme déjà mort. Tout le monde s'abandonnoit à une inconsolable douleur, quand le rétablissement presque subit de sa santé fit succéder à la désolation publique une joie non moins expressive. Mais la vive image de l'état affreux où la France avoit été si près de retomber, le Roi n'ayant point d'enfans, & les autres princes, ou leurs factions n'étant propres qu'à la déchirer, demeuroit profondément imprimée dans tous les esprits. Le Roi uni par les liens du mariage avec Marguerite de Valois, étoit comme sans femme, & par conséquent sans espérance de postérité; ce qui ne contribuoit pas peu à fomenter l'esprit de faction parmi les grands. Ceux qui étoient véritablement citoyens, & Sully principalement, le pressèrent de rompre un mariage, qui n'en ayant que les apparences, ôtoit aux François la consolation d'avoir après lui un de ses fils pour maître. Il ne s'agissoit que de prononcer un divorce, depuis long-temps établi entre les deux époux, qui liés forcément l'un à l'autre au milieu des horreurs de la

S. Barthélemi, ſe livrerent enſuite, chacun de ſon côté, aux excès honteux qu'on devoit attendre d'une alliance contractée ſous de ſi funeſtes auſpices. Marguerite peu ſenſible à l'honneur de ſa royauté, après avoir trahi celui de ſon ſexe, ne fit pas difficulté de conſentir à la ſéparation ; & les parties étant d'accord, la concluſion ne fut plus qu'une affaire de forme. On partit, pour le fond, du défaut de conſentement libre à leur union réciproque, & de leur parenté au troiſiéme degré, dont la diſpenſe fut réputée nulle, comme n'ayant pas été demandée par les deux époux. Dégagé de ces nœuds, le Roi épouſa Marie de Médicis, princeſſe de Toſcane, qui déjà parvenue à l'âge de vingt-ſix ans, faiſoit eſpérer une prompte fécondité, & qui en effet, après neuf mois de mariage, mit au monde le ſucceſſeur de Henri le Grand.

Tandis que ces nouveaux engagemens ſe négocioient, Henri de Joyeuſe, ce fameux comte de Bouchage qui de courtiſan voluptueux étoit devenu capucin, & de capucin maréchal de France, au moyen de ſon accommodement avec un Roi qui ne rendoit que le bien pour le mal ; Joyeuſe rompit de nouveau les

Cailler. vie P. Ange.

liens brillans qui l'attachoient au ſiècle, & alla pour le coup s'enterrer à jamais dans le cloître. Il avoit une fille, qu'il maria en 1599 à Henri de Bourbon, duc de Montpenſier; après quoi touché par les remontrances de ſa mère, dame très-pieuſe, preſſé par ſa propre conſcience, & non moins piqué, à ce que l'on prétend, par quelques plaiſanteries du Monarque, il rentra chez les capucins à Paris. Très-peu de temps après, on revît le père Ange dans les chaires de cette capitale, prêcher avec une éloquence, qui fit le ſujet de l'étonnement univerſel, & qui lui acquit encore plus de célébrité que toutes ſes métamorphoſes. On ne pouvoit pas ſe perſuader qu'on entendît ce même homme, qui avoit paſſé preſque tous ſes jours dans le tourbillon des partis & des plaiſirs, & qui n'avoit d'autre connoiſſance des lettres, que la foible teinture qu'il en avoit priſe au collège pendant ſon enfance. Il ſoutint infatigablement ce miniſtère d'édification, & le rendit ſur-tout fructueux par l'exemple des vertus qu'il pratiqua conſtamment juſqu'à la mort. Son zèle s'étendit même au delà du royaume: il mourut âgé de quarante ans, à Rivoli près de Turin, où il n'édifia pas moins qu'en France.

Peu après cette conversion, Antoinette d'Orléans, fille de Louis duc de Longueville, jeune veuve de Charles de Gondi, marquis de Belle-isle, également distinguée par sa beauté & par son esprit, alla prendre le voile, à l'insçu de tous ses proches, dans le monastère des Feuillantines, établies depuis peu à Toulouse. Elle résista courageusement à toutes les sollicitations & à tous les efforts que l'on fit ensuite pour l'en tirer : il n'y eut même, sept ans après, qu'un ordre absolu du Souverain Pontife, qui pût la faire passer au gouvernement de la brillante abbaye de Fontevrault. Mais les humiliations & les austérités de la pénitence ayant toujours pour elle les mêmes attraits, elle devint par la suite institutrice des religieuses Bénédictines de la règle primitive ; c'est-à dire, de la congrégation de Sainte Marie & Sainte Scholastique du Calvaire. La fondation commença par le monastère de Poitiers, où la fondatrice mourut six mois après en grande réputation de sainteté.

L'esprit de réforme, ou, pour parler plus proprement, l'esprit de zèle & de ferveur qu'avoit ressuscité le saint concile de Trente, se répandant de tous

Hel. Hist. des Ordres Relig. l. 3. c. 45.

côtés, on vit les religieux Trinitaires en Espagne, sous la conduite du père Jean-Baptiste de la Conception, reprendre, avec les travaux attachés à la rédemption des captifs, toutes les austérités de leur ancienne règle, & y joindre les humbles observances des ordres mendians. Cette congrégation de Trinitaires déchaussés, c'est le nom qu'elle a retenu, eut d'abord deux provinces, gouvernées ensemble par un vicaire-général. Ayant formé dans la suite jusqu'à six provinces, trois dans le seul royaume d'Espagne, & trois autres tant en Italie qu'en Allemagne & en Pologne; le Souverain Pontife lui permit de se choisir un général particulier. Il y a aussi des Trinitaires déchaussés en France: mais cette seconde réforme, commencée à Rome dans le couvent de S. Denys par le père Jérôme du S. Sacrement, puis introduite en Provence, est demeurée soumise au général de Paris.

Herm. Hist. des Ord. Rel. Mar. Veson. Annal. Tert. Ord. S. Franç.

Ce fut vers le même temps que commença l'institut religieux du tiers ordre de S. François, différent de l'ancienne confraternité de même nom, composée de laïcs des deux sexes, qui s'assembloient pour prier avec plus de ferveur, & se porter mutuellement à l'accomplis-

ſement plus exact des devoirs du chriſtianiſme. Ce nouvel ordre ſe répandit rapidement en Italie, & y devint ſi nombreux, qu'il fut diviſé en ſeize provinces, ſans compter celle de Flandres qui leur eſt aggrégée ; ce qui leur a fait donner un général particulier, qui fait ſa réſidence à Rome. Celles d'Eſpagne, de Portugal & de France ſont ſoumiſes au général de tout l'ordre de S. François. En France, où ces religieux comptent ſoixante-trois maiſons, & ſe diſent de l'étroite obſervance, ils eurent pour réformateur le père Vincent Maſſare, Pariſien, qui établit ſon premier monaſtère au village de Franconville, à quelques lieues de Paris. Le couvent de Picpus au fauxbourg S. Antoine, bâti en 1601, eſt néanmoins regardé comme le chef-lieu. De là vient le nom qu'on leur donne communément dans le royaume ; quoique leur vrai nom ſoit celui de Pénitens, ou de religieux du tiers ordre de S. François. Picpus eſt mémorable par ſes inſtitutions diverſes auxquelles il a ſervi de berceau. Les Capucins & les Jéſuites de la maiſon de S. Louis y avoient fait quelque ſéjour avant les Pénitens, qui n'ont pas eu le même goût, ou la même facilité pour la tranſmigration.

Le Jubilé Séculaire, célébré avec la solemnité la plus frappante en l'année 1600, fit bien voir, & que les nations chrétiennes n'avoient pas encore perdu les sentimens de respect qui sont dûs au S. Siège apostolique, & que le S. Siège apostolique faisoit encore fleurir des vertus capables d'exciter la vénération des nations chrétiennes, d'exciter même une émulation salutaire jusques dans les infidèles. Le concours des pélerins fut si prodigieux, qu'à l'hôpital de la Trinité, dont les officiers étoient spécialement chargés de les recevoir, la liste en monta au nombre de cinq cent mille; sans compter ceux qui logeoient dans les hospices des nations diverses, dans les différens monastères, & dans les maisons des particuliers. On estime qu'en tout, il y en eut trois millions, dans le cours de l'année. Le seul jour de Pâques, on en compta deux cent mille. Ceux d'Italie, comme les plus voisins, furent aussi les plus nombreux; ensuite les François, qui monterent à trois cent mille: ce qui causa autant de joie au Pape, que de confusion aux ennemis de la France, qui représentoient cette nation comme tout hérétique. Il vint aussi des personnages de la plus haute distinction; entre autres,

le

le duc de Bavière, déguiſé en pélerin du commun, le duc de Bar & le duc de Parme. Parmi les prélats du premier ordre, on admira ſur-tout le cardinal André d'Autriche, qui fit les ſtations, inconnu & confondu dans la foule obſcure des étrangers. Mais le Pape en ayant été inſtruit, le fit rechercher & conduire honorablement au palais pontifical, où ce pieux cardinal trouva peu après le terme de ſa vie, & la récompenſe de ſon humble piété. Le Souverain Pontiſe voulut l'aſſiſter lui-même à la mort; & pour plus grande conſolation, il célébra la meſſe dans ſa chambre, avant de lui adminiſtrer le ſaint viatique.

La curioſité attira quelques Turcs, & beaucoup d'Hérétiques, du nombre deſquels fut, dit-on, le duc Frédéric de Wirtemberg. Si l'envie de trouver à mordre ſur la prélature Romaine en l'obſervant de plus près, avoit influé, comme il eſt à croire, dans le motif de pluſieurs, ils prirent bientôt des diſpoſitions toutes différentes. On voyoit non ſeulement les cardinaux les plus diſtingués, mais le Pape lui-même, & avec plus d'ardeur que perſonne, malgré ſon grand âge & ſes infirmités, laver les pieds des pélerins les plus pauvres, les

baiser avec un respect religieux, comme les membres de J. C. subvenir avec une libéralité, avec une magnificence inépuisable aux indigens sans nombre, les servir à table, adresser à chacun d'eux des paroles de bienveillance & de consolation, veiller avec une tendresse de père au soulagement de leurs incommodités, à leur délassement même; & pour les évêques & les prêtres étrangers, pourvoir à l'ameublement & à l'approvisionnement d'une vaste maison, où ils étoient logés, nourris & fournis de tout ce qu'ils auroient pu trouver chez eux. L'infatigable Pontife, après le soin des corps, porta le zèle des ames jusqu'à entendre assidument les confessions, comme auroit pu faire un simple prêtre de paroisse. Malgré tant d'occupations différentes, il ne laissa pas de faire soixante fois les stations dans le cours de l'année; quoiqu'il n'y en eût que trente de prescrites pour les Romains, & quinze seulement pour les étrangers. Les cardinaux & les autres prélats Romains, à l'invitation & sur-tout à l'exemple du Pontife, ne parurent plus avoir d'autre ambition, que de se surpasser les uns les autres en tout genre de bonnes œuvres.

A ce ſpectacle qui ne ſe démentit point tant que dura le Jubilé, la curioſité des infidèles & la malignité des hérétiques ſe convertirent en admiration. Pluſieurs Turcs demanderent & reçurent le baptême. Quantité de Proteſtans, indignés des qualifications calomnieuſes d'Antechriſt & de Babylone que leurs prédicans outrageux donnoient ſans ceſſe au Pontife & au S. Siège Romain, déplorerent leur aveuglement paſſé, abjurerent avec exécration l'héréſie qui inſpiroit une pareille fureur, & ne s'étudierent plus qu'à ſe ſignaler entre les enfans les plus dociles & les plus vertueux de l'Egliſe Romaine. De ce nombre fut Etienne Calvin, parent de l'Héréſiarque. Clément VIII lui adminiſtra lui-même le ſacrement de confirmation, le traita de toute manière comme ſon fils, & pourvut largement à ſa ſubſiſtance habituelle. Etienne entra par la ſuite dans l'ordre des Carmes déchauſſés, où il montra toujours une foi & une piété ſincère, ſignala ſa prudence dans les emplois qui lui furent confiés, & mourut ſaintement.

Cette même année fournit un ſpectacle tout différent, mais qui tourna de même au décri du menſonge, & au

triomphe de la religion. Du-Plessis-Mornai, le sage du Huguenotisme, & Huguenot si rigide, qu'aussi-tôt après la conversion de son Roi, auquel il s'étoit rendu cher & souvent utile, il avoit quitté brusquement la cour. Mornai aspirant depuis à un autre genre de célébrité, voulut figurer entre les docteurs. Il fit imprimer, touchant la messe & l'Eucharistie, un livre écrit avec élégance, mais rempli de passages des saints pères, altérés, tronqués, cités à contre-sens, falsifiés & corrompus en toutes les manières. Mornai trop honnête homme pour faire de propos délibéré le personnage de faussaire, n'avoit été ni assez délicat ni assez prudent pour vérifier les extraits de ses ministres imposteurs, & les avoit insérés dans son ouvrage sans aucun examen. Ce livre ne fut pas plutôt mis au jour, que tous les Docteurs orthodoxes crierent à l'imposture & à l'impudence. Le savant évêque d'Evreux entre autres, Du Perron si versé dans la lecture des pères & des anciens docteurs, se fit fort de démontrer qu'il s'y trouvoit plus de cinq cens textes falsifiés de la sorte. Mornai cependant payant d'assurance, porta un défi à ses contradicteurs, & préfe

requête au Roi, à l'effet qu'ils parussent avec lui en présence de Sa Majesté & d'arbitres capables, choisis dans les deux partis, afin d'examiner & de prononcer si les citations étoient vraies ou fausses. Cette bravoure ou bravade ne se soutint pas long-temps. Henri naturellement gai, & curieux sur-tout de voir le grave Mornai dans ce nouveau champ de bataille, fit aussi-tôt appeler les deux champions à Fontainebleau, où il faisoit quelque diversion au sérieux du gouvernement. Mornai, si confiant d'abord, ne se vit pas au moment d'en venir aux mains, qu'il fit mille difficultés sur la forme de la conférence, sur le choix des matières qu'on y discuteroit; qu'il parut en un mot ne chercher que des faux fuyans, pour éviter le combat. Peu s'en fallut, tant il fut déconcerté, qu'il ne disparût sans prendre congé du Roi. Toutes les instances de ses instigateurs, désespérés par l'idée seule d'une fuite honteuse, purent à peine l'engager à descendre dans l'arène.

Tout étant préparé, & les deux champions en présence, dans une assemblée d'environ deux cens curieux, le Roi commença par déclarer, qu'il n'avoit

aucun doute sur la vérité de sa foi & la sainteté de sa religion; qu'il n'entendoit point qu'on mît en question aucun des dogmes catholiques, mais qu'on examinât uniquement l'authenticité des passages cités par Mornai. Du Perron loua la sagesse religieuse du Monarque, qui, à l'exemple de Constantin & de Théodose, craignoit de porter la main à l'encensoir; puis déclara que de son côté il n'aspiroit point à un vain triomphe sur un antagoniste respectable & qu'il respectoit sincèrement, mais qu'il se proposoit uniquement de lui faire connoître l'imposture de ceux qu'il avoit crus sur leur parole. Là-dessus les ouvrages des pères & des anciens docteurs ayant été produits, on se mit à confronter les passages qui en avoient été insérés dans le livre de Mornai. Touchant les deux premiers textes, cités de Scot & de Durand sur l'Eucharistie, le chancelier, d'après le jugement des arbitres, prononça que Mornai avoit pris les objections pour les solutions. On jugea que le troisième & le quatrième, cités de S. Chrysostome, & le cinquième de S. Jérôme, sur l'invocation des saints, avoient été tronqués; qu'un sixième texte sur l'adoration de la croix, attribué à S. Cyrille, ne se trouvoit nulle part dans les

ouvrages de ce père ; que deux autres de S. Bernard concernant la Sainte Vierge, avoient été fondus en un seul, d'une manière qui en changeoit tout le sens ; enfin, pour abréger, qu'un endroit de Théodoret, allégué comme contraire au culte des images, avoit été employé par ce père, non pas contre les images des chrétiens, mais contre les simulacres du paganisme.

Cette première discussion dura près de six heures ; après quoi, le Roi en remit la continuation au lendemain : mais le courage de Mornai, si chancellant avant cet échec, étoit enfin absolument abattu. La honte & le chagrin, qui succédoient à une application & à des veilles forcées, lui causèrent, avec des vomissemens continuels & une agitation convulsive dans tous les membres, une maladie aiguë, qui mit fin aux conférences. Il se fit transporter à Paris, sous prétexte d'y mieux rétablir sa santé, & avec promesse de reprendre les conférences : mais à peine la cour qui le suivit de près y fut arrivée, que, sans mot dire, il se retira dans son gouvernement de Saumur. Il ne laissa pas de publier un écrit, soit qu'il en fût auteur, soit quelque sectaire plus effronté, couvert de son nom, où l'on

ne rougissoit point de nier en partie, & de défigurer entièrement ce qui s'étoit passé dans une assemblée si nombreuse & si imposante. Mais on publia, sous le bon plaisir & avec l'approbation de Sa Majesté, les actes de la conférence; & le chancelier en certifia la vérité, de la manière la plus authentique. Ceux pour qui des preuves de cet ordre seroient encore suspectes, déposeront au moins leur scepticisme, s'ils veulent consulter le récit ironique que Sully, bon Calviniste, fait dans ses mémoires, de la manière dont Mornai défendit sa cause.

Mém. de Sully, an. 1600.

L'hérésie fut si bien confondue, que l'un de ses plus renommés défenseurs, Philippe du Frêne, président de la chambre mi-partie de Castres, & choisi par le parti pour l'un de ses arbitres dans la conférence, ne put résister à la force de la vérité, & abjura une religion qui ne se soutenoit que par l'imposture. Si le second arbitre des Calvinistes, Isaac Casaubon, qui fut également convaincu, n'eut pas la même force, on ne doit l'attribuer qu'à la légéreté de son caractère, qui flotta éternellement entre les deux partis; mais en voulant plaire à l'un & à l'autre, il se fit également mépriser de tous les deux. Plus fidèle à

la grace, ſon fils embraſſa quelque temps après la religion Catholique, & entra même dans l'ordre auſtère des Capucins.

Cette victoire fit un honneur infini à Du Perron, à qui le chef de l'Egliſe en écrivit auſſi-tôt dans les termes les plus honorables; & peu d'années après, il le promut au cardinalat. Tout le monde s'empreſſa pareillement à combler d'éloges ce ſavant prélat, qui modeſte au ſein de la gloire, & relevant les autres pour ſe faire oublier lui-même, rendit à ce ſujet un témoignage éclatant à la ſainteté de François de Sales. C'eſt peu de choſe que de convaincre, diſoit il: la vraie foi m'eſt ſi bien connue, qu'il n'eſt point d'hérétique que je ne puiſſe confondre; mais c'eſt à François de Sales, qu'il appartient de les convertir. Telle eſt l'idée qu'on donna bientôt de François juſques dans la cour de Rome, ou plutôt qu'on y renouvella, comme d'une lumière également ardente & brillante, qu'il ne falloit plus différer d'élever ſur le chandelier.

La vie tout apoſtolique de cet illuſtre miſſionnaire du Chablais avoit inſpiré à ſon évêque le deſſein & la détermination fixe d'en faire ſon ſucceſſeur; & déjà il

Anonym. l. 1. Aug. de Sal. liv. 4.

s'étoit assuré du consentement du duc de Savoie. François étant venu à Annecy, pour rendre compte à l'évêque de l'état de la mission, le prélat lui dit qu'il voyoit avec douleur le dépérissement de ses propres forces & de sa santé, dans un temps où son diocèse, accru d'une province entière, lui rendoit le travail plus nécessaire que jamais; qu'il ne pouvoit plus se passer de secours, sans négliger une infinité d'ames rachetées du sang de Jésus-Christ, & qu'il avoit jeté les yeux sur lui pour le faire son coadjuteur. La disposition des Saints indépendamment de la diversité des temps & des mœurs, fut toujours la même par rapport aux dignités ecclésiastiques. Le propos de l'évêque mit François dans l'état le plus violent où il se fût trouvé de sa vie. Son étonnement, son effroi lui ôta quelque temps la parole. Revenu à lui-même, il remercia l'évêque avec la sensibilité qui lui étoit naturelle; mais il protesta qu'il ne consentiroit jamais à laisser charger un foible roseau comme lui, d'un fardeau redoutable aux anges mêmes. L'évêque ne put rien gagner ce jour-là: sans le presser davantage, il le pria seulement, avant de le quitter, d'y penser mûrement, & de recommander l'affaire à Dieu.

Durant l'intervalle, il lui fit parler, mais en vain, par tous ceux qu'il ſavoit avoir quelque aſcendant ſur ſon eſprit. Il employa plus vainement encore le comte & la comteſſe de Sales; non qu'un cœur ſi bien fait manquât du reſpect & de la tendreſſe dûs à des parens ſi juſtement chers; mais il s'en tenoit d'autant plus en garde contre les inductions de la chair & du ſang. Il marqua bien que la douceur qu'on admiroit particulièrement entre toutes ſes vertus, ne lui ôtoit rien de ſa fermeté, & qu'elle n'étoit que le fruit de bien des victoires remportées ſur lui-même. Il étoit né violent, & ſi porté à la colère, qu'il ne put la dompter que par des efforts qui lui amortirent la bile, à ce qu'on aſſure, au point de lui pétrifier preſque entièrement le fiel. Enfin, l'évêque de Genève, ayant épuiſé tous les moyens de la perſuaſion, pria le Souverain d'envoyer le brevet de la coadjutorerie pour François: il le lui fit auſſi-tôt porter, en y joignant un commandement formel de l'accepter, ſous peine de déſobéiſſance grave. Le Saint ne laiſſa pas de tenter encore de fléchir le prélat: il va le retrouver; il ſe plaint amèrement, qu'encore qu'il l'ait toujours chéri & révéré comme un père, il l'ac-

cable impitoyablement du poids de son autorité ; qu'il lui fait plus de mal lui seul, que tous ses ennemis ensemble ; que, s'il ne compatit point à l'excès de sa peine, il doit craindre au moins le compte terrible qu'il aura lui-même à rendre au souverain juge sur un si mauvais choix. L'évêque persuadé que c'étoit ici la meilleure œuvre qu'il eût jamais faite, ne lui répondit qu'en l'embrassant avec tendresse, & en l'exhortant à mettre sa confiance en Dieu. François ne pouvant plus douter qu'il ne résistât à l'ordre de la Providence en s'obstinant davantage, se soumit avec une résignation modeste, mais si pénible, qu'il en eut une fièvre violente, qui pendant quelques jours fit craindre pour sa vie.

Voilà jusqu'où fut poussée l'humble répugnance d'un saint par rapport à la dignité d'évêque, & d'évêque de Genève ; c'est-à-dire, par rapport à un titre dépouillé de presque tous ses revenus, d'un titre qui n'étoit qu'un engagement à des travaux excessifs, à des fréquens périls, à des contradictions, à des insultes, à des avanies perpétuelles. De quel œil eût-il envisagé ces sièges opulens & pompeux, où tout concourt à faire oublier le ministère de pasteur, pour

s'abandonner à la molle frivolité, ou à l'ambitieuse activité des grands du siècle? Il le fit voir dans la suite, quand on lui offrit le siège de la capitale de France, & qu'on ne put jamais obtenir le consentement, qu'on lui avoit au moins arraché pour la pauvre Eglise de Genève. Devenu, au bout de deux ans, évêque titulaire, il conserva toute sa simplicité apostolique, sans affectation cependant, & n'ayant pas moins d'égard à la décence & à la propreté qu'à la modestie, soit pour sa personne, soit sur sa table, & dans toute sa maison. Jamais on ne lui vit d'ameublement tant soit peu recherché, pas même d'équipage, en un mot rien de cet éclat extérieur que bien des prélats de son temps même imaginoient pouvoir suppléer dans l'Eglise à ce qui peut uniquement concilier le respect à ses ministres. Néanmoins il ne gouverna pas seulement son vaste & difficile diocèse, avec une autorité qui n'eut jamais d'autres bornes que celles de sa propre retenue; mais il se rendit également vénérable au peuple & au clergé, à la noblesse & à la cour, ou, pour mieux dire, à toutes les cours & à toutes les nations, spécialement à la nation Françoise, qui s'est toujours fait gloire de le regarder comme un de ses membres

Dès qu'il eut consenti à devenir coadjuteur, l'évêque le fit partir pour Rome, afin de consommer au plus tôt une affaire qu'il avoit si fort à cœur. François se mit volontiers en route, dans l'espérance de faire sentir au Pape l'incapacité où il se croyoit toujours de remplir les devoirs de l'épiscopat. Mais l'évêque avoit prévu ce danger ; & pour le prévenir, il le fit accompagner par son neveu, chanoine & vicaire général de Genève, homme de rare mérite lui même, & très propre à gérer en chef le gouvernement d'un diocèse, qu'il partageoit depuis long-temps avec son oncle, à la satisfaction de tout le monde ; en sorte que s'il eût été proposé pour coadjuteur, le Pape & le Prince n'eussent fait aucune difficulté d'y consentir. Mais son oncle, tout en rendant justice à son mérite, lui en trouvoit moins qu'à François ; & qu'elle est héroïque, la délicatesse qui s'élève à ce point au dessus de la chair & du sang! Les siècles même les plus florissans de l'Eglise fournissent peu d'exemples d'un pareil désintéressement. On ne sait ici qui admirer davantage, ou l'oncle qui forma ce dessein, ou le neveu, qui en procura l'exécution ; c'est-à-dire, qui sollicita vivement en faveur d'un autre, contre son intérêt propre.

François arrivé à Rome ne manqua point de s'accuser d'incapacité auprès du S. Père, & le supplia de le relever d'un engagement auquel il avoit été comme forcé. Clément VIII qui le connoissoit parfaitement de réputation, & qui lui avoit déjà écrit plusieurs brefs, lui dit en deux mots qu'il n'y avoit plus à revenir sur une affaire toute réglée, le combla d'éloges, & lui fit en toute manière un accueil des plus distingués. Il voulut l'examiner lui-même, non que les évêques de Savoie, non plus que ceux de France fussent sujets à l'examen; mais pour se donner la satisfaction, comme il s'en expliqua, d'être lui-même témoin de ce que tant d'autres publioient de sa capacité. François remplit si bien l'attente du Pontife & de tous les assistans, que le S. Père transporté d'admiration se leva de son siège l'embrassa tendrement, & le nomma sur le champ évêque de Nicopolis, coadjuteur & successeur de l'évêque de Genève. Le Saint, avant l'examen, avoit demandé à Dieu avec beaucoup de ferveur, de l'y couvrir de confusion s'il ne l'appeloit point à l'épiscopat; & il en sortit avec l'admiration de celle des cours dont l'estime la plus éclairée est aussi la plus flatteuse. Tant le Ciel,

fidèle à sa parole, se plait à exalter celui qui s'humilie.

Un objet plus extraordinaire attira dans le même temps les regards de la cour de Rome, & des plus grands princes de l'Europe. Abas Roi de Perse, surnommé le Grand, poussoit vivement les Turcs dans les provinces de l'Euphrate, tandis que l'Empereur Rodolphe II s'efforçoit de recouvrer sur eux la Hongrie. Antoine Sirley, Anglois de nation, qui se trouvoit en Perse, & qui vouloit repasser avec distinction en Europe, persuada au Persan non seulement d'envoyer une ambassade aux princes chrétiens, afin de se liguer avec eux contre leur ennemi commun, mais de lui commettre le soin de cette négociation, conjointement néanmoins avec un de ses sujets naturels. L'Empereur qu'ils virent en premier lieu, les reçut parfaitement, accepta tout ce qu'ils lui proposerent, & les renvoya comblés de présens, vers les autres princes de la chrétienté. Ils passerent d'Allemagne à Rome, où l'on fut d'abord ébloui par l'espoir de combattre avec avantage l'ennemi du nom chrétien; & le Pape emporté par son zèle, leur fit donner beaucoup d'argent : mais ils ne tarderent point à se décrier eux-mêmes. Ils eurent

d'abord entre eux des différens si vifs, qu'on fut obligé d'assigner à chacun son logement à part. L'Anglois se saisit ensuite de la plûpart des présens que le Roi de Perse envoyoit aux princes chrétiens, & avec des sommes considérables empruntées de ses compatriotes, il disparut & se cacha si bien, qu'on ne put découvrir ce qu'il étoit devenu. L'ambassadeur Persan partit, comme pour aller en France, tourna vers l'Espagne, puis reprit le chemin de l'Orient. Tout le fruit d'un projet dont on avoit attendu de si grandes choses, fut la conversion de trois de ces étrangers, qui demeurerent à Rome pour se faire instruire, & que le Pape baptisa lui-même.

Attentif aux objets sans nombre de la sollicitude pontificale, Clément VIII condamna peu après, au sujet de la confession, une méthode qui ne pouvoit pas être mieux imaginée pour la commodité des pénitens, ou plutôt des pécheurs peu disposés à la pénitence. Quoique le concile de Trente eût défini, que ceux qui ont péché depuis leur baptême doivent se présenter au tribunal de la pénitence, pour être absous par la sentence du ministre; des scholastiques fertiles en subtilités & en distinctions, ne laisserent

pas de rajeunir les fictions surannées qui enseignoient tout au contraire, qu'on pouvoit, quoiqu'absent, se confesser & recevoir l'absolution par lettres, ou par le moyen d'un tiers. L'invention sans doute étoit merveilleuse, pour alléger, avec le sacrement de pénitence, ce qu'il y a de plus pesant dans le joug de Jésus-Christ. Il n'est guère moins commode de confier l'histoire de nos désordres au papier qui ne nous fait pas rougir, que de nous confesser, comme les sacramentaires, au Père Eternel. C'est donc ôter à la confession ce qu'elle a de plus pénible, que de dispenser les pécheurs d'entrer de vive voix dans le détail de leurs iniquités : mais c'est aussi lui ôter ce qu'elle a de plus salutaire, ce qui fait une grande partie de la pénitence pour le passé, & l'un des preservatifs les plus efficaces contre la rechute. Le repentir est bien suspect, quand le front qui a secoué toute pudeur en péchant, ne sait pas vaincre, au moment de s'accuser, la crainte de rougir. Tels sont les motifs qui engagerent le Pape à donner une déclaration, en date du vingt juillet 1602, par laquelle il condamnoit l'opinion dont il s'agit, comme fausse, téméraire, erronée, & défendoit de la soutenir en public ou en

particulier, même comme simplement probable, sous peine d'excommunication réservée au Souverain Pontife. Ce sage décret fit aussi-tôt rentrer l'opinion proscrite dans la poussière de l'école où elle avoit été conçue, & d'où elle n'est plus ressortie.

Le trois d'avril de l'année suivante, l'ennemie la plus mortelle de l'Eglise Romaine, la fameuse Elisabeth, Reine d'Angleterre, mourut âgée d'environ soixante-dix ans : pendant le long cours de son regne, qui en avoit duré quarante cinq, employés presque sans relâche à opprimer les catholiques, la ruine de l'Eglise Britannique s'étoit consommée sans ressource. C'est-là principalement ce qui lui a valu, de la part des écrivains de secte, tant d'éloges hyperboliques. Elle en mérite une partie, par les mêmes qualités que nous avons reconnues dans Julien l'Apostat, avec qui elle les partagea peut-être toutes ; à la réserve des singularités puériles & des folles boutades dont elle eut la gloire de se préserver, quoiqu'elles eussent été plus excusables dans son sexe que dans cet étrange héros. Mais elle a flétri tout l'éclat de son génie peu ordinaire, & de tant d'autres dons rares qu'elle avoit reçus de la

nature, par sa manie sanguinaire pour l'établissement du schisme & de l'héréfie dont elle se soucioit peu; par une cruauté barbare, qui a teint les échafauds du sang des têtes couronnées & de ses propres amans; par une passion de dominer & une politique affreuse qui ne connoissoit, ni droit des gens, ni droit de nature, ni droit divin, quand ils gênoient sa marche; par une duplicité jusques-là sans exemple, & sans laquelle l'Europe ignoreroit peut-être encore l'art d'acquérir par la fourberie la réputation d'habileté. La dissimulation d'Elisabeth fut si impénétrable, qu'une grande partie de ses actions & de ses démarches so[...] des énigmes qu'on n'a pas encore ex[...]quées. Cette femme, si souvent érigée en grand homme, eut toutefois un foible qui marquoit bien sensiblement son sexe. Il est incroyable à quel point elle fit cas de la beauté, jusques dans l'âge où la coquetterie n'est plus qu'un ridicule. Quelques mois avant sa mort, elle tomba dans une mélancolie si profonde, qu'elle ne vouloit parler à personne. Elle avoit toujours devant les yeux le célèbre comte d'Essex à qui elle avoit fait trancher la tête, quoiqu'elle l'aimât éperdument. Lorsqu'elle tomba malade, elle dit

qu'elle vouloit mourir, refusa tous les remèdes, & mourut sans aucun symptôme de maladie mortelle.

Jacques VI Roi d'Ecosse, & premier du nom en Angleterre, hérita d'Elisabeth, à la faveur de l'hérésie qu'il professoit, & de la honteuse apathie avec laquelle il avoit laissé la Reine Marie d'Ecosse sa mère, languir dix-huit ans dans la captivité, & périr enfin sur un échafaud. C'est le premier prince qui ait réuni sous son obéissance les royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande; & le premier qui de là ait pris le titre de Roi de la Grande-Bretagne. Il montra des inclinations si pracifiques, qu'on l'accusa de lâcheté: on osa même afficher deux vers latins, qui, le mettant en contraste avec Elisabeth; portoient que la nature s'étoit trompée doublement, en donnant à celle-ci le sexe féminin, & le sexe viril à son successeur. Il tenta néanmoins d'établir l'épiscopat Anglican dans toute l'étendue de ses Etats, au préjudice de la secte des Presbytériens où il avoit été élevé; & n'ayant pu consommer cette entreprise, il en recommanda l'exécution au prince son fils & son successeur. Malheureux zèle de secte, qui joint à la mollesse avec la-

quelle il tint le timon de l'Etat, fut la première cauſe du bouleverſement affreux qui fit dans la ſuite conduire ce fils au ſupplice par ſes propres ſujets, & qui ravit enfin la couronne à toute ſa race.

En France, ſous un Roi beaucoup plus ferme, & malgré ſes défenſes formelles, les Huguenots indociles admirent à leur conventicule de Gap, avec les députés de toutes les provinces du royaume, les Calviniſtes étrangers, & même des Luthériens du fond de l'Allemagne. Cette aſſociation ne ſervit qu'à faire mieux ſentir, que leur doctrine reſpective étoit à jamais inconciliable. Les Luthériens ne purent convenir avec les Sacramentaires, ſur aucun des points conteſtés entre eux. En revanche, tous s'accorderent unanimement à décider, comme article de foi, que le Pape étoit réellement & proprement l'Antechriſt, le fils de perdition, la bête vêtue d'écarlate, que le Seigneur extermineroit du ſouffle de ſes lèvres, comme il l'avoit promis, & comme il commençoit à le faire. Luther, dans ſes ſaillies frénétiques, & Calvin après lui, avoient déjà donné ces qualifications au Pape; mais comme en paſſant, ou du moins

ſans jamais prétendre en faire un article de foi. Toute abſurdité fait fortune dans les ſectes, & va toujours en empirant. On verra dans la ſuite le miniſtre Jurieu, l'oracle de ſon parti, fixer l'époque préciſe de l'anéantiſſement de la papauté; & pour ſa honte, ſurvivre, auſſi bien qu'elle, au terme de ſa prophétie. Le Synode prononça, contre la croyance & la pratique de tous les ſiècles, la nullité du baptême conféré par toute autre perſonne qu'un miniſtre. Nous faiſons grace au lecteur, de toutes les rêveries qu'on y débita, touchant la prédeſtination, la juſtification, les ſatisfactions du Chriſt, & des ennuyeuſes pourſuites faites contre les ſubtilités du Luthérien Jean Piſcator, que ni ſes juges, ni lui-même n'entendoient. Il ne faut pas laiſſer ignorer que Henri IV, & Sully, quoique Calviniſte, furent indignés de l'injurieuſe déciſion faite contre le Pape. Le Roi en ordonna la ſuppreſſion.

En Pologne, ce n'étoit pas ſeulement l'héréſie turbulente, mais les impiétés affreuſes qu'elle avoit enfantées, qui renverſoient tout ordre public, & tenoient continuellement l'Etat en alarmes. La mort de Fauſte Socin, qui l'an 1604 ravit à ces impies leur chef le plus ac-

crédité, n'arrêta point leurs progrès. Il laiſſoit un grand nombre de diſciples, qui, pour ſe tenir mieux unis, prirent le nom de Frères Polonois, & renchérirent ſur tous leurs excès paſſés; jusqu'à ce que devenus abſolument inſupportables, la diète générale du royaume, vers le milieu du dernier ſiècle, rendit contre eux un décret foudroyant, qui en obligea la plus grande partie à ſe réfugier en Pruſſe, en Tranſilvanie & en Hollande. Mais durant tout le regne de Sigiſmond III, ils causerent à ce prince des embarras & des inquiétudes, qui ne contribuerent pas médiocrement à lui faire perdre la couronne qu'il avoit héritée de ſes pères. Sigiſmond, Roi de Suède ainſi que de Pologne, & catholique ſincère, n'avoit rien plus à cœur que de rétablir ſa religion dans ce premier royaume. Le duc Charles, ſon oncle, Luthérien zélé, ou du moins habile à le paroître, uſa de ce prétexte, & du pouvoir de régent que lui avoit conféré ſon neveu, pour lui enlever le cœur de ſes peuples, & les ſoulever contre lui. Il réuſſit enfin à corrompre ſi généralement les différens ordres du royaume, qu'il en fit aſſembler les Etats généraux à Nicopinc, & prononcer unanimement la

la déposition du Roi son neveu. Le duc
hérétique & perfide fut ensuite élevé sur
le trône, par les complices hérétiques de
sa perfidie & de sa rébellion. Sigismond,
pendant vingt-huit ans qu'il vécut encore,
eut trop d'embarras en Pologne, pour
se faire justice en Suède.

Henri IV peu content de réprimer
es emportemens des Huguenots contre
chef de l'Eglise, prit enfin une réso-
tion, désormais inébranlable, qui ne
chagrina pas moins, qu'elle ne flatta
Pontife. Depuis l'expulsion des Jésui-
, le Pape n'avoit pas cessé de repré-
nter au Roi, que cette rigueur exer-
e contre une société qui avoit si bien
érité de l'Eglise, ne pouvoit réjouir
e les ennemis de la Religion, ou quel-
es catholiques prévenus. Dans toutes
audiences qu'il donnoit au cardinal
Ossat, chargé à Rome des affaires de
ance, il lui faisoit sentir son chagrin
e sujet; & le cardinal désiroit impa-
mment ce rappel. Le Roi lui-même
it si favorablement disposé, qu'il avoit
à pris le dessein de fonder un collège
la Flèche où il avoit été conçu, &
le mettre entre les mains des Jésui-
; comme les estimant, ce sont ses
pres expressions, plus capables que

Lettre de Henri IV au Card. d'Ossat, du 10 Janv. 1601.

personne de bien instruire la jeunesse: mais il avoit des ménagemens à garder; parce que ces pères avoient des ennemis puissans, entre autres le premier président, Achille de Harlay, un des plus grands magistrats qu'ait eus la France, & l'avocat général Servin. Enfin, le Roi prit son parti, dans un voyage qu'il fit à Metz, où quelques Jésuites de Lorraine, introduits par le duc d'Epernon, haranguerent Sa Majesté d'une manière qui parut l'attendrir.

Il fit peu après assembler son conseil, dont presque tous les membres étoient favorables à la société. Sully cependant voulut faire ombrage au Roi, de l'attachement marqué des Jésuites pour l'Espagne. Je sais, répondit Henri avec sa présence d'esprit accoutumée, qu'ils se sont beaucoup plus intéressés pour la grandeur de la maison d'Autriche, que pour celle de Bourbon: mais la raison n'en est pas difficile à trouver. On les comble de biens & d'honneurs en Espagne; & en France, ils n'ont eu que des affronts & des contradictions à essuyer. Du reste, si le Roi d'Espagne les a gagnés par des bienfaits, c'est qu'ils sont capables de reconnoissance; & cette voie m'est également ouverte, pour me les

attacher. Que s'ils sont aussi méchans qu'on les fait, il vaut encore mieux les adoucir par des graces, que de les pousser au désespoir par une rigueur implacable. A cette réplique, on conçut aisément que le Roi ne vouloit plus être contredit. On s'assembla une seconde fois; l'affaire passa d'une voix unanime, & l'édit de rappel fut expédié sur le champ.

La vérification n'en fut pas si facile. Bien des ordres réitérés du Monarque ne produisirent dans le parlement que des remontrances, qui plusieurs fois impatienterent le prince, jusqu'à lui faire dire des choses fort dures, sur-tout à l'avocat général Servin, qui ne mettoit point de bornes aux débordemens de sa bile contre la société. Le premier président, à la tête d'une députation nombreuse, fit encore une dernière tentative; mais sa harangue, au rapport de l'historien Dupleix, fut moins une remontrance, qu'une invective ramassée de toutes les injures & de tous les opprobres dont les plaidoyers de Pâquier, d'Arnaud, & bien des libelles semblables avoient couvert cette religieuse société. D'autres auteurs, & en particulier le père d'Orléans Jésuite, en ont jugé

Mém. d'Etat, Tom. 4. De Thou, hist. l. 131. Hist. de France, an. 1604.

Vie du P. Coton.

tout différemment. Quoi qu'il en soit, elle ne changea rien aux idées du Roi, qui dans cette rencontre surpassa tout ce qu'on attendoit de sa vivacité d'esprit; quelque habitué qu'on fût à l'admirer dans ces occasions imprévues. A un discours préparé de longue main, & chargé d'inculpations aussi graves qu'elles étoient compliquées & nombreuses, il répondit sur le champ, & sur tous les articles, avec autant de force que de justesse & de précision. En voici quelques traits, recueillis par celui de nos écrivains ecclésiastiques, à qui les mœurs de la cour sont le moins étrangères.

Choisy, Hist. Eccl. tom. x. l. 31. c. 4. p. 195.

Je vous sais bon gré, Messieurs, dit ce prince, du soin que vous avez de ma personne. Je n'ignore rien de toutes vos conceptions; mais vous ne savez pas les miennes. J'avois déjà pensé & considéré tout ce que vous venez de me dire sur tant de choses passées, dont l'on doit sans doute tirer les résolutions pour l'avenir; mais dont j'ai aussi plus de connoissance que tout autre, quel qu'il soit. Dès que j'ai commencé à parler du rétablissement des Jésuites, j'ai observé que deux sortes de personnes s'y opposoient; ceux de la réforme prétendue, & les ecclésiastiques peu édi-

ſians. On leur reproche qu'ils attirent à eux les gens d'eſprit: c'eſt de quoi je les eſtime. Quand je lève des troupes, je veux qu'on choiſiſſe les meilleurs ſoldats; & je ſouhaiterois de tout mon cœur, que vous n'admiſſiez dans vos compagnies aucun ſujet qui n'en fût bien digne. Ils entrent, dit on, comme ils peuvent dans les villes: eh! ne ſuis-je pas moi même entré comme j'ai pu dans mon royaume? On les implique dans le crime de Chatel: jamais Chatel ne les a chargés; & quand même un Jéſuite auroit fait ce coup, dont je ne me veux ſouvenir que pour bénir Dieu de m'avoir humilié & ſauvé, faudroit-il que tous les Jéſuites en ſouffriſſent, que tous les apôtres faſſent chaſſés pour un Judas? Il ne faut pas davantage leur reprocher la ligue: c'étoit la contagion du temps; ils croyoient bien faire, & bien d'autres ont été trompés comme eux. On dit que le Roi d'Eſpagne s'en ſert; & moi je dis que je veux m'en ſervir: la France n'eſt pas de pire condition que l'Eſpagne. Puiſque tout le monde les juge utiles, je les veux dans mes Etats; & s'ils y ont été par tolérance, qu'ils y ſoient à l'avenir par arrêt. Laiſſez-moi conduire cette affaire, j'en ai manié de plus difficiles;

ainsi ne pensez qu'à faire ce que je vous ordonne.

L'édit fut vérifié, sans réplique. Les Huguenots en témoignerent de la fureur; & le père Coton, cher au Roi, fut attaqué sur le soir par un inconnu: mais sa blessure ne fut pas mortelle. C'étoit le duc de Lesdiguières qui avoit fait connoître au Roi ce prédicateur vertueux & plein d'onction, que Lesdiguières encore huguenot ne se lassoit pas d'entendre. L'édit de rétablissement portant que les Jésuites tiendroient un des leurs à la suite de la cour, pour répondre de tous les autres; Henri IV choisit Coton, qu'il fit son confesseur, & en quelque sorte son ami; tant la faveur dont il l'honora, surpassa les bontés ordinaires des souverains à l'égard de leurs sujets. C'est ainsi qu'une condition peu flatteuse pour les Jésuites, comme l'observe Mézerai, leur produisit le plus grand avantage qu'ils pussent désirer.

Clément VIII qui s'étoit intéressé à leur rétablissement avec tant de vivacité & de persévérance, eut la consolation de voir l'affaire entièrement finie avant sa mort, qui n'arriva que le trois ou le cinq mars de l'année suivante 1605, après treize ans & un mois de pontificat.

Clément eut toutes les qualités qui ſont les grands princes & les ſaints Papes, ſi ce n'eſt qu'il montra une affection un peu trop humaine pour ſes proches. Naturellement ſévère, comme Sixte V; comme Sixte auſſi, il ne laiſſa pas de donner quelque choſe à la chair & au ſang: mais il fut bien moins extraordinaire, de voir un Aldobrandin conférer la pourpre à deux neveux, que de voir ſortir un Péretti de ſon hameau, pour être inveſti de la même dignité à l'âge de quinze ans. Entre les autres cardinaux créés par Clément VIII, d'Oſſat, Du Perron, Baronius, Bellarmin, Tolet, & Marzat le premier des Capucins qui ait reçu le chapeau, lui feront un honneur immortel.

Zélé pour la propagation de l'évangile, pour l'extirpation des héréſies qui ravageoient l'Europe, pour la converſion des ſchiſmatiques de l'Orient, pour le rétabliſſement des mœurs & de la diſcipline; il étoit ſi infatigablement appliqué à tous ces devoirs, que les années & les infirmités ne lui firent jamais rien relâcher de ſon travail. Il aimoit les ſciences, & il étoit fort ſavant lui-même, libéral, extrêmement charitable, ſobre & frugal, ou plutôt auſtère, jeûnant fréquemment,

& ajoutant à ses longues oraisons, des pratiques de pénitence qui auroient édifié dans un simple religieux. Il se confessoit tous les soirs au pieux cardinal Baronius; & tous les jours, sans y manquer, il disoit la messe, avec une dévotion qui lui faisoit bien souvent répandre des larmes. Humble de cœur & d'effet, nonobstant un certain air d'empire & un ton absolu, on le vit plus d'une fois au tribunal de la pénitence, recevoir, comme eût fait un bon curé, tous ceux qui se présentoient. Jaloux encore de conserver les droits de son siège, il ne les outra point; ou du moins il évita les excès, où n'avoit donné qu'un trop grand nombre de ses prédécesseurs. Tel fut le Pape que d'effrontés sectaires, par un article formel de leur foi, tinrent pour l'Antechrist.





HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE SOIXANTE-ONZIÈME.

Depuis la mort de Clément VIII en 1605 jusqu'à celle de Paul V en 1621.

Paul V. parrein de Louis.

LE cardinal Alexandre Octavien de Médicis, le même qui s'étoit fait tant l'honneur dans sa légation de France, pécialement par le traité de Vervins, it élu Pape, le premier d'avril 1605, prit le nom de Léon XI. Il ne pouoit manquer de sortir un bon Pape, u nombreux conclave, composé en cette ccasion de soixante-un cardinaux. Le vant & vertueux Baronius avoit eu d'abord trente-sept voix; & il y avoit toute pparence, que dans un autre scrutin il btiendroit les cinq qu'il falloit encore

pour parvenir aux deux tiers : mais les
Espagnols s'opposerent à son élection,
de peur qu'étant Pape, il ne mît en
pratique les principes qu'il avoit exposés
dans le onzième tome de ses annales,
sous le titre de monarchie de Sicile;
c'est-à-dire, de peur qu'il ne restreignît
les droits que le Roi d'Espagne exer-
çoit dans ce royaume, & que le cardi-
nal jugeoit contraires à l'autorité ecclé-
siastique. Léon avoit de quoi dédom-
mager l'Eglise, de l'exclusion de Baro-
nius. Le cardinal Bentivoglio fait en pe
de mots un éloge complet de ce nouvea
Pape. Il avoit toujours été, dit-il, for
régulier dans sa manière de vivre; il étoi
plein de zèle pour la vraie gloire de l'E
glise; toutes ses actions portoient l'em
preinte de la noblesse & de l'élévatio
de ses sentimens. Mais Léon ne fit qu
paroître sur le siège apostolique : il mo
rut, regretté de tou[t le] monde chrétien
le vingt-septième jour du mois même o
il avoit été élu. Heureux dans ses fo
des maximes, & plus glorieux peut-êt
en effet, que si, avec un long regne
il eût eu à courir le hazard, ou de rem
plir, ou de tromper l'attente publiqu
Il avoit déjà soixante-dix ans; ce qui f
penser à lui donner un successeur moi
âgé.

On élut après lui, le seize mai de la même année, le cardinal Camille Borghèze, Romain, d'origine Siennoise. Il n'avoit que cinquante-trois ans, & prit le nom de Paul V. Il étoit habile dans les matières de droit, & dans le maniement des affaires, où il avoit acquis beaucoup d'expérience en passant par toutes les charges. A des mœurs incorruptibles, il joignoit une grande douceur, & beaucoup d'affabilité; ce qui n'ôta rien à son zèle pour la défense de la religion, & des libertés même de l'Eglise. Il eut bientôt lieu de le déployer tout entier.

Dès la première année du nouveau pontificat, le Sénat de Venise rendit un décret qui défendoit l'aliénation des biens laïcs en faveur des ecclésiastiques. Il fit de plus arrêter l'abbé de Nervèze, & une chanoine de Vicence, coupables l'un & l'autre de crimes énormes; & il attribua la connoissance de ces causes à la justice séculière. Déjà la république avoit défendu, sous le pontificat précédent, de bâtir sans sa permission, des Eglises, des monastères, des hôpitaux, & de tirer, sur les biens possédés par les séculiers sous la directe des Eglises, certains droits que le clergé étoit en posses-

sion de percevoir. Clément VIII, rigide observateur des droits & des usages, mais non moins ennemi des éclats dangereux qu'une longue expérience lui faisoit pressentir, avoit jugé à propos de dissimuler. Paul V, à peine établi sur le saint siège, mais qui avoit déjà fait plier les Génois dans un différend de même nature, imagina qu'il soumettroit de même les Vénitiens. Il leur écrivit de révoquer leurs décrets, & de remettre les deux ecclésiastiques prisonniers entre les mains de son nonce, avec menace de fulminer les censures en cas de refus. La fermeté avec laquelle ils répondirent d'abord, qu'ils ne tenoient que de Dieu le pouvoir de la législation, ainsi que le droit de souveraineté, & les remontrances qu'ils firent ensuite par un ambassadeur extraordinaire, furent également inutiles. Paul assembla son consistoire; & de quarante-un cardinaux, tous, à l'exception d'un seul qui étoit né sujet de la république, furent d'avis qu'on ne pouvoit user de ménagement sans trahir les intérêts de l'Eglise. En conséquence, on déclara le Doge & le Sénat excommuniés, & tout l'Etat interdit, si dans vingt-quatre jours depuis la publication de ce monitoire ils n'avoient pas obéi.

Dès que le Sénat eut nouvelle de cette bulle, il proteſta contre, & défendit ſévèrement de la publier. Un grand vicaire de Padoue à qui le podeſtat intimoit cette défenſe, ayant dit qu'il feroit là-deſſus ce qui lui ſeroit inſpiré par le S. Eſprit; & moi, je vous apprends, lui répartit le magiſtrat, que le S. Eſprit a déjà inſpiré au conſeil des dix de faire pendre tous ceux qui n'obéiroient pas. Tout le clergé ſéculier & régulier brava l'interdit, excepté les Capucins, les Théatins & les Jéſuites. Les Capucins & les Théatins en furent quittes, pour abandonner pendant cet orage les terres de la république; mais le reſſentiment du Sénat contre les Jéſuites en particulier, ſe meſura ſur les efforts qu'il avoit faits pour les gagner, comme ceux des réguliers dont l'exemple avoit le plus d'influence dans les démarches des autres. On rendit contre eux un arrêt de banniſſement perpétuel; & l'on eut bien lieu de croire, que le retour en effet leur étoit fermé pour toujours. Cet arrêt portoit qu'on ne pourroit point les rappeler, que, la choſe ayant été délibérée en plein Sénat, ils n'euſſent pour eux cinq parts des voix.

Il ſe trouva deux religieux, bien autrement diſpoſés que les Jéſuites. Paul

Sarpi, ce servite si fameux sous le nom de Fra-Paolo, & Fra Fulgentio, son digne confrère, se signalerent en cette rencontre par leurs invectives contre la cour pontificale. Sarpi fut frappé de l'anathême auquel il s'étoit bien attendu, & qu'il sembloit même avoir eu dessein de s'attirer. Il étoit théologien du Sénat, lui servoit de conseil dans les affaires de religion, & se faisoit un mérite auprès de lui, des flétrissures qu'il recevoit de Rome en le vengeant, ou plutôt en l'animant à la vengeance & en perpétuant la discorde.

Ce blasphémateur facétieux des divins oracles de Trente, & Fra-Fulgentio son émule, avoient d'ailleurs des principes, qui leur faisoient peu redouter les foudres du Vatican. Henri IV qui fut dans la suite médiateur entre le Pape & les Vénitiens, intercepta une lettre qu'un ministre de Genève écrivoit à un Calviniste distingué de Paris, & qui lui annonçoit que dans peu d'années on recueilleroit le fruit des peines que lui & Fra-Fulgentio prenoient pour introduire la réforme à Venise, où le Doge & plusieurs Sénateurs avoient déjà ouvert les yeux à la vérité; qu'il ne restoit qu'à prier Dieu que le Pape s'obstinât contre les Vénitiens, afin d'introduire la réfor-

mation dans toutes les terres de la république. Champigny, ambassadeur de France à Venise, communiqua la copie de cette lettre, d'abord à quelques-uns des principaux Sénateurs dont il connoissoit l'attachement à la religion de leurs pères, & ensuite au Sénat assemblé; après en avoir retranché par ménagement le nom de ce Doge, qui étoit Marc-Antoine Memmo, successeur de Léonard Donato, sous qui avoit commencé le différend. Le cardinal Ubaldin raconte que cette lecture fit pâlir un des Sénateurs: un autre avança que la lettre avoit été fabriquée par les Jésuites; mais le Sénat méprisant cette imputation, remercia le Roi de l'avis important qu'il avoit bien voulu lui donner. Fra-Fulgentio eut défense de prêcher davantage: Fra-Paolo, pour le moins aussi coupable, mais beaucoup plus rusé, en fut quitte pour l'injonction de mieux s'observer à l'avenir; ce qu'il n'exécuta qu'en brouillant avec plus d'adresse.

Avant cette découverte, le Pape se trouva fort embarrassé, & dut reconnoitre qu'il avoit précipité, ou mal ordonné sa marche. Si Paul V eût d'abord armé puissamment, comme autrefois Jule II dans une occasion pareille, il eût

vraisemblablement trouvé de même les Vénitiens dociles; non pas qu'il eût tenu la conduite qui convenoit au vicaire de Jésus-Christ: mais ayant à s'en départir, comme il le fit ensuite, il commençoit par où il auroit dû finir. Tant il est rare, qu'en confondant les fonctions des deux puissances, on en soit quitte pour le blâme que mérite cet abus. Paul V recourut aux armes temporelles, quand il vit les spirituelles insuffisantes: mais les Vénitiens ayant eu le temps de se prémunir, il n'étoit plus assez fort, pour les réduire à la soumission. Cette république avoit fait sentir à la plûpart des princes, qu'elle soutenoit la cause commune de la souveraineté. Déjà les ducs d'Urbin & de Modène faisoient connoître qu'ils penchoient de son côté, & le duc de Savoie lui offroit sous main ses services. La cour de Madrid faisoit, sous Philippe III, le même manège que sous son père & son aïeul: elle animoit les Vénitiens, tandis qu'elle promettoit au Pape de les réduire à lui demander miséricorde.

Henri IV toujours semblable à lui-même; c'est-à-dire toujours plein de droiture & de probité, toujours prêt à signaler son attachement pour le siège

apoſtolique, offrit ſa médiation au Saint Père, qui fut charmé de trouver une ſi belle iſſue au mauvais pas où il s'étoit engagé. Il avoit enfin pénétré la politique Eſpagnole ; & ſa première chaleur étant amortie, il reconnoiſſoit apparemment, que l'Egliſe ne devoit pas tirer ſa défenſe, du glaive dont le Seigneur avoit interdit l'uſage au prince des apôtres. Les miniſtres de Henri, à Rome & à Veniſe, menerent ſi bien cette négociation délicate, que tout fut terminé à la ſatisfaction des deux parties. Le Pape révoqua les cenſures ; le Sénat ſupprima les manifeſtes qu'il avoit publiés contre elles, & rétablit les religieux qui étoient ſortis de Veniſe à l'occaſion de l'interdit, excepté néanmoins les Jéſuites. Quelques inſtances que puſſent faire les agens de France & le monarque lui-même, le Sénat demeura inflexible. Ce ne fut que bien des années après, qu'Alexandre VII obtint enfin leur rappel.

Les écrivains divers ne conviennent point entre eux, ſur les circonſtances de cette réconciliation. On lit dans la plûpart de nos hiſtoriens, que le cardinal de Joyeuſe, au nom du Pape, donna l'abſolution des cenſures au Doge & au Sénat ; à quoi Mézerai ajoute, qu'on en

Peref. vie d'Henri IV. Matthieu & de Serre, Hiſt de Fr. Mézer. Abr. chron &c.

Mém. Chron. t. 1. an. 1605.

dressa un acte authentique. Le père d'Avrigny prétend au contraire, que le Sénat ne voulut pas même recevoir la bénédiction du cardinal, pour ne pas donner lieu de penser que ce fût une absolution, & que ceux qui en ont écrit autrement, n'ont pas lu les auteurs contemporains; ce qui n'est pas exact, au moins dans sa généralité. Sponde, auteur grave & contemporain, dit formellement, que le cardinal de Joyeuse, accompagné de l'ambassadeur de France à Venise, en présence du Doge & des vingt-cinq principaux sénateurs, donna, portes closes, l'absolution au Sénat, & à tous les ordres & sujets de la république qui avoient encouru les censures. Ce qui se fit, ajoute-t-il, en présence de témoins; & le cardinal en dressa un acte, qu'il envoya incontinent au Pape. Mais ce qui est manifeste, & qui marqua autant de droiture & de grandeur d'ame dans Paul V, qu'il avoit d'abord montré de fierté & de chaleur, ce fut de reconnoître qu'il avoit manqué, de reculer avec sagesse, plutôt que de risquer, à l'exemple de tant d'autres grands, de tout perdre par un faux point d'honneur.

Annal. Eccl. an. 1607.

Le Pontife n'étoit pas sorti de cette affaire, qu'il fit un nouvel acte d'autorité,

qu'on prendroit encore pour une fausse démarche, si l'on s'en rapportoit au premier coup-d'œil. Sous le nouveau regne du Roi de la Grande-Bretagne, né de parens catholiques, & que les hérétiques soupçonnoient toujours de quelque secret penchant pour la foi de ses pères; on prenoit à tâche de noircir en toute rencontre ceux qui la professoient, & de rendre leur fidélité suspecte à ce foible monarque. Dans ces dispositions, on ne manqua point de leur imputer exclusivement, & principalement à leurs prêtres, la fameuse conspiration des poudres, qui fut éventée dans ces entrefaites. Sous la grande salle du palais où le parlement tenoit ses assemblées, & où le Roi devoit se trouver le lendemain, avec sa famille, ses ministres, les pairs & les communes, on trouva, dans une cave qui communiquoit à une maison voisine, trente-six barils de poudre, & beaucoup d'autres matières inflammables, avec un homme qui avoit des mèches préparées, & un cheval tout prêt pour s'enfuir.

Les chefs de la conjuration étoient Percy & Catesby, tous deux de naissance illustre, tous deux poussés par des motifs qui leur étoient personnels, & où la religion n'avoit de part qu'autant qu'ils

étoient catholiques. Parmi les autres conjurés, dont on ne découvrit pas plus d'une douzaine, quelle que fût la rigueur des perquisitions, il ne laissa pas de se trouver encore quelques hérétiques. Les Protestans répandirent néanmoins, que tous les Catholiques, lesquels formoient encore un cinquième au moins de la nation, avoient trempé dans cet affreux complot, & qu'il avoit été tramé par les missionnaires. Mais le Roi lui-même, dans ses discours au parlement, n'attribua cette scélératesse qu'à la fureur de huit ou neuf désespérés, ce sont ses propres termes. Quant aux missionnaires, la plûpart Jésuites, la justification qu'en a faite le fameux docteur Antoine Arnaud, n'en demande pas une autre. Ce qu'on imputa de plus fort à ces prétendus complices, fut d'avoir eu connoissance d'un complot par la confession, & de ne l'avoir pas révélé. On ne laissa pas de faire subir à deux d'entre eux le supplice des plus grands coupables. Tous les religieux avoient déjà été chassés de l'Angleterre, avec défense d'y revenir sous peine de la vie: on les poursuivit à toute outrance, depuis la conspiration; & l'on compte plus de trente prêtres, religieux ou séculiers, Anglois ou étrangers, qui à ce

ſujet expirerent dans les tourmens. Ainſi les Proteſtans eurent tout lieu de s'applaudir des manœuvres qu'ils employoient pour rendre les catholiques odieux au Roi. Bien des indices ont fait ſoupçonner, que cette conjuration avoit été conduite ſous main par un miniſtre & quelques courtiſans de ce Prince, afin de l'animer contre ceux de la communion Romaine, qu'il ne pourſuivoit pas avec tout l'acharnement qu'ils déſiroient.

Sur ce plan perfide, où l'on avoit pour fin de diffamer les Catholiques, de les faire paſſer pour des ſcélérats, traitres au Roi & au royaume, on dreſſa le fameux ſerment d'*Allégeance*, qui pris à la lettre n'obligeoit qu'à l'obéiſſance politique & civile, ſans toucher à la foi ni au culte. Il portoit en ſubſtance, qu'on reconnoiſſoit Jacques pour Roi légitime d'Angleterre; que le Pontife Romain n'avoit aucun droit de le dépoſer, ni d'abſoudre ſes ſujets du ſerment de fidélité; & qu'on lui obéiroit, nonobſtant toute ſentence d'excommunication & de dépoſition. Les catholiques Anglois qu'on vouloit obliger à prêter ce ſerment, ſe trouverent partagés d'opinion; les uns n'y voyant rien que les

devoirs indispensables d'un sujet, à l'égard de son souverain ; les autres soupçonnant au moins quelque piège caché, sous une pratique inconnue à tous les princes qui reconnoissoient le Pontife Romain pour chef de l'Eglise. Paul V informé du peu d'accord qui regnoit entre eux, leur adressa deux brefs en moins d'une année, pour leur défendre étroitement de prêter le serment qu'on exigeoit d'eux. Il ne doutoit point que ce ne fût-là une manœuvre détournée, pour leur faire reconnoître la suprématie Anglicane, sous prétexte de s'assurer de leur fidélité. La conduite de l'archiprêtre Blakwel, que Clément VIII leur avoit donné pour chef avec des pouvoirs très-étendus, servit encore à le confirmer dans cette persuasion. Ce vieillard qui touchoit au tombeau, après s'être déclaré pour le serment, étoit tombé dans une apostasie, qui ne lui permettoit plus de rendre en public aucun honneur aux saintes images, ni de pratiquer aucun autre exercice, propre de la religion catholique.

Ceux qui refuserent de prêter le serment, furent traités avec d'autant plus de rigueur, que la diversité de sentiment & de conduite dans leur propre

communion, donnoit à penſer que la religion n'étoit pas le ſeul motif de leur refus. Leurs ennemis qui ſans ceſſe aigriſſoient l'eſprit du Roi, purent s'applaudir de leurs ſuccès : Jacques marqua dans cette rencontre une dureté qu'on n'attendoit pas d'un prince naturellement doux, & plutôt mou que violent. L'effuſion du ſang catholique, ſous ſon regne, fut donc proprement l'ouvrage de ſon conſeil & de ſes miniſtres. Pour lui perſonnellement, il leur fit un autre genre de guerre, plus analogue à la petiteſſe de ſon ame : jaloux de la palme littéraire, il prit la plume, pour juſtifier la rigueur de ſes miniſtres & de ſon parlement. Le littérateur couronné rencontra des antagoniſtes que le diadême n'éblouit pas, & qui ſe meſurant corps à corps avec lui, oſerent eſpérer la victoire de la trempe ſeule de leurs armes. On donna de part & d'autre dans des ridicules & des excès, qui divertirent, qui choquerent, qui ſcandaliſerent une bonne partie de l'Europe. Jacques traita injurieuſement les catholiques en général, & plus encore le Pontife & le ſiège Romain. Les docteurs ultramontains, de leur côté, exalterent ſans meſure le pouvoir pontifical. Ainſi les deux partis, comme il eſt ordinaire dans ces ſortes de joutes, en-

courururent presque également le blâme du public, dont ils se disputoient le suffrage.

Si la conduite de Paul V en cette rencontre déplut encore à bien des personnes, l'approbation qu'il donna peu après à la congrégation de Notre-Dame, fut généralement applaudie. Rien de plus utile en effet dans ces circonstances, qu'un institut consacré à l'éducation des personnes du sexe, tel qu'il venoit d'être conçu par Madame de l'Estonnac, veuve du marquis de Mont-Ferrand. Cette sainte femme, depuis long-temps prévenue des bénédictions d'en-haut, ne s'étoit pas plutôt vue en possession de sa liberté par la mort de son mari, qu'elle étoit allée se jeter dans le couvent des Feuillantines, établies à Toulouse peu d'années auparavant. Tout au sortir du monde, ses vertus servirent de modèle aux religieuses les plus parfaites : mais les forces du corps ne répondant point à la vigueur de l'esprit, au bout de six mois il fallut quitter un institut, dont elle ne pouvoit plus pratiquer les austérités sans tenter le Seigneur. Elle se retira dans la ville de Bourdeaux, sa patrie, où sa famille occupoit un rang distingué. Entre les maux que l'hérésie avoit faits dans ces provinces,

ces, un des plus funestes étoit le dépé-
issement de l'éducation, sur-tout de ce
sexe fragile, que les parens n'éloignent
amais d'eux sans inquiétude. La mar-
quise de Mont-Ferrand, ou, pour em-
ployer le nom que sa modestie lui fit
eprendre dès qu'elle fut veuve, Ma-
dame de l'Estonnac ne voyoit qu'avec
louleur cette jeunesse innocente & facile
onfiée à des maitresses calvinistes, qui
lans le pays tenoient presque par-tout
s écoles. Elle conçut le dessein de fon-
er une congrégation de religieuses, qui
lliant les fonctions du zèle avec le soin
e leur propre perfection, s'emploiroient,
ous la protection de la Reine des vier-
es, à former ces plantes flexibles, & si
usceptibles d'impressions bonnes ou
auvaises.

Elle attendoit, sans s'ouvrir à person-
e, le moment marqué par la Providence
our l'exécution, lorsque les pères de
ordes & Raymond, Jésuites renommés
ar leur zèle & leurs triomphes sur le
alvinisme, arriverent à Bourdeaux, où
entôt ils sentirent eux-mêmes la nécess-
té de pourvoir à l'éducation chrétienne
s personnes du sexe. En fondant là-
essus les dames qui étoient en réputa-
on de piété, ils reconnurent sans peine

que la marquise de Mont-Ferrand étoit l'héroïne destinée à réparer la gloire des filles d'Israël, & à former des mères de famille qui fissent refleurir, avec la génération suivante, les mœurs publiques. Elle avoit tout ce qui étoit nécessaire pour cette entreprise, un nom respecté, des biens suffisans dont elle n'étoit comptable à personne, & avec une vertu éprouvée, l'esprit & tous les talens du gouvernement. Il restoit un seul obstacle, dans la disposition où l'on étoit à Rome, aussi bien qu'en France, de diminuer plutôt que d'augmenter le nombre des institutions religieuses: mais le cardinal de Sourdis, qui occupoit le siège métropolitain de la Guyenne, applanit cette difficulté. C'étoit un de ces pasteurs que Dieu donne à son peuple dans les jours de sa miséricorde, un prélat comparable aux Charles Borromée & aux François de Sales, en piété, en charité pastorale, & spécialement en zèle pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique & religieuse. Il voulut d'abord engager la marquise à rétablir une autre communauté qui dépérissoit à Bourdeaux, & qui lui sembloit pouvoir opérer le même bien que l'institution qu'elle méditoit: mais soit qu'il eût réfléchi ensuite que

tout ce que pouvoit faire un couvent iſolé, n'entroit point en comparaiſon avec ce qu'on devoit attendre d'un ordre entier & animé de ſa première ferveur, ſoit qu'il eût été extraordinairement inſpiré d'en-haut, comme ſon changement ſoudain le fit croire, & comme il en fut perſuadé lui-même; il revint tout à coup ſur ſes pas, & ſouſcrivit à toutes les demandes de la fondatrice. Il ne s'agit plus enſuite que d'exécuter la bulle d'approbation, qu'il avoit déjà obtenue, mais qu'il avoit penſé depuis à faire révoquer.

Déjà le voile avoit été donné à la fondatrice, & à quelques-unes des élèves qu'elle avoit formées, au nombre de neuf, au milieu même des embarras du ſiècle. L'archevêque les admit à la profeſſion ſolemnelle; & dès-lors; c'eſt-à-dire en 1610, cet ordre commença tellement à fleurir, que toute la Guyenne & les meilleures villes des provinces voiſines demanderent à l'envi de ces religieuſes. Elles ſe répandirent peu après, & avec la même célérité, dans les provinces en deçà de la Loire; puis au delà des Pyrénées, en Catalogne, & juſques en Caſtille. La mère de l'Eſtonnac, conſtamment révérée de ſes filles ſpirituelles & des perſonnes ſéculières, mourut dans

une heureuſe vieilleſſe, avec la conſolation de voir ſon eſprit regner dans toutes ſes maiſons.

Ces religieuſes, les premières qui ſe ſoient engagées par vœu à l'inſtruction chrétienne, furent inſtituées ſur le modèle de la Compagnie de Jéſus. C'eſt ce que la fondatrice avoit exprimé dans ſa requête au Souverain Pontife, en lui demandant la permiſſion de ſuivre un inſtitut déjà approuvé; & Paul V, à cette occaſion, dit au général des Jéſuites, qu'il venoit de leur donner des ſœurs, deſtinées dans l'Egliſe à rendre aux perſonnes de leur ſexe, les ſervices qu'eux-mêmes rendoient à toute la chrétienté. Ce ſont les mêmes règles, dans les deux ordres, autant que la différence du ſexe le permet. Dans la congrégation de Notre-Dame, il y a deux ans d'épreuve avant la profeſſion; après quoi l'on parvient, par degrès ſucceſſifs pendant dix ans, à la qualité de mère. Les ſupérieures y ſont électives & triennales. La renovation des vœux, les retraites annuelles & la fréquentation des ſacremens y ſont régulièrement pratiquées. L'office de la Vierge, récité avec le roſaire, deux heures de méditation, & autant de lecture de piété, partagent le jour

avec le travail des classes & les emplois domestiques.

Quelque temps après, le père Pierre Fourrier, chanoine régulier & curé de Matincourt en Lorraine, établit dans cette province une congrégation de religieuses, semblable à celle de France, mais beaucoup moins étendue. Il réforma [illegible]ssi la congrégation des chanoines [illegible] de S. Sauveur, dont il étoit [illegible] dirigé principalement par le [illegible] père Fourrier Jésuite, son oncle. C'est pourquoi la manière de vivre de ces religieux & celle des Jésuites sont aussi ressemblantes, que la diversité de leurs fonctions peut le permettre. Le pieux instituteur, dans le gouvernement de sa paroisse de Matincourt, retraça le modèle d'un pasteur accompli. L'éclat de ses vertus l'a fait mettre au nombre des Bienheureux.

La congrégation de la Doctrine chrétienne, en cette même année 1607, perdit son pieux fondateur, César de Bus, dont les rares vertus étoient enfin mûres pour le Ciel. Il mourut dans la maison d'Avignon, avec ces grands sentimens de piété qui l'avoient distingué si particulièrement depuis qu'il s'étoit donné à Dieu sans réserve. Différens prodiges



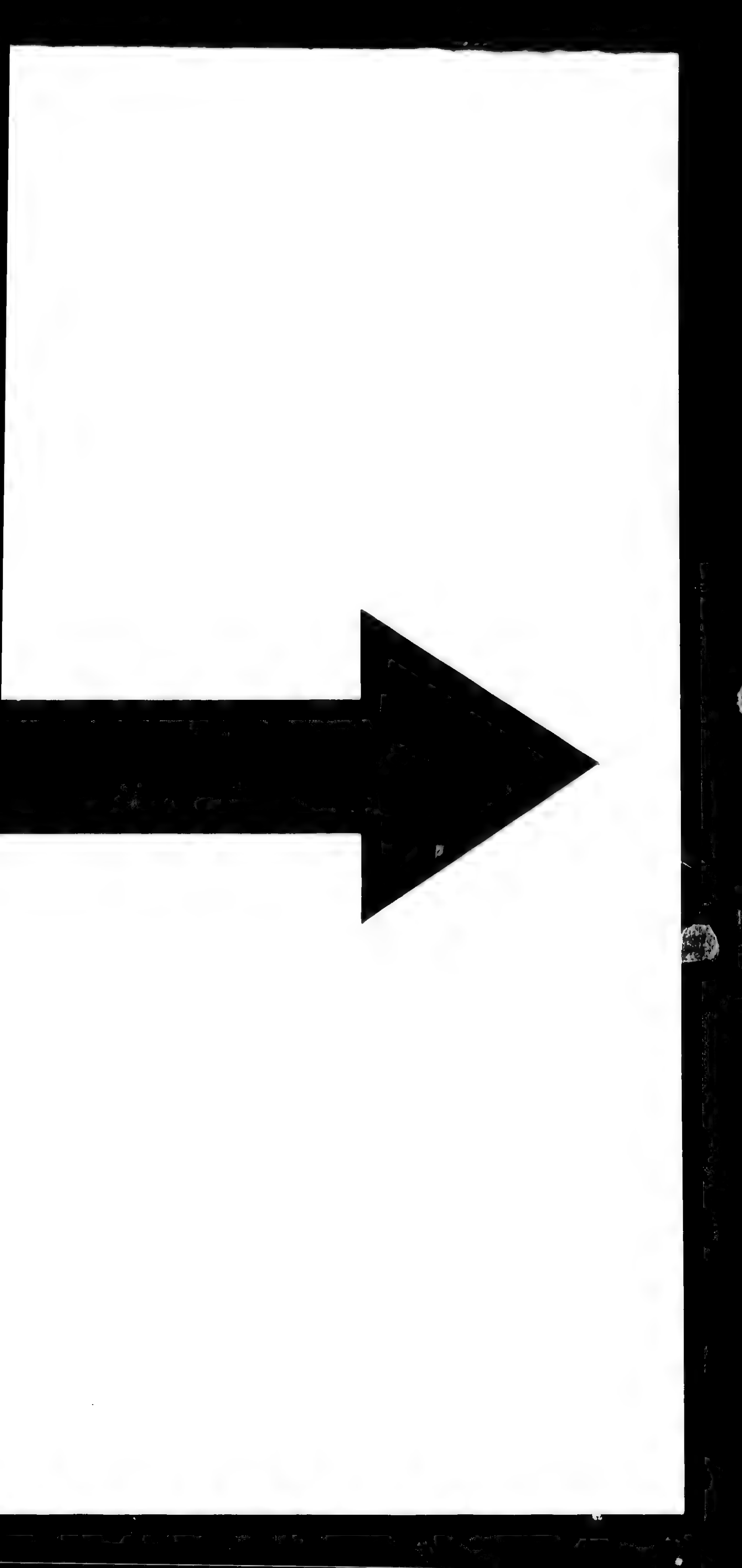
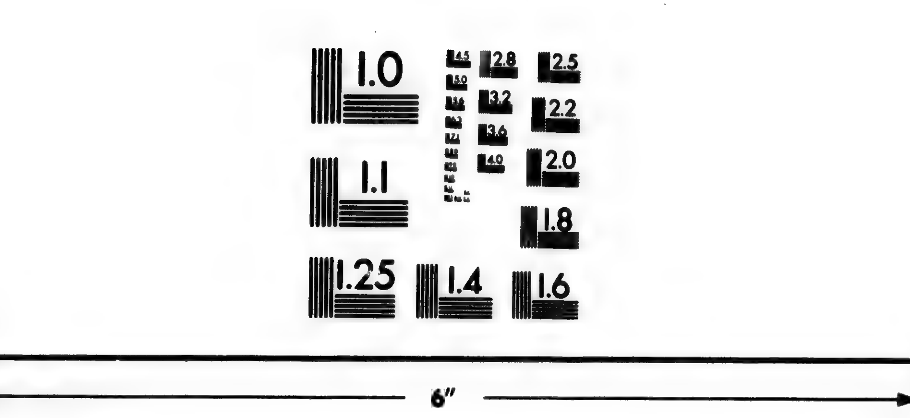


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





[illegible] que [illegible] que ses intercessions,
jointes à la longue persuasion où l'on était
de sa sainteté, firent tant d'impression
sur l'esprit des peuples, que, sans at-
tendre le jugement du S. Siège, ils lui
donnèrent hautement le titre de bien-
heureuse. On a continué depuis à lui dé-
cerner les honneurs [illegible]
[illegible], & [illegible] déclaré vé-
nérable.

Dans la même année, mourut aussi
[illegible], de l'illustre maison de
[illegible], âgée de quarante ans, la vie
[illegible]
& de pénitence dans l'ordre austère des
Carmélites. Son sacrifice fut récompensé
dès ce monde, par une fidélité [illegible]
[illegible], qui lui faisait goûter dans cette
vallée de larmes les délices de la vie cé-
leste, & par toutes les faveurs les plus
extraordinaires du divin époux: mais
craignant à son tour de se laisser vaincre
en générosité, elle fit toujours ses plus
chères délices des [illegible] & des souf-
frances. La croix lui parut plus chère,
que la douceur même de l'immortalité.
[illegible] que d'autres saints désiraient de
mourir pour se réunir à leur Dieu, Made-
leine, [illegible] souffrir pour lui, deman-
dait la [illegible] de son [illegible]. Quan-

[illegible] de [illegible] fa [illegible] de [illegible] Elle fut [illegible] vingt ans après sa mort, & [illegible] un [illegible]

Ce [illegible] par [illegible] que [illegible] de [illegible] [illegible] la [illegible] vile [illegible] la [illegible] de [illegible] de rétablir la religion catholique en Transilvanie, ou du moins d'y [illegible] quelques [illegible] aux progrès du Luthéranisme & de l'Arianisme. On voulut y avoir aussi des établissemens de la Compagnie de Jésus [illegible] une ligue [illegible] se [illegible] que les [illegible] se brise. Cette principauté, par la cession de Sigismond Battori, ayant passé entre les mains de l'[illegible] Empereur Rodolphe II; Etienne Botskai, noble Hongrois, s'en rendit maître, & força l'Empereur à conclure un traité, qui la lui cédoit pour lui & pour sa postérité [illegible]. Le sort des Jésuites, dans ces terres hérétiques, étoit attaché à celui de la religion. En [illegible] ils en furent chassés trois ou quatre fois, & autant de fois rétablis, selon que les princes professoient la foi, ou l'erreur. En 1603, leur maison de Clausembourg

avoit été renversés par les [illegible]. Deux ou trois ans après, [illegible] y proscrivit, les chefs de toute la principauté. Après la mort de cet usurpateur qui [illegible] point d'enfans, le foible Ragotski ayant encore souffert qu'on les [illegible], Sigismond Ragotski, [illegible] contre les [illegible] qu'avoit fait [illegible], Calviniste, mais équitable & modéré, fit dresser en leur faveur un acte authentique, portant qu'ils avoient été renvoyés, uniquement parce que ceux qui suivoient une religion contraire l'avoient souhaité. Gabriel [illegible], indigne du nom qu'il portoit, acheva de ruiner dans cette malheureuse province la religion Romaine, qui n'y fut rétablie que sur la fin du dernier siècle par l'Empereur Léopold.

C'étoit peu de chose que ces succès, pour le génie altier & turbulent de l'hérésie. Depuis le fatal [illegible] de Passau, le premier qui en mettant l'équilibre entre le parti protestant & le parti catholique, donna une existence légale & solide au Luthéranisme en Allemagne; on y avoit éprouvé ce qui arrive toujours de ces pactes & de ces compositions en matière de foi: c'est-à-dire que

chaque parti mécontent s'étoit efforcé, au moyen du trouble & des ruses, de resserrer les droits du parti contraire, & d'étendre les siens propres. Ferdinand I ayant succédé à Charles V, auteur de cet [illegible] bizarre, n'eut rien de [illegible] que de gouverner, comme il le [illegible], avec autant de modération [illegible]. Maximilien, son fils & son successeur, s'appliqua de même à prévenir les troubles qui pouvoient s'élever dans l'Empire. Sous Rodolphe, fils de Maximilien, sous l'insouciant Rodolphe, qui vivoit moins en Empereur qu'en bourgeois désœuvré, tout le jour entouré de chimistes, de peintres & de tourneurs; les princes de l'Empire, dont les querelles lui paroissoient étrangères, & dont il n'étoit pas plus craint qu'estimé, se flatterent de parvenir à une indépendance absolue.

La mort du duc Jean-Guillaume de Clèves fournit à ceux de ces princes qui étoient protestans, l'occasion de former une faction nouvelle, & plus désastreuse que toutes les précédentes. Durant trente ans, l'Allemagne fut le théatre d'une guerre affreuse, qui embrasa insensiblement toute l'Europe, & qu'une négociation de dix ans put à peine terminer

par le fameux traité de Westphalie. Aux premiers mouvemens qu'excita la succession vacante du duc de Clèves, l'électeur Palatin ranima parmi les Protestans les haines que le temps [illegible] assoupies, & réussit à former une ligue formidable. Choqué, pour ainsi dire, au milieu de ses Etats, par [illegible] catholiques qui les environnoient de toute part, il avoit plus à craindre qu'un autre. D'ailleurs, s'étant fait Calviniste, après avoir été Luthérien, il craignoit perpétuellement de se voir disputer les privileges qu'on n'avoit accordés dans l'Empire qu'à ceux qui professoient la confession d'Augsbourg. Il fit passer aisément ses défiances dans des esprits aigris de longue-main, & il engagea quantité de princes & d'Etats protestans à s'unir avec lui pour leur défense commune. C'est ainsi que se forma la confédération protestante, qu'on nomma l'Union Evangélique. La plupart des villes impériales y entrerent, avec un grand nombre de princes, dont les plus considérables étoient le landgrave de Hesse-Cassel, le duc de Wirtemberg, le marquis de Bade-Dourlach, & le prince d'Anhalt. L'électeur Palatin, Frederic IV, dont elle étoit l'ouvrage, en fut

déclaré le chef. Il mourut peu après, mais il transmit ce titre à Frédéric V, son fils: héritage fatal, qui entraîna la perte de tous ses états, & le dépouilla du titre même d'électeur.

A [illegible] opposition de cette union religieuse, les états de la communion Romaine formerent à leur tour une confédération, [illegible] nommée Ligue Catholique. On y vit d'abord entrer Maximilien duc de Baviere, qui en fut déclaré chef sous l'autorité de l'Empereur, les trois électeurs ecclésiastiques, l'archevêque de Saltzbourg, les évêques de Bamberg, de Wirtzbourg & d'Aichstadt, les archiducs d'Autriche, & plusieurs autres princes de l'Empire. Le Pape ensuite, le Roi d'Espagne & différens princes étrangers y voulurent être admis. Bien plus, elle acquit encore l'électeur de Saxe & le landgrave de Hesse-Darmstad, quoique protestans; le premier, jaloux de l'électeur Palatin, élu chef de l'union évangélique; le second, intéressé à se rendre l'Empereur favorable, au sujet de la seigneurie de Marpourg, qu'il disputoit au landgrave de Hesse-Cassel. Tel étoit dans la réforme le zèle de la religion, toujours subordonné aux passions & aux vues humaines. Pour ce

déclaré le chef. Il mourut peu après; mais il transmit ce titre à Frédéric V, son fils: héritage fatal, qui entraîna la perte de tous les autres, & le dépouilla du [illegible] même d'électeur.

Au [illegible] cependant de cette union [illegible] [illegible] les Etats de la communion Romaine [illegible] à leur tour une confédération, [illegible] Ligue Catholique. On [illegible] d'abord entrer Maximilien duc de Bavière, qui en fut déclaré chef sous l'autorité de l'Empereur, les trois électeurs ecclésiastiques, l'archevêque de Saltzbourg, les évêques de Bamberg, de Wirtzbourg & d'Aichstett, les archiducs d'Autriche, & plusieurs autres princes de l'Empire. Le Pape ensuite, le Roi d'Espagne & différens princes étrangers y voulurent être admis. Bien plus, elle acquit encore l'électeur de Saxe & le landgrave de Hesse-Darmstad, quoique protestans; le premier, jaloux de l'électeur Palatin, élu chef de l'union évangélique; le second, intéressé à se rendre l'Empereur favorable, au sujet de la seigneurie de Marpourg, qu'il disputoit au landgrave de Hesse-Cassel. Tel étoit dans la réforme le zèle de la religion, toujours subordonné aux passions & aux vues humaines. Pour ce

qui est de l'électeur de Brandebourg, cantonné loin de la fermentation & du péril, aux extrémités de l'Allemagne, il prit, du moins pour un temps, le parti de la neutralité. Les Catholiques se trouvoient aussi considérablement les plus forts, & si l'Empereur eût su profiter de son avantage, il eût d'abord [illegible] la confédération protestante; [illegible] des motifs plus pressants [illegible], pour la tirer de sa léthargie.

Cependant l'électeur de Brandebourg, sans songer à l'union, poursuivoit les droits qu'il croyoit avoir sur le duché de Clèves; & comme il avoit mis dans ses intérêts les provinces unies des Pays-Bas, le duc de Neubourg, son principal compétiteur, cherchant aussi à s'étayer de quelque alliance puissante, épousa la princesse Magdeleine, sœur du duc de Bavière & de l'électeur de Cologne. Quelques mois après, ce duc abjura le luthéranisme, & parut embrasser sincèrement la communion Romaine. Par-là, il s'assuroit le secours de la confédération Catholique, la protection de l'Empereur; & ce qui lui importoit infiniment davantage, il se ménageoit l'appui des Espagnols, qui le servirent avec d'autant plus d'ardeur, qu'ils regardoient comme en

levé aux Provinces-Unies, limitrophes de Clèves & de Juliers, ce qu'ils lui faisoient acquérir. La trève de douze ans, conclue quelque temps auparavant entre l'Espagne & la Hollande, n'empêcha point que les généraux de ces deux Etats, comm[illegible]res, l'un de l'électeur de Brandebourg & l'autre du duc de Neubourg, ne prissent plusieurs places dans les domaines de la succession que se disputoient ces deux compétiteurs.

C'est cette fameuse trève, conclue en 1609, qui mit la république de Hollande au nombre des Etats souverains de l'Europe. Après une guerre de plus de quarante ans, faite avec la violence accoutumée entre un souverain & d'anciens sujets, les Espagnols & les Hollandois épuisés d'hommes & d'argent, en étoient venus à la négociation, qui s'ouvrit à la Haye. Les plus grands princes de l'Europe, où cette révolution produisoit un changement si considérable, y envoyerent leurs ministres. On ne put amener la hauteur Castillane à renoncer pour toujours à la souveraineté des Provinces-Unies : mais on conclut une trève, plus sûre que n'eût été une paix sans terme, & à peu près aussi avantageuse à la nouvelle république. Par le premier article,

elle étoit reconnue indépendante & souveraine. Chacun demeuroit en possession des villes qu'il occupoit; & ce qui ne fut pas le plus facile à régler, il étoit libre aux Hollandois de faire le commerce des Indes, où leur habileté supérieure excitoit la plus vive jalousie. Dans le même temps, l'Espagne [illegible] plein gré, & [illegible] déjà si épuisé critique, [illegible] par les [illegible] d'outre-mer. Philippe III chassa de son royaume tous les sujets de race Mauresque, au nombre d'environ neuf cent mille hommes. Tout son conseil, à beaucoup près, n'avoit pas été de cet avis. Et dans le fond, si le motif de prince, étoit un zèle [illegible], ne pouvoit pas être meilleur, l'effet ne pouvoit pas être plus dommageable.

Les Hollandois avoient les plus grandes obligations à la France, sans laquelle ils auroient infailliblement succombé sous le poids énorme de la puissance Autrichienne. C'est ce qu'ils reconnurent, en écrivant au Roi Henri IV après la signature de la trêve, qu'après Dieu ils tenoient des mains de ce prince la conservation de leur Etat, & qu'il avoit acquis toutes sortes de titres à la reconnoissance & aux humbles services de leur

postérité la plus reculée. Mais la reconnoissance n'est pas plus sincère entre les souverains, que la bienfaisance n'y est désintéressée. Henri IV ne put pas même obtenir des Hollandois, pour leurs sujets catholiques, le libre exercice de l'ancienne religion : il en eut seulement parole, sans qu'on en fît mention dans le traité, qu'ils ne seroient pas recherchés ni inquiétés, pourvu que tout se passât dans leurs maisons, & se bornât aux gens de leurs familles.

Pour en revenir aux troubles de l'Empire, ils s'étendirent par la nonchalance de son chef & la mauvaise conduite de ses troupes, d'abord de Clèves à Passau, puis à Prague, qui fut le foyer d'où l'incendie se porta dans toute l'Allemagne. Rodolphe que son avidité tira pour un moment de son indolence, avoit mis une armée sur pied, afin de se saisir de la succession du duc de Clèves, dont il avoit ordonné le séquestre ; bien résolu, disoit-on, à se l'approprier insensiblement par cette voie détournée. Il éprouva les plus fortes oppositions, de la part de presque tous les princes, nationaux & étrangers. L'archiduc Léopold qui commandoit l'armée Autrichienne destinée à se saisir du séquestre, fut obligé d'abandonner l'entre-

prise ; & de Passau où elle avoit été assemblée, elle se replia sur la Bohème, pillant les villes, ravageant les campagnes, & suppléant par toutes sortes de brigandages à la paie qu'elle ne recevoit point. L'Archiduc souffroit tout, au moins dans la Bohème, où l'on prétend que Rodolphe lui-même, trop indolent pour se faire obéir, vouloit du moins se venger : mais ce procédé, plus semblable à une tyrannie qu'à un châtiment, ne servit qu'à rendre ses peuples plus furieux, & sa personne plus méprisable. Les hérétiques tournerent d'abord leur fureur contre les églises & les monastères, assommerent impitoyablement les religieux, pillerent les vases sacrés, foulerent aux pieds, traînerent dans les boues les reliques & les saintes images ; & si l'archiduc Matthias n'étoit accouru avec une armée nouvelle, il y a toute apparence qu'on eût appelé dès lors à la couronne de Bohème un prince protestant.

Matthias appaisa les troubles, obligea l'Empereur son frère à congédier les troupes de Léopold ; & peu content de la couronne de Hongrie qu'il avoit déjà contraint l'Empereur de lui céder, il se fit encore donner celle de Bohème ; mais la révolution qu'il pensoit avoir prévenue à

jamais n'étoit que différée. Après avoir ménagé les Scéaires pour devenir leur maître, il voulut leur faire sentir qu'il l'étoit, sur-tout depuis que la mort de Rodolphe, arrivée dans ces entrefaites, le vingt Janvier 1612, l'eut encore fait parvenir à la couronne impériale. La sévérité [illegible] de ce nouvel Empereur succédant tout à coup à une molle indulgence, & le peu de vigueur qu'il avoit pour défendre ses Etats à l'administration qui lui avoit acquis, les peuples se mutinerent, les grands se mirent à leur tête, tous ensemble implorerent le secours des princes protestans, s'emparerent des principales églises, emprisonnerent une partie des catholiques, confisquerent les biens d'une infinité d'autres, & les exclurent tous des charges publiques. Alors commença la guerre effroyable, qui étendit à toute l'Europe la désolation de l'Allemagne.

La France n'avoit pas attendu jusques-là, pour prendre part aux alarmes du corps Germanique. Henri IV, après cette longue suite de malheurs dont elle sembloit ne devoir jamais se relever, lui en avoit presque fait perdre le souvenir, par la sage douceur de son gouvernement paternel. Après avoir rétabli la tranquillité au dedans du royaume, il voulut

encore lui rendre au dehors le degré de considération, dont les troubles passés l'avoient fait déchoir. Dès qu'il eut appris les desseins de Rodolphe sur les États de Clèves & de Juliers, il prit des mesures efficaces pour empêcher ce nouvel agrandissement de la maison d'Autriche, qui déjà n'étoit que trop formidable à ses voisins. Peu content d'animer par ses ambassadeurs les princes & les villes républicaines d'Allemagne à défendre leurs droits & leurs libertés, il leur promit un secours de dix mille hommes, & il fut disposé à marcher lui-même, avec des forces beaucoup plus considérables.

L'état où se trouvoit le royaume, étoit un prodige inconcevable, & qu'en effet le génie seul du grand Henri avoit pu tirer de la classe des choses impossibles. On y voyoit sous les armes quarante mille François naturels, & six mille Suisses, tous bien entretenus & bien payés, sans compter quatre mille gentilshommes, prêts à marcher au premier ordre. Sully, grand-maître d'artillerie, avoit monté cinquante pièces de gros canon, avec un bien plus grand nombre d'autres; & Sully encore surintendant des finances, répondoit que ce nerf de la guerre ne manqueroit point. Ceux qui connoissoient

la grande ame de Henri IV, lui ont attribué des vues bien plus élevées, que d'accommoder le petit différend de Clèves & de Juliers : on a prétendu qu'il se proposât de réduire la maison d'Autriche à un état qui excitât moins la terreur que la pitié, ou du moins de la resserrer dans son royaume d'Espagne, & dans ses provinces héréditaires d'Allemagne ; de former ensuite un équilibre fixe entre tous les États de l'Europe, en marquant à chacun des bornes immuables ; & par-là, d'établir solidement la tranquillité universelle du monde Chrétien. Et que ne pouvoit pas se promettre un Roi de France, conquérant de son royaume, adoré de ses sujets, qui étoit son général & son ministre, qui à la qualité du plus grand capitaine de son siècle unissoit une bravoure de grenadier, & à la plus adroite politique une probité, une franchise qui n'inspiroit pas moins de respect à ses ennemis, que de confiance à ses alliés ? Quelques écrivains lui ont néanmoins prêté pour cette entreprise, des motifs tirés du foible qu'il avoit pour les femmes. Cette passion, nous n'en disconviendrons point, n'eut que trop d'empire sur ce grand Roi : mais il faut convenir aussi, que mise en opposition

avec l'amour de la gloire, ou mieux encore avec l'amour de son peuple, elle ne l'a jamais emporté, elle ne l'a jamais balancé.

Le Roi étoit prêt à partir ; la Reine avoit été chargée du gouvernement, l'expédition devant être de longue durée ; & pour concilier plus de respect à la gouvernante, elle avoit été couronnée solemnellement. Pendant la cérémonie qui s'en fit à S. Denys, il échappa au Monarque une réflexion, qui donna beaucoup à penser, au moins par la suite. Comme il considéroit le nombreux concours des personnes de tout état & de toute condition ; ce spectacle, dit-il, me fait souvenir du jugement dernier : qu'on seroit étonné, si tout à coup le juge se présentoit ! Il fut néanmoins fort gai, jusqu'à ce qu'il rentrât sur le soir à Paris ; mais aussi-tôt après il fut livré comme en proie à un chagrin dévorant, à une mélancholie profonde, qui fournit une ample matière aux observateurs des pressentimens & des présages. Il lui prenoit des élans de tristesse, qui lui arrachoient malgré lui des soupirs & des gémissemens. Le lendemain, jour à jamais funeste, ce tourment inexplicable parut de moment en moment s'augmenter. En vain les

courtisans tentoient de rendre à cette ame abattue son énergie naturelle. Mes amis, leur répondoit-il, je mourrai l'un de ces jours. Oui, je mourrai; & quand je ne serai plus, on verra peut-être ce que je veux. Ils lui remirent sous les yeux, au lieu de ces idées sombres, la bonne santé dont il jouissoit, l'état florissant de son royaume, ses sujets qui l'aimoient comme leur père, une épouse douée de tous les avantages de la nature, des enfans qui donnoient les plus belles espérances. Que faut-il de plus pour être heureux, lui ajoutoient-ils? que vous reste-t-il à désirer? Ah, mes amis, répliqua-t-il en soupirant, il faut quitter tout cela.

Pendant le dîner de ce malheureux jour, quatorzième de mai 1610, le Roi qui ne respira jusqu'à son dernier moment que le bonheur de ses sujets, s'entretint encore, malgré ses ennuis cruels, de projets utiles à son royaume, de la satisfaction qu'il avoit de ce que la guerre prochaine ne coûteroit rien à son peuple, & consommeroit tout au plus ses épargnes. Au sortir de table, il se promena d'un pas précipité, d'un air inquiet & comme égaré; puis ordonna brusquement qu'on lui amenât son carrosse, y monta, & y fit monter le duc

Pasq. vol. 2. p. 1055 Matt. p. 810. Mémoire de Cond. t. 6. p. 19. Gram. p. 8. L'Etoile, &c.

d'Epernon, avec quelques autres Seigneurs. Quand on lui demanda où il vouloit aller; qu'on me tire d'ici, répondit-il d'un ton sec. Il dit ensuite, qu'il vouloit aller à l'arsenal raisonner avec Sully. Au coin de la rue de la Ferronnerie qui étoit alors fort étroite, quantité de voitures embarrassées séparerent les gardes, & firent arrêter le carrosse du Roi. A ce moment, un scélérat d'Angoulême, nommé Ravaillac, monte sur la petite roue, & porta au Monarque deux coups de couteau, dont le dernier lui perça le cœur. Après quoi, le parricide, comme épouvanté de son propre forfait, demeura immobile près du carrosse, le couteau sanglant à la main. Deux valets de pied le saisirent, les gardes accoururent l'épée haute; le duc d'Epernon les contint, & fit mettre le scélérat en lieu sûr. On retourna tristement vers le Louvre, avec le corps du bon Roi qui nageoit dans son sang.

Quand cette nouvelle désespérante eut été répandue, avec la célérité que lui donna la sensibilité des peuples, la France entière parut dans la même consternation, que si chaque famille eût perdu son père. Le commerce fut suspendu, les travaux de tout genre cesserent, les

gens de la campagne sur-tout couroient par troupes sur les routes, pour interroger les passans; & quand ils ne purent plus se flatter d'aucune espérance, ils crierent en se lamentant: Notre malheur est certain, nous avons perdu notre père. En effet, cette portion précieuse de l'Etat avoit toujours été particulièrement chère à ce bon prince. On le vit bien des fois s'entretenir familièrement avec eux, s'informer de la qualité de leurs récoltes, du prix de leurs denrées, de leurs pertes & de leurs ressources. Bien des Rois, disoit-il, tiennent à déshonneur de connoître la valeur des petites monnoies; & moi je ne veux pas savoir seulement ce qu'elles valent, mais combien les pauvres gens ont de peine à les gagner, afin qu'on ne les charge qu'en proportion de leurs foibles moyens. Sentimens dignes de la divinité même, si l'on peut s'exprimer ainsi; sentimens du père adorable de tous les hommes, dont aucun Roi ne fut une plus vive image que ce prince, & que toujours il aima mieux représenter par la bonté que par la grandeur. Sentimens aussi qui ont en quelque sorte consacré le nom de Henri IV, qu'on ne prononce qu'avec une vénération comme religieuse, & qui

leur doit principalement son immortalité. Quelles qu'aient été ses qualités héroïques, c'est pour la bonté de son cœur qu'il vit toujours dans celui de son peuple, & que dans l'idiôme françois, Henri IV & bon Roi signifient encore la même chose.

Quand Paul V. apprit le coup fatal qui ravissoit à la France le meilleur des Rois, il versa des larmes sincères, & dit au cardinal d'Ossat: Vous avez perdu un bon maître, & moi, j'ai perdu mon bras droit. Tous les souverains parurent presque également affligés, à la réserve du Roi d'Espagne, qui ne témoigna ni joie ni tristesse. Les confédérés d'Allemagne en furent consternés. On leur envoya cependant le secours qu'il leur avoit promis: mais quelle compensation, pour ce qu'ils attendoient du héros en personne!

Henri IV étoit trop grand homme, pour qu'on n'imaginât pas quelque mystère dans l'attentat qui lui avoit ravi le jour. L'opinion presque générale fut qu'il y avoit une conspiration, où l'on impliquoit les têtes les plus respectables, & des agens de tout état. Les partis contraires se chargeant les uns les autres, au gré de leurs imaginations & de leurs anti-

antipathies; les imputations se détruisoient par leurs contradictions réciproques, sans ramener personne de sa prévention. Les aveux du parricide ne servirent pas mieux à percer les voiles de ce mystère, dont les ombres sont encore les mêmes. Le coupable, au moment qu'il fut arrêté, dans tous ses interrogatoires, à la torture, durant les préparatifs & l'exécution de son affreux supplice, a soutenu, sans jamais varier, qu'il n'avoit aucun complice, & n'avoit jamais parlé de son dessein à personne; qu'il s'étoit déterminé seul, persuadé que le Roi étoit hérétique dans l'ame, & fauteur de l'hérésie, odieux aux bons François, & qu'en lui ôtant la vie, on serviroit également la France & la religion. Au reste ce n'est pas le seul fanatique d'Etat, qui, sans avoir été corrompu par argent, ou par des promesses de fortune, n'ait pris conseil que de son tempérament atrabilaire, échauffé par la licence des plaintes & des murmures, pour se porter à des attentats monstrueux.

La Reine Marie de Médicis eut la tutèle du jeune Roi Louis XIII, qui étoit dans sa neuvième année, & fut déclarée régente par arrêt du parlement, le jour même de la mort du Roi son

époux. Elle trouva un royaume floriſſant, un conſeil bien composé, des finances en bon ordre, quinze millions d'épargne, de ſolides alliances, des armées & des places abondamment pourvues, avec une multitude d'officiers pleins de valeur & d'expérience. Mais le génie de Henri le Grand manquoit pour tout animer ; & l'on ne ſentit que trop alors, comme il l'avoit prédit, tout ce qu'il valoit.

Le ſentiment d'une perte ſi grande réveilla tout le zèle du parlement pour la ſûreté de nos Rois. Par ſon ordre, la faculté de théologie s'aſſembla, & renouvella le décret qu'elle avoit rendu dès le quinzième ſiècle, & que le concile de Conſtance avoit confirmé contre la doctrine du tyrannicide. L'opinion de ceux qui enſeignent, qu'il puiſſe y avoir des occaſions où il eſt permis d'attenter à la vie des Rois, fut qualifiée de ſéditieuſe, d'hérétique & d'impie. Quelques jours après, le livre latin de Mariana, intitulé: *de Rege & Regis inſtitutione*, fut condamné au feu, comme renfermant des maximes exécrables contre le Roi Henri III, & contre les autres ſouverains. Ce Jéſuite Eſpagnol tient en effet, qu'il eſt quelquefois per-

mis de tuer les tyrans; quoique d'ailleurs il enseigne qu'aucun particulier ne doit les mettre à mort. Les ennemis de la Société prétendoient que Ravaillac avoit pris ses premières leçons dans cet ouvrage; mais il fut démontré qu'il ne l'avoit jamais lu, ni même pu lire. Outre que ce livre n'a été connu en France que depuis sa condamnation, Ravaillac savoit à peine quelques mots de la langue latine, dans laquelle il est écrit. C'est pourquoi l'évêque de Paris, par le seul motif de l'équité, donna une attestation publique, portant que les bruits injurieux qu'on faisoit courir à ce sujet sur la Société, étoient de pures calomnies, dictées par une haine aveugle, contre un ordre que sa science & sa vertu rendoient également utile à l'Eglise & à l'Etat. Le parlement ayant ordonné que la censure du Jésuite Espagnol seroit lue tous les ans dans l'assemblée de la faculté, & publiée le dimanche suivant aux prônes des paroisses; l'évêque fit encore en sorte que cette dernière clause demeurât sans exécution. Il la représenta comme une entreprise sur ses droits, en appela au conseil, & obtint qu'elle seroit supprimée.

Il est néanmoins fort étonnant, qu'un

ſavant religieux, tel que Mariana, qui d'ailleurs paſſoit pour un homme de bien, eût combattu un point de doctrine, qui, indépendamment de l'approbation du concile de Conſtance, peut ſeul maintenir la tranquillité & la ſûreté des Etats. Mais il eſt des temps de vertige, qui font tourner les meilleures têtes. Par combien de docteurs célèbres n'a pas été canoniſé Jacques Clément? La première école du monde chrétien s'aſſembla extraordinairement à ce ſujet; & de tous les docteurs qui formoient cette aſſemblée très-nombreuſe, il n'y eut que le ſeul Jean Poitevin qui blâma le parricide; ce qui parut ſi abſurde aux autres, qu'on ne lui répondit que par les ſignes de mépris réſervés aux plus grandes extravagances. Que n'a-t-on pas vu depuis en Angleterre, du temps de Cromwel? & ſans toutefois en être démenti, on y déclara tous ces excès conformes aux principes des plus doctes Proteſtans, qui par conſéquent n'ont rien ici à nous reprocher.

Cependant pour prévenir les échappées des particuliers, qui peuvent ainſi troubler tout un ordre, les Jéſuites adreſſerent des remontrances à leur général Aquaviva; & celui-ci défendit auſſitôt,

sous peine d'excommunication, de rien dire ou écrire qui pût autoriser en aucune façon & sous aucun prétexte le parricide des Rois; que la loi de Dieu, dit-il, ordonne de révérer comme des personnes sacrées, qu'il a placées lui-même sur le trône pour régir les peuples.

On ne laissa pas de flétrir encore en France le traité que le cardinal Bellarmin, à l'occasion du serment d'allégeance exigé dans la Grande-Bretagne, avoit composé touchant la puissance du Souverain Pontife dans les choses temporelles. La doctrine de cet ouvrage est la même que celle du traité intitulé simplement *Du Pontife Romain*, composé par le même auteur dès le pontificat de Sixte V. Ce Pape avoit néanmoins trouvé qu'on y marquoit des bornes trop étroites à la puissance pontificale, & avoit mis l'ouvrage à l'*index*, d'où il ne fut tiré qu'après sa mort. La sévérité des magistrats françois étoit plus éclairée, & même plus juste foncièrement, que celle de cet exigeant Pontife. Bellarmin, dans ces deux ouvrages, enseigne que la puissance du vicaire de J. C. sur le temporel des Etats qui lui sont attachés, comme au centre de l'unité chrétienne, n'est

qu'indirecte, ou relative au spirituel; mais qu'elle est très-étendue, puisque dans ses principes le Pape peut disposer du bien temporel pour procurer le spirituel, casser les loix qu'il croit préjudiciables au salut, & même déposer les Souverains, s'il le juge nécessaire pour le bien des ames. Il observe cependant, que dans toutes les rencontres le meurtre des Rois est également contraire à la loi de Dieu & à celle de l'Eglise; qu'il est encore inoui, depuis la première origine du christianisme, qu'aucun Pape ait ordonné ou approuvé le meurtre d'un souverain, même hérétique, ou idolâtre, ou persécuteur.

Bellarm. Epist. ad Bladwel.

On voit néanmoins, pour peu qu'on fasse attention aux conséquences, que ce pouvoir, soit direct, soit indirect, & de tout autre palliatif qu'on cherche à l'envelopper, est toujours également propre à troubler les Etats, à porter même le fanatisme aux derniers excès, sans en excepter l'assassinat & le parricide. Un prince déposé par le Pape, ou, si l'on veut, par un concile général, ne descendra pas pour cela du trône. Voilà donc, selon même ces idées radoucies, un usurpateur & un ennemi public, contre qui, par une suite nécessaire, toutes

les voies sont bonnes, dès qu'elles sont efficaces : les plus expéditives encore seront infailliblement regardées comme les meilleures. Ce fut donc avec justice & avec discernement, que le parlement de Paris flétrit l'ouvrage de Bellarmin. Il ne le livra pas cependant au bourreau, pour être lacéré & brûlé : il se contenta de le supprimer, par égard pour l'auteur, ou pour l'Eglise Romaine. Le nonce ne laissa pas d'être fort mécontent, & agit si efficacement en cour, que la Régente fit rendre par le conseil d'Etat un arrêt, qui faisoit surseoir à la publication & à l'exécution de celui du parlement, jusqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné par Sa Majesté.

Dans cette même année 1610, commença le pieux institut des religieuses de la Visitation, que S. François de Sales appeloit sa joie & sa couronne. Les travaux dont ce saint évêque étoit accablé depuis huit ans, que la mort de son prédécesseur lui avoit laissé toute la charge du vaste & infortuné diocèse de Genève, ne suffisoient point encore à l'immensité de son zèle. François étoit un de ces hommes de la droite du Très-haut, qui sont suscités pour le bien général de l'Eglise ; & ses vues répondoient à toute l'é-

tendue de sa destination. Dès qu'il se vit évêque en titre; toujours agité des saintes frayeurs que lui avoient causées l'épiscopat, & s'en estimant d'autant plus indigne qu'il y étoit plus indissolublement attaché, il se traça dans sa nouvelle carrière, sous la direction du pieux & savant père Fourrier de la compagnie de Jésus, une marche aussi éloignée qu'il étoit possible des écueils que l'éminence de son caractère ne servoit qu'à grossir à ses yeux.

Aug. de Sales, l. 5.

Il se fit une loi de ne jamais parler sans témoins aux personnes du sexe, de ne jamais porter d'habits de soie, ni même d'étoffes trop lustrées, de ne paroître jamais à l'église, ni en public, sans le rochet & le camail, & d'en user de même, autant qu'il se pourroit, dans son logis. Sa maison devoit être propre, mais très-simple, sans peinture, ni autres tableaux que de dévotion, & encore de prix médiocre. Il en bannit absolument tous meubles de prix, & souffrit à peine qu'il y eût deux chambres tendues de tapisseries les plus communes, l'une pour l'hospitalité, & l'autre pour recevoir les visites. Quant à sa personne, tout son appartement consistoit en un seul cabinet, si petit & si bas, qu'il

avoit moins l'air d'une chambre que d'un tombeau. Il réduisit ses officiers à deux ecclésiastiques, dont l'un, qui étoit son aumônier, l'accompagnoit par-tout; & l'autre, avec l'intendance du temporel, avoit encore la surveillance des gens de service. Son domestique consistoit en deux valets de chambre, en quoi il avoit plus en vue le service des étrangers que le sien propre, en un seul laquais, & deux valets de cuisine. Ils devoient être d'une conduite irréprochable, d'un extérieur modeste, sans penchant pour le jeu, fréquenter souvent les sacremens, ne point porter l'épée, ni des habits d'autre couleur que d'un gris obscur. Sur toute chose, il exigeoit d'eux beaucoup de respect envers les ecclésiastiques; & ne réprimoit rien avec plus de sévérité que l'insolence, trop ordinaire dans ce genre de valets à l'égard des prêtres. Du reste, il vivoit avec eux, comme un père avec ses enfans; & tout en les surveillant lui-même, quoiqu'il eût établi un prêtre pour cela, il s'étudioit à les consoler par des manières douces, de l'état d'humiliation où la Providence les avoit placés; & où elle auroit pu, disoit-il souvent, me réduire moi-même. Les dimanches & les fêtes ordinaires, il

ſe trouvoit avec eux à la grande meſſe & à vêpres ; & les fêtes ſolemnelles, il aſſiſtoit de même avec eux à tous les offices de la cathédrale.

Quant au réglement de ſa table, il pratiqua ſcrupuleuſement ce que les conciles ordonnent touchant la frugalité & la tempérance eccléſiaſtique. On n'y ſervoit que des viandes communes ; à moins qu'il ne s'y trouvât quelque perſonne de marque : car il s'étoit fait une loi d'éviter la ſingularité, qui ne donne que trop ſouvent à la piété l'air du ridicule. Mais alors même il avoit grand ſoin que ſa table parût toujours celle d'un évêque. Les eccléſiaſtiques y occupoient les places de diſtinction, ou y recevoient au moins des marques d'attention diſtinguée ; & jamais on ne les y vit rejetés ou dédaignés par ce faux eſprit de grandeur, qui, pour donner du relief à la prélature, prend l'appareil d'un cortège de prince, ou d'une ſuite de général d'armée. La table & la maiſon de l'évêque de Genève étoient celles de tous les prêtres qui n'en avoient point dans la ville, en ſorte qu'il leur étoit défendu de loger ailleurs qu'à l'évêché. Durant la table, on liſoit habituellement quelque bon livre juſqu'à la moitié du repas ; après quoi, on s'entretenoit familièrement de choſes utiles.

Pour ce qui eſt de l'ordre journalier que ſe preſcrivit perſonnellement le ſaint évêque, il devoit ſe lever tous les jours à quatre heures du matin, faire une heure de méditation, réciter la partie convenable du breviaire, faire la prière à ſes domeſtiques, & lire l'écriture ſainte juſqu'à ſept heures. Il étudioit enſuite juſqu'à neuf, puis diſoit la meſſe, qu'il ſe fit une loi de n'omettre aucun jour. Après la meſſe, il vaquoit aux affaires du diocèſe, juſqu'au diner. Au ſortir de table, il donnoit une heure à la converſation, puis reprenoit les affaires du diocèſe juſqu'au ſoir: s'il n'y en avoit point aſſez pour occuper le reſte du jour, il le partageoit, après l'office du ſoir entre l'étude & la prière. Après ſouper, on liſoit pendant une heure un livre de dévotion, puis on faiſoit la prière en commun; & quand tout le monde étoit retiré, le prélat diſoit matines pour le lendemain.

Perſuadé que la prédication, comme l'enſeigne le concile de Trente, eſt la fonction principale des évêques, envoyés, ſelon S. Paul, non pour baptiſer, mais pour prêcher; c'eſt-à-dire chargés du miniſtère de la parole, préférablement à tout autre, il ſe fit une obligation ſtricte &

Conc. Trid. Seſſ. 5. c. 2. 1. Cor. 1. 17. v. 17.

constante de prêcher lui-même le plus souvent qu'il pouvoit. L'instruction familière des pauvres & des enfans, le catéchisme lui parut une fonction digne de l'épiscopat; & il le faisoit très-souvent. La résidence, ce point si essentiel & si négligé, il l'observoit avec d'autant plus d'exactitude, que la négligence étoit plus commune. L'usage en ce genre ne lui tint jamais lieu de règle; & les offices de cour, que tant d'autres ne briguent souvent que pour s'éloigner sans gêne de leur Eglise, lui déplaisoient au contraire, parce qu'ils le mettoient en danger de quitter la sienne. Christine de France, devenue Princesse de Piémont, l'ayant choisi malgré lui pour son premier aumônier, tandis que bien des prélats faisoient tous leurs efforts pour obtenir cette faveur; il ne l'accepta, qu'en mettant pour condition qu'elle ne le dispenseroit point de la résidence. On ne trouve pas que le saint, dans ces réglemens de conduite, se soit prescrit des austérités, ou des pénitences extraordinaires. On sait néanmoins qu'il jeûnoit tous les vendredis & les samedis, qu'il portoit habituellement la haire, & y ajoutoit d'autres macérations. Mais il étoit d'autant plus éloigné de l'ostentation en ce genre, qu'un extérieur rigide ne lui

sembloit pas convenir au caractère tout paternel de l'épiscopat. Au reste, une vie réglée & laborieuse, toujours occupée de ses devoirs, toujours attentive au service de Dieu & du prochain; cette constance uniforme & sans éclat doit passer pour la plus héroïque des mortifications: c'est le vrai tombeau de l'amour propre.

Je ne parle point de ses aumônes, qui furent prodigieuses, qui sont véritablement incompréhensibles, vu le rapport de son pauvre évêché, qui n'alloit guère qu'à mille écus. Il est vrai que ses biens patrimoniaux, auxquels son père n'avoit jamais voulu souffrir qu'il renonçât, étoient beaucoup plus considérables; & que la haute estime qu'on avoit pour sa vertu, lui faisoit envoyer de toutes parts des aumônes très-abondantes; sans compter que le pays de Genève étoit peut-être celui de tout le monde où l'on vivoit à meilleur marché: mais la règle qu'il s'étoit prescrite de ne refuser aucun pauvre, de rechercher encore tous ceux qui se tenoient cachés, de les visiter lui-même en santé comme en maladie, & toujours la bourse à la main, de ne s'en rapporter pour leur soulagement qu'à la tendresse de ses entrailles plus que paternelles, véritablement maternelles, forma

toujours une énigme qu'on ne peut expliquer, qu'au moyen de cette espèce de toute-puissance que les saints se procurent par la privation de tout ce qui excède leurs besoins les plus étroits, & par les ressources infinies d'une charité, toujours industrieuse quand elle est vraiment généreuse. Dans les cas imprévus, il n'épargnoit, ni ses meubles, ni ses habits, pas même sa chapelle. Pour soulager un passant qui se trouvoit dans le dernier besoin, il livra des burettes d'argent. Il fit vendre une autre fois deux chandeliers aussi d'argent, afin de procurer des ornemens à une paroisse indigente. Son indulgence à l'égard de ses fermiers, & généralement dans la perception de tous ses droits, à l'égard même de quelques chicaneurs auxquels il remit des dépens considérables, à quoi ses gens d'affaire les avoient fait condamner en son absence; cette noblesse de désintéressement fut aussi grande, & sans doute plus merveilleuse encore que sa charité envers les pauvres.

Il entreprit la réforme entière de son diocèse; il en visita jusqu'aux réduits les plus écartés & les plus sauvages, marchant à pied & sans provision, par le pays le plus rude & le plus pauvre de

l'Europe, ne se nourrissant d'ordinaire que de pain, ou de légumes grossiers, & ne s'abreuvant que d'eau de neige. Par-tout il fit refleurir la foi, la vertu & la piété, rétablit la régularité dans les monastères, remit en vigueur la discipline ecclésiastique, & institua des conférences réglées pour la maintenir, établit de nouvelles maisons religieuses, fonda une congrégation d'Hermites dans cette nouvelle Thébaïde, remit l'ordre & l'édification dans les abbayes de Six, du Pui-d'Orbe, de Sainte Catherine, de Talloires, porta même le pain de la parole dans plusieurs églises de France, où il fit des conversions éclatantes. Enfin, peu content des avantages procurés à tant d'Eglises particulières, il exécuta le chef-d'œuvre dont l'Eglise universelle devoit retirer des fruits si abondans.

Depuis long-temps il considéroit avec douleur, que bien des femmes propres à la vie religieuse, en étoient cependant exclues, parce que leur âge avancé, leurs infirmités, ou la délicatesse de leur complexion ne leur permettoient pas de supporter les jeûnes & les macérations d'usage dans les cloîtres, & qu'elles étoient réduites à demeurer au milieu des embarras du siècle, au péril de leur salut,

Marsol. l. 7.

ou du moins au préjudice de la perfection à laquelle elles pouvoient atteindre. Comme il étoit à Dijon, où les vives instances du parlement de Bourgogne l'avoient engagé à venir prêcher le carême; il y eut connoissance de la tendre piété & des autres vertus éminentes de Jeanne-Françoise Frémiot, veuve du baron de Chantal, chef de la maison de Rabutin. C'étoit la coopératrice que le Ciel lui avoit préparée, pour la grande œuvre qu'il méditoit. Françoise, après avoir été l'exemple, d'abord des jeunes personnes de son sexe, par sa piété, par sa modestie, par l'innocence & la douceur de ses mœurs; puis des femmes mariées, par la régularité de sa conduite, par le sage gouvernement de sa maison, par toutes les qualités qui rendent une femme également chère & respectable à son époux; Françoise retraçoit à Dijon une image fidèle de cette veuve mémorable, autrefois canonisée de son vivant à Béthulie par la voix publique. Les desseins du Seigneur sur elle se manifesterent, par la méprise fatale qui fit tomber son époux, comme il étoit à la chasse, sous le plomb meurtrier qu'un de ses parens pensoit décocher sur une bête fauve; & par la magnanimité chrétienne avec laquelle elle sou-

gùt cette épreuve, & fit tous les autres facrifices dont elle lui fourniffoit la matière, elle atteignit à ce haut point de dégagement, où Dieu veut les cœurs auxquels il fe communique fans réferve. Dieu me l'avoit donné, s'écria-t-elle au plus fort de fon affliction, Dieu m'avoit donné cet époux chéri, Dieu me l'a ôté; que fon nom foit en tout également béni, & que lui-même auffi daigne m'en tenir lieu! Elle prit à l'inftant la réfolution de ne plus s'attacher à rien de mortel, fit vœu de ne fe point remarier; & dès-lors on ne vit plus rien en elle qui ne fût au deffus de l'humanité. Peu de temps après, pour ne jamais perdre de vue fa confécration au divin époux, elle eut le courage d'imprimer fur fon fein, avec un fer chaud, le nom de Jéfus. Elle fit encore vœu de ne jamais porter que des habits de laine, & diftribua toutes fes parures en aumônes. Elle congédia une partie de fes domeftiques, après les avoir récompenfés, & n'en retint que ce qui étoit abfolument néceffaire pour elle, & pour quatre enfans qui lui reftoient de fon mariage. Enfuite, elle s'adonna tout entière à l'éducation de fes enfans; vivant prefque toujours renfermée, & partageant fes jours entre l'inftruction, la prière & le travail des mains.

Elle en étoit là, & ne cherchoit rien avec plus d'intérêt qu'un guide propre à la diriger dans les voies où il plairoit au Ciel de la faire marcher ; lorsque le saint évêque de Genève parut à Dijon. Dès la première fois qu'elle l'apperçut en chaire, un mouvement secret l'avertit que c'étoit le directeur qu'elle demandoit au Ciel. Le prédicateur qui la remarqua de même, fut prévenu fortement que c'étoit la coopératrice destinée à fonder avec lui un nouvel ordre. Il eut ensuite occasion de l'entretenir chez le président Frémiot, père de la pieuse veuve ; & de lier plus particulièrement avec elle, par le moyen de l'archevêque de Bourges, frère de la dame, & intime ami du Saint. Il lui reconnut d'abord une ame forte, toujours prête à faire sans balancer les plus grands sacrifices, remplie d'une vivacité pour le bien qui alloit jusqu'à l'empressement ; ce que le Saint n'approuvoit pas : mais cette ardeur étoit accompagnée d'une docilité & d'une simplicité admirable. Dans l'un de leurs premiers entretiens, le prélat qui n'étoit rien moins que minutieux, mais qui la vouloit éprouver, lui demanda si elle ne feroit pas assez propre, sans dentelle à sa coeffe, & sans glands à son fichu. Sur le champ elle tire ses ciseaux, abat

les glands; & le soir, elle fit découdre la dentelle. Après quelque temps de direction, comme elle avançoit à pas de géant dans la carrière des vertus, & qu'elle avoit déjà demandé avec instance de quitter entièrement le monde pour embrasser l'état religieux; il lui proposa de se faire religieuse de Sainte Claire, puis sœur hospitalière de Beaune, & enfin Carmélite. A chaque article, la généreuse veuve consentit avec autant de soumission, que si elle n'avoit eu ni volonté, ni goût propre. La sagesse du siècle sans doute n'applaudira, ni à cette docilité de la pénitence, ni à l'ascendant de son directeur; & dans le fond, cette marche auroit ses dangers, à l'égard de bien des têtes exaltées par une effervescence de dévotion: mais sans insister sur la sagesse du saint, le plus versé de son temps dans la conduite des ames, ni sur le grand sens & l'esprit supérieur de celle qu'il avoit à conduire; l'abondance des bénédictions d'en-haut répandue sur leur entreprise, & la gloire de leurs noms inscrits l'un & l'autre dans les fastes des saints, suffisent pour les mettre à l'abri de tout soupçon d'imprudence, ou de petitesse.

Enfin, quand le saint prélat vit cette femme forte, prête à tout ce qui seroit de la gloire de Dieu, il s'expliqua nette-

ment sur le vrai projet qu'il avoit conçu. Elle fut transportée de joie, à cette première ouverture, & sentit un attrait si puissant pour le nouvel ordre dont on lui présentoit l'ébauche, qu'elle ne douta point que ce ne fût-là ce que le maître des cœurs vouloit d'elle. Mais un fils très-jeune, espoir d'une illustre maison; trois filles aussi en bas âge, à qui elle n'étoit pas moins nécessaire; son père & son beau-père, vieillards infirmes, que la bienséance, que la nature même ne lui permettoit pas d'abandonner; c'étoient-là autant d'obstacles insurmontables, au jugement d'une sagesse vulgaire, & plus encore à celui de la chair & du sang.

Si-tôt qu'elle eut mis ordre aux affaires de sa famille, elle s'arma de tout son courage, alla trouver le président son père, lui déclara que depuis la mort de son mari elle se sentoit continuellement pressée de quitter le monde, afin de ne plus vivre que pour Dieu; qu'elle craignoit de se rendre coupable, en résistant plus long-temps à la voix du Ciel; que sa fille aînée étoit mariée, & les deux autres dans une maison religieuse qui étoit une école de vertu; que son fils dont il avoit bien voulu se charger, ne pouvoit être en de meilleures mains;

qu'ainsi son obéissance à la voix divine ne dépendoit plus que de son consentement, & qu'elle le conjuroit de le lui accorder. A cette proposition, le bon vieillard saisi d'étonnement, & pénétré de douleur, versa des larmes abondantes, puis la serrant entre ses bras; hé quoi ma chère fille, lui dit-il, comptez-vous donc pour rien un malheureux père qui vous a toujours aimée avec tant de tendresse? Ah! laissez-moi mourir, vous n'attendrez pas long-temps, & vous ferez alors tout ce qu'il vous plaira. La violence de sa douleur l'empêcha d'en dire davantage, & il demeura dans un accablement, qui ne demandoit pas toute la sensibilité de Madame de Chantal, pour exciter sa pitié. Toute préparée qu'elle étoit, l'assaut fut plus violent qu'elle ne se l'étoit représenté. Elle fut extrêmement attendrie; mais elle demeura ferme dans son dessein. Cependant, pour ne point accabler un père si cher & si respectable, elle lui dit qu'en tout ce qu'elle venoit de proposer, il n'y avoit encore rien de fait, & qu'elle n'en viendroit jamais à l'exécution sans son agrément.

Elle l'obtint enfin, après bien des délais, au moyen d'un dernier pour parler

qu'eurent ensemble le président son père, son frère l'archevêque de Bourges, & son saint directeur l'évêque de Genève, dans la droiture & les lumières duquel toute la famille avoit une entière confiance. Le président convaincu qu'il ne pouvoit plus refuser, sans résister à Dieu même; je vois bien, dit-il avec un grand soupir, qu'il faut faire ce cruel sacrifice: il m'en coûtera la vie; mais qui suis-je, ô mon Dieu, pour mettre aucune opposition à votre volonté!

Malgré des dispositions si chrétiennes, quand on fut au moment de la séparation, le nouvel assaut qu'il fallut soutenir parut encore l'emporter sur les précédens. Le premier objet qui s'offrit à Madame de Chantal en entrant chez son père, ce fut son fils unique, âgé de quatorze à quinze ans, bien né, bien fait, & que ses vertus naissantes rendoient encore plus aimable. Il vint tout en larmes se jeter à son cou, la tint long-temps embrassée, & dit en cet état tout ce que le sang & un excellent naturel peuvent suggérer de plus tendre. Elle reçut ses caresses avec sa tendresse ordinaire; elle s'efforça de le consoler, elle essuya ses larmes, prête à laisser échapper les siennes: mais quoiqu'en proie à la douleur,

elle eut la force de paſſer outre, pour aller prendre congé de ſon père. L'enfant fit les derniers efforts pour la retenir, & ne pouvant y réuſſir, il ſe coucha ſur le ſeuil de la porte, où elle alloit paſſer. Puiſqu'il m'eſt impoſſible de vous arrêter, lui dit-il, au moins paſſerez-vous ſur le corps de votre fils unique, avant de l'abandonner. Ce coup inattendu l'arrêta quelques momens; ſes larmes, juſques-là retenues, ruiſſelerent en abondance. La grace l'emporta cependant ſur la nature: elle paſſa, & fut ſe jeter aux pieds de ſon père, en lui demandant ſa bénédiction, & en lui recommandant de nouveau un fils ſi digne de ſa tendreſſe. Le vieillard, quoique préparé de longue-main, reçut ſa fille avec un tel ſerrement de cœur, qu'il faillit à expirer ſur le champ. Adorant néanmoins avec une pleine ſoumiſſion les conſeils de l'Eternel, il embraſſa cette fille chérie; & levant au ciel des yeux inondés de larmes, ô mon Dieu, s'écria-t-il, quel ſacrifice vous me demandez! mais vous le voulez; je vous l'offre donc cette chère victime; recevez la fille, & ſoyez la conſolation du père. Il la releva, l'embraſſa pour la dernière fois; mais il n'eut pas la force de faire un pas avec elle.

En le quittant, elle trouva une compagnie nombreuse qui l'attendoit, & qui mit sa constance à une épreuve qui renouvelloit toutes les autres. Parens, amis, domestiques, tous l'environnerent fondant en larmes, & lui remettant sous les yeux tout ce que son père & son fils lui avoient représenté de plus touchant. Elle pleuroit elle-même, & n'étoit pas encore remise de la vive émotion qu'elle venoit de ressentir. Ce fut-là ce qui l'affecta davantage. Elle eut peur qu'on n'attribuât ses larmes à quelque repentir; & s'efforçant de montrer un visage serein, il me faut pardonner ma foiblesse, dit-elle d'une voix ferme: je m'éloigne à la vérité d'un père & d'un fils; mais eux & moi nous trouverons Dieu par-tout. Et tranchant court, elle s'empressa de sortir, puis de partir pour Annecy, où elle devoit consommer son sacrifice. Elle y étoit attendue, & les citoyens les plus considérables, le saint évêque à leur tête, vinrent la recevoir à deux lieues de la ville.

Enfin le jour de la sainte Trinité, sixième de juin de cette année 1610, cette héroïne chrétienne, avec les demoiselles Faure & Bréchar qui étoient venues la joindre, mit la main, sous

la

la conduite de Saint François de Sales, à l'établissement du pieux institut de la Visitation. Foibles commencemens, pour un ordre qu'on vit fleurir avec tant de rapidité: mais il n'en porte que plus visiblement la marque du doigt de Dieu. Aussi le saint fondateur ne prétendit jamais que ce fût l'ouvrage de la sagesse humaine. Il avoit engagé la sainte veuve, qui avoit des biens considérables, à s'en dépouiller en faveur de ses enfans, sans en excepter son douaire; n'approuvant point du tout ces établissemens de piété qui se font aux dépens des familles, & qui bien souvent scandalisent plus qu'ils n'édifient. Le succès justifia cette conduite: Dieu montra qu'il prend soin de ceux qui s'abandonnent à sa providence, qu'il sait même leur faire retrouver le centuple dès ce monde.

Le saint, après avoir établi ses trois filles dans une maison, où l'on avoit pratiqué à la hâte une chapelle & les lieux réguliers essentiels à une communauté, leur donna des règles remplies de toute sa douceur, & en même temps de la plus haute sagesse. Comme on devoit recevoir les personnes infirmes & de complexion délicate, il ne les obligea qu'à peu de pénitences corporelles: mais

reprenant fur l'efprit ce qu'il accordoit au corps, il leur prefcrivit une manière de vivre fi intérieure & fi dégagée des fens, une difcipline fi exacte, fi foutenue, fi uniforme, que toutes les obfervances des religions les plus auftères n'ont peut-être rien d'auffi pénible, & rien certainement de plus falutaire. Dans l'intention où il étoit alors qu'elles fortiffent pour fervir les malades, il ne les aftreignit point à la clôture, excepté pour l'année du noviciat. Il ne changea pas non plus la forme de l'habit qu'elles portoient dans le monde : il fe contenta d'ordonner qu'il feroit noir, & qu'on y obferveroit les règles de la plus févère modeftie. Bientôt leur régularité prefque fans exemple, la douceur de leurs manières, leur fimplicité tout évangélique, & l'union parfaite qui regnoit parmi elles, leur attirerent un grand nombre de compagnes. La mère de Chantal que le Saint prélat avoit établie fupérieure, en reçut dix dans l'année de fon noviciat. Peu de temps après, le nombre en augmenta, au point qu'il fallut changer de maifon ; la première ne fuffifant plus pour les loger.

Les villes s'offroient de tous côtés à leur en bâtir, & demandoient à l'envi

des religieuses, qui ne pouvoient qu'attirer les bénédictions du Ciel sur les lieux qu'elles habitoient. L'empressement fut tel, que le saint instituteur craignit de ruiner le corps de l'ordre, en lui laissant prendre un accroissement trop rapide; & comme il s'exprimoit, de tarir la source, en la partageant en tant de ruisseaux, avant qu'elle eût eu le temps de se bien fournir. Il ne put cependant refuser le cardinal de Marquemont, archevêque de Lyon, prélat d'un rare mérite, & son ami sincère. La mère Faure fut la première supérieure & la principale colonne de ce monastère important, où l'ordre acquit sa perfection, & prit la dernière forme qu'il a toujours conservée depuis. Jusques-là, ce n'étoit pas un ordre de religion en rigueur, mais une simple congrégation: on faisoit des vœux, mais des vœux simples; l'habit étoit modeste, mais séculier; on ne sortoit que pour exercer la charité, mais enfin l'on ne gardoit pas la clôture. Ainsi l'esprit de religion qui animoit la mère de Chantal & ses élèves, étoit presque la seule chose qui les distinguât des femmes du monde. Le cardinal de Marquemont appréhenda qu'après la mort de ces régles vivantes, le

Maupas, 2e. part.

relâchement & le désordre peut-être ne vinssent à s'introduire, si l'on ne prenoit soin d'y opposer la clôture pour barrière, & si l'on ne fixoit l'instabilité de l'esprit humain par des vœux solemnels. Il en écrivit à l'évêque de Genève, il l'alla même trouver à Annecy pour en conférer ensemble, & le fit enfin consentir à ériger le nouvel établissement en titre de religion.

Aug. de Sales, l. 8.

Le saint prélat choisit d'abord la règle de S. Augustin, comme la plus convenable à un ordre où il vouloit que les infirmités ne fussent point un titre d'exclusion. Pour dresser ensuite les constitutions, il parcourut celles des ordres divers, & se régla particulièrement sur celles de la Compagnie de Jésus, dont il admiroit (a dit l'un de ses proches) la sagesse, l'exactitude, & cette prévoyance admirable qui n'a rien omis de tout ce qui peut contribuer à maintenir la piété dans un ordre occupé du salut du prochain, en tant de fonctions différentes. Le saint instituteur rappelle d'abord l'objet de son institution, qui est de procurer la sanctification de toutes les personnes du sexe, qu'on ne recevoit point dans les autres ordres, veuves, infirmes, avancées en âge; en ob-

servant néanmoins que leurs incommodités ne soient point contagieuses, qu'elles ne les rendent pas absolument incapables de tout exercice régulier, & qu'on puisse recevoir avec elles assez de personnes jeunes & robustes pour les servir ; afin que les unes aient le mérite de la charité, pendant que les autres auront celui de la patience. L'ordre étant ainsi composé, il crut devoir le dispenser du grand office ; & il ne l'oblige qu'au petit office de la Vierge. Tant pour fournir au soulagement des infirmes, que pour écarter les distractions qui accompagnent l'indigence, & qui ne préjudicient que trop souvent à la vie intérieure ; il veut que ses filles soient rentées, mais en même temps, que chacune en particulier n'ait rien du tout en propre, quant à l'usage même. C'est pourquoi il ordonne que tous les ans elles changeront de chambre, de lits, de livres, de croix, de chapelets, généralement de tout ce qui sert à leurs usages. Elles ne peuvent disposer de quoi que ce soit, pas même de leur temps, ou du travail de leurs mains. A peine sont-elles maîtresses de leurs pensées, qu'elles doivent découvrir à leur supérieure, avec une ingénuité qui lui livre, pour ainsi dire, la

clef de leur cœur. Simplicité, désappropriation, douceur & charité, assujettissement entier du cœur & de l'esprit; voilà ce qui caractérise essentiellement les vraies filles de S. François de Sales, celui de tous les hommes peut-être qui sut mieux l'art délicat de conduire les personnes du sexe, & qui les élevoit à une vertu d'autant plus éminente, qu'il les conduisoit par les voies les moins dures en apparence.

Il sollicita si bien à Rome la confirmation de cet établissement, dont la constitution peu ordinaire souffroit de grandes difficultés, & il fut si fortement appuyé, tant par l'ambassadeur de France que par la duchesse de Mantoue, que Paul V, en 1618, érigea la congrégation en ordre religieux. Le nouvel ordre s'accrut tellement depuis, que la mère de Chantal eut avant sa mort la consolation de voir quatre-vingt-sept maisons, fondées en France & en Savoie. Il a pénétré depuis en Italie, en Allemagne, en Pologne; & l'on y compte aujourd'hui plus de six mille six cens religieuses, dans environ cent cinquante monastères, qui n'ont rien perdu de la ferveur primitive; & rien même de cette heureuse simplicité, que goû-

tent peu les sages du siècle, mais que le saint fondateur de l'ordre, directeur le plus expérimenté dans la conduite des filles, en regardoit comme la vraie sauvegarde.

Ce fut vers le même temps que s'établit l'ordre des Annonciades Célestes, ainsi appelées de la couleur d'une partie de leur vêtement, & plus justement encore d'une vie angélique, dont toute la conversation est dans le ciel. Dignes émules des filles de S. François de Sales, dont nous les rapprochons à dessein, & marchant d'un pas égal à la même perfection, chacune par la voie qui lui est particulièrement assignée ; ce qu'est à la Visitation la simplicité évangélique, la solitude, peu différente chez les Annonciades de celle du tombeau, y est de même la vraie sauve-garde de la régularité & de la ferveur. Mortes plus que civilement, & déjà comme enterrées pour tous les gens du siècle, à la seule réserve de ceux qui leur ont donné le jour, ou qui l'ont reçu avec elles, à qui même elles ne parlent que six fois l'année & ne sont visibles que trois fois ; elles n'ont de commerce en terre qu'avec leurs sœurs en J. C. sans pouvoir encore, sous ombre de zèle, étendre cette pieuse affinité

Hist. de l'Ord. della SS. Annunt. dal. P Salvaterra.

en élevant des pensionnaires. Statut d'une sagesse exquise, statut marqué visiblement au coin de cette sagesse incréée, qui simple dans ses vues & diversifiée à l'infini dans ses voies, a voulu préparer des moyens extérieurs de salut assortis à toutes les dispositions, & montrer par les effets celui qui peut tenir lieu de presque tous les autres à l'égard des personnes du sexe. La solitude ou la fuite du parloir, le rempart de la solitude a fait seul parmi les Annonciades, astreintes à peu d'austérités extraordinaires, ce que les jeûnes & les veilles, le cilice & la haire, la longueur & la solemnité des offices ont tout au plus produit dans beaucoup d'ordres anciens; & l'effet en a été plus durable. La retraite, & la régularité sa compagne, sont encore aussi exactes parmi ces vierges invisibles, qu'elles l'étoient dans la première ferveur de leur institution. Mais aussi n'y connoît-on pas les gloses, les interprétations, les observations spécieuses sur l'esprit de la règle, trop souvent imaginées ailleurs pour en éluder la lettre.

Vita della Vener. Vitt. Fornari, dal P. Spinola

Cette heureuse congrégation fut instituée dans les premières années du siècle dernier, par une sainte veuve de Gênes, nommée Marie-Victoire Fornari, sous la

direction du P. Bernardin Zanoni de la compagnie de Jésus. Elle fut approuvée par le Pape Clément VIII en 1601, confirmée neuf ans après par Paul V, & dans la suite encore par Urbain VIII. On l'a reçue avec empressement en Italie, en France & dès l'an 1622 à Paris, en Allemagne & jusqu'en Danemarck, où le maréchal de Rantzau eut la dévotion d'en aller faire lui-même un établissement. La profonde retraite, & la modestie non moins sévère parmi ces ferventes religieuses, font qu'on fait peu de chose des merveilles de la grace recélées dans leurs impénétrables asyles : mais il s'en exhale une odeur de sainteté, qui seule porte l'édification dans l'ame de tous ceux qui en approchent.

L'esprit de zèle & de rétablissement faisoit chaque jour de nouveaux progrès parmi les deux sexes ; & tout annonçoit que les temps étoient arrivés, où, suivant les divins oracles, l'Esprit Saint répandu sur toute chair, devoit indistinctement faire prophétiser les fils & les filles d'Israël. Tandis que l'ordre de la Visitation reposoit encore, pour ainsi dire, dans son berceau d'Annecy ; à Paris une femme comparable à Madame de Chantal, à Madame de l'Estonnac, à Madame

Joël. 2. 28.

Acarie qui dans le même temps introduisit la réforme de Sainte Therèse en France, & en fut un des plus beaux ornemens; une femme révérée à la ville, & honorée à la cour, Magdeleine l'Huillier, dame de Sainte-Beuve, qui avoit déjà fondé la maison des Ursulines du fauxbourg S. Jacques, entreprit de faire ériger en ordre religieux cette congrégation originairement Italienne. C'est la bienheureuse Angèle, née dans l'Etat de Venise, qui rassembla la première à Bresse en 1537, & mit sous la protection de Sainte Ursule, des filles & des femmes vertueuses, dont la charité s'occupoit à instruire les jeunes personnes de leur sexe, à visiter les malades, à porter le secours dans les hôpitaux & dans les prisons. Paul III approuva simplement leur institution, & Grégoire XIII y établit la clôture. Elles étoient déjà si multipliées & si édifiantes, du temps de S. Charles Borromée, qu'il en recueillit quatre cens dans son diocèse, & les honora d'une protection toute particulière.

En 1587, elles furent introduites en Provence, d'où elles se répandirent en plusieurs autres de nos provinces, & enfin dans la capitale. Mais l'expérience ayant appris que le plus sûr moyen de

perpétuer une institution, & sur-tout d'y maintenir la règle & la discipline, étoit de l'ériger en ordre religieux; M. de Gondi, évêque de Paris, à la prière de Madame de Sainte-Beuve, interposa son crédit avec succès en leur faveur. Le Roi leur permit de s'établir dans tout le royaume, & Paul V en conséquence accorda la bulle d'érection. Le caractère de cet institut, assez semblable à celui de la congrégation de Notre-Dame, &, comme la Visitation, accommodé avec un sage tempérament aux fortes & aux foibles, n'a pas contribué médiocrement à le multiplier. Et quel avantage pour le public! quelle gloire même pour l'Eglise!

Phénomène qu'on n'avoit point encore vu! l'esprit de l'apostolat descendit sur le sexe fragile, & donna des ailes aux filles de Sainte Ursule, pour franchir l'Océan, & porter aux sauvages du Canada tous les secours d'une charité sans bornes, & d'un zèle à toute épreuve. Cette terre altérée du sang de ses cultivateurs, n'étoit pas à beaucoup près défrichée, on en avoit tout au plus arraché les premières épines, quand Madame de la Peltrie, saisie d'un saint transport au récit des travaux qu'y soutenoient ses premiers apôtres, partit avec trois Ur-

fulines, pour aller établir à Quebec une pépinière d'évangélistes de son sexe. C'est ce qu'on a vu renouvellé de nos jours, sans presque y faire attention ; tant les admirateurs du siècle sont indifférens pour les merveilles de la religion. De notre capitale, & de ce monastère où fleurissent toujours la foi & la ferveur de la Mère de Sainte-Beuve, une colonie comparable à celle de Sainte Ursule elle-même, s'est transportée dans la capitale de la schismatique Angleterre, où elle ne craint pas de déployer la sainte majesté du culte catholique, l'appareil même des observances régulières, & malgré tout l'emportement du fanatisme, captive l'estime publique, & affoiblit au moins dans les jeunes ames dont on lui confie l'instruction, les préjugés que l'erreur y éternisoit sans obstacle.

Les premiers apôtres du Canada avoient commencé leurs travaux, une année seulement avant qu'on donnât la dernière forme à l'institut de leurs futures coopératrices. Ce climat dur & qui n'engendre pas l'or, avoit été jusques là un objet de dédain pour les Européens. Quoiqu'ils y eussent été bien des fois à la découverte, ils n'y avoient encore aucune habitation stable. Enfin, sur le

rapport d'un gentilhomme de Saintonge, nommé Samuel de Champlain, qui parcourut le grand fleuve de S. Laurent, & remarqua l'assiette où se trouve aujourd'hui Quebec; Henri IV encouragea les colons, & les assura d'une protection solide; en quoi ce prince fut pour le moins aussi attentif aux intérêts de la religion, qu'à ceux du commerce. Aussi demanda-t-il sur le champ des missionnaires pour ce pays. Le père Coton, à qui il s'adressa, choisit dans sa compagnie deux ouvriers habiles, pour donner la première culture à un champ si hérissé d'épines. Ils se disposerent aussi-tôt à partir; & tout ce qu'il y avoit de personnes distinguées à la cour, autant par leur vertu que par leur crédit & leur rang, s'empresserent à l'envi de partager avec l'Etat les frais de cette expédition apostolique. La Reine leur donna de l'argent, la marquise de Verneuil se chargea de faire leur chapelle, Madame de Sourdis les fournit de linge, & la marquise de Guercheville qui prenoit sur elle en quelque sorte la charge de toutes les autres, suppléa avec tous les soins d'une mère à ce qu'elle imagina manquer. Le Roi étant mort dans ces entrefaites, des Huguenots qui étoient en so-

ciété de commerce avec le conducteur des missionnaires, protesterent qu'ils ne souffriroient point que des Jésuites s'embarquassent avec eux ; & la Reine ayant tout à ménager dans les commencements d'une régence, n'osa les contraindre. Il fallut que Madame de Guercheville, dont le zèle & la libéralité paroient à tous les contre-temps, rompît l'association, en dédommageant les associés Calvinistes.

Les deux missionnaires partirent aussitôt après, débarquerent sur les bords du fleuve S. Laurent, & trouverent bientôt ce qu'ils étoient venus chercher ; c'est-à-dire des travaux & des périls sans nombre, des hommes qui n'en avoient que la figure, des sauvages errans avec les bêtes féroces dans des forêts couvertes de neiges éternelles, & si féroces eux-mêmes, qu'ils tarderent peu à faire nommer cette mission le champ du martyre. On ne laissa pas de faire quelques cathécumènes, & de baptiser un assez grand nombre d'enfans. La moisson devenant plus abondante, on y envoya deux nouveaux Jésuites ; & cette chrétienté naissante commençoit à prendre sa forme, quand les Anglois qui venoient d'envahir la Virginie, tomberent à l'im-

provifte fur les François qu'ils ne vouloient point avoir fi près d'eux, & les forcerent tous à fe rembarquer pour l'Europe. Quelques années après, le duc de Ventadour, preffé par un fecret mouvement qu'il crut venir du Ciel, entreprit de réparer une perte fi préjudiciable à la foi. Il demanda de nouveaux miffionnaires au père Coton, qui lui en donna trois, entre autres, le père de Brébeuf. Alors fut proprement fondée l'Eglife du Canada, & d'autant plus folidement établie, que cet homme comparable aux apôtres & aux premiers martyrs, après bien des années de travaux à peine croyables, & des fuccès proportionnés, eut enfin le bonheur, fi long-temps recherché, de la cimenter de fon fang. Il ne manquoit, pour perpétuer fon ouvrage, qu'un collége, ou, pour mieux dire, un féminaire d'apôtres : le marquis de Gamaches fonda cet établiffement à Quebec, que les François venoient de bâtir pour en faire la capitale de la nouvelle France ; & donna un de fes fils à la fociété, pour augmenter le nombre de ces hommes apoftoliques.

L'efprit du concile de Trente fe communiquant de toute part, & s'étendant

à tous les objets, la célébration des conciles provinciaux reprit dans toutes les Eglises, depuis le centre de l'Europe jusqu'aux extrémités du Levant. Nous en trouvons trois dans la seule année 1612, dont l'un célébré par-delà l'Euphrate, en Mésopotamie, & les deux autres dans nos métropoles d'Aix & de Sens. Malgré le schisme général de l'Orient, & les grandes hérésies de Nestorius & d'Eutychès à jamais enracinées dans ce champ d'anathême, il s'y trouvoit néanmoins des évêques qui persévéroient dans la communion de l'Eglise Romaine, ou qui, par leur défection & leur réunion alternatives, empêchoient au moins que l'erreur n'y prescrivit sans retour. Tels furent le but & le succès du concile que tint Elie, patriarche de Babylone, & qui reçut avec respect la profession de foi de Paul V. Ce pontife, par un bref du mois de novembre de la même année, donna aussi la bénédiction apostolique à Pierre, patriarche des Maronites d'Antioche; & dans la personne de ce métropolitain, aux évêques, au clergé & aux peuples de son obédience, soumis, comme lui, au siège de Rome.

Lenglet, Table Chron. de l'Hist univ. an. 1612.

Au concile de Sens, appelé aussi con-

elle de Paris, du lieu de l'aſſemblée où tous les évêques de la province ſe trouverent avec le métropolitain, on condamna d'une voix unanime le traité de la Puiſſance eccléſiaſtique & politique, qu'avoit mis au jour le docteur Edmond Richer, ſyndic de la faculté de théologie de Paris. On prononça qu'il contenoit pluſieurs propoſitions, expoſitions & allégations fauſſes, erronées, ſcandaleuſes, & comme elles ſonnent, ſchiſmatiques & hérétiques; ſans toucher néanmoins, ajoutoit le concile, ni aux droits de la couronne, ni aux libertés de l'Egliſe Gallicane. L'évêque de Paris publia de plus un mandement, par lequel il ordonnoit que cette ſentence ſeroit lue aux prônes de toutes les paroiſſes. Paul Hurault de l'Hôpital, archevêque d'Aix, avec ſes ſuffragans, condamna de même ce traité en concile; & Rome enſuite crut auſſi devoir le proſcrire.

Il l'auroit encore été par la Sorbonne, ſi elle n'avoit eu les mains liées par le parlement, ou plutôt par le premier préſident Nicolas de Verdun, qui avoit engagé Richer à écrire: mais on ne put lui épargner l'humiliation d'être privé du ſyndicat. Richer fut dépoſé dans une aſſemblée de docteurs, autoriſés par le

Roi à élire un nouveau syndic. A cette occasion, il fut réglé que le syndicat, qui étoit auparavant à vie, ne seroit à l'avenir que de deux ans; de plus, qu'il y auroit quatre docteurs préposés pour rédiger les conclusions de la faculté, que le Syndic seul avoit dressées jusqu'alors. Quant à la censure, les évêques voyant la gêne de la faculté, & n'imaginant pas qu'en leur qualité de dépositaires de la doctrine aucune puissance pût leur fermer la bouche, & les empêcher de défendre la foi quand elle se trouvoit en péril; ils conférerent entre eux, & convinrent de prononcer, en la manière qu'on le fit aux conciles de Sens & d'Aix, qui par conséquent doivent passer en ceci pour les représentans de toute l'Eglise de France.

L'écrit du Syndic trouva néanmoins des apologistes très-ardens: jamais ouvrage si peu considérable (il n'avoit pas trente pages) ne fit tant de bruit, & n'en fit si long-temps. Dupin lui a prodigué des louanges, sans aucune retenue. Le dur abbé de S. Cyran traite à peu près d'insensés, ceux qui en réprouvoient la doctrine. Bien d'autres après lui, & jusqu'à nos jours, l'ont défendu avec toute la chaleur de ces gens de

parti qui bravent la puissance pontificale, qui abhorrent l'autorité monarchique, qui ne peuvent souffrir aucun maître. Que l'ouvrage de Richer renverse l'ordre de la puissance ecclésiastique, & touche à l'essence même de la primauté apostolique, c'est ce qu'ont fait connoître deux conciles, & mieux encore l'indignation générale de l'Eglise Gallicane, dont il feignoit toutefois de vouloir uniquement soutenir les maximes; c'est ce que prouvent ses partisans eux-mêmes, par leur zèle intéressé pour un systême qui met à couvert leurs autres erreurs.

Que du même coup il sappe par les fondemens l'autorité monarchique; la première inspection de ce systême mettra cet attentat en évidence. Selon Richer, chaque communauté a un droit inaliénable de se gouverner elle-même; c'est à elle, & non à aucun particulier, qu'appartient la puissance & la jurisdiction. Par le droit divin & naturel, dit-il clairement, quoique dans un style & un latin fort mauvais, il appartient plutôt, plus immédiatement, plus essentiellement, à toute communauté parfaite & à la société civile, de se gouverner elle-même, qu'à aucun homme particulier de régir la communauté & la société. Droit qu'il établit,

De Pot. Eccl. c. 1.

Ibid. c. 3.

comme on le voit, sur la loi divine & naturelle; & dès-lors droit imprescriptible: cette conséquence effraie si peu l'auteur du principe, qu'il la tire lui même, & dit en termes exprès, que ni le cours des temps, ni les privilèges des lieux, ni la dignité des personnes ne sauroient prescrire en cette matière. Que s'ensuit-il de là, ou plutôt que ne s'ensuit-il point? Le plus forcené Cromwéliste est le plus digne d'éloges, pour les partisans de cette doctrine, s'ils sont conséquens. Aussi le docteur Richer, à ce qu'en écrivoit le cardinal du Perron plusieurs années auparavant, Richer qui, selon cette anecdote, péchoit par le fond de la doctrine, & non pas seulement par des expressions peu mesurées, soutint publiquement en Sorbonne, que les Etats du royaume étoient indubitablement au dessus du Roi; que Henri III, violateur de la foi donnée à la face des Etats, avoit été tué justement, & que ceux qui lui ressembloient devoient être poursuivis, & par les armes publiques, & par les embûches même des particuliers; enfin que Jacques Clément, animé du seul amour des loix, de la patrie & de la liberté publique, en avoit été le glorieux vengeur. Le cardinal qui écrivit ces particularités à Ca-

Ambass. & Négoc. du C. du Perron, p. 694.

ſaubon, lui ajouta qu'il avoit l'original des thèſes où Richer les avoit conſignées mot pour mot.

Il faut croire que ce docteur, entraîné avec tant d'autres par la frénéſie du temps, revint enſuite de ces écarts: mais ſon traité des deux puiſſances contenoit encore aſſez de maximes pernicieuſes, pour faire dire au pieux & ſavant évêque de Pamiers dans ſes annales, qu'il donnoit tout lieu de craindre un ſchiſme. Le cardinal de Richelieu, dont le tact sûr ne ſe méprenoit pas ſur ce qui pouvoit intéreſſer la tranquillité publique, n'oublia rien, quand il fut en place, pour faire rentrer Richer dans les bons principes. Le docteur ſe ſoumit enfin, ou du moins déclara par écrit qu'il ſoumettoit ſon livre au jugement de l'Egliſe catholique & Romaine, & au S. Siège apoſtolique; reconnoiſſant en termes exprès cette Egliſe pour mère & maîtreſſe de toutes les autres, & ce qui eſt bien fort, pour juge infaillible de la vérité. Ses partiſans prétendent, qu'en même temps il proteſta par un teſtament, qu'il demeuroit inviolablement attaché aux ſentimens qu'exprimoit ſon traité. Ils prouvent au moins par cette allégation, qu'ils ont plus d'é-

Tom. 3. ad an. 1612.

gard aux intérêts de leur parti, qu'à l'honneur de leur maître.

La Sorbonne eut toute liberté de censurer le livre extravagant que Du Plessis-Mornai mit vers le même temps au jour, sous le titre du Mystère d'iniquité. Par-là il entendoit la papauté, & il s'attachoit principalement à prouver que Paul V étoit l'Antechrist. Cet homme de naissance distinguée, bon officier, bon politique, d'une prudence admirable dans le conseil, naturellement modéré, n'étoit plus qu'un Huguenot de bas ordre, dès qu'il s'agissoit des intérêts de sa secte. Déjà il avoit oublié l'humiliation qu'il avoit essuyée à la conférence de Fontainebleau, où son érudition assez mince, mais qu'on lui disoit prodigieuse, avoit osé se mesurer avec le premier des docteurs catholiques. Comme il écrivoit passablement, il se laissa persuader encore que sa plume étoit sublime, & voulut ajouter à l'éclat de ses autres titres la gloire d'être auteur. Il excita la pitié, dès la première page, que nous ne passerons pas: la seconde excéderoit d'ennui le lecteur le moins impatient. Au frontispice, où l'auteur avoit épuisé toutes les richesses de son imagination, on voyoit la tour de Babel, emblême du Vatican: elle portoit

sur une espèce de pilotis, à laquelle on mettoit le feu; & à côté paroissoit un Jésuite, bien vieux sans doute & bien ridé, qui par son air de désespoir annonçoit la chute prochaine de l'édifice. Du reste, les qualifications que la censure donne au livre, en font connoître suffisamment le contenu. Il est condamné comme hérétique très-furieux, très-séditieux, contraire aux loix divines, naturelles & canoniques, aux écrits des SS. Pères, aux observances de l'Eglise catholique, aux cérémonies reçues & usitées de toute antiquité, enfin comme rempli de mensonges & de calomnies de la dernière impudence. Ainsi fut traité cet homme du premier rang, sans que personne le plaignît: on ne put que blâmer l'imprudence, qui l'avoit porté à faire un personnage si étranger à sa condition.

L'an 1613, le Pape Paul V approuva la congrégation de l'oratoire de France, qui l'année précédente avoit obtenu des lettres-patentes du Roi Louis XIII, pour son établissement légal dans le royaume. S. Philippe de Néri, comme on l'a vu, avoit déjà fondé en Italie un institut de même nom, destiné à fournir au clergé séculier des modèles de la perfection sacerdotale. Les fruits répondant aux vues

du faint instituteur, ils exciterent une pieuse émulation parmi les François qui avoient le zèle de la maison de Dieu. La mère Marie de l'incarnation, ci-devant Madame Acarie, avoit d'abord projeté cet établissement, avec son directeur; & bientôt après, elle avoit eu connoissance de l'homme extraordinaire que le Ciel avoit choisi pour l'exécution de cette entreprise.

Il y avoit alors à Paris, entre autres pieux ecclésiastiques, un prêtre d'éminente vertu, fils de Claude de Bérule conseiller au parlement, & de Louise Séguier, tante du chancelier de ce nom. A sa haute piété, il joignoit beaucoup de capacité & d'érudition, sur-tout en matière ecclésiastique, la plus assortie à son goût, de l'habileté pour les affaires, un esprit de conciliation, le talent même de la négociation, qu'il a signalé en plusieurs rencontres délicates. Le confesseur du Roi, qui l'étoit en même temps de Madame Acarie, dit un jour à sa pénitente, qu'il avoit conseillé au monarque de faire M. de Bérule précepteur du Dauphin. Elle connoissoit parfaitement cet excellent prêtre, qui l'avoit beaucoup aidée à établir les Carmélites en France, dont il avoit été fait supérieur, comme

un des eccléſiaſtiques les plus propres à conduire les filles de Ste. Thérèſe dans les voies ſublimes où elles doivent marcher. Il devint enſuite leur viſiteur général, non ſans des oppoſitions très-vives de la part des Carmes leurs frères, qui ne voyoient qu'avec chagrin la direction de leurs ſœurs de France ſortir, pour ainſi dire, de la famille. Quant aux vues du confeſſeur du Roi ſur M. de Bérule, Madame Acarie lui dit en termes formels: Dieu deſtine ce ſaint prêtre à toute autre choſe; c'eſt lui qui fondera une ſociété de pieux & ſavans eccléſiaſtiques, où le clergé ſéculier doit trouver des modèles de la vie ſacerdotale, & le peuple chrétien de dignes paſteurs.

Les pères de l'Oratoire ne furent pas plutôt établis, qu'ils remplirent ces deux fins, d'une manière brillante. La prédication, les inſtructions de toute eſpèce, la direction des conſciences, le gouvernement des ſéminaires & des colléges; ils embraſſerent avec des ſuccès éclatans tout ce qui avoit rapport au ſervice de l'Egliſe, & à l'édification, du prochain. Ils montroient en même temps une tendre & ſolide piété; honorant d'un culte particulier, à l'exemple de leur pieux inſti-

tuteur, les mystères du fils de Dieu incarné, sa naissance, ses travaux, tous les états de sa vie publique & cachée. Quant aux sciences, ils prirent leur essor, d'une manière qui fit l'étonnement de tout le monde. On n'avoit point encore vu de société bornée à une nation, à la France & à quelques maisons dans les Pays-Bas, où toutes les productions du génie fussent écloses d'une manière si prompte & si achevée. Théologie, connoissance de l'écriture & des pères, philosophie claire & utile, éloquence de la chaire, littérature agréable, science & style de l'histoire, exacte & fine critique, connoissance des langues savantes ; en un mot, il n'est rien dans le vaste champ des lettres divines & humaines, sur quoi les écrivains de cette congrégation laborieuse n'aient laissé des ouvrages qui servent encore de modèles. Ses talens furent aiguillonnés par une société plus nombreuse, à qui elle devoit le premier applanissement de la carrière qu'elles couroient toutes les deux ; & plût à Dieu que l'émulation n'eût pas dégénéré en rivalité ; ou du moins qu'elle ne se fût point étendue à des objets, où la façon nouvelle de penser n'est jamais sans péril!

Les pères de l'Oratoire, unis entre eux,

en France, comme en Italie, par les liens ſeuls de la charité, ſont parfaitement libres durant tout le cours de leur vie. Non ſeulement ils ne font aucuns vœux, ni ſimples, ni ſolemnels; mais on ne peut jamais leur impoſer l'obligation d'en faire. C'eſt ce qui a été ſtatué de la manière la plus abſolue, dans une aſſemblée des députés de toutes leurs maiſons, tenue ſous le père de Condren, ſucceſſeur immédiat de M. de Bérule dans la charge de ſupérieur général. En un mot, cette congrégation, ſuivant les vues de ſon pieux fondateur, n'a point voulu d'autre eſprit, comme s'en exprime Boſſuet, que l'eſprit même de l'Egliſe, d'autres règles que les ſaints canons, d'autres vœux que ceux du baptême & du ſacerdoce, d'autres liens que ceux de la charité. Quoique les Oratoriens aient des ſupérieurs, ils n'en dépendent qu'autant qu'ils veulent, & ſimplement pour la police: d'où l'on a fort bien dit, que l'oratoire eſt un corps où tous obéiſſent, & aucun n'eſt maître. Si ce régime affoiblit d'un côté la congrégation, il la ſoutient de l'autre, en la fourniſſant de ſujets qui, ſans vouloir s'aſtreindre à une dépendance toujours effrayante, embraſſent volontiers un état paiſible où la

vertu eſt à l'abri des dangers du ſiècle. Cette congrégation ſervit beaucoup à réparer en France les brèches que le Calviniſme y avoit faites à la piété chrétienne, & à ranimer cet eſprit principal du ſacerdoce qui fait l'exemple & la règle des peuples.

D'un bout du monde à l'autre, la religion recueilloit les fruits de l'heureuſe révolution qu'elle venoit d'opérer dans les mœurs de ſes miniſtres. Arrachés non ſeulement à la fange du vice, mais aux douceurs innocentes de la vie ſociale, & même religieuſe, ils ſe tranſportoient par troupes chez les nations infidèles pour les gagner à Jéſus-Chriſt, & de préférence, dans les terres ingrates où il n'y avoit que des croix à recueillir. De nouveaux détachemens de la compagnie de Jéſus abordant coup ſur coup au Japon, & ces courageux miſſionnaires s'y trouvant enfin au nombre d'environ cent trente; ce ne fut qu'un motif d'encouragement pour les ordres de S. Auguſtin, de S. Dominique, de S. François, & pour pluſieurs prêtres ſéculiers. Paul V avoit révoqué les défenſes de ſes prédéceſſeurs, qui avoient craint, non pas ſans raiſon, que la diſſenſion ne vînt à ſe gliſſer parmi de

ouvriers de différens états occupés de la même œuvre; & la renommée de la floriſſante Egliſe du Japon y avoit auſſi-tôt attiré tout ce que les autres miſſions, au moins dans les Indes Orientales, avoient de plus célèbres miſſionnaires. Cependant tout s'y diſpoſoit à une perſécution générale; & déjà elle avoit commencé dans quelques provinces.

Deux gentilshommes du Fingo, qui, au défaut des miſſionnaires bannis de ce royaume, en maintenoient tous les chrétiens dans la foi & la piété, avoient été arrêtés des premiers. Après avoir langui pendant quatre ans dans une priſon ſi dure, qu'un troiſième confeſſeur y avoit péri de misère, ils en furent tirés la corde au cou, & conduits hors de la ville. Chacun d'eux avoit un fils, dont l'un, nommé Thomas, étoit d'environ douze ans; & l'autre, appelé Pierre, n'en avoit que ſix. Deux ſoldats furent détachés, pour aller chercher ces deux enfans dans la maiſon paternelle, où leurs proches les laiſſoient ſans précaution, comme ſans crainte. Les entretiens les plus ordinaires, dans ces familles uniquement attachées à leur religion, rouloient ſur le bonheur d'être chrétien; & depuis le commencement des perſécu-

Hiſt. du Jap. l. 9.

tions, sur le bonheur de mourir martyr. Ces discours répétés sans cesse aux oreilles de Thomas, à peine sorti du sein de sa mère, avoient fait une telle impression sur ses tendres organes, que lorsqu'il pleuroit, il ne falloit, pour l'appaiser, que le menacer qu'il ne seroit point martyr. Au premier bruit de sa condamnation, sans attendre qu'on le vînt saisir, il se fit mettre ses plus beaux habits, & courut au devant de ceux qui le cherchoient. Il les suivit gaîment, trouva les deux premiers confesseurs à la porte de la ville, embrassa son père avec un transport inexprimable; & comme on eut attendu quelque temps l'autre enfant, sans qu'on le vît paroître, on décapita celui-ci avec les deux confesseurs, à l'endroit même où ils s'étoient rencontrés.

Pierre étoit chez son aïeul, où il s'étoit endormi. On l'éveilla, on lui dit qu'on venoit le chercher, pour mourir avec son père, à qui on alloit couper la tête. Oh! qu'on me fait de plaisir, dit l'enfant, d'un air qui seul annonçoit la vivacité de ses désirs. Il attend avec impatience qu'on l'ait revêtu de ses plus beaux habits, prend le soldat par la main, & marche avec empressement au lieu où il doit être immolé. Le peuple suivoit en

foule, & la plûpart ne pouvoient retenir leurs larmes. Il arrive : le premier objet qui se présente à ses yeux, est le corps de son père, qui déjà nageoit dans son sang. Il s'approche sans s'étonner, se met à genoux auprès du corps, abaisse lui-même le collet de sa robe, joint ses mains innocentes, & attend tranquillement le coup de la mort. A ce spectacle, il s'éleva dans toute l'assemblée un bruit confus de gémissemens & de sanglots. Le bourreau saisi jeta son sabre par terre, & se retira en versant des larmes. Deux autres qui s'approcherent successivement pour prendre sa place, furent également attendris. Il fallut avoir recours à un esclave, qui d'une main tremblante & malhabile déchargea quantité de coups sur la tête & sur les épaules de cette tendre victime, sans qu'elle jetât un seul cri, & la hâcha en pièces, au lieu de lui trancher la tête.

On avoit sauvé la fille de l'un de ces martyrs ; mais elle donna occasion à un trait d'héroïsme, peut-être encore plus relevé que le martyre même. On la fit secrètement passer dans le royaume d'Arima, où elle se trouva sans bien, sans appui, sans connoissance. Elle ne fut pas long-temps dans ce triste abandon : un

homme de qualité qui se disposoit à marier son fils, & qui par son rang & sa fortune avoit à choisir entre les meilleurs partis du royaume, leur préféra cette orpheline abandonnée, cette proscrite étrangère; & cela précisément, parce qu'elle étoit fille d'un martyr.

A Ozaca, sous les yeux de la cour impériale, & dans l'attente d'une persécution universelle, deux enfans au dessous de douze ans entrerent dans l'église des chrétiens, & demanderent le baptême à un missionnaire avec les plus vives instances. Le père leur demanda s'ils étoient instruits de nos mystères: ils répondirent qu'ils croyoient l'être suffisamment. Il les interrogea, & trouva qu'ils disoient vrai. Comme il ne se rendoit point encore à leurs désirs; ils se jeterent à genoux, & protesterent, les larmes aux yeux, qu'ils ne sortiroient point sans être baptisés. Le père attendri & convaincu que l'Esprit Saint agissoit d'une façon particulière dans ces ames innocentes, leur administra enfin le baptême. Quelques jours après, le plus jeune de ces deux néophytes se procura une image de dévotion, afin de faire ses prières devant elle, & l'exposa dans la chambre où il couchoit.

Son père qui étoit un idolâtre forcené, ne l'eut pas plutôt apperçue, qu'il lui demanda fort surpris & déjà bouillant de colère, s'il étoit chrétien. L'enfant confessa, sans hésiter, qu'il l'étoit. Quoi, malheureux, reprit le père, tu abandonnes ainsi nos dieux! Si tout à l'heure tu ne les adores, je vais te fendre la tête. Mon père, repartit l'enfant avec une assurance tranquille, vous ferez de moi tout ce qu'il vous plaira; mais je suis chrétien, & je le serai jusqu'au dernier soupir. Le père ne se possédant plus, prend ce saint enfant, lui arrache ses habits par lambeaux; & l'ayant suspendu tout nud par les bras, il le met tout en sang à coups de fouets, en lui disant de temps en temps: Veux-tu encore adorer le Dieu des chrétiens? Le petit confesseur ne répondoit autre chose que ces paroles: Je suis chrétien, je veux vivre & mourir chrétien. Enfin ce corps délicat n'étant plus qu'une plaie, le père eut lui-même horreur de sa brutalité: il cessa de frapper, & détacha son fils; mais il ne lui laissa prendre qu'une chemise pour tout habillement, par un froid excessif, & le tint exposé en cet état aux insultes de tous ses proches, & des domestiques même. Le petit martyr n'opposoit qu'une

douceur angélique à tant d'indignités. Pour y mettre fin, il fallut en instruire le gouverneur de la ville, qui extrêmement attendri, tout païen qu'il étoit, fit venir le père de l'enfant ; & après lui avoir reproché sa barbarie, avec tous les signes de l'indignation, lui déclara que dès ce moment son fils étoit sous la protection de l'Empereur.

Ce n'étoient là que les préludes de cette fatale persécution, qui devoit durer presque sans relâche, jusqu'à ce que le christianisme, avec tous les chrétiens, fût exterminé du Japon. C'est encore à la malheureuse réforme de Luther ou de Calvin, que la religion doit une plaie qui saigne depuis si long-temps, & qui saignera peut-être à jamais. Tant l'esprit de l'apostolat, propre à la seule Eglise Romaine, & les plus grands intérêts de l'évangile sont indifférens à ces faux évangéliques. Les Hollandois jaloux du riche commerce que les sujets de la couronne d'Espagne faisoient au Japon, cherchoient depuis long-temps l'occasion de les supplanter ; quand un vaisseau de cette république, commandé par un Anglois, apperçut des navigateurs Espagnols qui sondoient la côte orientale du Japon. Ils n'avoient d'autre intention que de re-

connoître les bons mouillages, & d'éviter à l'avenir les écueils où s'étoient brisés grand nombre de leurs navires : mais la malignité de leurs rivaux fit entendre aux Japonois, jusques-là sans ombrage au sujet de cette manœuvre, qu'en Europe on la regardoit comme un acte d'hostilité, & que les Espagnols pourroient bien avoir quelque dessein sur le Japon ; que c'étoit une nation ambitieuse, qui vouloit tout envahir ; que ses prêtres lâchés de toute part, sous prétexte d'étendre leur religion, ne lui servoient qu'à débaucher les peuples à leurs souverains naturels ; & que par cette raison les Rois d'Angleterre, de Danemarck, de Suède, la république de Hollande & la plûpart des princes d'Allemagne avoient chassé de leurs Etats ces dangereux émissaires.

Ce discours réveilla toutes les anciennes appréhensions, qui s'étoient presque effacées. Il fit d'autant plus d'impression sur l'esprit du Cubosama ; c'est-à-dire, du prince régent & tuteur du jeune Empereur, qu'il avoit déjà formé le dessein de ravir le trône à son pupille, & qu'il craignoit un soulèvement général des chrétiens en faveur de ce maître légitime, retenu dans l'obscurité & dans une espèce d'esclavage, quoique parvenu de

puis un assez long temps à l'âge de majorité. Le tuteur prit secrètement ses mesures, il épia les occasions favorables ; & les revers du Roi d'Arima survenus dans ces entrefaites, ayant laissé les fidèles presque sans chef, il éclata contre eux, & fit publier en 1613 un édit qui proscrivoit pour toujours le christianisme dans toute l'étendue de l'Empire. Il fit néanmoins répandre assez peu de sang, & même il se contenta d'abord d'exiler quelques-uns des principaux seigneurs de la cour : mais dans la foule des Rois, qui relevoient de l'Empire au nombre de soixante-douze, il ne trouva que trop de vils flatteurs, qui s'empresserent à lui faire la cour, aux dépens du sang chrétien.

La scène, comme il convenoit dans cette barbare & sacrilège tragédie, fut ouverte par un prince adultère, apostat & parricide. Suchendono, fils aîné du Roi chrétien d'Arima, & long-temps chrétien lui-même, s'étoit ensuite oublié jusqu'à répudier sa vertueuse épouse, la Reine Julie, dont il avoit des enfans, pour épouser une furie qui porta la discorde avec tous ses forfaits dans cette cour religieuse. Elle commença par éteindre la foi chrétienne dans le cœur de son époux ; après quoi, elle le porta sans

peine au désir parricide d'occuper le trône paternel, à trâmer en effet contre le meilleur des pères, à l'accuser calomnieusement auprès de l'Empereur, qui l'exila d'abord, & sur des calomnies réitérées, lui fit trancher la tête. Le nouveau Roi d'Arima ne fut pas plutôt sur le trône, encore dégoutant du sang de son père, qu'on vit par-tout ses Etats, des gibets & des bûchers dressés contre les chrétiens. Le prince renégat étoit idolâtre d'ailleurs de sa nouvelle épouse, qui avoit pour le christianisme toute la haine dont une femme de ce caractère est capable; sur quoi l'on peut imaginer à quel excès il porta la rigueur de la persécution.

Dans un royaume où la piété des deux Rois précédens n'avoit pas laissé un idolâtre connu, il fut enjoint sous les menaces les plus terribles, de prêter serment de fidélité au nouveau Roi, en invoquant les Dieux tutélaires de l'Empire. On sévit ensuite contre quelques-uns des chrétiens les plus considérables, afin d'intimider la multitude. La Reine répudiée fut attaquée des premières. Sa jeunesse & sa beauté, son esprit & sa vertu, tout reprochoit au Roi son infidélité, & causoit à la Reine adultère autant d'alarmes que de jalouses fureurs. Elle fut con-

damnée, en qualité de chrétienne, au bannissement tel qu'on a vu qu'il étoit au Japon; c'est-à-dire à un abandonnement plus triste que la mort. Elle passa le reste de ses jours sous une hutte de paille, où elle manquoit de tout, & goûtoit cependant une satisfaction, qu'elle protesta n'avoir point éprouvée dans sa plus florissante fortune.

On entreprit ensuite une famille entière, illustre également par son rang & par sa religion. Thomas Onda, qui en étoit le chef, se trouvant à la cour; je sais, lui dit le Roi, que vous êtes chrétien; mais je prétends que vous & tous les vôtres changiez incessamment de religion. Seigneur, répliqua-t-il, un bon soldat ne quitte point l'étendard de son capitaine; & fallût-il endurer la mort, je n'abandonnerai point celui de Jésus-Christ. Ce seroit inutilement que vous me feriez de nouvelles instances. Après ce peu de mots, il se retira, & ne pensa qu'à se disposer au martyre, par la prière & par l'exercice des vertus les plus parfaites. Cependant un de ses amis vint lui conseiller de disparoître pour un temps, ou du moins de mettre ses enfans en lieu de sûreté. Je m'en garderai bien, repartit le généreux confesseur. Nous ne se-

rons mieux nulle part, moi & mes enfans, que sous le fer qui procure la couronne de l'immortalité. Voilà toute la fortune que j'ambitionne désormais, pour moi & pour ma famille. Le lendemain, le gouverneur l'envoya prier de venir, pour quelque affaire qu'il avoit à traiter avec lui. Onda comprit à merveille ce qu'on lui vouloit. Il va trouver sa mère, qui avoit reçu le nom de Marthe au baptême, & qu'on peut ranger parmi les Perpétue & les Félicité, dans les fastes des héroïnes chrétiennes. Il se jette à ses genoux, il lui demande sa bénédiction, il appelle ensuite deux enfans qu'il avoit, les bénit à son tour, les embrasse avec tendresse; & après avoir prédit à son frère, nommé Matthias, qu'on ne tarderoit point à le mander aussi, il se transporta gaîment chez le gouverneur. Celui-ci, pour soutenir sa feinte, lui parla d'abord de quelques affaires; puis il le retint à dîner. Tandis qu'on dressoit le couvert, il se fit apporter un sabre, le tira du fourreau, & le présentant à Onda, lui demanda ce qu'il en pensoit. Onda le prend, le baise avec respect, & en le rendant au gouverneur; voilà, dit il, une excellente arme pour trancher la tête à un convive, qui sait fort bien que c'est

tout ce que vous lui préparez. Le gouverneur, sans rien répliquer, lève le bras & décharge un si grand coup sur le martyr, qu'il l'étend mort sur la place.

Matthias ne fut pas long-temps sans vérifier la prophétie de son saint frère; & son sort, dans toutes ses circonstances, fut le même que celui de ce premier martyr. On vint ensuite annoncer à Marthe leur mère, qu'elle étoit condamnée pour le même sujet, avec les enfans de Thomas. Son premier mouvement fut un transport de joie, qui témoigna de la manière la plus persuasive qu'elle étoit au comble de ses vœux. Après avoir rendu ses actions de graces au Seigneur, elle fit venir ses deux petits-fils, dont l'un étoit dans sa douzième année, & l'autre dans la dixième. Mourrons-nous aussi, demanderent-ils avec empressement? Oui, mes chers enfans, répondit leur vertueuse aïeule. Oh! quelle joie, s'écrierent-ils, de mourir martyrs! On ne vit de tristesse que dans Juste leur mère, qui n'étoit pas comprise dans la proscription, & qui pleuroit inconsolablement de ce que la sentence, qu'il fallut lui montrer, ne faisoit pas mention d'elle. Elle put à peine retenir un moment ses larmes, pour exhorter ses enfans, qui, revê..s

de robes blanches, vinrent lui demander ſa bénédiction. Allez, leur dit-elle, précieux dépôts, que le Ciel m'avoit confiés; allez immoler à Dieu les membres qu'il vous a formés lui-même dans mon ſein. Gardez vous bien de laiſſer paroître la moindre frayeur, à la vue d'un ſupplice qui n'eſt qu'un paſſage au bonheur ſuprême & ſans fin. Allez rejoindre votre père, dans la cour céleſte; & quand vous y ſerez, n'oubliez pas une mère, qui ne ceſſera point de pleurer, qu'elle ne ſoit réunie avec vous. Elle les embraſſa, en proférant ces dernières paroles, & ſe retira pour ne plus s'occuper que du regret de leur ſurvivre.

Auſſi-tôt les deux enfans furent mis dans une litière avec leur aïeule, & conduits au lieu de l'exécution, ſuivis d'un peuple innombrable qui couvroit les rues & les places. Au ſortir de la litière, les enfans apperçurent un ſoldat qui tiroit ſon cimeterre: ils coururent ſe mettre à genoux devant lui; puis joignant leurs mains, & prononçant à voix haute les noms de Jéſus & de Marie, ils attendirent paiſiblement le coup de la mort. L'exécuteur commença par l'aîné, dont la tête, après pluſieurs bonds, alla s'arrêter auprès du cadet. Ce héros préma-

turé, bien loin de s'effrayer, montra un redoublement extraordinaire d'allégresse, & se mit à prier avec une ferveur tout angélique. L'exécuteur qui se sentoit attendri, craignit qu'en différant il ne fût plus maître de lui-même, & se hâta d'immoler cette seconde victime. On en vint enfin à Marthe, la mère & l'exemple de toute cette sainte famille : elle présenta sa tête avec une fermeté, digne de couronner une vie de soixante ans, passée dans l'exercice des plus sublimes vertus ; & mourut, en témoignant plus de joie de voir sa maison éteinte sur la terre, que si elle l'y eût vue élevée sur le trône.

Hist. du Jap. l. x.

Cette exécution n'excita point du tout les sentimens d'effroi, qu'on s'étoit proposé d'imprimer aux fidèles. On attribua son insuffisance à la qualité du supplice, qui ne parut point assez rigoureux ; & peu après, on condamna trois seigneurs chrétiens à être brûlés vifs avec toutes leurs familles. A ce coup, il est vrai, on vit quelques apostats ; mais ils se convertirent presque aussi tôt, d'une manière si héroïque & si solide, que leur pénitence & leur persévérance réparerent avec avantage le scandale d'un moment de foiblesse. Parmi la multitude, l'effroi eut si peu d'accès, qu'à la nouvelle de l'exé-

cution on vit accourir à Arima quinze à vingt mille chrétiens de la campagne, attirés par l'espérance du martyre. Le gouvernement eut d'abord quelque alarme, à la vue d'un attroupement si nombreux: mais ayant reconnu qu'il n'y avoit pas une arme parmi eux tous, & qu'ils ne demandoient qu'à mourir, on prit le parti de les laisser en repos. Le jour de l'exécution, ils joignirent les chrétiens de la ville, qui étoient pour le moins en aussi grand nombre qu'eux; & tous ornés de guirlandes, ceux de la campagne tenant de plus un chapelet à la main, & ceux de la ville un cierge, ils accompagnerent les martyrs, en ordre de procession, jusqu'au lieu de leur sacrifice.

Ceux-ci étoient au nombre de huit; Adrien Mondo, avec Jeanne sa femme, une fille de vingt ans, nommée Magdeleine, & un fils nommé Jacques âgé de douze ans; Léon Lugiémon, avec sa femme, qui s'appeloit Marthe; & Léon Caniémon, avec un fils de vingt-sept ans, qui se nommoit Paul. Les chrétiens qui se trouvoient plus près des prisonniers, les félicitoient de leur bonheur; d'autres prioient, en aspirant au même sort; le plus grand nombre chantoit les louanges du Seigneur; & tout le voisinage retentissoit

de pieux accords, qui, à la confusion de l'enfer, transformerent ses trames en un triomphe éclatant pour la religion. Quand on fut arrivé au lieu du supplice, chacun des pieux assistans prit paisiblement sa place; & les martyrs coururent embrasser les poteaux, auxquels on ne tarda point à les attacher. Comme ces poteaux étoient à trois pieds de distance du bois qui les environnoit, les martyrs furent rôtis plutôt que brûlés, & souffrirent un temps infini, témoignant tous jusqu'au dernier souffle une constance, qui parut bien manifestement supérieure aux forces de la nature.

Dans une matière si abondante, & presque par-tout également merveilleuse, nous ne pouvons que présenter le gros des choses au lecteur, & abandonner les détails à ses conjectures. Il arriva néanmoins, dans l'exécution que nous touchons, quelques particularités qui échapperoient à l'imagination même, & que toutes les loix de la briéveté ne nous autorisent point à passer sous silence. La plûpart de nos martyrs étant morts ou mourans, & les liens du jeune Mondo étant rompus par le feu; on vit cet enfant courir à travers les flammes. Les fidèles eurent peur qu'il ne cherchât à

s'échapper, & ne se rassurerent qu'au moment où ils le virent arriver à sa mère, & la tenant étroitement embrassée, lui donner les témoignages les plus consolans de sa persévérance. Mais quel objet pour les yeux d'une mère, que l'état où elle revoyoit cet enfant! Elle oublia ses propres douleurs, pour s'occuper uniquement, non pas encore de celles de son fils, mais du soin de le fortifier dans la consommation de son sacrifice. Il ne tarda point à tomber à ses pieds; l'instant d'après elle tomba sur lui, & tous deux confondirent ensemble leur dernier soupir.

Fille & sœur de ces martyrs, Magdeleine Mondo fournit de son côté un spectacle pour le moins aussi merveilleux. Elle restoit seule debout; & quoique tout embrasée, elle paroissoit encore pleine de vie, & comme inaccessible à la douleur. Depuis long-temps immobile, & les yeux fixés au ciel, on la vit tout à coup se baisser, ramasser des charbons ardens, & s'en faire une couronne. Ainsi parée pour recevoir l'époux céleste, elle se mit à en célébrer les louanges, & ne cessa de chanter qu'au moment où se laissant couler plutôt que tomber, & se couchant sur les brasiers qui l'environnoient, elle

exhala doucement son ame pure. Les chrétiens enleverent, comme des reliques précieuses, les corps de ces martyrs, que les gardes ne se hazarderent point à leur disputer. On assure qu'ils se trouverent non seulement entiers, mais avec aussi peu d'odeur que s'ils n'eussent point passé par le feu.

Tant d'exemples particuliers, dont nous ne rapportons que la moindre partie, ne servant à rien moins qu'à imprimer la terreur, le Roi d'Arima n'écouta plus qu'une rage aveugle, & parut aimer mieux n'avoir point de sujets, que d'en avoir qui fussent chrétiens. Il étoit alors animé par un traitre, nommé Fascengava, qui parvenu de la condition la plus abjecte au gouvernement de Nangazaqui, ne cherchoit qu'à s'élever sur les ruines du Prince qu'il feignoit de servir. Dix mille hommes bien armés parcoururent le royaume, divisés en trois corps, dont il commandoit le principal: dès qu'ils arrivoient dans une ville, des commissaires royaux faisoient dresser leurs tribunaux dans les places publiques, où l'on citoit les chrétiens. On les appeloit par leurs noms; & à mesure qu'ils se présentoient, on les prenoit avec des pinces de fer par le nez ou par les

oreilles, on les traînoit par les cheveux, on les renversoit brutalement & on les fouloit aux pieds, on déchargeoit sur eux de si cruelles bastonnades, que plusieurs demeurerent sur la place comme déjà morts. Aucun d'eux cependant ne perdit rien de sa constance. Ils paroissoient au contraire entièrement insensibles à ce qu'on leur faisoit souffrir; & ceux qui n'attendoient que le moment d'être appelés à un traitement pareil, faisoient retentir l'auditoire de leurs chants d'allégresse, & des louanges du vrai Dieu. Cette fermeté inspira aux juges un dépit si furieux, qu'ils inventerent les tortures les plus inouies, pour ébranler au moins quelques-uns de la multitude, qu'ils n'espéroient plus de réduire. Celle qui leur parut la plus propre à leurs fins, fut de leur faire broyer les jambes entre deux poutres hérissées de pointes de fer. Comme ils n'en demeurerent pas moins constans, & qu'on sentoit l'impossibilité de les faire tous mourir, on choisit quelques-uns des principaux, dont les corps furent barbarement taillés en pièces pour l'exemple, ou plutôt pour consoler les tyrans de leur humiliation.

Au port de Cochinotzu, où l'im-

toyable Fascengava commandoit les bataillons de bourreaux, soixante chrétiens, sans être cités, se rendirent sur la place des exécutions. Ils avoient tant d'appréhension de manquer le martyre, qu'ils avoient fait provision de cordes, dans la crainte que les exécuteurs n'en eussent pas assez. Dans un autre endroit, où les fidèles devoient être brûlés à petit feu, on en vit une infinité comme affamés du martyre, se présenter avec des cordes & des poteaux qu'ils s'étoient procurés à prix d'argent, & faire beaucoup valoir cette considération, afin d'obtenir la préférence. Voici comment on procéda contre les martyrs, singulièrement remarquables, de Cochinotzu: on les faisoit comparoître cinq à cinq, on leur lioit les bras derrière le dos, puis on les jetoit si rudement à la renverse, que plusieurs eurent des membres cassés, & quelques-uns furent blessés mortellement: à la plûpart, le sang couloit par les yeux, par le nez & par les oreilles. Après leur avoir laissé quelques momens pour reprendre leurs esprits, on les dépouilloit, on leur lioit les mains, les bras & le cou, on les piquoit avec des aiguillons dans les endroits les plus sensibles du corps, on les jetoit de nou-

veau

veau par terre, & on leur fouloit aux pieds le visage. Cependant, on n'entendit pas un mot de plainte sortir de leurs bouches; on leur voyoit baiser affectueusement les pieds de ceux qui outrageoient si indignement l'humanité dans leurs personnes.

Quand on les vit réduits au point extrême de la foiblesse, & à une espèce d'anéantissement, on les sollicita d'abandonner un Dieu, qui les avoit, disoit-on, abandonnés le premier. Les forces du corps étoient en effet anéanties: mais les signes d'exécration qu'ils donnerent à ces blasphémes, firent bien connoître que leur ame & leur courage n'avoient rien perdu de leur vigueur. Alors on les étendit sur le ventre, on leur mit sur les reins des pierres que trois ou quatre hommes avoient peine à lever; puis au moyen d'une poulie, on les éleva par des cordes, qui leur prenant les pieds & les mains, les replioient en arrière, & leur fracassoient tout le corps en un moment. Quand on les eut détachés, on leur brisa les jambes, comme on avoit déjà fait ailleurs, entre des poutres hérissées de pointes qui leur mouloient les os aussi bien que les chairs; on leur coupa les doigts des pieds, les uns après

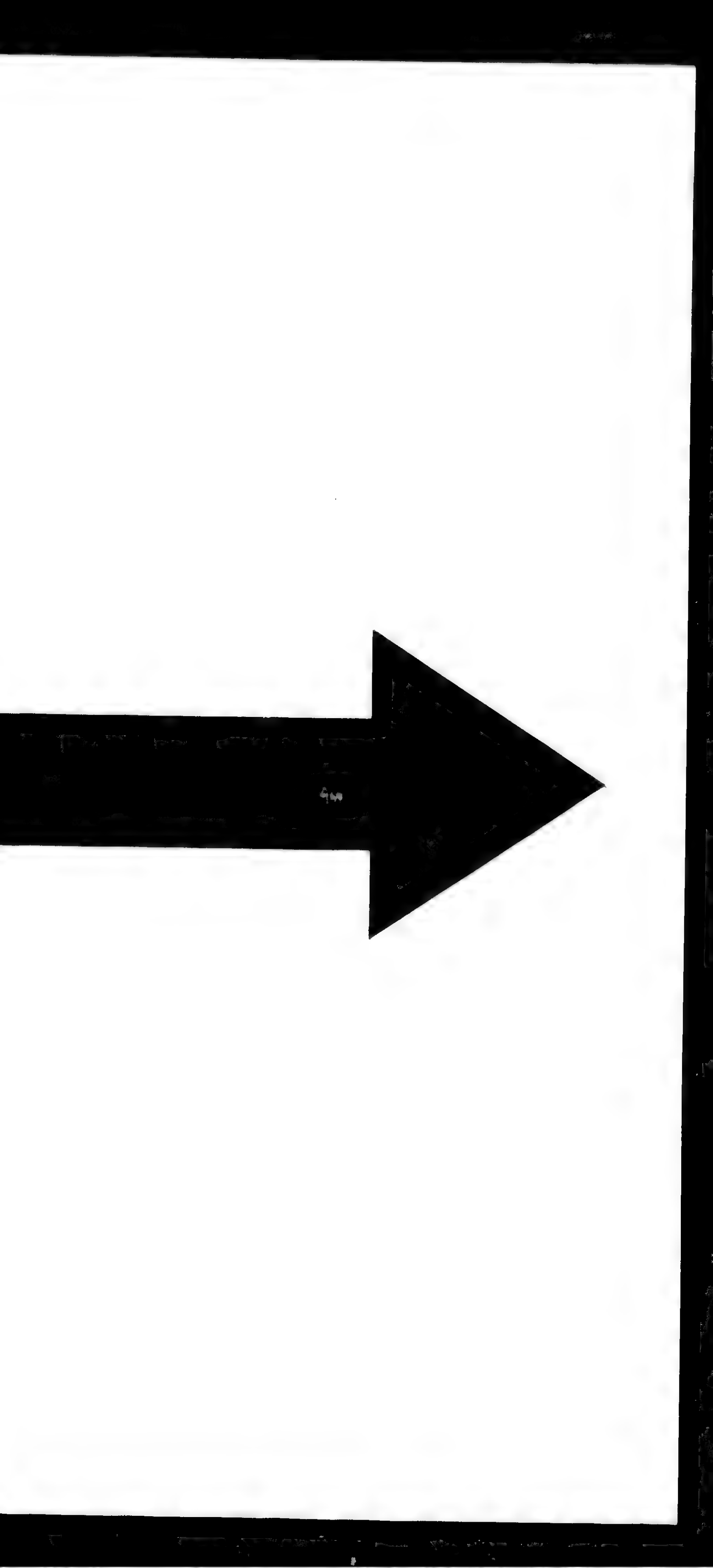
les autres ; & enfin on leur imprima le ſigne de la croix ſur le front, avec un fer rouge. A meſure qu'on les marquoit, on leur demandoit s'ils perſévéroient dans la foi : ils n'avoient pas plutôt répondu affirmativement, comme ils le firent d'une voix gaie & unanime, que les bourreaux enragés de dépit, ou leur faiſoient ſauter les dents de la bouche à grands coups de cailloux, ou avec de longs aiguillons leur crevoient les yeux. Vingt-deux moururent ſur la place : les autres, qu'on prétendoit priver du martyre, comme du plus doux objet de leurs vœux, furent remis dans leurs maiſons, où il y a toute apparence qu'ils ne vécurent pas long-temps.

En d'autres endroits, car les barbaries de Cochinotzu s'exerçoient également à Arima, à Obama, à Ximbara, & par-tout où paſſoient les dix mille guerriers, ou bourreaux ; en quelques-uns de ces lieux, on coupoit aux martyrs les jarrets & les doigts des pieds, puis on leur faiſoit monter des eſcaliers raboteux, préparés exprès ; & comme ils tomboient à chaque pas, on les faiſoit relever à grands coups de bâtons, juſqu'à ce qu'ils expiraſſent ſous les coups. Nonobſtant des rigueurs ſi capa-

bles d'effrayer, un jeune homme de condition vint de son plein gré pour rendre compte de sa foi; & malgré les soldats, qui le repousserent à plusieurs reprises, il se rangea parmi les fidèles qu'on tourmentoit le plus cruellement. Un autre, avant d'entrer da[illegible]ce, pria les bourreaux de lui fa[illegible] tous les tourmens qu'ils pourr[illegible]giner. Dans le seul royaume d'Arima, comme il est aisé d'en juger, le nombre des martyrs fut prodigieux. Qu'on imagine donc ce qu'il put être en tant d'autres royaumes, dont les souverains dissolus avoient pour le christianisme une haine égale à la corruption de leurs mœurs. Mais que fut-ce dans tout l'Empire, après que le régent eut consommé son usurpation, dont les embarras suspendirent quelque temps l'exécution de son édit, & sur-tout quand il eut laissé l'empire tranquille à son fils Xogun-Sama, moins circonspect & plus méchant que son père?

Nous n'insisterons pas sur le courage, sur l'ardeur incroyable que témoignerent les fidèles, du sexe même & de l'âge les plus foibles, quand ils virent que tout se disposoit à un massacre général. Nous ne dirons plus que les fem-





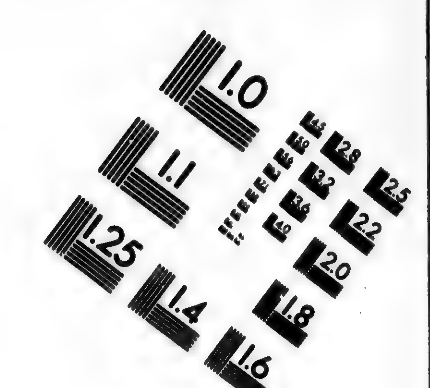
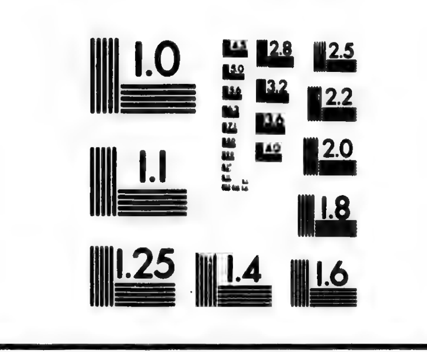


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



mes de la première qualité affectoient de paroître en public, avec toutes les marques extérieures de la vraie religion, & se rassembloient par troupes dans les maisons les plus fréquentées; que les filles faisoient vœu de virginité, afin d'obtenir de l'agneau sans tache la faveur d'être ses martyres aussi bien que ses épouses; que les enfans couroient au devant des gardes, après avoir mis des chapelets, ou de saintes images à leur cou; que de petites filles de sept à huit ans, voyant dans un père ou dans une mère quelque inquiétude à leur sujet, promettoient d'engager les bourreaux à les faire mourir les premières; que les enfans encore, pour raisurer leurs parens, se mettoient en devoir de prendre à la main des fers rouges, en témoignage de leur résolution à se laisser brûler vifs. Nous renvoyons les lecteurs à l'histoire particulière de ces héros de la religion, où ces traits extraordinaires de courage sont si multipliés, que les Hollandois en ont prétendu conclure qu'il n'y avoit point à s'en étonner, & qu'on ne le devoit attribuer qu'à cette fermeté d'ame qui fait le caractère naturel du Japonois. Défaite insensée de sectaires jaloux des triomphes de la commu-

nion catholique. Comme si les Japonois n'étoient pas des hommes, ou qu'ils eussent pu s'élever au dessus de la nature humaine, sans les secours surnaturels qu'ils n'avoient puisés que dans le sein de l'Eglise catholique.

Nous ne saurions toutefois nous dispenser d'insérer encore ici, au moins en substance, la lettre de l'un de ces confesseurs, où l'on voit trop de ressemblance avec les monumens de la plus sainte antiquité, pour ne pas reconnoître que l'esprit de la véritable Eglise est le même dans tous les âges & dans tous les climats. Cubosama voulant d'abord enlever à l'Eglise du Japon ce qu'elle avoit de plus puissans appuis, fit transporter, du centre de l'empire dans les montagnes sauvages du Nord, soixante-treize familles des plus illustres, hommes, femmes & enfans; & en même temps il bannit de tout le Japon les princes & les seigneurs, le plus en réputation d'habileté & de bravoure. On laissa aux femmes la liberté de demeurer chez elles; mais il n'y en eut pas une qui en voulût profiter : toutes partirent avec leurs maris, ou avec leurs pères. Du nombre de ces bannis, étoient entre autres l'ancien généralissime Ucon-

dono, dont on a déjà parlé comme de la meilleure tête de l'empire & de la plus ferme colonne de la religion ; le Roi de Tomba, & le prince Thomas ſon fils, âgé d'environ trente ans. C'eſt ce jeune prince, d'une valeur & d'un mérite à prétendre à tout ce qu'il y avoit de plus élevé, qui non moins apôtre que héros, & enfin confeſſeur, écrivit aux fidèles de Cumamoto, dans le ſtyle des Polycarpe & des Ignaces martyrs.

» J'ai appris avec bien de la douleur, » mes très-chers frères, leur diſoit-il, que » la perſécution a fait quelques apoſtats: » mais le nombre infiniment plus grand » de ceux qui ſont demeurés inébranla» bles, fait ma conſolation. Oh ! que » j'aurois de joie de me trouver près de » ces glorieux priſonniers, s'ils ont le » bonheur de mourir martyrs ! Je baiſe» rois le ſang qu'ils verſeroient pour Jé» ſus-Chriſt, & je les conjurerois de de» mander pour moi la même grace à ce » divin ſauveur. C'eſt la prière que je » vous fais à tous, mes très-chers frères; » & je félicite ces généreux confeſſeurs » d'avoir tout abandonné pour conſerver » leur foi. Ils ſont mon admiration; mais » ils n'excitent pas ma ſurpriſe. Com» ment ſe peut-il trouver des hommes

» assez insensés, pour ne pas préférer
» l'or à la boue, pour mettre les richesses
» misérables de la terre en comparaison
» avec les biens éternels? Oh! qu'on
» nous rend un grand service, en nous
» dépouillant des choses viles qu'il
» nous faudra de toute nécessité quitter
» un jour, & qui cependant mettent le
» plus grand obstacle à notre éternelle
» félicité! Ce n'est point à moi qui suis
» plus lâche que personne, à vous don-
» ner des avis: mais je vous conjure,
» comme mes très-chers frères dans la
» foi, de mettre sous les pieds tout ce
» qui est périssable. Songez que nous
» voici au temps de l'épreuve. C'est à
» coups de ciseaux, que d'une pierre
» brute on fait la base & le couronne-
» ment d'une colonne; c'est par le moyen
» du feu & du marteau qu'on donne
» au fer la forme qui convient au des-
» sein de l'architecte: c'est de même par
» le feu des tribulations que Jésus-Christ
» épure & sanctifie ceux qu'il veut faire
» entrer dans la construction spirituelle
» de son Eglise. Montrons-nous dignes,
» mes chers frères, d'être de ce nombre.
» Le Seigneur n'auroit pas permis qu'on
» nous attaquât, s'il n'avoit dessein de
» nous couronner. On ne peut guère

M 4

» avoir plus d'assauts à essuyer, que je
» n'en ai eu moi-même jusqu'à ce jour;
» & le Ciel a soutenu si puissamment ma
» foiblesse, que l'on commence à me
» laisser en repos, dans le désespoir où
» l'on est de me vaincre. Mais ce n'est
» point assez d'être sorti victorieux d'un
» grand nombre de combats: la récom-
» pense n'est donnée qu'à celui qui per-
» sévère jusqu'à la fin. Ne vous lassez
» donc pas de demander, pour vous
» & pour moi, cette inestimable persé-
» vérance."

Hist. du Jap. l. xj.

Cubosama ne fut en pleine liberté d'exercer par lui-même sa fureur contre les chrétiens, que pendant l'espace de neuf mois; c'est-à-dire depuis l'horrible bataille où périrent, dit-on, cent mille hommes, & qui abattit sans ressource le parti de l'Empereur légitime. Après cette courte jouissance de son usurpation parricide, il mourut en 1616; & alors Xogun-Sama, son fils, monta sur le trône impérial. Ce nouvel Empereur, sans rien avoir de l'habileté de son père, étoit abondamment pourvu des qualités qui font les tyrans & les persécuteurs. Il se conserva la couronne, & la transmit à sa postérité qui la possède encore, uniquement parce que toute la race impériale se trouvoit

éteinte, & qu'il ne rencontra aucun autre compétiteur. Par le concours seul des circonstances, il fut d'abord aussi assuré sur le trône, que s'il lui avoit été transmis par une longue suite d'ancêtres. Prince de caractère féroce, d'un génie borné, & encore rétréci par l'éducation bizarre qu'on lui avoit donnée dans un monastère de bonzes: il n'en rapporta qu'un attachement opiniâtre à toutes les extravagances de la superstition & du fanatisme. On prétend que ce qui lui donna lieu d'éclater contre le christianisme, fût le zèle précipité de quelques missionnaires, qui sortirent tout à coup de leurs retraites, & se montrerent en public avec l'habit religieux: mais il ne faut pas chercher ailleurs que dans le caractère de ce tyran, la cause de cette effroyable persécution.

Il ordonna d'abord d'arrêter tous les prêtres & les religieux qui se trouvoient au Japon, & cela sous des peines si terribles, que ceux des grands & des princes idolâtres qui révéroient encore en assez grand nombre la religion chrétienne & chérissoient les chrétiens, obéirent tous, avec ménagement néanmoins, de peur de se perdre eux-mêmes. Les autres arrêterent indistinctement tout ce qu'ils

purent découvrir de fidèles, prêtres ou laïcs. On prit sans peine des religieux qui ne se cachoient point, & qui au contraire n'aspiroient qu'au martyre. Le père Navarret, Dominicain, & le père de S. Joseph furent saisis, comme ils parcouroient en prêchant le pays d'Omura, & attiroient à leur suite une foule de chrétiens. On les mena de nuit dans une isle, où ils eurent la tête tranchée. Un autre religieux de S. Dominique, & le supérieur des pères de S. François souffrirent le même genre de mort dans la ville d'Arima, où ils ne s'étoient rendus que pour y trouver plus facilement le martyre. Ils eurent pour compagnons de leur triomphe, quinze ou seize chrétiens de Nangazaqui, qui s'étoient vantés hautement d'avoir logé des missionnaires. Le père de Machade Jésuite, & le père de l'Ascension Franciscain furent traînés aux prisons d'Omura, & quelques jours après décapités dans la place publique. Ce n'étoient là que les essais de la tyrannie de Xogun-Sama, que de faux frères, si ce nom même n'est pas trop honorable pour des chrétiens tels que les disciples de Luther & de Calvin, parurent ne pas trouver assez altéré du sang des catholiques, & sur-tout des prêtres Romains.

Un armateur Hollandois, d'autres disent Anglois, mais toujours hérétique, s'empare sur les côtes de Firando du navire d'un chrétien Japonois, où se trouvoient deux religieux Espagnols ; savoir un père Augustin, nommé Pierre de Zugnica, & un père Dominicain, appelé Louis Florès. Que ne peut pas sur de sordides marchands l'esprit de secte, joint à l'amour du lucre & à la rivalité de commerce ! Ces jaloux sectaires, pour gagner les bonnes graces de Xogun-Sama & supplanter les négocians Espagnols, dénoncerent les deux religieux Castillans, comme venant prêcher au Japon & cabaler contre l'Empereur. Tout l'équipage fut arrêté sur le champ ; & après qu'on eut constaté l'état de ces religieux, ils furent brûlés vifs, avec le capitaine qui les avoit amenés : le reste de l'équipage, consistant en douze personnes, eut la tête tranchée.

Cet évènement redonna un degré terrible d'activité à la persécution, & occasionna des exécutions sans nombre. Quelques fidèles, par le conseil du père Collado Dominicain, avoient tenté de faire évader le père Florès son confrère, qui faisoit cause commune avec le père de Zugnica ; & l'on avoit persuadé à

l'Empereur que ce père de Zugnica, homme de qualité, fils d'un ancien vice-Roi du Mexique, étoit fils naturel du Roi d'Espagne, & qu'il venoit se mettre à la tête des chrétiens du Japon, pour s'emparer de cet empire. Xogun-Sama furieux fait des reproches sanglans à ses ministres sur leur négligence, fait partir les gouverneurs pour leurs départemens, & commande en particulier de faire mourir incessamment les confesseurs dont regorgeoient les prisons d'Omura, de Firando & de Nangazaqui.

C'étoit bien à tort que le tyran se plaignoit de la clémence de ses esclaves couronnés. Toutes les parties de l'Empire, jusques dans le Ximo, la plus écartée vers le Nord & la plus impraticable, fumoient du feu de la persécution. On ne voyoit que des troupes de vingt & trente fidèles, traînés aux bûchers & aux échafauds. C'étoit à qui des Rois & des gouverneurs feroit mieux sa cour, par les raffinemens de cruauté qu'ils inventoient à l'envi. Mais on admiroit parmi les chrétiens une émulation pour le moins égale à rechercher la couronne du martyre, & à la procurer aux personnes qu'ils chérissoient davantage. Nulle part la différence de l'âge ni du sexe ne mettoit de

différence dans le courage. Tous s'empressoient vers les bourreaux, avec autant d'attrait qu'on en a communément d'horreur. On vit une petite fille de huit ans, courir avec une plume au devant d'un émissaire de la tyrannie qui prenoit le nom des fidèles, & le prier instamment de l'inscrire la première. Sa mère qui l'entendit, vint de même se faire inscrire ; & comme le satellite sortoit précipitamment, elle courut après lui, & présentant son fils qu'elle portoit entre ses bras : J'oublois cet enfant, dit-elle, faites-moi le plaisir de le mettre aussi sur votre liste. Les missionnaires, sans chercher la mort avec une ardeur qui ne doit venir que d'une inspiration toute particulière, bravoient cependant les dangers qui étoient inséparables de leur ministère, sur-tout en des conjonctures où le secours des pasteurs étoit si nécessaire au troupeau ; & comme on les cherchoit avec une rigueur à peine imaginable, il se passoit peu de semaines qu'on n'en prit & qu'on n'en exécutât quelqu'un. Cependant, du sein de ces travaux excessifs, leur zèle, comme n'ayant pas encore assez d'aliment, se porta au delà des mers septentrionales du Japon, dans la terre d'Yesso. Ce fut alors que la lumière du

salut luisit pour la première fois dans cette immense contrée, étendue, dit-on, du Levant au Couchant de cinq mois de chemin, & habitée par des peuples naturellement enclins à la vertu, & qui goûterent sans peine les vérités de l'évangile. Les pères des Anges & de Carvalho Jésuites furent les principaux apôtres de cette nation.

A Méaco, l'Empereur lui-même fit brûler vives cinquante personnes, sans distinction, ni d'état, ni d'âge, ni de sexe, ni de qualité. L'ordre fut même si rigoureux, que le gouverneur, naturellement très-humain, n'osa différer l'exécution d'une dame de premier rang, qui étoit près d'accoucher. Son mari Jean Faximoto, l'un des plus riches seigneurs de la cour, & cinq enfans, trois garçons, de onze, de huit & de six ans, deux filles, de douze & de trois, furent tous brûlés avec elle, &, pour ainsi dire, en un même faisceau. Après leur mort, on retrouva la fille de trois ans tellement collée sur le sein de sa mère, que les deux corps sembloient n'en faire qu'un. Mais l'unique regret qu'avoient eu ces généreux parens, fut qu'on avoit sauvé malgré eux l'ainé de leurs fils, & qu'on avoit ainsi empêché quelque portion de

leur famille de ſe préſenter avec eux devant le trône de l'agneau. On vit encore, ce qui excita la plus vive émotion & l'indignation même des idolâtres, on vit au milieu du bûcher, des mères qui portoient de petits enfans, les ſerrer contre leur ſein, & ſans faire attention à leurs propres douleurs, les couvrir de leurs bras, pour leur en faire un rempart contre les flammes. Ici, toute une famille étoit attachée à un même poteau; là, le frère ſe trouvoit en face de ſa ſœur; les plus forts s'oublioient eux-mêmes, pour ne s'occuper qu'à exciter les foibles; tous s'encourageoient mutuellement, & béniſſoient le Seigneur.

Telles étoient les barbaries qui s'exerçoient, quand le féroce Empereur ſe plaignant encore de la molleſſe de ſes miniſtres, preſſa le ſupplice des prêtres & des troupes de fidèles qui ſe trouvoient empriſonnés, principalement à Omura & à Nangazaqui. Priſons les plus exécrables qu'on puiſſe imaginer, & qui firent la partie la plus dure peut-être de leurs tourmens. Qu'on en juge par un de ces réduits infernaux, où on les tint long-temps entaſſés: c'étoit un carré formé par quatre murs fort épais, ſans toit & ſans nul abri contre les injures

de l'air, si étroit, qu'ils n'avoient pas assez d'espace pour se coucher, & d'où cependant on ne les laissoit pas sortir pour les besoins les plus indispensables de la nature. La nourriture répondoit au séjour. Il est vrai que leurs gardes, touchés de leurs souffrances, & plus encore de leur admirable patience, devenoient bientôt plus traitables : mais dès qu'on s'en étoit apperçu, on les changeoit sur le champ. Ce qui n'empêcha point que plusieurs de ces ministres de la persécution ne se rendissent chrétiens, & ne devinssent confesseurs à leur tour. Ces prisons se convertissoient en maisons de prières, qui retentissoient nuit & jour des louanges du vrai Dieu, & lui procuroient sans cesse de nouveaux adorateurs. Léonard Quimura, Jésuite Japonois, emprisonné dans le même lieu que les prisonniers idolâtres, en instruisit & baptisa jusques à quatre-vingt-six.

La grande troupe des prisonniers Chrétiens fut toute conduite à Nangazaqui, lieu marqué pour cette exécution, qui, à raison du nombre & de la qualité des victimes, fut nommée le grand martyre. Mais autant elle l'emporta sur celles qu'on a déjà vu abreuver si largement cette terre insatiable du sang des saints,

autant elle parut médiocre, quand par la suite ces monts funestes, voués à la ruine du nom chrétien, disparurent dans toute leur étendue sous les croix & les gibets de toute espèce. On compta dans le grand massacre vingt-quatre missionnaires, quoiqu'on en eût arrêté un plus grand nombre, dont plusieurs apparemment avoient péri de misère, ou avoient été mis à mort secrètement. Avec les pasteurs, il y avoit trente-deux simples fidèles, dont la plûpart étoient des femmes, veuves de martyrs, & leurs jeunes enfans, depuis l'âge de trois ans jusqu'à douze. Tous ceux-ci eurent la tête tranchée, à l'exception de trois hommes, & d'une femme, nommée Lucie Fraitez, qui, pour quelques œuvres de zèle plus éclatantes, furent condamnés à être brûlés à petit feu, ainsi que leurs pasteurs. Il y avoit neuf missionnaires ou cathéchistes Jésuites, à la tête desquels se trouvoit le père Charles Spinola, fils unique du comte Octave de Tassarole, grand écuyer de l'Empereur Rodolphe. La splendeur de son nom, porté par tant de héros, se trouvoit encore effacée par celle de ses vertus, dont sa consécration à l'état religieux & au martyre, malgré la tendresse d'un père dont il faisoit tout l'espoir, ne

fut que la moindre partie. Nous nommerons encore le père Sébastien Quimura, Japonois de naissance, comme premier Jésuite de cette nation, & comptant déjà deux de ses proches entre les martyrs. Le père François Moralès étoit à la tête des Dominicains, dont cinq prêtres, lui compris, & trois frères. Les Franciscains étoient au nombre de quatre, deux prêtres & deux frères. Il y avoit encore trois religieux d'un ordre, que leur infamie, toute personnelle qu'elle doit être, peut au moins nous dispenser de nommer.

Ces trois apostats firent dans les flammes l'unique affliction des saints, qui moissonnerent les palmes de l'immortalité, là où ces misérables trouverent un destin qui fait frémir d'horreur. Durant leur prison, ils s'étoient obstinés sur une chose peu importante en soi, mais contraire à l'obéissance due à leur supérieur; ce qui fit trembler, pour leur persévérance, quelques-uns des confesseurs les plus expérimentés dans les voies de Dieu. Lorsque dans le bûcher ils commencerent à sentir un peu vivement l'impression du feu, ils pousserent des gémissemens & des plaintes, ils firent mille contorsions, s'abandonnerent à l'impatience, à l'empor-

tement, au désespoir, & rompirent enfin leurs cordes; ce qu'on avoit rendu facile à tous les martyrs, dans le dessein de les faire apostasier. Ils coururent de toutes leurs forces vers l'officier qui présidoit à l'exécution, & lui demanderent la vie, au nom des faux Dieux, qu'ils invoquoient le plus haut qu'il leur étoit possible. L'un des trois cependant ne porta point le scandale à cet excès; & réparant même sa première lâcheté, il retourna de son plein gré à son poteau, où il consomma volontairement son sacrifice. Les deux autres moururent aussi; mais quelle affreuse différence! Le président, contre la parole qu'il avoit donnée, les fit rejeter dans le feu, d'où, comme d'un enfer anticipé, ils firent en vain retentir leurs reproches, leurs imprécations, des hurlemens effroyables, les sinistres accens d'un désespoir sans retour, autant qu'on en peut juger.

Les autres religieux, sans plus d'exception, souffrirent avec une constance qui sembla les rendre insensibles, pendant toute la longue durée de leurs tourmens. On avoit allumé le feu à vingt-cinq pieds des poteaux auxquels ils étoient attachés; & les matières plus ou moins combustibles se trouvoient tellement disposées, qu'il

ne gagnoit que fort lentement. Encore avoit-on soin de l'éteindre, pour peu qu'il parût approcher trop vite. Il y eut tel martyr, qui fut une heure & demie, & l'on assure même que le Jésuite Japonois Quimura fut plus de trois heures, avant d'en ressentir les impressions qui ôtent la vie ou le sentiment. Cependant ces vivans holocaustes, à qui le sang bouilloit dans les veines, & la moële jusques dans les os, tenoient les yeux doucement élevés au ciel; & l'esprit comme abîmé en Dieu, ils sembloient ne pas éprouver le premier sentiment de la douleur. C'est ce qu'attesterent les personnes les plus dignes de foi, entre vingt cinq à trente mille fidèles qu'ils eurent, dit-on, pour spectateurs de leurs souffrances: la durée en fut mesurée scrupuleusement avec des sables. On assure aussi que le ciel opéra une foule de prodiges, pour relever la gloire, tant de ses martyrs, que de la religion pour laquelle ils s'immoloient. Il n'est rien de si merveilleux que ces deux fins, ici comme aux temps primitifs de l'Eglise, ne rendent au moins vraisemblable.

Voici encore une circonstance qu'on ne doit pas omettre, au sujet d'une nation que le prophète semble avoir parti-

culièrement déſignée, en diſant que le Seigneur tireroit ſa gloire de la bouche des plus jeunes enfans. Avant l'exécution, comme les confeſſeurs partagés en deux troupes, dont l'une devoit paſſer par le fer & l'autre par le feu, ſe trouvoient dans la lice, les uns en face des autres; le père Spinola reconnut Iſabelle Fernandès, dont il avoit baptiſé depuis quatre ans un fils, à qui l'on avoit donné le nom d'*Ignace*. L'enfant étoit derrière ſa mère, & le père ne le voyant pas, eut quelque inquiétude. Où eſt donc mon petit Ignace, cria-t-il à la mère? qu'en avez-vous fait? Le voilà, répondit-elle en l'élevant dans ſes bras; je n'ai eu garde de le priver du plus grand bonheur que je puſſe lui procurer. Puis elle dit à l'enfant: Mon fils, voilà le père de votre ame, c'eſt lui qui vous a fait chrétien, demandez-lui ſa bénédiction. A ces mots, l'enfant ſe mit à genoux, & joignit ſes petites mains, en inclinant la tête. L'attitude & l'air de ce petit innocent, ſa docilité, ſa ſécurité au moment du ſupplice, jointe à ſa beauté naturelle, exciterent parmi ces nombreux ſpectateurs un mouvement dont on appréhenda les ſuites, & qui fit commencer promptement l'exécution. On vit à

l'instant voler deux ou trois têtes, qui vinrent tomber aux pieds de cet enfant, & ne le firent pas même changer de couleur. On frappa sa mère : il en vit rouler la tête, sans paroître plus étonné. Enfin, il reçut lui-même le coup de la mort, avec une intrépidité qui mit le comble à l'admiration de tout le monde.

Son père, dans une première exécution, avoit subi le supplice du feu; & l'on rapporte de ce merveilleux enfant, qui ne faisoit alors que bégayer, qu'il s'étoit mis à dire, comme il pouvoit, qu'il seroit aussi martyr. Puis se tournant vers sa mère; oui, poursuivit-il, oui, je serai martyr; & vous aussi, ma mère: mais non pas ma sœur. L'évènement vérifia cette prédiction dans tous ses points. Depuis ce temps-là, il n'avoit point cessé de parler à tout propos du martyre; & quand il donnoit quelque bagatelle à d'autres enfans; gardez bien cela, leur disoit-il, car je serai martyr, & ce sera une relique. On ajoute qu'il ne voyoit pas un cimeterre sans tressaillir de joie, dans la pensée que cet instrument seroit celui de la mort qu'il désiroit.

Vers le même temps, les pères Constanzo & Navarro, Jésuites Italiens, furent encore brûlés vifs, pour leur per-

févérance à évangélifer. Trois Japonois chrétiens, arrêtés avec le père Conftanzo, eurent la tête tranchée. Le père Navarro avoit auffi trois compagnons, dont deux Jéfuites Japonois de nation, & le troifième cathéchifte. Ils furent brûlés tous les trois, ainfi que leur chef. En un mot, la fureur étoit fi grande, contre les miffionnaires principalement, qu'il y en eut douze, de la compagnie de Jéfus, brûlés vifs en moins de trois mois. Le changement qui fe fit enfuite dans le gouvernement, ou, pour mieux dire, la multiplicité des foucis & des embarras qu'entraînent toujours ces révolutions, procura quelque tranquillité, ou plutôt quelque peu de relâche aux ouvriers de l'évangile. Car Xogun-Sama, deuxième du nom, entre les mains de qui l'Empereur fon père fe démit en 1622 du gouvernement de l'Empire, ne tarda point à montrer aux chrétiens une haine, finon plus violente, au moins plus fuivie & bien plus deftructive que celle de fon père.

Les Hollandois, témoins de la moindre partie feulement de ces cruautés, dans l'un de ces tranfports d'admiration & de fenfibilité qui font plus forts que toutes les préventions de parti, n'ont pu s'em-

pécher de dire, que depuis la naiſſance du chriſtianiſme, jamais on n'avoit vu de perſécution plus opiniâtre & plus continue, ni des atrocités plus grandes, ni plus grand nombre de martyrs que dans ces Egliſes du Japon. Le bruit de ces horreurs ſe répandit non ſeulement dans toutes les Indes, mais juſqu'aux extrémités de l'Occident, à la cour d'Eſpagne, à la cour de Rome, où il reſte quantité de monumens qui les conſtatent à jamais. Les Souverains Pontifes adreſſerent différens brefs de conſolation à pluſieurs de ces chrétientés déſolées; ils ordonnerent pour elles des prières publiques. Paul V crut même devoir leur avancer de trois ans le grand Jubilé, afin de leur procurer des armes ſpirituelles, proportionnées à la fureur des ennemis de leur ſalut.

Des lieux où naît l'aurore, les regards du chef de l'Egliſe ſe reporterent peu après juſqu'aux extrémités du Couchant, ſur la querelle qui ſe renouvelloit entre l'ordre eccléſiaſtique & l'ordre politique du royaume très-chrétien. Depuis la célébration du concile de Trente, les évêques de France en avoient ſollicité la publication, avec un zèle que tous les refus n'avoient qu'animé. Les Etats généraux ſe trouvant aſſemblés à Paris en

1614,

1614, à l'occaſion de la majorité de Louis XIII, la chambre eccléſiaſtique, compoſée de cent trente-deux députés, les cardinaux & tous les plus illuſtres prélats du royaume demanderent de nouveau cette promulgation tant déſirée, en réſervant toujours ce qu'il pouvoit y avoir de contraire, tant aux libertés de l'Egliſe Gallicane, qu'à la dignité de la couronne & à l'indépendance abſolue de ſon temporel. Le Tiers-Etat cependant, & ſurtout l'avocat-général Servin firent les plus fortes oppoſitions. Et prenant un détour des plus propres à faire diverſion, & à rendre même le clergé odieux, ils propoſerent de faire jurer d'abord, non ſeulement comme loi fondamentale du royaume, mais comme une loi ſainte & conforme aux divines écritures, que le Roi ne tenant ſa couronne que de Dieu, il n'eſt aucune puiſſance en terre, qui, pour quelque cauſe que ce ſoit, puiſſe l'en dépouiller, ni affranchir ſes ſujets de la fidélité & de l'obéiſſance qu'ils lui doivent. Ils répondirent encore, à deſſein d'effrayer les ſimples, que le deſſein du clergé étoit d'introduire l'inquiſition en France. Imputation méchante, & purement imaginaire, aſſez bien marquée au coin des Huguenots qui avoient beau-

coup de crédit dans le Tiers-Etat, pour croire qu'elle venoit d'eux, comme le cardinal du Perron l'assura.

En conséquence de la résolution du Tiers-Etat, le parlement, à la réquisition de Servin, rendit un arrêt, portant que le Roi n'a point d'autre supérieur que Dieu pour le temporel de son royaume, & que nulle puissance n'a pouvoir de dispenser ses sujets du serment de fidélité; bien moins encore d'attenter à sa personne, par autorité, soit privée, soit publique. Mais cette sage compagnie se bornant à un réglement de police, qui étoit incontestablement de sa compétence, elle ne s'ingéra point à décider qu'il portât sur les divines écritures, ou sur la parole de Dieu: elle n'exigea pas même le serment de la loi fondamentale, lequel n'auroit pu se prendre que pour une conséquence tirée d'une décision de foi, qu'elle ne prétendoit pas être de son ressort.

Cependant le clergé en corps alla dès le lendemain au Louvre se plaindre de l'arrêt, qui sans doute lui parut toujours autoriser l'entreprise du Tiers-Etat; & il protesta que si l'on ne cassoit promptement cet acte téméraire, il alloit se retirer des Etats, après avoir excommunié tous ceux qui entreprenoient sur les droits sacrés du

corps épiscopal. L'ordre de la noblesse s'étoit laissé gagner d'abord par le Tiers-Etat : instruit ensuite par les remontrances des prélats, & honteux d'avoir été détaché de leur parti par des gens qui autrefois n'étoient pas même admis dans les assemblées de la nation, il reprit pour le clergé le penchant que ces premiers corps de la constitution françoise ont naturellement l'un pour l'autre. Il n'y eut pas jusqu'au prince de Condé, qui ne se déclarât pour la chambre ecclésiastique, avec un certain ménagement néanmoins. Il avoit avec les Huguenots des liaisons qui ne tarderent point à éclater, mais par des vues tout à fait étrangères à leur religion qu'il détestoit, & précisément comme avec des factieux toujours prêts à brouiller. Ce prince eut la générosité de sacrifier à sa conscience, au moins une partie de sa coupable politique : après un long verbiage où il s'engagea pour motiver son opinion, & qui ne contenta ni l'un ni l'autre parti, il conclut, comme les ecclésiastiques, à défendre au parlement de signer & de publier son arrêt.

Le Roi ne manqua point de déférer aux instances réunies du clergé & de la noblesse. Mais déjà l'arrêt avoit été imprimé, & publié sous le titre de loi fon-

damentale : l'imprimeur fut emprisonné, & douze députés du Tiers-Etat furent mandés au Louvre, avec injonction de rapporter l'arrêt, qu'ils eurent ordre absolu de retrancher de leurs cahiers. Leur chambre se plaignit, & murmura beaucoup; mais tous leurs mécontentemens s'exhalerent en vaines clameurs : quand on en vint aux opinions, la pluralité fut pour une prompte obéissance. Paul V, à qui cet orage avoit causé beaucoup d'inquiétudes, ne le fut pas plutôt dissipé, qu'il adressa trois brefs, l'un à la chambre ecclésiastique, l'autre au cardinal de Joyeuse, & le troisième à la noblesse, pour les remercier du service important qu'ils avoient rendu à l'Eglise. Il y parle de l'entreprise qu'on avoit enfin déconcertée, comme d'un attentat provenant du même esprit de schisme & d'irréligion, que celui qui regnoit en Angleterre. Les prélats, en lui répondant, témoignerent qu'ils n'avoient pas moins été effrayés que le S. Père de l'audace de l'hérésie, mais qu'ils avoient eu la consolation de voir les catholiques qui d'abord s'étoient laissé surprendre, reconnoître bientôt après qu'il n'appartient qu'aux pasteurs de prononcer sur tout ce qui touche à la foi.

Cependant, pour ce qui est de la pu-

blication du concile, les prélats s'apperçurent bientôt qu'il n'y avoit rien à espérer de la cour. Elle s'étoit habituée à la refuser; & la routine n'a pas moins d'empire que le préjugé, sur les têtes même de premier ordre. A ce sujet, les prélats s'assemblerent entre eux, s'engagerent par serment à garder les ordonnances de Trente, & réglerent qu'afin d'en rendre l'acceptation solemnelle, on tiendroit dans six mois des conciles provinciaux, & ensuite les synodes diocésains. Cette résolution fut signée par les cardinaux de la Rochefoucault, de Gondy & du Perron, par sept archevêques, par quarante-cinq évêques, dont l'un des plus ardens fut celui de Luçon, depuis cardinal de Richelieu, & par trente autres ecclésiastiques de marque. Ce trait de vigueur fit grand bruit. Le châtelet de Paris rendit une sentence, qui défendoit à tous les ecclésiastiques du ressort, tant de publier le concile de Trente, que d'innover aucune chose dans la police ecclésiastique sans permission du Roi, à peine de saisie de leur temporel. Les Huguenots firent bien plus de fracas encore. Le prince de Condé s'étant alors ligué avec ces perturbateurs éternels, afin d'obtenir satisfaction des sujets de méconten-

tement qu'il prétendoit avoir reçues de la cour; le premier article de son traité, conclu avec eux au camp de Sanzai en Poitou, fut que la publication du concile seroit empêchée. Dès l'année suivante, la cour fit sa paix avec lui, & l'on convint que, sans égard aux demandes ni aux démarches du clergé, les choses seroient remises dans leur ancien état par rapport au concile de Trente.

Il n'étoit plus guère possible de tenir les conciles provinciaux qu'on avoit indiqués, sans donner aux hérétiques & aux autres mécontens un prétexte de reprendre les armes. Cette considération suspendit assez long-temps l'exécution de ce qui avoit été résolu par le clergé, & le fit enfin oublier à la plûpart des prélats. Pour les cardinaux de Sourdis & de la Rochefoucault, les Borromées de la France, voyant qu'on ne se pressoit pas de tenir les conciles de leurs provinces, ils assemblerent leurs synodes particuliers de Bourdeaux & de Senlis, où il fut déclaré qu'on recevoit le saint concile de Trente, & que désormais on étoit obligé en conscience de l'observer en tout, à la réserve de ce qui touchoit aux droits & aux usages légitimes du royaume. Plusieurs prélats tinrent des synodes sembla-

bles. Différens évêques, venus ensuite, n'ont pas fait moins valoir les ordonnances de Trente, particulièrement en ce qui regarde la pénitence, les mariages, l'ordre, la résidence des Bénéficiers, l'entrée en religion, la subordination des ecclésiastiques séculiers & réguliers, & bien des observances importantes pour la conservation de la foi & des mœurs. Ainsi la plûpart des décrets qui concernent la discipline de Trente sont reçus en France, non pas en vertu de ce concile même, qui n'y est reconnu que pour le dogme, mais en conséquence des édits du prince, ou des réglemens faits par les prélats, & autorisés par les parlemens eux-mêmes.

En dépit des ennemis de la religion, non seulement elle se maintenoit dans ses anciens apanages, mais elle faisoit de jour en jour des progrès plus grands dans les terres infidèles : les manœuvres même qui sembloient devoir les arrêter, ne servoient bien souvent qu'à les étendre davantage. C'est ce qui arriva dans les missions de Turquie, fondées, & constamment protégées par les monarques, à qui leur zèle pour la propagation de l'évangile pourroit seul assurer le titre glorieux de Rois très-chrétiens. Elles commencerent proprement sous le regne de

Henri III. Le vertueux baron de Germini, ambaſſadeur à C. P. ne put voir ſans douleur la déſolation de la chrétienté de Pera, qui eſt un grand fauxbourg, ou plutôt comme une ſeconde ville à la porte de C. P. Quoique longtemps après l'invaſion des Muſulmans les Catholiques y euſſent encore formé cinq ou ſix grandes paroiſſes, ils s'y trouvoient réduits à dix-ſept familles. L'ambaſſadeur, appuyé par le Roi ſon maître, fit venir cinq Jéſuites, qui travaillerent avec ſuccès à rétablir cette Egliſe déſolée. Henri IV ſoutint cette bonne œuvre; & ſur l'agrément par écrit qu'il obtint du Grand-Seigneur, il fit encore partir le père de Canillac, avec quatre autres Jéſuites, pour travailler à la converſion des ſchiſmatiques, qui reſtent en grand nombre dans l'empire Ottoman.

Le baile, ou ambaſſadeur de Veniſe, ne reſſembloit point à beaucoup près à celui de France. Les Jéſuites avoient encouru l'anathême du Sénat, pour avoir craint celui du Pape: le baile parut dans cette affaire n'avoir point d'autre Dieu que les dominateurs de la mer Adriatique, en qui même il ſuppoſa fauſſement une ame auſſi vile que la ſienne; & il employa la calomnie au défaut de la raiſon,

pour faire porter aux missionnaires François la peine des torts vrais ou prétendus de leurs confrères Vénitiens. Pour perdre ou éloigner ces ouvriers évangéliques, il alla jusqu'à faire entendre au Visir, que c'étoient des espions envoyés par le Pape, afin de reconnoître le pays, & de lui en rapporter un état exact. Cette manœuvre ayant été déconcertée par l'ambassadeur de France, le Vénitien ourdit une trame nouvelle, & n'hésita point d'y envelopper avec les Jésuites le père de S. Gal, franciscain, Vénitien, & vicaire apostolique; soit qu'il se promît de le tirer d'affaire par son crédit; soit qu'au pis aller, il ne craignît point de le perdre, pourvu qu'il perdît en même temps les vrais objets de sa haine.

C'est un crime irrémissible chez les Turcs, que de rendre un Mahométan chrétien; cette entreprise est si dangereuse, que les Papes ont défendu aux missionnaires de la tenter, dans la sage crainte de sacrifier une moisson, d'ailleurs très-abondante dans une terre qui fourmille de schismatiques, à l'espérance très-incertaine de convertir une poignée d'infidèles. Il est permis cependant de recevoir ceux qui se présentent d'eux mêmes, surtout les renégats qui viennent à rési-

piſcence, & de leur faciliter au moins la ſortie d'un Empire, où ils ne peuvent plus s'attendre qu'au dernier ſupplice. Le vicaire apoſtolique qu'on avoit dénoncé avec les Jéſuites, afin de mieux couvrir cette manœuvre honteuſe, fut ſaiſi avec des paſſe-ports ſignés de ſa main pour des apoſtats convertis; & les Jéſuites, qu'on avoit ſeuls en vue, avec des écrits ſeulement ſur leur religion. Heureuſement encore pour ceux-ci, le magiſtrat Turc avoit pour interprète, un Juif qui leur étoit affectionné, comme ayant autrefois étudié à Paris ſous le père Maldonat, célèbre par la connoiſſance des langues ſavantes. L'interprète donna une explication ſi favorable aux papiers ſaiſis, que les porteurs en furent déclarés innocens. Pour le vicaire apoſtolique, ſes paſſe-ports n'étant ſuſceptibles d'aucune interprétation qui pût le ſauver, il fut étranglé dans ſa priſon. Plus heureux ſans doute, que ceux qui échapperent: mais cette mort, ſi précieuſe pour lui, porta un contre-coup déſeſpérant au baile, qu'elle couvrit à jamais d'opprobre. Après cette infamie, il ſecoua toute pudeur, alla, ſans plus garder de meſures, retrouver le Caïmacan ou magiſtrat, & il en obtint, à force de ſollicitations & d'ar-

gent, que les missionnaires Jésuites seroient remis aux fers, & leurs procès instruit de nouveau. Cette conduite odieuse ayant frappé d'horreur l'ambassadeur de France, qui étoit alors M. de Sancy, digne successeur de Messieurs de Germini & de Salignac, il épousa la querelle des prisonniers, comme celle de l'Eglise & de la nation. Il sollicita leur élargissement avec la plus grande chaleur; le Vénitien continua ses poursuites avec la dernière impudence; & pour conclusion, il fut réglé, que de six missionnaires qui étoient détenus, quatre seroient renvoyés de Turquie, & deux pourroient demeurer auprès de l'ambassadeur de leur nation.

La providence vint alors manifestement au secours d'une mission, dont les fruits ne s'étendoient pas seulement au commun des schismatiques, mais à leurs prêtres, à leurs évêques, à leurs métropolites, au patriarche même de C. P. qui parut disposé à se réunir au S. Siège. Dans ces entrefaites, l'Empereur Matthias ayant remporté quelques avantages sur les Turcs, il conclut une trève avec eux en 1616, & fit stipuler en termes exprès, que les Jésuites pourroient exercer librement leurs fonctions dans toute l'étendue de l'empire Ottoman. On vit en con-

ſéquence pluſieurs de ces religieux paſſer continuellement à C. P. ſe répandre de là dans le reſte de la Grèce, & dans les autres provinces Ottomanes. Ils furent ſuivis par un grand nombre de Capucins, & d'autres miſſionnaires de différens ordres, appliqués très-heureuſement depuis, en Syrie comme en Grèce, en Arménie, juſqu'en Perſe, à la conſervation de la foi Romaine, & à la converſion de ſes déſerteurs ſchiſmatiques, qui ont beaucoup plus de préventions que d'habileté, & bien ſouvent n'ont beſoin que d'inſtruction.

Dès l'année 1615, deux Jéſuites commencerent la miſſion de l'ancienne Colchide, aujourd'hui la Mingrélie, où la religion, aſſez ſemblable pour le fond à celle des Grecs, étoit mêlée de ſuperſtitions pitoyables. Malgré la barbarie de ces peuples à demi-ſauvages, l'œuvre du Ciel eut beaucoup de ſuccès. Dans la même année, le métropolitain de Gangres en Paphlagonie écrivit au Pape, pour lui rendre obéiſſance, comme au ſucceſſeur de Pierre, vicaire de Jéſus-Chriſt & chef de l'Egliſe univerſelle. Dans le même temps, les Neſtoriens de Chaldée ſe réunirent à l'Egliſe Romaine, d'une manière aſſez ſolide, pour publier à Rome avec beaucoup d'éclat les actes de cette réunion.

Par une bulle du trente-unième d'août 1617, Paul V renouvella les conſtitutions de Pie V & de Sixte IV, touchant la conception immaculée de la mère de Dieu; pour terminer une diſpute qui s'étoit élevée de nouveau ſur ce ſujet, entre les Dominicains & les Cordeliers d'Eſpagne. Tout ce royaume étoit en feu, à cette occaſion; tant les fidèles étoient ſcandaliſés, de voir parmi les Catholiques quelques docteurs ſinguliers diſputer à la mère de Dieu un honneur qui lui étoit déféré par le conſentement de toutes les Egliſes, & avec l'applaudiſſement de tous les peuples chrétiens. Que penſer donc de cette ſingularité, par rapport à ceux qui frondent autant les déciſions que les dévotions de l'Egliſe; ſinon que les ennemis des obſervances reçues, ne le ſont que trop ſouvent de la croyance commune? Grégoire XV donna par la ſuite une étendue nouvelle à la bulle de Paul V: il défendit non ſeulement de prêcher ou d'enſeigner publiquement que Marie eût contracté le péché d'origine, mais encore de ſoutenir cette opinion dans les converſations privées. On a dit que ce Pontiſe avoit permis enſuite aux Dominicains d'en traiter entre eux, mais non pas en public, ni avec les perſonnes du dehors.

Cette exception tout à fait originale, dont on ne trouve pas un mot dans le bullaire des Papes, devroit sans doute porter sur quelque chose de plus qu'une assertion si dénuée de preuves. Mais si cette prérogative étrange n'est pas imaginaire, elle a été anéantie par le décret péremptoire qu'Alexandre VII publia depuis à la prière du Roi d'Espagne & de presque tous les évêques de ses Etats.

La Faculté de théologie de Paris condamna de son côté différentes propositions, tirées d'un ouvrage que Marc-Antoine de Dominis venoit de publier sous le titre de République Ecclésiastique. Dominis, homme de naissance, homme de génie, mais de ces génies sans assiette, qui ne se fixent ni au vrai ni au faux, ni au vice, ni à la vertu, passa vingt ans chez les Jésuites, où il se fit honneur dans tous ses emplois, puis fut tenté de porter la mitre. Il obtint l'évêché de Ségni, dès qu'il eut mis bas l'habit de la société; & quand il fut évêque, il voulut être archevêque, & parvint au siège de Spalatro, métropole de la Dalmatie. Son inquiétude, jointe à sa vanité, l'engagea dans l'affaire de l'interdit de Venise, qui lui parut propre à signaler avantageusement son érudition en flattant le Sé-

mat. Ses écrits furent condamnés à Rome. Quoiqu'il eût bien dû s'y attendre, cette flétriſſure lui troubla le ſens, & lui fit quitter ſon ſiège. Il paſſa en Angleterre, théatre fort critique pour une tête auſſi exaltée. Il prit en effet le ton du pays: pour plaire aux ſectes outrageuſes dont il fourmille, il donna ſon livre de la République Eccléſiaſtique, où, peu content de combattre la primauté du Pape, il nie encore la néceſſité d'un chef viſible dans l'Egliſe. C'eſt là-deſſus que tombe principalement la cenſure qu'en firent les docteurs de Paris, à la réquiſition du ſavant Yſambert, ſyndic de la Faculté. Richer ne voulut ni paroître à l'aſſemblée, ni ſigner la cenſure d'un ouvrage qui ne manquoit pas d'analogie avec ſon traité de la Puiſſance eccléſiaſtique & politique: les notes qu'il fit ſur la cenſure, quand elle eut été publiée, fournirent quelque choſe de plus que des conjectures ſur les motifs de ſon refus.

Dominis cependant, qui ne tenoit guère plus au mal qu'au bien, & dont la conſcience démentoit ſouvent la plume tandis même qu'il écrivoit, ne fut pas long-temps ſans éprouver d'étranges remords. Encouragé par le Pape, qui lui fit dire qu'il pouvoit en toute ſûreté

revenir en Italie, il rétracta publiquement à Londres tout ce qu'il avoit dit ou écrit contre l'Eglise & son chef, puis sortit d'Angleterre, & se rendit à Rome. Là, il donna un ample désaveu des erreurs & des impiétés, dont il reconnoissoit que ses ouvrages étoient remplis. Mais dès l'année suivante, cet homme sans caractère & sans consistance, écrivit en Angleterre des lettres qu'on intercepta, & qui firent juger que déjà il se repentoit de s'être repenti. On le renferma dans le château S. Ange, où il fut presque aussi-tôt attaqué de la maladie, dont il mourut, après s'être repenti encore une fois, & avec des marques de sincérité assez persuasives pour qu'on lui administrât tous les sacremens de l'Eglise. Cependant, pour l'exemple, on le traita comme relaps: dès qu'il eut expiré, on brûla son corps avec ses ouvrages, dans le champ de Flore.

Paul V approuva, sous le nom de Congrégation Pauline, les clercs réguliers des Ecoles Pieuses, fondés en Italie par le père Joseph Casalini. La bulle est du six de mars 1617. Ils faisoient alors les vœux simples de pauvreté, de chasteté & d'obéissance; ils s'engageoient de plus à tenir les petites écoles pour l'instruc-

tion des enfans, & ſur-tout des pauvres. Quelques années après, Grégoire XV mit cette inſtitution au rang des ordres religieux. Alexandre VII la remit par la ſuite dans l'état ſéculier; & Clément IX enfin lui a rendu le titre de religion.

L'eſprit du concile de Trente prévalant juſques ſur le relâchement & les déſordres qui avoient fait leurs aſyles de ceux de la religion, on vit dans le même temps & dans une même nation, trois ordres nombreux reprendre la marche de leurs ſaints inſtituteurs, & faire au moins quelques pas vers la régularité primitive. On rapporte le commencement de la ſavante congrégation de S. Maur à l'année 1618, où le Roi Louis XIII donna des lettres patentes pour ſon établiſſement. C'eſt une réforme de l'ordre de S. Benoît, faite à l'imitation de la congrégation de S. Vanne & S. Hidulphe, établie quelques années auparavant en Lorraine, par les ſoins de Dom Didier, prieur de S. Vanne de Verdun. Il s'étoit établi peu auparavant parmi les Dominicains de France, une réforme dont on fut redevable au père Sébaſtien Michaëlis, Dominicain Provençal, qui jeta les premiers fondemens du monaſtère de la rue S. Honoré. Cette réforme, érigée en

congrégation, forme deux provinces; celle de S. Louis, & celle de Toulouse. Deux ans après, la réforme s'établit aussi dans l'ordre de Prémontré, par les soins du père Picart & du père de Lervels. Ce ne furent-là, si l'on veut, que des ébauches: mais l'esprit qui les avoit inspirées continuant d'agir, on les vit bientôt parvenir à un rétablissement, sinon parfait, au moins suffisant pour empêcher les progrès du désordre, jusqu'à ce que l'on pût faire refleurir les vertus.

L'hérésie, folle émule de l'Eglise, tentoit de son côté des rétablissemens & des réformes. Jacques I, Roi d'Angleterre, prince à petites idées, & qui croyoit s'agrandir en sortant de sa sphère, rendit une ordonnance, pour autoriser les danses & les jeux, qui servoient de délassement au peuple les jours de fêtes. Il fut rigoureusement enjoint aux évêques & aux magistrats de tenir la main à l'exécution, comme à une chose de première importance. Aussi le Roi alléguoit-il deux raisons de premier ordre; savoir la crainte de rendre les Protestans stupides, & l'espérance d'attirer à eux les Papistes. Vues merveilleuses pour les progrès du pur évangile! Quoi de plus beau que d'y attirer les hommes, en les faisant danser

ſous l'abri des loix & ſous l'attache de la religion ! Le Roi zélateur découvrit avec la même ſagacité, que le plus grand obſtacle à ces converſions provenoit des pratiques bizarres & de l'auſtérité farouche des Puritains ; bigots ſuperſtitieux, ajoutoit-il, qui n'avoient pas reſpecté la louable coutume de danſer & de ſe divertir innocemment après les offices des jours de fêtes.

Il ſe rendit à Pert, en Ecoſſe, où les Presbytériens dominoient ; & il y convoqua une aſſemblée, moitié ſynode, moitié parlement, afin d'introduire dans ſa patrie quelques obſervances au moins du rit Anglican. C'eſt là que furent dreſſés les cinq articles, ſi fameux par la ſuite. Le premier obligeoit à recevoir à genoux l'Euchariſtie ; le ſecond, à la donner en particulier, dans certains cas ; le troiſième, à adminiſtrer le baptême dans les maiſons particulières ; le quatrième, à conférer la confirmation aux enfans ; le cinquième, à obſerver certaines fêtes chaque année. Ces articles paſſerent, non ſans exciter de terribles agitations ; & qu'il eût été à déſirer pour la poſtérité de ce prince, que ſa perſonne eût eſſuyé un refus qui lui fît anéantir juſqu'à la première idée de cette fatale tentative !

Dans cette même année 1618, les sectaires de Hollande tinrent le synode pareillement fameux de Dordrecht. Deux professeurs de Leyde, François Gomar & Jacques Arminius, partageoient en deux factions tous les sujets hérétiques des Etats-Unis, sans que l'esprit particulier que leurs premiers instituteurs leur avoient donné pour règle de la doctrine, pussent les concilier depuis quinze ans qu'on le faisoit valoir de part & d'autre. Gomar étoit opiniâtrément attaché aux enseignemens de Calvin pris à la lettre. Arminius pensoit que la doctrine de ce réformateur, touchant la prédestination, les effets de la rédemption, la dépravation de l'homme, sa conversion & sa persévérance, étoit contraire à la bonté, à la sagesse, à la justice de Dieu; qu'elle ne pouvoit subsister, ni avec l'usage de la prédication & des sacremens, ni avec les obligations du chrétien. De la poussière des écoles, les disputes, & bientôt les libelles & les satyres les plus sanglantes se répandirent dans tous les ordres de la république. Les ministres se déchiroient réciproquement dans les prêches; & les peuples épousant la querelle des pasteurs, dans les places publiques, dans le sein des familles, dans les repas, chez le

bourg-mestre, chez le marchand, chez l'artisan, & jusques dans les navires parmi les matelots, on n'entendoit parler que de la grace & de la prédestination.

Un premier synode, tenu à Roterdam en 1605, ordonna inutilement aux Arminiens de s'en tenir à la confession de foi reçue dans la réforme Belgique. La mort même d'Arminius, qui arriva quatre ans après, ne rendit pas ses partisans plus dociles. Soutenus par l'avocat-général Barneveldt, qui disposoit à son gré de la plûpart des magistrats, ils leur présenterent une requête, en forme de remontrances, où ils exposoient leur doctrine, & demandoient qu'il leur fût libre de la conserver; ce qui leur fit donner le nom de Remontrans. Les Gomaristes firent aussi-tôt des remontrances contre la requête; d'où on les appela Contre-remontrans. Mais les Remontrans l'emportant alors sur les Contre-remontrans, ils obtinrent des Etats un décret qui n'ordonnoit pas seulement la tolérance qu'ils avoient demandée par leur première requête, mais qui enjoignoit aux ministres d'enseigner que Dieu n'a créé personne pour le damner, qu'il a la volonté de sauver tous les fidèles, & qu'il n'impose à qui que ce soit la nécessité de pécher.

Barneveldt étoit pour les Arminiens: mais le comte Maurice de Nassau, devenu prince d'Orange dans ces conjonctures par la mort de Philippe-Guillaume son frère, étoit pour les Gomaristes, ou plutôt contre l'avocat-général, qui seul balançoit dans la république le pouvoir du prince. Barneveldt, par son habileté, régissoit les bourg-mestres, ainsi que la plûpart des magistrats; & Maurice, par ses dignités, sa naissance, ses services & ceux de ses ancêtres, tenoit dans sa main la noblesse & la milice. Ceux qui cherchoient à s'avancer par les armes, étoient dévoués au prince: ceux qui aimoient l'ordre & la tranquillité que maintiennent les loix, étoient attachés à l'avocat-général. Les deux partis formoient une espèce d'équilibre, qui subsista, jusqu'à ce que des disputes & des injures la multitude en vint aux coups, aux émeutes, aux armes, à tout ce qui présage la guerre civile. Le prince alors leva des troupes, parcourut à leur tête la plûpart des villes, destitua les magistrats qui favorisoient l'Arminianisme, & dissipa les gens qui avoient pris les armes sans son ordre. Tout pliant devant lui, il tira des Etats-Généraux un ordre pour arrêter Barneveldt; ce qui s'exécuta au sortir de l'as-

semblée, aussi tranquillement que s'il eût été question du dernier des bourgeois. On se saisit en même temps du célèbre Grotius, qui étoit son ami particulier, & qu'une étude suivie des pères avoit éclairé sur la plûpart des erreurs de Calvin, quoiqu'il n'y ait jamais entièrement renoncé.

On tint ensuite le synode de Dordrecht, qui fut déclaré national, & qu'on s'efforça même de rendre en quelque sorte œcuménique. Outre quarante-deux théologiens, choisis en nombre égal dans chacune des provinces unies, il en vint d'Angleterre, du Palatinat, du Brandebourg, de la Hesse, & de plusieurs autres petits Etats d'Allemagne, des cantons Suisses de Berne, de Bâle, de Zurich, de Schaffhauze, & de la république de Genève. On invita aussi les réformés François ; mais leur religieux souverain ne voulut jamais permettre qu'ils s'y rendissent: il fallut se contenter de l'avis par écrit, qu'envoyerent les principaux ministres de ce royaume. Les Arminiens protesterent contre le synode ; qui ne pouvoit, disoient-ils, passer pour légitime, puisqu'ils n'y avoient pas voix délibérative, & que les Gomaristes, leurs parties, se trouvoient en même temps leurs

juges. L'argument étoit sans réplique, pour des réfractaires qui, sur la même protestation précisément, avoient récusé le jugement des pères assemblés à Trente. Ou ils ne devoient point autrefois faire leur scission, ou ils devoient soutenir invariablement depuis, qu'il n'y a point de puissance ici-bas qui ait droit de juger souverainement de la doctrine, & de terminer les différends de religion.

Ici, l'iniquité ne se démentit pas seulement par les œuvres & l'incohérence des procédés; mais prenant le langage aussi bien que la marche de Trente, le synode rejeta la protestation, & la déclara contraire à la pratique des premiers conciles de Nicée, de C. P. d'Ephèse & de Chalcédoine, où, comme l'observerent les théologiens Anglois, les évêques qui s'étoient opposés les premiers aux erreurs d'Arius, de Macédonius, de Nestorius, d'Eutychès, n'en avoient pas moins été leurs juges. Les Hessois dirent de plus, que si l'on avoit égard à de pareilles défaites, on ne pourroit jamais assembler de conciles légitimes; parce que les pasteurs & les docteurs sont toujours les premiers à s'opposer aux hérésies naissantes. On ajouta, que si dans les contestations qui s'élevent sur la doctrine, il falloit demeu-

rer neutre pour ne pas perdre le droit d'en juger, il n'y auroit point d'héréſie qui ne s'établit ſans obſtacle ; qu'on ne pouvoit pas dire qu'en condamnant l'erreur on fût juge dans ſa propre cauſe, parce qu'en définiſſant quelle eſt la doctrine orthodoxe, il ne s'agit pas de la cauſe de chaque particulier, mais bien de celle de Dieu & de ſon Egliſe. Tous les théologiens tinrent le même langage ; & pas un ne parut ſentir qu'il ſe dévouoit lui-même à tous les anathêmes de Trente. Le jugement de Dordrecht fut dans le même goût que les préambules. Le ſynode, y prononça-t-on, perſuadé de ſon autorité par la parole de Dieu même, & ſuivant les traces des ſynodes légitimes, tant anciens que nouveaux, déclare & juge que ceux qui ſe ſont faits chefs de parti dans l'Egliſe, & maîtres de l'erreur, ont corrompu la religion, déchiré l'unité Chrétienne, & ſont des objets de ſcandale. C'eſt pourquoi le ſynode les déclare incapables de tout office eccléſiaſtique, de toutes fonctions même académiques, & les prive de leurs emplois.

On exécuta ce jugement, avec une ſévérité qui n'avoit point encore d'exemple dans la république. Barneveldt, première victime de l'Arminianiſme, ou de

l'envie du prince d'Orange mise en liberté à cette occasion, avoit déjà été sacrifié; sans que l'intercession de Sa Majesté très-Chrétienne, la considération où il étoit dans toutes les cours étrangères, son zèle héroïque pour la patrie, ses services inestimables, sa vieillesse enfin & ses cheveux blancs eussent pu lui sauver un reste de vie. Grotius auroit eu vraisemblablement le même sort, s'il n'avoit trouvé jour à s'échapper, au moyen d'un coffre dans lequel sa femme l'enferma. Le reste des Arminiens ne fut guère plus ménagé: on dépossédа les uns de leurs emplois, on bannit les autres, plusieurs demeurerent long-temps emprisonnés. Ce fut un crime irrémissible, de ne pas adhérer à un conciliabule, tenu par des gens révoltés contre le concile de l'Eglise universelle, & l'on exerça plus de rigueurs contre les sectateurs d'un Calviniste mitigé, que n'en ont exercé contre les sectaires les plus impies, ceux des princes catholiques à qui les Protestans donnent avec plus d'effronterie le nom de persécuteurs.

A la même occasion de l'Arminianisme, on tint à Delpht un synode particulier qui posa les mêmes principes que le synode national, touchant le régime de l'Eglise & l'infaillibilité de ses déci-

sions. On y déclara, que comme Jésus-Christ a promis son esprit à ses apôtres pour leur enseigner toute vérité, il a promis à son Eglise qu'il seroit avec elle jusqu'à la consommation des siècles; que les pasteurs s'assemblant des différentes contrées du monde chrétien pour juger de la doctrine, il faut croire fermement que Jésus-Christ, selon ses promesses, éclaire cette assemblée par son Esprit saint, & la conduit tellement qu'on n'y décide rien au préjudice de la vérité; qu'il n'y auroit ni ordre ni paix dans l'Eglise de Dieu, si chacun avoit la liberté d'enseigner, sans soumettre sa doctrine au jugement du synode. Il faut que ces principes soient bien évidens, pour arracher de pareils témoignages: mais quel bandeau faut-il avoir sur les yeux, pour ne pas s'en faire une application qui est de la même évidence que les principes!

Le seizième siècle avoit été trop fécond en productions monstrueuses, pour qu'elles ne se propageassent point dans le siècle suivant, & jusques dans la nation qui en avoit repris enfin toute l'horreur qu'en avoient eue ses pères. Au commencement du dix-septième siècle, un malheureux prêtre, nommé Vanini, osa prêcher le pur athéisme dans quelques-

Mém. de Trév. Mars 1711.

O 2

unes des meilleures villes de France, & jusques dans la capitale de ce royaume. Il fut pris à Toulouse, & condamné au feu en 1619, après avoir eu la langue coupée. Quand on lui ordonna de faire amende honorable, & de demander pardon à Dieu, au Roi & à la Justice, il répondit qu'il ne connoissoit point de Dieu, qu'il n'avoit point offensé le Roi; & tout en reniant Dieu, reconnoissant des diables, il dit qu'il leur donnoit la justice. Ce monstre avoit pris naissance dans les rochers de la Pouille. On lui avoit donné au baptême le nom de Lucile, qu'il abjura, pour prendre celui de Jule César, comme ayant plus d'attrait pour son cœur païen. Il voyagea & fit différens séjours en Allemagne, en Angleterre, à Genève, où ce reptile impur recueillit les poisons qu'il s'empressa d'exhaler de toute part, dans le court espace de sa carrière qui ne fut que de trente ans. Il a confessé qu'il étoit sorti de Naples, avec onze compagnons, afin de se partager entre les diverses contrées de l'Europe, & de répandre par tout leur doctrine. Complot qui passeroit pour une chimère, si le scandale d'un pareil apostolat ne s'étoit pas à peu près renouvellé de nos jours. Vanini fit imprimer à Paris, en 1616, un livre intitulé *des secrets*

admirables de la nature & de la divinité des mortels : c'eſt un trait plus particulier encore de reſſemblance entre l'émiſſaire des athées de l'autre ſiècle, & tant de truchemens effrontés des matérialiſtes du nôtre.

La mort de l'Empereur Matthias, arrivée le vingt mars de cette même année 1619, acheva de plonger l'Allemagne & ſes ſectes diverſes dans cet abîme de troubles, de diſſentions & de calamités, d'où elle ne ſortit que vingt neuf ans après. Le mal tiroit ſa ſource de plus loin. Rodolphe II dépouillé de la Hongrie par ſon frère Matthias, & craignant de perdre encore la Bohème, avoit accordé beaucoup de privilèges aux Proteſtans de ce royaume, afin de les mettre dans ſes intérêts ; ce qui n'empêcha point qu'il ne fût obligé, de ſon vivant, à le céder encore à Matthias, auſſi bien que la Hongrie. Matthias, devenu peu après Empereur, voulut mettre des bornes à ces privilèges, au moins en les interprétant : il prétendit, entre autres articles, que la permiſſion de bâtir des temples ne s'étendoit pas aux terres, qui étoient du domaine de l'Egliſe. Les ſectaires n'eurent que du mépris pour ſes ordres, s'aſſemblerent en forme d'Etats dans la capitale

de la Bohème, & à la sollicitation de leurs séditieux Ministres, reconnurent pour leur chef, le comte de Thurne ou de la Tour, l'un des plus puissans seigneurs du pays, & qui à beaucoup d'ambition joignoit toute la valeur & l'habileté nécessaires pour la soutenir. Le premier soin du chef de la rébellion, qui connoissoit le génie changeant des peuples, fut de les engager d'une manière à ne pouvoir plus revenir sur leurs pas. Il se transporta, suivi des rebelles bien armés, à la salle du conseil d'Etat qui se trouvoit assemblé, fit des plaintes, au nom des Protestans, avec une hauteur qui ne tendoit qu'à brouiller; & comme on l'eut menacé de la colère de l'Empereur, il fit jeter par les fenêtres le président & le secrétaire du conseil, avec le comte Martinitz, un des conseillers. Ensuite il s'assura du château, obligea tous les habitans de la ville à prêter serment de fidélité aux Etats, fit créer trente directeurs, pour administrer souverainement les affaires du royaume, & ne pensa plus qu'à lever une armée, afin de s'opposer, disoit-il, aux ennemis de Dieu & de la Religion.

Si l'Empereur Matthias avoit eu autant d'activité pour conserver ses vastes do-

maines, qu'il en avoit montré pour les acquérir, il auroit sans doute étouffé la rébellion à sa naissance. Mais au lieu de tomber d'abord sur les rebelles avec toutes ses forces, il se contenta de leur adresser des lettres, des défenses, des menaces, & leur donna le temps de former de bonnes troupes, d'en recevoir encore des princes étrangers, d'occuper les places de défense, de fermer les passages, de faire des magasins, & de lever un argent considérable. Il fallut donc enfin que Matthias attaquât ses propres sujets, comme des ennemis étrangers; & le sort des armes lui fut si peu favorable, que le comte de la Tour, après avoir soumis toute la Bohême aux Etats, porta la guerre en Autriche, jusqu'à neuf milles de Vienne. Cependant les rebelles, après avoir publié qu'ils ne prétendoient qu'à rendre leur condition égale à celle des Catholiques, exerçoient contre eux toutes les rigueurs dont les sectaires ne manquent jamais d'user quand ils deviennent les plus forts. Ils les exclurent absolument de toutes les charges; ils emprisonnerent les uns, confisquerent le bien des autres, & s'emparerent des principales églises. Dans cette confusion, qui dura long-temps, mourut Matthias, laissant

pour héritier de tous ses Etats, du consentement des archiducs Albert & Maximilien ses frères qui n'avoient point d'enfans, son cousin Ferdinand, déjà couronné Roi de Bohème & de Hongrie. Cinq mois après, Ferdinand fut encore élu Empereur, le 28 d'août de la même année 1619, malgré toutes les cabales & les oppositions du parti des rebelles. Mais ce n'étoient-là que des titres accumulés sans puissance sur la tête de ce prince.

Vraiment zélé pour la Foi, il étoit dès-là souverainement odieux aux sectaires. Ceux de Bohème prétendirent d'abord, que c'étoit aux Etats du pays qu'il appartenoit de se donner un Roi, & firent une confédération avec ceux de Silésie, de Moravie & de Lusace, pour leur défense commune; c'est-à-dire, pour secouer toute dépendance. Bethlem-Gabor, ou Gabriel Bethlem, gentil-homme Calviniste, qui avoit usurpé la principauté de Transilvanie sur les Battori ses bienfaiteurs, s'unit aux Bohémiens, dans le dessein de s'emparer encore de la Hongrie. Il entra dans ce royaume, à la tête d'une grande armée de Transilvains, & il y exerça contre les catholiques les tyrannies ordinaires aux sectes victorieuses. Les plus heureux furent ceux qui s'exi-

lérent eux-mêmes, en laissant tout ce qu'ils possédoient en proie à l'ennemi. L'esprit de révolte, comme un mal épidémique, gagnant de proche en proche, se répandit dans tous les pays héréditaires de Ferdinand, & jusques dans l'Autriche proprement dite, dont les Etats refuserent de lui prêter le serment ordinaire de fidélité.

Cependant, comme il y avoit à craindre que ce vertige ne durât pas long-temps, & que les forces de la maison d'Autriche venant à se réunir, n'accablassent enfin le reste des révoltés, ceux de Bohème prirent le parti de se lier d'intérêt avec un prince capable de contre-balancer la puissance de cette maison. Frédéric V, électeur Palatin & possesseur d'autres domaines considérables en Allemagne, gendre du Roi d'Angleterre & neveu du Prince d'Orange, dont il étoit naturel qu'il attendît de grands secours, plus puissant encore par sa qualité de chef de l'Union Protestante, fut le prince auquel ils s'adresserent; & Frédéric ébloui par l'éclat du trône, sans considérer les précipices qui environnoient celui de Bohème, accepta l'offre qu'ils lui en firent, persuadé par une ambition travestie en zèle, que Dieu même l'y appeloit: il s'empressa

de se rendre à Prague, où il fut aussi-tôt couronné solemnellement, avec une joie extraordinaire des peuples. Il fallut bientôt surseoir aux réjouissances, & penser aux armes. L'Empereur, avec les secours & les services personnels du duc de Bavière, avoit déjà soumis les Etats d'Autriche. Les Espagnols, entrés dans le Palatinat, faisoient une puissante diversion. La ligue Catholique, & tous les alliés de Ferdinand lui prêtoient la main, chacun selon sa position & ses facultés. Il obtint du Pape des sommes considérables, & quelques princes d'Italie lui envoyerent des troupes. L'electeur même de Saxe, bon Protestant, mais rival secret du Palatin, & animé par l'espoir d'acquérir la Lusace, servit l'Empereur avec tant de zèle, qu'il fut chargé de l'exécution du ban impérial, fulminé contre les rebelles.

Frédéric de son côté reçut des troupes de l'Union Protestante, du prince de Transilvanie, & quelque argent d'Angleterre: mais le Roi Jacques étoit trop indolent, pour se charger de tout le faix d'une guerre aussi inquiétante que dispendieuse, où d'ailleurs son gendre s'étoit engagé, malgré tous ses conseils. Ainsi le nouveau Roi de Bohème fut réduit à faire les frais de la guerre, presque uniquement

avec ses sujets, qui bientôt murmurerent sous le poids des impôts, & ne révérerent plus que foiblement la royauté qui leur coûtoit si cher. Comme le prince avoit de l'habileté & de la valeur, & qu'il étoit secondé par de bons généraux, réduit d'ailleurs à la nécessité de regner ou de devenir la fable de l'Europe; il lutta une année entière contre sa destinée, & remporta même différens avantages. Enfin le huit novembre 1620, on donna la bataille décisive de Prague, où la victoire, dix fois balancée dans l'espace d'une heure, se déclara si pleinement après en faveur des Impériaux, que les rebelles s'enfuirent à la débandade, laissant sur le champ de bataille leur canon, leurs drapeaux, & cinq mille morts, sans compter ceux qui se noyerent en voulant traverser la rivière de Molde. Prague & toute la Bohème d'abord, puis la Silésie & la Moravie se soumirent. L'Electeur de Saxe, de son côté, réduisit la Lusace. On accorda des conditions avantageuses au prince de Transilvanie, afin de mieux pousser la guerre en Allemagne. L'infortuné Palatin, de Roi redevenu électeur, pour perdre encore bientôt cet héritage de ses pères, s'évada presque seul, sans avoir pu rallier aucune partie de son armée, & alla

faire dans les pays étrangers le triste personnage d'un souverain sans Etat. Il fut dépouillé absolument de tous ses domaines, ainsi que du titre d'électeur, qui passa au duc de Bavière, pour ne rentrer dans la maison Palatine, qu'à la paix de Westphalie, six ans après la mort du malheureux Frédéric.

Le Roi très-Chrétien soumit dans le même temps les Cantabres ou Béarnois, non moins impatiens alors du joug de la religion, qu'ils l'avoient été autrefois du joug des Romains. Depuis 60 ans que Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, avoit fait du Béarn un asyle inviolable pour les Huguenots, & sur-tout pour leurs ministres les plus emportés ; la messe & tous les exercices du culte ancien y avoient été abolis, les prêtres & les religieux chassés de leurs églises, dépouillés de leurs biens, & le peuple catholique privé de tous les secours nécessaires pour se soutenir dans l'oppression, & dans la pratique de leur religion. C'est ce que le Clergé avoit représenté au Roi dans la dernière assemblée des Etats Généraux, en s'efforçant de lui faire sentir combien il importoit à sa gloire, qu'il ne fût pas dit que sous l'empire du fils aîné de l'Eglise, tant d'autres de ses enfans étoient plus maltraités que dans la capitale même

de Turquie, où les catholiques avoient leurs pasteurs, leurs églises, les instructions de la chaire, l'usage des sacremens, & généralement tous les moyens de faire leur salut. Le pieux monarque vivement touché, en avoit aussi-tôt délibéré avec les ministres & les seigneurs qui partageoient sa confiance, & qui pour la plûpart se montrerent aussi bien disposés que le prince à l'égard de la religion. Malgré tous les mouvemens & toutes les intrigues des religionnaires, il intervint un édit qui ordonnoit que l'exercice de la religion catholique, apostolique & romaine seroit rétabli dans le Béarn; & que les eccléfi[illegible]es, tant séculiers que réguliers, y r[illegible]eroient dans la possession de leurs biens & de tous leurs privilèges, de quelque nature qu'ils fussent.

Mais depuis ce temps-là, l'exécution avoit toujours été différée, d'abord par les chicanes des Calvinistes, qui demanderent qu'au moins le Clergé eût produit auparavant ses titres & ses raisons; ensuite par les brouilleries domestiques de la cour, & l'évasion de la Reine-mère, dont le mécontentement faisoit craindre une guerre civile: ce qui ne manqua point d'augmenter la résistance & l'audace d'une secte toujours prête à se révolter, quand elle se pro-

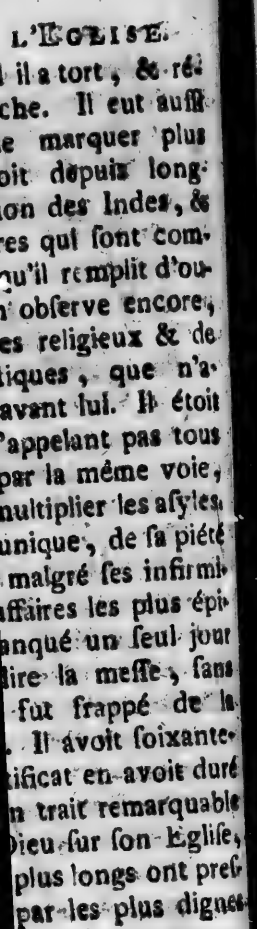
mettoit quelques succès. Les troubles étant pacifiés, Louis n'eut rien plus à cœur que l'exécution de son édit, dont il ne se rapporta qu'à lui-même. La longueur du voyage, la difficulté des chemins, la rigueur de la saison & mille représentations spécieuses ne furent point capables de l'arrêter : il partit sans rien entendre; & comme il marchoit en force, il eut bientôt sujet de s'applaudir de son entreprise. A peine il avoit passé Toulouse, qu'on lui annonça que le parlement de Pau avoit enregistré l'édit, & toutes les ordonnances confirmatives. Cette nouvelle ne l'empêcha point d'avancer; quelques protestations d'obéissance que lui pût faire la Force, gouverneur Calviniste du Béarn, & jusques-là un des plus contraires à l'édit. A cinq lieues de la capitale de cette province, on vint demander au Roi quel ordre il vouloit qu'on observât à son entrée. Je descendrai à l'église, répondit-il, s'il y en a une; & s'il n'y en a point, j'entrerai sans cérémonie : il ne me siéroit pas de recevoir des honneurs, dans un lieu où Dieu n'est pas glorifié. Il fit d'abord célébrer en sa présence une messe solemnelle à Navareins. Ensuite il remit les catholiques en possession de la grande église de Pau, où l'évêque célébra devant

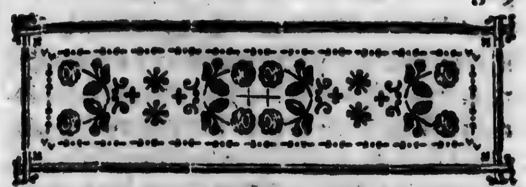
le monarque, avec une pompe qui pût servir de réparation pour le long avilissement, où ce boulevart de l'hérésie avoit tenu nos adorables mystères. Le Roi, avant de repartir, fit tous les réglemens, & prit les mesures les plus efficaces pour le rétablissement parfait de la religion. Au mois d'octobre de la même année 1620, le sénat de Piémont donna un édit, qui chassa de tous les Etats du duc de Savoie ceux qui faisoient profession de la religion prétendue réformée; & le duc le fit exécuter, avec une vigueur qui marquoit bien qu'on avoit rempli ses vûes.

Tant de brèches réparées en moins d'un an dans la maison de Dieu, ne furent pas une petite consolation pour le pieux & zélé Pontife Paul V, avant la fin de sa carrière, qui se termina le vingt-huit janvier de l'année suivante. Il avoit eu les yeux incessamment ouverts sur les maux & les besoins de l'Eglise; & l'on peut dire qu'il n'eut point de passion plus vive, que d'en procurer la gloire & l'agrandissement. La haute idée qu'il avoit de l'autorité pontificale, l'engagea peut-être dans quelque fausse démarche: mais toujours droit dans ses vûes, & généreux contre lui-même, il donna l'exemple d'un grand, & d'un grand Pape, qui

sait se condamner quand il a tort, & réparer une fausse démarche. Il eut aussi la gloire particulière de marquer plus d'intérêt qu'on ne faisoit depuis longtemps, pour la conversion des Indes, & de tant de terres idolâtres qui sont comprises sous ce nom, & qu'il remplit d'ouvriers évangéliques. On observe encore, qu'il établit plus d'ordres religieux & de congrégations ecclésiastiques, que n'avoit fait aucun Pape avant lui. Il étoit persuadé que, Dieu n'appelant pas tous les hommes à la piété par la même voie, on ne sauroit trop en multiplier les asyles. Une marque, encore unique, de sa piété personnelle, c'est que malgré ses infirmités & l'embarras des affaires les plus épineuses, il n'a pas manqué un seul jour de son pontificat à dire la messe, sans excepter celui où il fut frappé de la maladie qui l'emporta. Il avoit soixante-neuf ans, & son pontificat en avoit duré près de seize. C'est un trait remarquable de la providence de Dieu sur son Eglise, que les pontificats les plus longs ont presque tous été remplis par les plus dignes Pontifes.







HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE SOIXANTE-DOUZIÈME.

Depuis la mort de Paul V en 1621, juſqu'à la naiſſance du Janſéniſme en 1630.

Le cardinal Alexandre Ludovilio, ſoutenu par la France contre la faction Eſpagnole & les Bentivoglio déclarés pour Campora, qui leur avoit déjà promis de les remettre en poſſeſſion de Bologne, fut élu Pape, ſous le nom de Grégoire XV, le jour même que les cardinaux entrerent au conclave, neuvième de Février 1621. Le vingt-unième du mois ſuivant, il approuva la congrégation de Notre-Dame du Calvaire, fondée par

Antoinette d'Orléans-Longueville, sous la direction du père Joseph du Tremblay, religieux Capucin : religieux personnellement si célèbre, que sorti d'une famille féconde en grands magistrats, il lui a néanmoins donné, sous l'humble habit de S. François, beaucoup plus de lustre qu'il n'en a reçu d'elle. Toujours il travailla pour l'Eglise, long-temps pour l'Etat; religieux fervent dans le cloître, fin politique à la cour, guide assez souvent nécessaire à Richelieu lui-même ; par-tout & dans toutes les situations, jusques au comble de la faveur, homme d'une vertu assez forte pour avoir constamment préféré le capuce à la mitre. Toutefois la satyre ne l'a point épargné ; & au défaut des œuvres, hors d'atteinte en ce sage, elle a exercé toute sa malignité sur ses intentions : mais ami d'un ministre tout-puissant, & haï d'une secte naissante que tous les voiles de l'hypocrisie ne déroboient point à la pénétration de ses regards, pouvoit-il manquer de crimes ?

Pour Madame de Longueville, dégagée de toutes les affaires & de toutes les intrigues de la cour, cette sainte veuve, comme une autre Judith, jouissoit d'une réputation hors de toute atteinte, & il n'y avoit personne qui en dît une p

rôle désavantageuse. Ce fut à Fontevrault, dont on la vouloit faire abbesse, & dont malgré elle déjà elle étoit coadjutrice, qu'elle fit connoissance avec le père Joseph, qui eut bientôt sa confiance. Il ne put néanmoins lui persuader de rester à la tête de cet ordre distingué, où elle ne laissa point en passant, pour ainsi dire, de faire refleurir, sous la direction de ce prudent confesseur, la discipline régulière. Elle se retira au monastère de Lencloître qui en dépendoit; & sur le bruit qu'elle y méditoit une réforme parfaite, on y vit accourir de toutes les maisons de l'ordre, des religieuses pleines de courage, qui ne demandoient qu'à observer la règle de S. Benoît dans toute sa rigueur. Pour le faire avec plus de liberté, on prit à Poitiers une maison indépendante de Fontevrault. Ce fut là proprement le berceau de la nouvelle congrégation. La maison que la Reine-mère lui ménagea dans la suite à Paris, après lui en avoir fondé une elle-même à Angers, en est devenu le chef-lieu & la résidence de la directrice; c'est à dire de la supérieure générale. Cette congrégation a pris le nom de Notre Dame du Calvaire, parce qu'on s'y fait un devoir particulier d'honorer la sainte Vierge pleurant son fils au pied de la croix.

Le nouveau Pape, dans l'année de ſon exaltation, publia auſſi des réglemens pleins de ſageſſe, touchant l'élection des Souverains Pontifes. Différens Papes avoient déjà pris en conſidération un objet de ſi grande importance pour l'édification de la chrétienté; mais aucun d'eux n'étoit entré dans un détail auſſi particulier, & n'avoit pris des meſures mieux combinées que Grégoire XV. Ce qu'il paroît avoir eu le plus à cœur, c'eſt que l'élection ſe faſſe rigoureuſement par la voie du ſcrutin; c'eſt-à-dire que les ſuffrages ſe donnent avec un ſecret impénétrable. On ſent aſſez l'avantage de cette méthode: en opinant ainſi, chacun des cardinaux ſuit en liberté ſes lumières & le mouvement de ſa conſcience; au lieu qu'étant connus, il eſt fort à craindre qu'ils ne ſe laiſſent entraîner par les chefs de factions. Urbain VIII, ſucceſſeur de Grégoire XV, trouva cette bulle ſi ſage, qu'il en fit jurer l'obſervation à trente-ſept cardinaux qui ſe trouvoient à Rome.

Par une autre bulle, publiée l'année ſuivante, Grégoire défendit à tous les eccléſiaſtiques & à tous les religieux, exempts ou non exempts, de confeſſer & de prêcher ſans la permiſſion & l'appro-

bation de l'ordinaire. Il y eut autrefois de grandes diſputes ſur ce point de diſcipline, par rapport aux religieux; certains auteurs prétendant qu'une approbation une fois donnée par un Evêque pouvoit bien être révoquée par ſon ſucceſſeur, mais non par lui-même. Cette prétention ſeroit aujourd'hui de la dernière témérité, au moins dans l'Egliſe de France, où l'uſage eſt uniformément contraire. Et jamais la raiſon put-elle ſe trouver mieux d'accord avec la coutume, que dans un point de ſi grande conſéquence, non ſeulement pour les droits naturels de l'épiſcopat, mais pour le régime entier de la maiſon de Dieu? Comme les évêques communiquent leurs pouvoirs à qui bon leur ſemble, il eſt naturel qu'ils les retirent quand ils le jugent à propos. Malheur à celui d'entre eux, qui ſe conduiroit par haine, ou par caprice, dans la diſpenſation des choſes ſacrées! mais plus grand malheur encore pour le troupeau de J.-C. ſi l'on n'étoit pas libre de chaſſer les loups du bercail, dès qu'une fois ils y ſeroient entrés! Ils peuvent ſurprendre la vigilance la plus attentive, en ſe revêtant de la peau de brebis; le miniſtre qui étoit d'abord tout ce qu'il paroiſſoit, peut ſe démentir par la ſuite, & devenir une pierre d'achop-

pement : il est donc de la raison & de toute nécessité, que le premier pasteur dans son administration conserve une liberté, sans laquelle il ne peut répondre qu'en partie du troupeau dont il a toute la charge.

Grégoire XV érigea aussi, à la demande du Roi très-chrétien, l'évêché de Paris en métropole, le vingt octobre 1622. On lui donna pour suffragans les évêchés d'Orléans, de Meaux & de Chartres, auxquels on ajouta celui de Blois, quand il eut été créé sous Louis XIV. Comme tous ces retranchemens se faisoient sur l'Eglise de Sens, & nuisoient considérablement à cette ville, le chapitre fit de grandes oppositions : mais on crut devoir passer outre, en faveur de la capitale d'un grand royaume, à qui même il est étonnant qu'on n'ait pas accordé plutôt un degré de splendeur si convenable. C'est à la même fin que le nouvel archevêché fut érigé, sous le regne de Louis le Grand, en duchépairie. On avoit choisi pour ces opérations le temps de la vacance des deux siéges. Jean Davy du Perron, archevêque de Sens, étoit mort l'année précédente, trois ans après le célèbre cardinal son frère. Le cardinal Henri de Gondi fut le dernier évêque de Paris, & Jean-

François de Gondi, son frère, en fut le premier archevêque. Grégoire XV établit à Rome, dans le même temps, une congrégation pour la propagation de la foi.

Ce Pape, n'étant que cardinal, avoit été chargé de ménager un traité entre la France & la Savoïe, & il avoit eu des liaisons à Turin avec le duc de Lesdiguières: avant de repartir pour Rome, il alla lui faire ses adieux. Comme ils se séparoient; je ne suis pas assez ennemi de l'Eglise, lui dit Lesdiguières, pour ne pas lui souhaiter un Pape de votre mérite. Et moi, répondit le cardinal, je suis assez de vos amis pour souhaiter de vous voir bon catholique. A cela ne tînt que vous fussiez Pape, répliqua Lesdiguières: vous ne tarderiez point à l'être. N'allons pas si vite, reprit le cardinal: promettez-moi seulement de vous faire catholique si je suis Pape. Il le promit; & tous ces propos, soit de badinerie, soit de civilité, eurent leur effet. Nous les rapportons, non pas comme dignes d'attention par eux-mêmes, mais uniquement pour confondre les vindicatifs & satyriques sectaires, au rapport desquels la conversion du duc de Lesdiguières ne fut que le fruit précipité de l'offre qu'on lui fit de la dignité de con-

nétable. On a vu que depuis long temps il avoit un attrait marqué pour les sermons des prédicateurs catholiques, & du père Coton en particulier. Il n'entendit, ni avec moins de plaisir, ni avec moins de fruit, ceux de S. François de Sales, durant deux carêmes que ce saint évêque prêcha depuis à Grenoble. Les entretiens particuliers, & les charmes de la conversation d'un prélat dont il étoit si mal-aisé de se défendre, achevèrent à peu près ce que la chaire avoit ébauché; & s'il ne se fût agi que de conviction, la conversion du duc eût été bientôt résolue. Mais ce grand homme avoit un foible étonnant pour une fille de basse naissance, la fameuse Marie Vignon, qu'il prit enfin pour épouse, après la mort de la duchesse. Cependant le saint prélat, qui comptoit pour peu de chose la profession de la vraie foi, si les mœurs ne répondoient point à sa pureté, pressa par la ferveur de ses prières le moment de la grace, qui eut enfin son plein effet à Grenoble, où Lesdiguières abjura publiquement entre les mains de l'archevêque, le vingt-quatre juillet 1622.

Du Pin, Hist. de Louis XIII. an. 1622.

Les Calvinistes conçurent sans doute un violent dépit de cette conversion; mais

mais précisément parce qu'elle les couvroit de confusion, & non pas, comme le dit un de nos historiens, parce qu'ils perdoient un de leurs plus fermes appuis. Lesdiguières avoit toujours été trop bon sujet, pour être bon Huguenot. Il ne paroissoit guère à leurs assemblées que pour les porter à la paix, & croiser les résolutions qui tendoient à la révolte, ou qui étoient simplement contraires aux intentions de la cour. On ne vit point de religionnaires remuer en Dauphiné, tout le temps qu'il en fut gouverneur. Il suivit les armes du Roi contre eux, dans les expéditions les plus importantes; & partout il opina dans les conseils à traiter les opiniâtres en mutins & en séditieux, sans nul égard à leur religion. On peut consulter à ce sujet les mémoires du duc de Rohan.

Ce ne fut pas un médiocre plaisir pour le saint évêque de Genève, d'apprendre le triomphe que la foi catholique avoit enfin remporté par la conversion parfaite d'un personnage aussi considérable que le duc de Lesdiguières; mais le zélé prélat n'y survécut que cinq mois. Assez peu avancé en âge, & déjà épuisé par les travaux de l'épiscopat, ou plutôt d'un apostolat véritable & sans interruption,

Vie de Saint Fr. de Sales Liv. VI.

il sentoit depuis quelques années ses forces défaillir de jour en jour ; & les bas sentimens qu'il avoit de lui-même, lui faisant toujours craindre que l'œuvre de Dieu ne souffrit de son incapacité, il avoit pris son frère pour son coadjuteur. Son choix ne pouvoit pas tomber sur un ecclésiastique plus vertueux, ni plus capable à tous égards de soutenir ce qu'il avoit entrepris, pour le rétablissement parfait de l'infortuné diocèse de Genève. Prévenu cependant que la vertu même est souvent la dupe du naturel, & craignant de rien donner au sang & aux sentimens humains ; avant de rien faire, il avoit consulté les plus saints prélats, & particulièrement le cardinal Frédéric Borromée, cousin-germain & successeur du S. archevêque de Milan, dont il retraçoit toutes les vertus dans sa propre personne.

Il voulut qu'aussi-tôt le coadjuteur fût sacré, quoiqu'il eût refusé constamment de l'être lui-même, du vivant de son prédécesseur ; & ne goûta pour lui aucun des autres ménagemens, qu'il avoit si scrupuleusement observés. Il s'empressa de lui faire part de son autorité, lui fit rendre, autant qu'il le put, tous les honneurs, & ne se réserva de sa dignité que les peines & les fatigues. V

vement frappé de l'idée qu'il avoit toujours eue de la charge terrible de l'épiscopat, il se renfermoit souvent, pour aviser aux moyens de réparer ce qu'il imaginoit avoir négligé, ou pour achever ce qu'il ne croyoit qu'ébauché. L'assiduité & l'application du saint à ce travail fut si grande, qu'elle fit craindre pour sa santé. Après ces revues particulières, il en conféroit avec l'évêque de Chalcédoine; c'est-à-dire avec son coadjuteur, ordonné sous ce titre: ils examinoient ensemble les mémoires & les états du diocèse, les notes & les renseignemens précis que le saint avoit dressés, touchant le génie, la capacité, les mœurs des pasteurs & des peuples, touchant les moyens les plus propres à bannir les désordres, à établir le bien, ou à l'affermir. Uniquement attentifs à la gloire de Dieu & au bien de l'Eglise, les deux frères ne tendoient qu'à une même fin.

Chacun cependant avoit sa méthode & son humeur particulière. L'ancien évêque, naturellement gai, étoit d'un accès facile, d'une bonté d'ame & d'une douceur que rien n'altéroit, d'une charité affectueuse, compatissante, toujours prête à pardonner, & même à excuser les fautes d'autrui. Le coadjuteur au con-

traire étoit sérieux, enclin à la sévérité, inflexible à l'égard des ecclésiastiques vicieux, au moins dans les cas de rechute. Comme ils faisoient de compagnie la visite générale du diocèse, afin de travailler ensuite à une réformation parfaite; le coadjuteur à qui le titulaire communiquoit son autorité sans réserve, fit des perquisitions rigoureuses contre l'inconduite des prêtres. La visite étoit à peine finie, qu'on vit un assez grand nombre de ces ecclésiastiques dans les prisons de l'officialité. Le saint évêque ne désapprouva point la sévérité de son frère; mais son ame tendre & sensible eut bien des épreuves pénibles à soutenir.

La porte des prisons donnoit sur un endroit, où il passoit tous les jours pour aller dire la messe. Les prisonniers épioient ce moment, & ne manquoient pas de lui demander grace, en l'assurant d'un repentir sincère. Son cœur étoit aussi-tôt attendri, & bien souvent il ne pouvoit retenir ses larmes. Il se représentoit la clémence infinie de Dieu pour les pécheurs; qu'il ne se lasse jamais de leur pardonner, que sa colère ne tient pas contre leurs gémissemens; & dans ces pensées, peut-on manquer, se disoit-il, en suivant un si beau modèle? Dieu s'est

laissé toucher tant de fois par mes larmes : dois je être insensible à celles de mes frères ? Il exauce les prières des pécheurs ; & moi qui suis le plus misérable de tous, je m'y rendrois sourd ! Au sortir de la messe, il se faisoit ouvrir les portes des prisons, faisoit aux prisonniers une réprimande charitable, leur faisoit bien promettre de mieux vivre à l'avenir, puis il les mettoit en liberté. Le coadjuteur ne pouvoit s'empêcher d'admirer cette bonté de cœur ; mais il ne laissoit pas de l'en blâmer, & de lui en représenter, quelquefois d'un ton chagrin, les conséquences dangereuses. Le saint prélat s'humilioit alors jusqu'à faire des excuses, & promettoit d'être plus ferme à l'avenir : mais dès le lendemain sa sensibilité lui faisoit oublier ses résolutions, & il se laissoit entraîner comme auparavant. La chose alla si loin, que le coadjuteur feignit de vouloir se retirer, afin de l'amener à son but ; & il y réussit. L'évêque lui remit les clefs des prisons, & le pria même de les lui refuser, s'il arrivoit qu'il les demandât. Car ces pauvres gens, lui ajouta-t-il, me font trop de pitié ; & je sens bien que je ne pourrois pas répondre de moi-même. L'évêque étant père & juge tout ensemble, il n'est pas

douteux qu'il doit avoir tout à la fois de la douceur & de la sévérité : mais si l'une de ces deux qualités doit l'emporter sur l'autre, comme la miséricorde en Dieu surpasse la justice, la douceur dans son ministre ne doit-elle pas de même surpasser la sévérité ?

Marsol. liv. VII. Anonym. l. II.

Le saint évêque touchant presque au terme de sa carrière, & ayant déjà quelque chose de plus qu'un pressentiment de sa mort peu éloignée, il reçut une lettre de son souverain, qui lui mandoit de se rendre à Avignon, où il se proposoit d'aller lui-même pour féliciter le Roi Louis XIII, sur la réduction des Huguenots du Languedoc. Le mauvais état de sa santé, joint à quelques paroles couvertes, qu'on avoit prises avec raison pour une prédiction de sa mort prochaine, engagea son frère à le détourner de ce voyage : mais il ne put jamais l'en dissuader, parce que le saint prélat, voué tout entier au bien de la religion, regardoit l'entrevue des cours de France & de Savoie, comme une occasion précieuse que lui offroit la Providence pour ménager les intérêts de la foi catholique dans la partie de son diocèse qui dépendoit de la France. N'ayant que peu de jours pour se préparer, il se pressa d

faire son testament, & dispola de toutes choses, comme s'il eût dû mourir le lendemain; ce qu'il ne put faire si secrètement, que le bruit ne s'en répandit, & ne causât une consternation générale. Il ne paroissoit plus, qu'il ne se vît environné d'une foule de peuple: tout le monde sortoit des maisons; les ouvriers mêmes quittoient leur travail, pour lui venir demander sa bénédiction. Ce pasteur sensible, ce tendre père ne se contentoit pas de la leur donner; il s'arrêtoit à chaque pas, il disoit à l'un quelque mot de consolation, il suggéroit à l'autre quelque moyen de se sanctifier par les peines de son état, il faisoit l'aumône à tous ceux qu'il jugeoit dans le besoin. Il s'arrêtoit pour un enfant, comme il eût fait pour une personne de considération. Il leur faisoit le signe de la croix sur le front & sur la poitrine, qu'il vénéroit comme les membres innocens de Jésus-Christ. Et comme les gens de sa suite s'impatientoient de le voir arrêter sans fin, pour ces petits innocens que toutes les mères s'empressoient de lui présenter; c'est le fils de Dieu lui même, leur disoit-il, qui nous sert en ceci de modèle: peut-il y avoir de la petitesse à l'imiter?

A son départ, l'évêque de Chalcé-

doine, tous les principaux du clergé & de la ville le conduisirent jusqu'à Seissel, à six lieues d'Anneey; c'est-à-dire à l'endroit où le Rhône, après avoir coulé quelque temps sous terre, redevient navigable. Ce fut là qu'avant de s'embarquer, il leur fit ses remercîmens avec une humble & vive sensibilité; puis se mettant à genoux, les mains & les yeux levés au ciel, il pria le Seigneur à voix haute de prendre soin du peuple qu'il lui avoit confié, de s'en rendre le propre pasteur, & de réparer par l'abondance de ses graces les fautes qu'il avoit commises par sa négligence ou par son incapacité. Il se relève ensuite, tous les assistans fondant en larmes, leur donne sa bénédiction, ou plutôt prie l'éternel pasteur de les bénir lui-même, les embrasse tendrement, & se recommande à leurs prières. Il les quitte aussi-tôt, monte sur le fleuve, & s'éloigne des bords qui ne retentissoient que de soupirs & de sanglots.

On étoit à la mi-novembre, & le saint fut fort incommodé du froid dans sa route. Arrivé à Avignon, il lui fallut revenir presque aussi-tôt à Lyon. La saison se trouvant trop avancée, & le duc de Savoie trop âgé pour passer les monts, par

un temps rigoureux, il fit partir en ſa place le cardinal Maurice, ſon fils, qui accompagna Sa Majeſté très-chrétienne juſqu'à Lyon, où le prince & la princeſſe de Piémont ſe rendirent encore. Quoique la rencontre des cours de France & de Savoie dans cette ville y mît tout le monde fort à l'étroit, la vénération qu'on y portoit au ſaint évêque ne lui en eût pas moins procuré un logement convenable à ſon état, ſi ſa mortification ingénieuſe ne ſe fût pas prévalu de la rencontre même, pour en venir à ſes fins. Comme pluſieurs perſonnes de marque, & l'intendant de la province entre autres lui offroient des appartemens chez eux, il leur répondit qu'ayant prévu la difficulté qu'on trouveroit à ſe loger, il y avoit pourvu d'avance & qu'il étoit aſſuré d'une demeure commode. On ſut enſuite que c'étoit la chambre du jardinier de la Viſitation, d'où l'on ne put jamais le tirer, quelque inſtance qu'on lui fît. Il étoit habile à ſatisfaire ſa mortification par ces petits artifices: dans tous ſes voyages, il étoit communément le plus mal logé de ſa maiſon; & quand ſes gens, honteux de ce partage, lui en témoignoient leur peine, il avoit toujours mille raiſons apparentes pour juſtifier ſon choix.

Mais plus il s'efforçoit de s'abaisser lui-même, plus on s'empressoit à l'honorer. Les deux cours, comme à l'envi, rendoient témoignage à l'éminente sainteté, qui éclatoit malgré lui dans toutes ses actions. Il obtint sans peine la protection de Sa Majesté très-chrétienne, pour ceux de ses diocésains catholiques qui étoient sous la domination de la France. Louis le Juste avoit hérité de l'estime & de l'affection, que Henri le Grand avoit eues pour un si digne évêque. Quant aux Reines Marie de Médicis & Anne d'Autriche, leurs sentimens à son égard alloient jusqu'à la vénération. Le prince & la princesse de Piémont qui le connoissoient tout particulièrement, le regardoient comme l'ami de Dieu, comme un saint qui attiroit les bénédictions du Ciel sur leur maison, à laquelle ils s'applaudissoient chaque jour de l'avoir attaché. Tous les courtisans entraînés par l'exemple des maitres, & par la connoissance personnelle que plusieurs d'entre eux avoient de ses rares vertus, se tenoient honorés d'avoir des rapports avec lui. Et quand il fut tombé malade, la vile demeure d'un jardinier, devenue la sienne, ne désemplissoit plus de ce que les deux cours avoient de personnages plus qualifiés.

laborieux jusqu'au dernier moment, & animé d'un zèle qui l'élevoit au-dessus de la nature; malgré l'affoiblissement où il se trouvoit, il prêcha avec beaucoup de feu chez les Jésuites, qu'il avoit toujours honorés de son amitié & de son estime. La veille de Noël, il fit encore la bénédiction d'une croix que la Reine-mère faisoit ériger chez les Récollets, & prêcha de nouveau avec son zèle accoutumé. Le lendemain, il confessa le prince & la princesse de Piémont, leur dit la messe, les communia; puis donna l'habit à deux novices de la Visitation, & prêcha sur le mystère du jour. Dans tous ces exercices, avec la connoissance que Dieu lui avoit donnée de sa mort prochaine, il conserva la plus parfaite liberté d'esprit, & une douce confiance en la divine miséricorde, sans trouble, sans inquiétude, sans aucun changement dans ses actions ou dans ses manières. Il avoit toujours vécu, comme si chaque jour avoit dû être le dernier de sa vie; & la proximité de la mort ne lui ôta rien de sa tranquillité. La gaîté même de son humeur n'en parut point altérée. Ayant fait dans ces circonstances une large aumône à un gentilhomme ruiné, qui ne sachant comment lui exprimer sa recon-

noissance, lui répétoit sans fin qu'il prieroit si bien le Seigneur, que dès ce monde il le récompenseroit au centuple; dépêchez-vous donc, lui dit-il, de me procurer cette fortune, car dans peu ni vous ni moi ne serons de ce monde. La mort du gentilhomme suivit de près celle du Saint.

La seconde fête de Noël, François sentit un affaissement extraordinaire, & s'apperçut que sa vue baissoit. Il ne laissa point de dire la messe; après quoi il rencontra le duc de Bellegarde & le marquis d'Alincourt, avec lesquels il s'entretint long-temps à l'air qui étoit fort dur. Il fut de là chez le duc de Nemours, pour remettre dans les bonnes graces de ce prince, deux de ses officiers qui n'avoient encouru son indignation que par leurs fureurs contre le Saint. Comme il se proposoit de partir ce jour-là, il s'en fut encore chez le prince & la princesse de Piémont, pour prendre congé d'eux, & terminer quelques affaires concernant le bien de son Eglise. Comme il arrivoit enfin chez-lui, excédé de fatigue, on vint lui présenter ses bottes, qu'il refusa d'abord: mais son valet de chambre les ayant rapportées un moment après; il les faut prendre, lui dit-il, puisque vous le voulez, mais nous n'irons pas loin.

Après avoir encore écrit quelques lettres de recommandation, & reçu plusieurs personnes qui venoient lui dire adieu, il se trouva si abattu, qu'il fallut le mettre au lit ; & l'apoplexie dont il mourut le surlendemain, ne tarda point à se déclarer : mais cette maladie, si effroyable de sa nature, fut douce & paisible pour le Saint, dont elle prit en quelque sorte le caractère.

Dès qu'on sût dans la ville qu'il étoit dangereusement malade, les seigneurs, les prélats, les ecclésiastiques & les religieux, tout le monde accourut pour le voir. Le duc de Nemours, tourmenté par la goutte, se fit lever & porter chez lui. Il l'avoit autrefois persécuté de plus d'une manière ; mais forcé enfin par des vertus qu'il avoit mises lui-même aux plus rudes épreuves, de son ennemi, il étoit devenu l'un de ses plus grands admirateurs. Il se jeta à ses pieds, il prit & baisa ses mains, en les arrosant de ses larmes, il lui demanda sa bénédiction pour lui, & pour le prince de Genevois, son fils aîné. Madame Olivier, femme de l'intendant, vint aussi accompagnée de ses deux filles, & lui demanda sa bénédiction pour elle & pour tous ses enfans. Le vicaire général de

Lyon, après lui avoir donné les témoignages du plus vif intérêt, au nom de tout le diocèse, fit exposer le S. Sacrement dans toutes les églises, pour demander à Dieu le recouvrement de sa santé. Entre les prélats, il étoit ami particulier de l'évêque de Damas, qui le méritoit par sa piété. Cet évêque lui dit en l'abordant : Mon cher frère, je viens pour vous rendre tous les offices d'une tendresse fraternelle. Vous savez qu'il est écrit, que *le frère aidé par le frère, est comme une cité bien munie.* Et il est encore écrit, répliqua le malade en lui tendant la main, *que le Seigneur sauvera l'un par l'autre. Mettez votre confiance au Seigneur*, ajouta l'évêque de Damas, en usant toujours des termes de l'écriture ; *& il nous nourrira*, poursuivit de même le fervent malade. Puis ne contenant plus les transports du divin amour qui l'embrasoit ; *mon cœur & ma chair*, s'écria t il, *se sont réjouis dans le Dieu vivant. A jamais je chanterai les miséricordes du Seigneur.* Mais *quand paroîtrai je devant sa face. Montrez-moi, ô le bien-aimé de mon cœur, montrez-moi le lieu où vous reposez !*

Le père Ferrier Jésuite qui ne le qui

toit point, lui proposa de faire cette prière de S. Martin : *Seigneur, si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse point le travail.* La profonde humilité du saint parut blessée d'une comparaison, dont il n'y avoit que lui seul qui méconnût la justesse. Bien loin de faire la prière qu'on lui suggéroit ; je ne suis, répéta-t-il plusieurs fois, je ne suis qu'un serviteur inutile, dont Dieu ni son peuple n'ont aucun besoin. Un autre Jésuite lui ayant suggéré ces paroles de l'écriture. *Saint, Saint, Saint est le Seigneur, toute la terre est remplie de sa gloire ;* il les répéta long-temps, & l'idée de la grandeur, de la sainteté, de la majesté suprême le pénétra si fortement, qu'il en parut ravi hors de lui-même. Il perdit la parole, & l'on ne s'apperçut plus qu'il vivoit, qu'au mouvement de ses lèvres & de ses yeux, qu'il levoit de temps en temps au ciel. Déjà il avoit reçu les derniers sacremens de l'Eglise, à la réserve du saint viatique, qu'on n'avoit pas osé lui donner à cause de ses fréquens vomissemens ; mais il avoit encore dit la messe ce jour-là. Tous les actes de résignation, d'une pleine soumission aux ordres du Seigneur, d'une ferme confiance en sa

miféricorde, du facrifice de toutes les créatures & de fon propre corps ; il les fit avec d'autant plus de joie, qu'il n'avoit jamais tenu à aucun objet, que dans l'ordre de Dieu. Pour fa profeffion de foi, ce fut une des premières chofes qu'il demanda lui même à faire ; & il la fit de la manière la plus précife & la plus éclatante, prenant à témoin tous ceux qui étoient préfens. Sur le point capital de la catholicité, fans quoi toute piété n'en eft que le fimulacre, il étoit d'une fenfibilité qui le tiroit en quelque forte de fon caractère. Comme on ufoit de mille expédiens dans fa maladie, pour le tenir éveillé & prévenir la léthargie, un eccléfiaftique s'avifa de lui demander s'il n'avoit pas quelque attache au Calvinifme, lui qui avoit eu tant de commerce avec les Huguenots. Tiré à l'inftant même de fon affaiffement ; Dieu m'en garde, s'écria-t-il avec feu ! La trahifon feroit trop grande : ô mon Dieu, vous connoiffez mon cœur !

Enfin le jour des Saints Innocens de l'année 1622, & comme on prononçoit ces paroles des litanies dans la recommandation de l'ame, *Saints Innocens, priez pour lui*, le faint évêque rendit à Dieu fon ame pure, non moins inno-

cente, à l'âge de cinquante-ſix ans, que celle des tendres victimes dont on célébroit la fête.

Il eſt inutile d'exprimer les regrets qu'excita le premier bruit de cette mort : on les préſume aſſez du caractère d'un ſaint, qui fut particulièrement ſuſcité de Dieu pour rendre la vertu auſſi aimable que reſpectable. Ils ſe changerent bientôt en admiration & en actions de graces, par la multitude & l'éclat des miracles qui s'opérerent au lieu de ſa mort, dans ſon égliſe d'Annecy où ſon corps fut reporté, & par-tout où l'on implora ſon interceſſion. Alexandre VII, avant de parvenir au pontificat, fut guéri d'une maladie fort dangereuſe, étant à Munſter en qualité de médiateur pour la paix générale de l'Europe ; & il fut ſi convaincu qu'il devoit le recouvrement ſubit de ſa ſanté aux prières du ſaint évêque de Genève, qu'il envoya une ſomme conſidérable à Annecy, pour contribuer au bâtiment de l'égliſe où ſes reliques repoſoient. C'eſt pourquoi, ſans attendre les cinquante ans qu'on laiſſe couler d'ordinaire entre la mort & la béatification d'un ſaint, il mit celui-ci neuf ans plutôt au nombre des Bienheureux.

La canoniſation ſe fit quatre ans après,

aux instances de la plûpart des princes chrétiens, & surtout du Roi Louis XIII, des Reines sa mère & son épouse, de la Reine d'Angleterre sa sœur, du Roi & de la Reine de Pologne, de la duchesse de Savoie, du duc & de la duchesse de Bavière, à qui se joignit l'assemblée du clergé de France, ainsi que les ordres religieux, les parlemens & les gouverneurs de nos provinces. Le Roi envoya exprès à Rome les évêques de Soissons & d'Evreux, pour solliciter cette affaire conjointement avec le duc de Crequy son ambassadeur. La France avoit comme adopté ce Savoyard à jamais illustre, qui de son côté avoit toujours eu pour la France les mêmes sentimens que pour sa patrie. La bulle de canonisation, entre bien d'autres miracles, en relève particulièrement sept des plus éclatans & des plus authentiques; savoir la résurrection de deux morts, la guérison d'un aveugle né, d'un paralytique & de trois personnes percluses de tous leurs membres. Mais de tous les prodiges, le plus admirable & le plus salutaire est sans doute la conversion de soixante-douze mille hérétiques, également attribuée par cette bulle au saint évêque de Genève, après les discussions rigou-

reuses, qu'on sait être d'usage à Rome en pareille matière.

Nous avons de S. François de Sales différens ouvrages de piété, dont le traité de l'amour de Dieu & l'introduction à la vie dévote sont les plus connus. On les examina tous, avant d'en canoniser l'auteur; & on les trouva si remplis de l'esprit de Dieu, si propres à opérer des fruits de salut dans le cœur des fidèles, qu'on en déclara la lecture aussi salutaire que celle des pères de l'Eglise. L'introduction à la vie dévote en particulier a fait un bien infini dans tous les états; elle a véritablement introduit dans les voies de la piété, dans les voies de la perfection évangélique, les conditions même qui se croyoient dispensées d'être chrétiennes. Peu importe que la doctrine, ou la manière de notre saint ait déplu à ces sombres moralistes, qui ne reconnoissent pour vertu que ce qui présente leurs traits sauvages & repoussans: tel étoit le caractère des Pharisiens, qui ne pouvoient souffrir la douceur & la divine condescendance de celui qui est venu pour sauver les pécheurs & les Publicains. François au contraire s'est fait tout à tous, comme Paul, afin de gagner tout le monde à J. C. Il a invité à la

Anonym. liv. 11.

vertu, d'une manière douce & insinuante, afin d'y attirer les cœurs, & de les y accoutumer insensiblement : du reste, exact observateur des règles évangéliques, il les a toujours enseignées dans toute leur étendue ; & si, comme l'apôtre encore, il a donné le lait aux foibles, il a donné aussi la nourriture solide aux parfaits, & par-tout il a maintenu les loix immuables des mœurs, dans leur intégrité & dans toute leur pureté.

Cependant il s'éleva en Espagne des directeurs & des rigoristes, tels que les censeurs du saint évêque de Genève paroissoient les demander ; c'est-à-dire des hommes austères en apparence, faisant profession d'un genre de spiritualité inconnu dans l'Eglise, singuliers dans la manière d'expliquer les divines écritures, indociles à la voix de l'autorité, & tenant expressément des maximes pernicieuses, non seulement sur l'obéissance, mais sur l'usage du mariage, & sur les principes fondamentaux des mœurs. C'étoient quelques restes ou rejetons d'une secte de fanatiques, qui sur la fin du siècle précédent avoient déjà paru dans le même Royaume, où ils se nommerent eux mêmes religieux illuminés. Ils répandirent principalement leurs er-

teurs dans l'Andaloufie. L'inquifiteur général les condamna, en promettant néanmoins de ne point ufer de rigueur envers ceux qui s'étoient laiffé féduire, s'ils fe reconnoiffoient coupables & dénonçoient leurs féducteurs fous trente jours. L'ordonnance eut fon effet : fept à huit mille perfonnes vinrent faire leur déclaration, & l'on n'entendit plus parler de cette fecte en Efpagne.

Mais des extrémités méridionales de ce royaume, où l'inquifition lui faifoit peur, elle pénétra bien loin au delà des Pyrénées, aux extrémités oppofées de la France, au pays de Chartres d'abord, puis & plus effrontément dans la Picardie. Elle fit les premiers profélytes dans un ordre très réformé, & fon premier fruit fut l'apoftafie de deux moines, qui, après avoir dogmatifé quelque temps en fecret, répandirent dans le public leurs erreurs & leurs extravagances. Comme ce font les hommes qui font les héréfies, & les femmes qui les accréditent; les moines attacherent à celle-ci quantité de perfonnes du fexe, en leur donnant droit d'y prêcher. Ils les diftribuoient enfuite en différens lieux, où elles établiffoient de communautés de filles dévotes; ce qui ne pouvoit manquer de rendre leurs

Vittor. Siri, Mémor. vol. 8.

dogmes immortels, pour peu qu'on eût différé d'en intercepter le cours. Mais le prince averti de bonne heure, commit les juges de Roye & de Mont-Didier où l'erreur se montroit avec le plus d'audace, pour informer en toute rigueur contre les coupables, qui furent emprisonnés en grand nombre. La partie n'étoit pas encore bien liée: les chefs s'éclipserent; & le pays, purgé, ou effrayé, demeura tranquille.

En Hollande, où l'on tient telle religion qu'on juge à propos, & aucune si l'on veut, on rendit cependant une ordonnance qui en chassoit les Jésuites, avec défense d'y rentrer, sous peine d'être arrêtés comme ennemis, & obligés à payer rançon. C'étoit le sort de ces religieux, sous tous les gouvernemens hérétiques, de porter personnellement le poids de la haine & des préventions qu'on avoit contre l'Eglise Romaine. La partialité fut poussée en Hollande jusqu'à défendre à tous les sujets de la république, d'envoyer leurs enfans étudier dans les collèges étrangers des Jésuites; tandis qu'on se contentoit, dans cette espèce de persécution, tempérée à l'ordinaire par l'esprit d'intérêt, d'enjoindre à tous les autres catholiques, prêtres & religieux, de donner par écrit

aux magiſtrats des lieux leurs noms & leurs demeures.

Par le motif oppoſé, l'Empereur Ferdinand II qui cherchoit les moyens les plus efficaces d'extirper l'héréſie de ſes Etats, après en avoir défendu l'exercice à Prague, en chaſſa les miniſtres, & donna l'univerſité aux Jéſuites. Ce fut le premier fruit conſidérable, que la religion catholique retira de la bataille de Prague. Ces réſolutions déplurent fort à l'électeur de Saxe, qui avoit ſecondé & ſecondoit encore les armes de Ferdinand: mais quelque néceſſaire qu'il fût à l'Empereur, pour le moment même; ce prince religieux & catholique zélé ne laiſſa pas de chaſſer encore les miniſtres du reſte de la Bohème, de la Moravie, & d'une partie de la Siléſie. Il fit beaucoup plus, comme on le verra; quand les ſuccès de Tilly & de Valſtein, ſes généraux, l'eurent mis en état d'agir abſolument en maître.

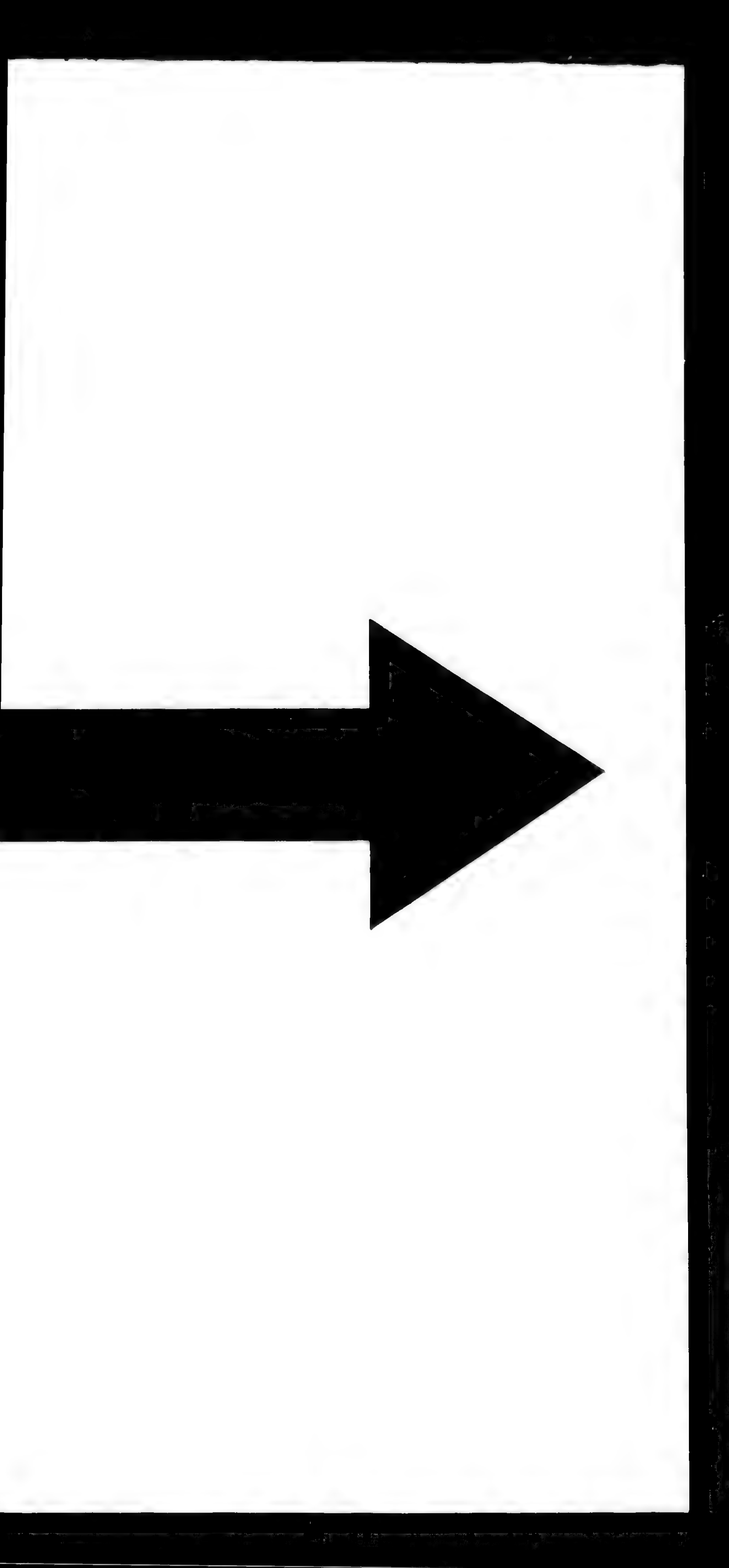
L'Egliſe de France continuant à s'approprier la diſcipline qu'elle n'avoit pas reçue dans les formes, entreprit de l'établir juſques parmi les réguliers qui ſe prévaloient davantage de leurs exemptions & de leurs privilèges. Tant de monaſtères célèbres, autrefois l'édification des peu-

ples & des grands dont la pieuse magnificence les avoit enrichi, étoient devenus des palais, ou des campagnes délicieuses, habités en grande partie par des ignorans & des paresseux, dont le moindre défaut étoit l'amour du jeu & de la bonne chère. On en avoit porté bien des plaintes à Louis XIII, lorsqu'entendant un jour la messe à la fameuse abbaye de Marmoutier, il fut scandalisé personnellement de la contenance des moines, trop accoutumés à l'indécence pour être contenus par la présence même de la cour. On lui ajouta, qu'il voyoit peu de chose; qu'il y avoit une infinité de maisons, d'où l'ivrognerie & l'incontinence n'avoient pas seulement banni toute régularité, mais les exercices les plus indispensables des vertus chrétiennes. Le Monarque demanda & obtint un bref du Pape pour réformer ces désordres, & mit le cardinal de la Roche-Foucault, son grand aumônier, à la tête de cette commission. Ce vertueux & sage prélat se forma un conseil, composé d'un Bénédictin, d'un Chartreux, d'un Dominicain, d'un Minime, d'un Jésuite, d'un Feuillant, & de quelques autres personnes d'une vertu éclairée.

Après avoir conféré mûrement & à bien

bien des reprifes avec eux, il commença la réformation de Sainte Géneviève de Paris, dont il étoit abbé, & qu'il établit chef de quarante maifons, dont fut d'abord formée la congrégation des chanoines réguliers de France. Comme plufieurs re-ligieux de cette abbaye s'oppofoient [illegible] réforme, on en tira douze de S. Vinc[illegible] de Senlis, où depuis quelques année[illegible] on vivoit au moins d'une manière édi-fiante: c'étoit à peu près tout ce que por-toient les conftitutions nouvelles, qui, [illegible]ns prefcrire des auftérités & des péni-tences extraordinaires, fe bornoient à [illegible]xiger l'obéiffance, l'efprit de retraite & [illegible] recueillement, l'éloignement de la [illegible]ondanité, ou la fimplicité convenable [illegible] l'état religieux. Le généreux cardinal, [illegible]r fa démiffion volontaire, remit l'ab-[illegible]ye dans l'ancien droit d'élire fon abbé, [illegible] condition que le gouvernement n'y fe-[illegible]t plus que triennal. La réforme ne [illegible]da point à paffer du chef-lieu, dans la [illegible]part des maifons de fa dépendance. [illegible]e s'établit en même-temps chez les [illegible]gieufes de l'Affomption de la rue [illegible] Honoré, nommées alors Haudriettes, [illegible] nom d'Etienne Haudry, confeiller [illegible]tat, qui les avoit fondées du temps [illegible] S. Louis, en les foumettant à la ju-





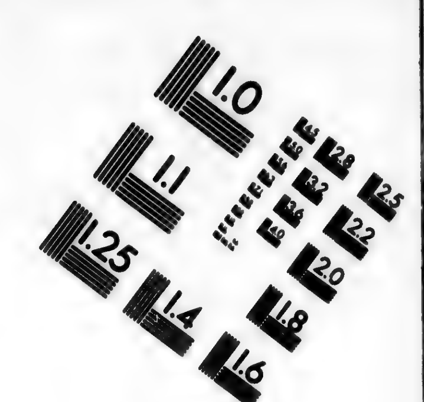
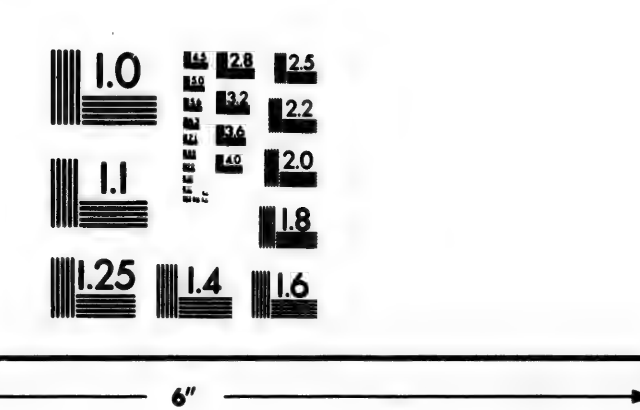


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



risdiction du grand aumônier de France. A ce titre, elles dépendoient absolument du cardinal de la Roche-Foucault, qui leur donna des règles toutes nouvelles. Cet institut fondé pour des veuves qui ne faisoient pas vœu de pauvreté, fut par la réforme érigé en titre ordinaire de religion, avec l'approbation du S. Siège.

Déjà les abbayes d'Ardeine, de Sil[illegible] & de Belle-étoile s'étoient associées, pour rappeler l'esprit de S. Norb[illegible] dans l'ordre de Prémontré dont el[illegible] faisoient partie; mais elles avoient à e[illegible] sayer les plus violentes oppositions. [illegible] fallut encore charger le grand aumôni[illegible] de consolider cette réforme, qui eut [illegible] soin de toute sa prudence & de tout[illegible] fermeté, mais qui enfin prospéra, [illegible] s'établit insensiblement dans plusi[illegible] autres maisons. Quelques Trinitaires [illegible] avoient à cœur la vraie gloire de l[illegible] ordre, prierent encore ce vertueux c[illegible] dinal d'y mettre la réforme; & de l[illegible] propre mouvement, ils lui obtinrent [illegible] Rome les pouvoirs nécessaires. Il est [illegible] concevable, à quel point la lon[illegible] habitude du relâchement renverse [illegible] premières idées. Le général & les anci[illegible] appelerent comme d'abus, de ce [illegible]

tendoit à corriger, de tous les abus, le plus inique & le plus criant. La règle de ces religieux les obligeoit à réserver le tiers de leur revenu pour la rédemption des captifs; & la maison de Paris qui avoit dix mille livres de rente, sans compter le casuel, n'étoit taxée qu'à dix-huit francs. Ainsi des autres, suivant la même proportion. Cette odieuse prévarication fit accorder par le Roi toute liberté au commissaire de la réforme. Le cardinal y apporta le remède convenable, & en même temps corrigea tous les autres désordres, auxquels celui-ci fournissoit leur aliment. On eut beau réclamer contre des règles qui n'étoient point en vigueur quand on avoit fait profession, & auxquelles on n'avoit jamais prétendu s'astreindre: le cardinal tint ferme, persuadé avec raison que rien ne dispense des devoirs de la charité, bien moins encore d'un devoir strict de justice, & qu'en professant la vie religieuse, on avoit, ou l'on devoit avoir la volonté de s'obliger à ce qui est de l'essence de sa profession, & à plus forte raison, à ce qui est du christianisme & de la probité. Pour s'assurer de l'exécution, il ordonna que le général auroit deux assistans, choisis de tel ordre qu'il plairoit à lui commissaire;

& pour rétablir la régularité, il mit deux pères Feuillans dans le couvent de Paris, & deux Jésuites à Cerfroi.

L'ordre de S. Benoît & de S. Bernard, qui avoit retracé en Occident les prodiges de vertu admirés autrefois à Scété, à Nitrie, & dans la Thébaïde, étoit si fort dégénéré, que les bois habités par ces licencieux solitaires imprimoient l'effroi à la timide pudeur dans tous les lieux d'alentour. Il fallut des soins, de la circonspection, de la dextérité, un temps fort long & une patience infinie, pour appliquer des remèdes convenables à la profondeur des plaies & au caractère des sujets. Les plus intéressés à la prolongation du désordre, n'étoient pas les moins qualifiés. Enfin la persévérance & la prudence de concert ju-guerent assez, sinon pour faire refleurir la régularité dans toutes les maisons, au moins pour en bannir la licence & le scandale. Les ordres qui ont mis des adoucissemens à la règle primitive, ne sont pas indignes à beaucoup près de toute estime. Il n'en est point même, où grand nombre de particuliers ne donnent des exemples capables d'édifier, capables de confondre, non seulement le commun des fidèles, mais beaucoup d'ec-

clésiastiques réglés, & de personnes dévotes qui vivent dans les embarras du monde. Plût à Dieu seulement que la réformation, telle qu'elle avoit été faite, eût subsisté plus long-temps !

Le Pape qui l'avoit secondée de tout son pouvoir, n'en vit pourtant pas la fin, & laissa beaucoup à faire encore à son successeur. Grégoire XV mourut, âgé de soixante-dix ans, le huit de Juillet 1623. Etant cardinal archevêque de Bologne, il avoit résidé assidument dans ce siège, excepté le temps de ses légations, jusques au conclave où il fut élu Pape. Pendant son pontificat, il donna des secours considérables à l'Empereur & au Roi de Pologne, qui soutenoient une rude guerre, le premier contre les hérétiques, & l'autre contre les Turcs. Il a canonisé quatre saints fort célèbres, S. Ignace de Loyola, S. François Xavier, S. Philippe de Néri, & Sainte Thérèse. La bulle qu'il publia pour élire les Papes par la voie du scrutin, s'est toujours observée depuis. Moins d'un mois après sa mort, le cardinal Barberin, d'une ancienne famille de Florence, lui succéda à l'âge de 55 ans, sous le nom d'Urbain VIII : Pontife recommandable par son affection & son talent pour les lettres, par

sa douceur, par sa modestie, par une piété peu commune, & trop foible néanmoins contre l'épidémie du népotisme.

Le nouveau Pape, dès son entrée au pontificat, fit quelques réglemens, qui sans doute paroîtront fort minutieux à bien des personnes. Le S. Père, de l'avis des cardinaux, & sous peine d'excommunication, défendit aux Récollets de prendre la sandale & le capuchon pointu, à la façon des Capucins. Il ne s'agissoit pas seulement de prévenir les méprises des fidèles, trompés dans la distribution de leurs aumônes par la ressemblance des habits; mais bien plus encore d'empêcher les religieux d'en venir pas à pas, par le moyen des changemens d'habits, au goût des modes & des mœurs séculières; comme il étoit arrivé dans les anciens ordres. En effet, l'habit monastique n'est il pas un frein à la licence, pour peu qu'on ait de pudeur, ou de bon sens? & se peut-il rien de plus ridicule qu'un air mondain sous un froc? Il fut aussi défendu aux Carmes anciens, de prendre l'habit & le nom de Carmes Réformés. Rien de plus juste. Outre qu'on ne doit point partager les roses sans les épines, il est de droit commun de ne pas s'enter sur une famille, à moins qu'elle

ne juge elle-même que cette incorporation lui fait honneur. Peu d'années après, Urbain VIII donna une bulle nouvelle, pour aſſurer aux Capucins le titre de vrais enfans de S. François, qui leur étoit diſputé par les Cordeliers. Paul V avoit déjà prononcé, que les Capucins étoient véritablement Frères Mineurs ; quoiqu'ils n'euſſent point été établis, ajoutoit ce Pape, du vivant de S. François. Mais de ces dernières paroles, les rivaux des Capucins concluoient qu'ils ne venoient point en droite ligne de ce ſaint fondateur. Sur quoi le Pape Urbain déclare, que le commencement de leur inſtitution doit ſe prendre de celui de la règle ſéraphique, obſervée ſans aucune diſcontinuation par eux ou leurs pères depuis ſon origine. Enfin Urbain VIII ordonna aux Prémontrés d'Eſpagne, de reprendre l'ancien habit qu'ils avoient quitté depuis peu, & le nom de Frères, qui leur déplaiſoit encore davantage. C'eſt à ces minuties apparentes que tient eſſentiellement l'eſprit de l'état régulier. Les religieux ne quittent pas communément leur premier habit, pour en prendre un plus modeſte. En tenant la main à ce ſeul article, on obvieroit à mille dérangemens.

Les changemens même qui ſe font

sous prétexte du bien, ne sont pas sans danger, dans l'état religieux. C'est pourquoi la congrégation chargée d'expliquer & de maintenir les décrets du concile de Trente, défendit aux supérieurs réguliers de permettre à aucun de leurs inférieurs de passer à un institut plus austère, à moins d'être bien assurés qu'il s'y rendroit sans aucun retardement, & qu'il y seroit reçu aussi-tôt. L'expérience n'avoit que trop appris, que le zèle apparent d'une plus grande perfection conduit assez souvent à l'apostasie. Quantité de ces zélateurs, après avoir respiré quelque temps l'air du siècle, ne perdoient pas seulement leurs idées de réforme; mais ils ne pouvoient plus supporter le joug même qui leur avoit paru trop léger, & menoient loin du cloître une vie errante & le plus souvent scandaleuse.

Urbain VIII défendit encore d'exposer à la vénération publique les portraits des personnes mortes en odeur de sainteté, d'allumer des cierges sur leurs tombeaux, & d'en publier les miracles sans l'approbation de l'ordinaire. Pour cette constitution, il est peu de personnes qui n'en sentent toute la sagesse. Aussi fut-elle confirmée & maintenue soigneusement les années suivantes. Si elle eût

toujours été observée, on ne verroit pas tant de légendes remplies de miracles apocryphes, & quelquefois si bizarres, qu'ils ne sont propres qu'à autoriser les censures des hérétiques, & les dérisions des impies. D'ailleurs il n'appartient qu'à l'Eglise de canoniser la vertu, puisqu'elle est seule dirigée par le S. Esprit pour régler notre culte.

Dans le cours de l'année 1625, le Pape Urbain canonisa Sainte Elisabeth, Reine de Portugal, & certifia qu'elle avoit été du tiers-ordre de S. François, il béatifia Félix de Cantatice, parvenu à une éminente sainteté dans le rang obscur de frère Capucin; & André d'Avellino, prêtre de la congrégation des Théatins. Celui-ci avoit d'abord suivi le barreau, en se bornant toutefois aux causes ecclésiastiques, & même avec une intégrité & un désintéressement qui honoroient le sacerdoce dont il étoit revêtu. Mais un mensonge, quoiqu'assez léger, lui ayant un jour échappé dans la chaleur du discours, & ce passage de l'écriture, *La bouche qui profère le mensonge donne la mort à l'ame*, lui étant presque aussi-tôt tombé sous les yeux; il fut pénétré d'un repentir si vif, qu'il abandonna sur le champ les fonctions du bar-

veau, il entra chez les Théatins, où, durant toute sa vie, après avoir satisfait aux devoirs de sa règle, il consacra le reste de son temps à l'oraison & au salut des ames, principalement des pauvres gens de la campagne. On peut juger de l'éminence de sa vertu, sur les deux vœux qu'il fit & observa inviolablement; savoir de contrarier en toute chose sa volonté propre, & d'avancer sans nul relâche dans la carrière de la perfection. Urbain VIII, attentif en même temps au bien temporel & spirituel de l'Eglise, réunit au domaine du S. Siège le duché d'Urbin, par la donation qu'il en avoit ménagée habilement, & que lui en fit entre-vifs le duc François-Marie de la Rovère, dernier de cette maison.

En ce temps là, & dans le sein de l'Eglise de France, à peine échappée aux attentats du Calvinisme, & déjà menacée d'une hérésie nouvelle, ou d'une reproduction déguisée des mêmes erreurs, il s'élevoit un de ces hommes de la droite du Très-haut, puissant en œuvres & en paroles, ange de conseil pour les Rois mêmes, mobile de toutes les grandes œuvres de piété qui se font dans un empire, d'autant plus révéré que son humilité profonde n'aspiroit qu'à l'obscurité

& à l'oubli des hommes, & pour le caractériser enfin d'un seul trait, suscité du ciel pour démasquer l'hérésie, dans les apologistes affectés du pouvoir de la grace & de la pureté de la morale. Vincent de Paul naquit en 1576, au village de Poui, près d'Acqs, de parens pauvres, mais fort craignans Dieu, qui lui inspirerent de bonne heure de grands sentimens de religion. Il fit ses études à Acqs, & à Toulouse; après quoi s'étant embarqué à Marseille, où il étoit allé pour quelques affaires, il fut pris par les pirates, & mené en esclavage dans la barbarie. Pour prémices de son zèle vraiment apostolique, il convertit le renégat qui étoit devenu son maitre, & revint avec lui en Europe. Arrivé à Paris, il demeura deux ans chez les pères de l'Oratoire, qui lui procurerent la cure de Clichi, préférable, selon cet humble serviteur de Dieu, à l'abbaye de S. Léonard de Chame qu'on lui avoit déjà fait offrir, & à la charge d'Aumônier de la Reine Marguerite. Il s'attacha depuis à la maison de Gondi, où la piété étoit en honneur; & portant par tout l'esprit de l'apostolat, il essaya son talent pour les missions dans la terre de Gannes en Picardie. Ses premiers succès lui en fi-

rent tentes d'autres, qui furent accompagnés de tant de bénédictions, que tous les gens de bien le presserent d'instituer une congrégation, afin de perpétuer ces fruits de salut.

M. de Gondi, général des galères, & sa pieuse épouse l'aiderent de tout leur pouvoir. Une foule d'ecclésiastiques, également laborieux & désintéressés, se rangerent parmi ses disciples. L'archevêque de Paris, qui étoit encore de la vertueuse maison de Gondi, approuva le vingt-quatre avril 1626 ce nouvel institut, dont le saint instituteur fut établi supérieur général. Le Roi, par ses lettres patentes du mois de mai 1627, en permit l'établissement dans toutes les villes du royaume; & le Souverain Pontife l'érigea cinq ans après en congrégation, sous le nom de Prêtres de la Mission. On les nomme assez communément Lazaristes, à cause du prieuré de S. Lazare, qui leur fut donné pour première maison. Le contrat de cette fondation, dicté par la modestie du fondateur, porte que ces missionnaires s'obligeront à jamais ne prêcher ni administrer les sacremens dans les villes où il y aura archevêché, évêché, ou seulement présidial. Ils ont aujourd'hui plus de quatre

vingt maiſons, diviſées en neuf provinces, où ils s'occupent principalement de la conduite des ſéminaires, ſi importante pour l'Egliſe. Nous verrons dans la ſuite leur ſaint inſtituteur, nonobſtant toutes les liaiſons & tout reſpect humain, rendre à cette Egliſe des ſervices plus eſſentiels encore, ou du moins d'un rapport plus direct à la conſervation de la foi, ſon dépôt capital.

Un religieux, ſimple particulier, étranger à la France, y occaſionna vers le même temps, contre les Jéſuites ſes confrères, un des plus violens orages qu'ils y euſſent encore eſſuyés. Santarelli, Jéſuite Italien, avoit publié à Rome un livre muni des approbations du vice-gérent du Pape, & du maître du ſacré palais, où il étoit dit que le Souverain Pontife peut punir les Rois de peines temporelles, & diſpenſer leurs ſujets, pour de juſtes cauſes, du ſerment de fidélité, comme il s'étoit toujours pratiqué dans l'Egliſe. Quelques Jéſuites ayant parcouru ce livre, chez un libraire de Paris qui en avoit reçu ſix exemplaires de Rome, communiquerent leurs inquiétudes au père Coton leur provincial, qui fit enlever tous ces exemplaires. Mais un docteur auſſi curieux & plus alerte

que les Jésuites, avoit déjà vu cet ouvrage ; & il en fit des extraits, qui coururent tout Paris. Il falloit avoir le livre pour les vérifier : un magistrat du parlement dépêcha un exprès à Lyon, d'où en huit jours on lui en rapporta un exemplaire. Il fut déféré tout à la fois au parlement & à la Sorbonne, & l'affaire fut poussée, à ces deux tribunaux, avec une égale chaleur.

Sans compter les écrits de Mariana & de Bellarmin dont nous avons parlé, celui de Santarelli étoit le troisième, entre les ouvrages d'une certaine célébrité qui avoient été composés en assez peu de temps par des Jésuites sur ces matières dangereuses. Bécan, professeur de théologie à Maïence, avoit porté si loin la puissance pontificale, ou plutôt s'étoit servi à cet égard d'expressions si peu mesurées, qu'il avoit été condamné par le S. Père lui-même. Quant à Suarez, le troisième de ces auteurs, il n'avoit écrit qu'à la sollicitation du Pape, qui fut si content de son ouvrage, qu'il l'en remercia par un bref rempli d'éloges. Ce docteur attribuoit néanmoins au Souverain Pontife, sur le temporel des Rois une puissance très-contraire à nos maximes. D'ailleurs on se souvenoit encore

en France, que Rome avoit mis l'ouvrage de Bellarmin à l'*index*, parce qu'il n'accordoit au Pontife qu'un pouvoir indirect sur ce temporel ; quoique les conséquences qui en résultoient, ne fussent guère moins dangereuses que celles de la puissance directe & absolue.

Les Jésuites François ne manquerent point de représenter aux magistrats, que tous ces écrits avoient été mis au jour par des Jésuites étrangers, sans même que les auteurs en eussent jamais été inquiétés par leurs souverains naturels. L'équité demandoit, jusqu'à un certain point, qu'on eût égard à ces remontrances. Parmi les gens de communauté, & surtout dans les ordres nombreux, il ne seroit pas juste de rendre tous les individus comptables pour les écarts de chacun d'entre eux : mais aussi dans les communautés, principalement dans celles qui sont les plus unies, & qui envisagent la différence de doctrine comme un principe de dissention, il regne un esprit de corps, qui les fait ordinairement pencher vers les opinions de leurs membres divers, sur-tout lorsqu'elles sont revêtues d'une apparence de religion. Pour ce qui est de l'indifférence des autres Etats à ce sujet, l'école & la magistra-

ture étoient persuadées en France, qu'elles n'en devoient réclamer qu'avec plus de force. Peut-être en effet les autres nations ne paroissoient-elles indifférentes, que parce qu'elles se reposoient, pour la défense de la cause commune, sur le naturel vif, & peu dissimulé des François.

L'ouvrage de Santarelli fut condamné, & brûlé dans la place de Grève ; & si quelques magistrats en avoient été crus, l'exécution se feroit faite dans la cour de la principale maison des Jésuites, tous les religieux appelés & présens. Du reste, ils essuyerent tout l'opprobre imaginable, dans la personne des trois supérieurs de leurs maisons de Paris, qui furent mandés au parlement, où l'excès de leur humiliation convertit l'animosité même en pitié. Il fut question pour eux, non pas seulement d'abjurer les maximes ultramontaines, mais d'être chassés ignominieusement du royaume. Enfin, le Roi vint au secours de ces religieux ; & le premier ministre, qui par des vues particulières avoit jusques-là contraint la bonté du prince, exigea simplement qu'ils promissent de souscrire à la censure que la Sorbonne & le clergé feroient de la doctrine de Santarelli. Le parlement d

son côté n'exigea plus d'eux qu'une simple déclaration, touchant l'indépendance de nos Rois pour le temporel; ce qu'ils firent sans peine, pensant là-dessus comme tous les autres François.

Pendant que ces pères essuyoient de si rudes orages, leurs confrères cultivant sans relâche les vastes missions de Turquie, y préparerent une moisson si abondante, qu'ils ne suffirent plus à la recueillir. Comme elles étoient sous la protection de la France, le Pape en nomma supérieur le célèbre père Joseph, qui fit passer à Constantinople un grand nombre d'ouvriers évangéliques, du même ordre que lui. Ce fut par les secours de ces dignes enfans de S. François, unis de pensée & d'affection avec ceux d'Ignace, que les chrétientés du Levant, défigurées durant tant de siècles, parvinrent au moins à retracer quelque image de ce qu'elles avoient été anciennement.

Dans les missions d'Amérique au contraire, il se commit, de la part des Européens les plus qualifiés, un excès capable de scandaliser les idolâtres mêmes. Un chevalier de S. Jacques qui avoit encouru l'animadversion de la justice, se réfugia chez les Dominicains de la capitale du Mexique. Aussi-tôt le vice-Roi fit

investir le couvent, pour que le criminel ne pût s'évader. L'archevêque voulut faire retirer les gardes ; & sur leur refus, il les excommunia. Le Vice-Roi outré de colère, fit arrêter l'archevêque, & ordonna de le conduire au port le plus voisin, pour être de là transporté en Espagne. Il avoit même ordonné de le mettre aux fers, en arrivant au port : ce qui étant parvenu à la connoissance du prélat, il se retira dans une église, se revêtit des habits pontificaux, prit le saint sacrement & l'emporta; ordonnant aux ecclésiastiques de faire par-tout la même chose, & de ne plus célébrer le service divin. Cette résolution anima tellement le peuple, qu'il courut en fureur chez le Vice-Roi, & l'auroit brûlé dans son palais, s'il ne s'étoit promptement réfugié chez les Franciscains. Le prélat ensuite partit de son plein gré pour l'Espagne, & porta ses plaintes contre le Vice-Roi, qui fut rappelé sur le champ.

Ce scandale, promptement réparé, ne rallentit ni l'ardeur ni les succès des ouvriers évangéliques dans ces missions, déjà si bien établies, qu'elles prêtoient la main aux autres nations pour sortir à leur tour des ombres de la mort, ou pour résister aux puissances qui s'effor-

ploient de les y replonger. Du Mexique & des Philippines, ainsi que du continent, & de toutes les isles chrétiennes de l'Inde, d'intrépides missionnaires passoient sans cesse au Japon, où la perspective de la mort la plus cruelle n'étoit pour eux qu'un attrait plus puissant. En effet, on n'y vit jamais un plus grand nombre d'ouvriers apostoliques de tous les ordres, que sous l'empire de Xogun-Sama II, & de son fils To Xogun-Sama, le monstre exterminateur de la foi Japonoise.

Il paroîtroit qu'on ne peut rien ajouter à ce que nous avons rapporté jusqu'ici de l'atroce cruauté des persécuteurs, & de la constance à peine croyable des fidèles de cette nation. On n'a cependant qu'effleuré la matière, & l'on ne finiroit pas, si l'on prétendoit l'épuiser. Nous n'en pouvons présenter que les traits qui vont directement à notre but, en les choisissant néanmoins de telle manière qu'ils puissent donner une idée satisfaisante de l'ensemble. Telle est en premier lieu l'histoire d'un jeune Coréen, nommé Caïe, où il a plu du Ciel de nous dévoiler les voies de la providence, ou du moins quelques-unes de ses ressources infinies dans la vocation des in-

Hist. du Japon Liv. XIII

fidèles, qui avec les secours communs de la grace s'efforcent d'observer la loi de nature. Caïe, dès la première enfance, sentit un désir passionné du vrai bonheur, & d'un bonheur qui n'eût jamais de fin. Dès qu'il eut l'âge de raison, il pensa fortement aux moyens de parvenir à la possession de ce qu'il désiroit : à cet effet, il se retira dans une solitude, où il demeura long-temps, sans autre habitation qu'une caverne. Là, il menoit une vie très-innocente, & même très-austère, s'abstenant de tout ce qui n'étoit pas de nécessité absolue, & s'occupant sans cesse des moyens de parvenir au vrai bonheur. Une nuit qu'il s'étoit endormi plein de son objet, un homme dont l'aspect avoit quelque chose de divin lui apparut, l'encouragea, & lui promit que l'année suivante il arriveroit au terme de ses vœux. L'année n'étoit pas révolue, que les Japonois entrerent en armes dans la Corée, & le firent esclave. Le vaisseau qui le transportoit au Japon ayant fait naufrage, il fut jeté sur la côte, sans son maître, qui périt vraisemblablement ; au moins le captif recouvra-t-il sa liberté. Dès qu'il se vit libre, il prit le chemin de Méaco, & se retira dans un monastère de Bonzes

fort renommés, parmi lesquels il se promettoit de trouver ce qu'il cherchoit depuis si long-temps. Il n'y fit pas un long séjour, sans s'appercevoir de son erreur; ce qui lui causa tant de chagrin, qu'il en tomba malade.

Il n'étoit pas guéri, qu'il abandonna cette maison; & le jour même qu'il en sortit, il rencontra un chrétien, auquel il fit le récit de ses peines & de ses avantures. Celui-ci le mena sur le champ aux Jésuites, qui lui donnerent connoissance de nos saints mystères. Comme il cherchoit sincèrement la vérité, il la goûta, dès qu'on la lui eut fait connoître, & demanda le baptême. Pendant qu'on l'instruisoit, un des missionnaires lui ayant montré un tableau de Notre-Seigneur; ô mon père, s'écria-t-il, voilà celui que j'ai vu dans ma caverne, & qui m'a promis l'heureux sort où je touche enfin. Il n'est point de vertus, dont cette ame, marquée de signes si frappans de prédestination, n'ait donné des exemples admirables. Il s'attacha aux missionnaires qui l'avoient instruit, les accompagna, comme catéchiste, dans leurs courses les plus pénibles & les plus périlleuses: il fut enfin arrêté, & brûlé à petit feu pour son attachement à la foi.

Ce fut une des premières victimes immolées, après le peu de relâche que l'Empereur avoit laissé aux fidèles, pour s'appliquer tout entier à subjuguer les Rois du Japon. Quand il les eut mis sur le pied de simples vassaux, ou plutôt de lâches esclaves, tous ces souverains dégradés s'empressèrent à lui faire la cour, en maltraitant à l'envi les chrétiens, en se disputant la gloire d'inventer les plus cruels supplices, comme les moyens les plus sûrs de parvenir à la faveur du tyran commun. Alors, la peine même du feu parut un traitement plein de douceur. Tous les raffinemens de cruauté dont les hommes les plus barbares sont capables, qui semblent même passer la portée de la malice humaine, furent mis en usage. Des Hollandois, témoins de ces inhumanités, n'en parlent qu'avec horreur. Aux uns, disent-ils on arrachoit les ongles, on perçoit aux autres les bras & les jambes, avec des villebrequins, on enfonçoit à la plûpart des aleines sous les ongles, & l'on recommençoit plusieurs jours de suite. On les jetoit dans des fosses pleines de vipères. On attachoit à leur nez des tuyaux remplis de soufre & d'autres matières plus infectes; on y mettoit le feu, & on y soufloit avec force

afin qu'ils en avalassent toute la fumée : ce qui leur causoit des étouffemens, des convulsions & des douleurs inexprimables. On leur enfonçoit par tout le corps des roseaux pointus ; on appliquoit des torches ardentes aux endroits les plus sensibles ; on les fouettoit en l'air, jusqu'à ce que leurs os fussent entièrement décharnés ; on les attachoit en croix à des poutres, qu'on les contraignoit de traîner jusqu'à ce qu'ils tombassent évanouis. Pour déchirer tout à la fois le cœur & le corps des mères, les bourreaux les frappoient avec la tête de leurs enfans qu'ils tenoient par les pieds ; & ils redoubloient leurs brutalités, à mesure que ces innocentes victimes poussoient des cris plus aigus.

Une femme du premier rang, nommée Suzanne au baptême, fut mise toute nue, outrage mille fois plus insupportable aux Japonoises que tous les supplices ; & dans cet état, elle fut suspendue par les cheveux à un arbre, pendant un froid très-piquant. Elle avoit une petite fille à la mamelle : on dépouilla de même cet enfant, & on l'attacha aux pieds de sa mère. Au bout de trois heures, on la détacha, & on lui rendit ses habits. Elle voulut alors alaitter son enfant : mais ses membres étoient si roides, qu'il ne lui

fut pas même possible d'étendre le bras. Pour l'enfant, il étoit suffoqué par l'abondance du sang sorti des vaisseaux, qui s'étoient rompus à force de crier. La mère, dans cet anéantissement de ses forces, & presque des facultés de son ame, fut tentée par les promesses les plus éblouissantes, de la part du président de l'exécution : elle ne répondit que par un ris méprisant. Furieux, il la menace de la mettre dans un mauvais lieu, & de l'abandonner à l'insolence de ses valets : elle répond par un redoublement de mépris. Le tyran déconcerté & désespérant de la vaincre de front, essaya de l'affoiblir peu à peu, en la faisant longtemps languir. On lui mit un collier de fer au cou, on la conduisit dans une étable, & on l'attacha parmi les bêtes avec une grosse chaîne. Elle y demeura jusqu'au soir, louant Dieu sans cesse; après quoi on la mena dans une cuisine, où elle demeura six mois enchaînée à un pilier, & servant de jouet aux plus vils domestiques. Toujours également ferme, après tant d'épreuves, elle fut transportée à Nangazaqui où elle consomma son martyre, avec son époux & un grand nombre d'autres fidèles des deux sexes. Comme ils marquoient tous la même constance,

ls d'étendre le bras
t suffoqué par l'abon-
des vaisseaux, qui
force de crier. La
éantissement de ses
des facultés de son
es promesses les plus
part du président de
répondit que par un
ux, il la menace de
mauvais lieu, & de
olence de ses valets:
n redoublement de
concerté & désespé-
de front, essaya de
, en la faisant long-
ui mit un collier de
conduisit dans une
cha parmi les bêtes
ine. Elle y demeura
t Dieu sans cesse,
a dans une cuisine,
mois enchaînée à un
jouet aux plus viles
rs également ferme,
, elle fut transportée
elle consomma son
époux & un grand
èles des deux sexes.
ent tous la même
constance,

constance, & qu'on ne pouvoit plus les
attaquer sans se couvrir d'une honte nou-
velle; on s'empressa de les mettre à mort,
en décapitant les femmes, & en brûlant
les hommes.

A Midrusavi, une troupe de soixante
confesseurs, qui avoient à leur tête le père
Carvalho Jésuite, furent dépouillés tout
nuds au fort de l'hiver, & menés sur
le bord d'un fleuve, où l'on avoit creu-
é des fosses, qu'on remplit d'eau à la
hauteur de deux pieds. On les y fit
ffeoir; & quand on les vit transis de
roid, on leur offrit de les délivrer s'ils
vouloient renoncer à Jésus-Christ, en les
menaçant au contraire de faire succéder
e supplice du feu aux rigueurs du froid,
s'ils persévéroient. Tous, hommes &
mmes, s'écrièrent qu'on ne pouvoit
r faire un plus grand plaisir, que d'a-
uter à leur couronne par tous les gen-
s de tourmens. On les laissa trois heures
ns ces eaux glacées; après quoi on
retira tellement transis, qu'ils tom-
ent tous sur le sable, & deux du
mbre expirèrent à l'instant. Quelques
s après, le vingt-deuxième de fé-
r, on les remit dans l'eau, où on
fit tenir d'abord debout, puis sur
séant; & on les y laissa depuis mi-

di jusqu'au soir. Alors ils expirerent to
en fort peu de temps, excepté le m
dounaire, qui survécut à tous les aut
jusques vers minuit, quoique sa com-
plexion fût l'une des plus foibles.
Seigneur le réserva, afin de soutenir
constance de ses enfans en J. C. q
eut la consolation de voir tous remp
ter la couronne, sans qu'un seul e
donné le moindre signe de foiblesse.

Le prince de Ximabara surprit une aut
troupe de cinquante chrétiens, qu'il
d'abord promener par toute la ville, da
un état à faire souffrir leur pudeur, d'u
maniere que l'Enfer seul pouvoit sug
rer. Il les fit traîner ensuite au lieu
supplice, dont les approches parur
mettre le comble à leurs vœux. Il y a
six hommes & une femme, qui tém
gnoient une plus grande ardeur. Le
ran usa contre eux d'une barbarie,
n'avoit point encore d'exemple. Il
creuser sept fosses, & l'on y planta
croix, auxquelles on attacha les mar
Ensuite on leur enferma la tête d
des planches percées; puis avec des c
nes tranchantes, on leur scia les ch
en différens endroits; & de temps
temps on jettoit du sel dans les pl
Cet horrible supplice dura cinq jour

faire sans interruption. Les bourreaux se relevoient les uns les autres; & par un usage abominable de l'art destiné à la conservation des hommes, des médecins faisoient prendre des cordiaux aux martyrs, afin de prolonger leurs souffrances.

Dans le voisinage de Nangasaqui, il y a une montagne affreuse, nommée le mont Ungen, dont la cime fort élevée se partage en trois crêtes; & les intervalles sont des abymes, d'où l'on voit s'élancer par torrens des tourbillons de flammes, des eaux & des boues brûlantes, avec des exhalaisons si infectes, que ces gouffres passent dans le pays pour les égouts de l'Enfer. Tous les animaux les évitent avec horreur, & les oiseaux même ne volent pas impunément au dessus, à quelque hauteur qu'ils s'élèvent. Bungondono, prince de Ximabara, fut le premier qui s'avisa de précipiter les chrétiens dans ces effroyables gouffres: mais parce que la boue eût étouffé d'abord ceux qu'on y auroit jetés, il les y faisoit plonger légèrement; puis on les retiroit, pour voir s'ils n'apostasieroient point. On réitéroit cette manœuvre, jusqu'à ce qu'on eût, ou triomphé de leur constance, ou perdu l'espoir d'en triompher. Ce supplice, le

R 2

mieux assorti au goût du tyran, fit périr un nombre prodigieux de fidèles. Quelquefois on se contentoit de les étendre nuds, sur le bord de ces abîmes; ensuite on les arrosoit de cette eau ensoufrée, dont chaque goutte faisant une pustule, ils étoient bientôt dans un état à faire horreur. Ils ne laissoient pas de vivre dix, douze & quinze jours: mais lorsque le corps du martyr n'étoit plus qu'une plaie, on l'abandonnoit comme un cadavre jeté à la voirie. On vit alors, tant ces jeux terribles de la nature étonnent les plus fermes courages, on vit un assez grand nombre d'apostats, parmi des gens invincibles à toute autre attaque. Mais l'horreur de l'infamie fit encore plus d'impression.

En effet, ce qui occasionna le plus de chutes, fut la malice infernale qui attaqua les femmes du côté de la pudeur, & les maris sur-tout par la prostitution de leurs femmes. Comme les Japonois sur cet article sont d'une délicatesse à peine imaginable, on vit malheureusement tomber plusieurs de ceux qui s'étoient montrés supérieurs à toutes les autres épreuves. Cependant le nombre des confesseurs inébranlables fut beaucoup plus grand encore, que celui des inco

fieux : quelques-uns même de ceux-ci ne tombèrent, que pour se relever avec plus de gloire. Jean Naysen, & Monique sa femme, avoient été pris, avec plusieurs autres fidèles. Naysen, homme de condition, étoit doué de mille qualités aimables & estimables, qui lui avoient fait une infinité d'amis. Comme on vouloit absolument le sauver, tout fut mis en usage pour le pervertir. Mais il étoit si attaché à la foi, qu'il avoit signé de son sang qu'il endureroit plutôt mille morts que de l'abandonner; & déja il lui avoit sacrifié la faveur de son prince. Ainsi toutes les promesses & toutes les menaces furent inutiles, jusqu'à ce qu'amenant sa femme en sa présence, on fit semblant de l'abandonner à deux soldats débauchés. Toutes ses pensées se bouleversant alors; perfides, s'écria-t-il, n'outragez point ma femme, je ferai tout ce qu'on voudra. Aussitôt on les renvoya tous deux libres : mais un chagrin mortel s'empara sur le champ de son ame; & la vue continuelle de sa femme, que rien n'avoit pu ébranler, fit tellement empirer sa douleur, que ne pouvant plus la supporter, il alla faire son désaveu par-devant le gouverneur. Il fut repris, aussi bien que

sa magnanime épouse; & tous deux consommerent heureusement leur martyre. Monique fut décapitée, & Naysen brûlé vif.

Ce déchaînement de l'Enfer étoit trop violent, pour que le Ciel ne portât pas quelque coup, capable au moins d'imprimer un effroi passager. Le prince de Ximabara sur-tout méritoit un châtiment exemplaire. Au lieu que les autres tyrans n'étoient des chrétiens à l'Eglise du Japon, qu'en lui donnant des martyrs; les inventions diaboliques de Bungondono firent de son vivant grand nombre d'apostats; & continuées après sa mort, elles entraînerent enfin l'entière désolation de cette incomparable chrétienté. Au sortir d'une conférence, où il avoit pris des mesures avec les princes de Ximo pour y exterminer le christianisme, il fut atteint, comme autrefois l'impie Antiochus, d'une fievre brûlante qui lui consumoit les entrailles, & qui se convertit bientôt en une sorte de rage. C'étoit quelque chose d'effroyable que les convulsions qui l'agitoient, l'écume qui lui sortoit de la bouche, ses cris, ses hurlemens, & les instances qu'il faisoit pour qu'on éloignât un chrétien, qui, disoit-il, étoit armé d'une faulx, d[...]

fi le menaçoit sans cesse. Il fit publier dans toute sa capitale, que ceux qui auroient de bons remèdes contre la fièvre, eussent à les lui apporter. On lui en fournit plus de vingt, qu'il mêla tous ensemble, & il les avala dans sa frénésie. A peine eut-il pris ce monstrueux mélange, que toutes les dents lui tombèrent: il s'alluma un si grand feu dans son corps, que son sang paroissoit bouillonner dans ses veines, & la moëlle dans ses os. On le conduisit aux eaux d'Obama, qui sont au pied du mont Ungen, & qu'on employoit communément dans les maladies désespérées. C'étoit là que la divine justice attendoit sa victime, pour tourner contre le tyran les instrumens de sa tyrannie. La source d'eau qui forme le bain d'Obama, sans être tout-à-fait bouillante, n'est toutefois supportable qu'autant qu'on la tempère. Bungondono qui trouvoit le bain froid en comparaison des feux internes qui le dévoroient, ne voulut pas qu'on y mêlât de l'eau froide: mais à peine y fut-il, que tout son corps parut comme une chair bouillie, & s'en alla par lambeaux. Les convulsions & les hurlemens recommencèrent, plus affreux que jamais; & peu après il expira, laissant tout le monde pénétré d'horreur.

La mort de Xogun-Sama suivit de près celle de Bungondono; & alors regna sous le nom superbe de To-Xogun-Sama, qui veut dire Souverain des souverains, le monstre d'orgueil, d'impudicité & de cruauté, qui extermina le christianisme de tout le Japon, ou qui du moins laissa peu de chose à faire à ses successeurs, pour anéantir cette Eglise. Il regna depuis l'an 1630 jusqu'en 1650; & dans ces vingt années, il fit périr plus de chrétiens, qu'on n'en avoit mis à mort depuis le commencement des persécutions. L'histoire de tant d'atrocités ne pourroit à la fin que peiner le lecteur. Pour en donner une idée générale, on peut dire que tout ce qu'on a vu jusqu'ici, tant pour le nombre que pour la barbarie des exécutions, n'en est qu'une légère esquisse.

Au supplice du Mont Ungen, qui ne manqua pas de retenir le nouveau Tyran, il ajouta la torture de l'eau & le tourment de la fosse. Cette affreuse torture se donnoit en deux manières, & souvent des deux façons à la même personne. On commençoit par l'élever fort haut avec une corde torse, en lui tenant les jambes écartées; puis on la laissoit tomber, la tête la première,

dans une cuve pleine d'eau; ce qu'on réitéroit plusieurs fois de suite. Ces chutes précipitées ôtoient la respiration; & l'on rejetoit avec des douleurs inconcevables, toute l'eau qu'on avoit bue. En second lieu, on serroit tout le corps du confesseur avec des bandes, on lui mettoit un entonnoir dans la bouche, & on lui versoit de l'eau, sans lui laisser un instant pour respirer. Quand il en étoit rempli & tout gonflé, on lui mettoit une planche sur le ventre, & à force de marcher dessus, on lui faisoit rendre, avec des flots de sang, toute l'eau qu'il avoit avalée.

Voici en quoi consistoit le tourment de la fosse : on attachoit le martyr par les pieds à une poutre de traverse, après lui avoir lié les mains derrière le dos, & lui avoir aussi serré le corps avec des bandes, de peur qu'il ne fût suffoqué tout d'un coup. On le descendoit ensuite, la tête la première, dans une fosse remplie des immondices les plus infectes; & deux ais échancrés, qui l'embrassoient vers l'estomac, lui ôtoient le jour, & ne laissoient rien évaporer de la puanteur qui se portoit tout entière à son odorat. Mais il n'étoit pas besoin de ce

raffinement de méchanceté, pour rendre ce tourment le plus insupportable de tous. On y souffroit un étouffement continuel, on se sentoit tirailler les nerfs, & comme arracher les muscles avec des douleurs inexprimables; le sang sortoit par tous les conduits de la tête, en si grande quantité, que si l'on n'eût pas été saigné, on seroit mort en quelques momens: mais au moyen de ces soulagemens détestables, on y vivoit neuf & dix jours. Cependant le confesseur avoit une main libre, & à son côté pendoit un cordon qui répondoit à une sonnette, afin de pouvoir avertir s'il renonçoit au christianisme. C'est par ces manœuvres infernales qu'on réussit, après bien des années cependant, à ruiner enfin sans retour l'Eglise du Japon.

Tous les missionnaires devinrent successivement les victimes de ces atroces cruautés. Elles firent plus de cent cinquante martyrs de la compagnie de Jésus, & autant à proportion, parmi les religieux de S. Augustin, de S. Dominique & de S. François, qui n'étoient pas venus au Japon en si grand nombre. Les simples fidèles, qui montoient à deux millions, montrerent une c

tance semblable à celle de leurs insti-tuteurs. Mais les pasteurs & les ouailles de la première génération une fois exterminés, la dispersion se mit dans le reste du troupeau; & bientôt la défection devint générale. Le gouvernement avoit aboli jusqu'aux moindres vestiges du christianisme : chaque Japonois étoit obligé de porter sur lui à découvert quelque figure idolatrique, en témoignage de la religion qu'il professoit ; ceux qui avoient eu des parens chrétiens, quoiqu'ils fussent eux-mêmes idolâtres, furent contraints d'abandonner le pays, & de se réfugier où ils pouvoient chez les étrangers ; l'entrée du Japon fut interdite à tous les Européens, excepté les seuls Hollandois, qui furent encore obligés de n'y laisser paroître aucune marque de christianisme. Police barbare, & si barbarement observée, que des ambassadeurs venus de Macao, au nom du Roi catholique, furent arrêtés contre le droit des gens, & mis à mort avec soixante personnes de leur suite, pour avoir refusé de renoncer Jésus-Christ. Après leur mort, on éleva au lieu de leur supplice une colonne qui portoit cette inscription : Tant que le soleil éclairera le monde, que nul étran-

ger n'ait l'audace d'entrer au Japon, même en qualité d'ambassadeur, sinon ceux à qui le commerce sera permis par les loix.

Et ces négocians-là même ne peuvent aborder qu'au seul port de Nangazaqui, d'où si-tôt qu'on découvre leur navire, un vaisseau bien armé va le reconnoître en pleine mer, & le visite avec la plus grande rigueur. Le moindre signe de christianisme suffit pour lui fermer le port; & la découverte d'un prêtre, pour le confisquer. Quand le bâtiment est entré, on fait une seconde visite; puis on étend sur le tillac une plaque de cuivre, où l'image de Jésus-Christ est gravée, & l'on oblige tout l'équipage à la fouler aux pieds. On n'assure pas que les Protestans en particulier soient obligés de marcher sur le crucifix : mais il y a peu d'apparence qu'on les en ait exemptés, au moins dans les commencemens ; ni même qu'ils aient eu fort à cœur de se soustraire à une loi, qui n'avoit été portée que par leur conseil. Comme hérétiques Iconoclastes, ils ne feront que rire de la délicatesse des Catholiques : mais l'Iconoclaste differe-t-il ici de l'apostat ? son mépris pour la croix en pareilles conjonctures

est-il autre chose qu'une lâche abjuration de tout christianisme ?

Depuis l'établissement de cette abominable pratique, les malheureux Japonois sont plongés dans un aveuglement, dont il n'est plus humainement possible de les tirer. Mais cette terre cultivée avec tant de soin, si féconde en vertus éminentes, arrosée de la sueur de tant d'apôtres & du sang de tant de martyrs, seroit-elle frappée d'un anathême éternel ? le sang des martyrs, qui dans toutes les autres Eglises a été le germe le plus fécond du christianisme, n'auroit-il servi au Japon qu'à le ruiner sans ressource ? Cette chrétienté si brillante dès sa naissance ayant donné à la Jérusalem céleste, en moins de cent ans, plus de citoyens que la plûpart des autres Eglises durant une longue suite de siècles ; présumerons-nous que le nombre des élus, compté pour elle comme pour chacune des autres, fut rempli dès-lors ? A Dieu ne plaise que nous mettions des bornes à ses miséricordes, ou que nous entreprenions de sonder les voies de sa justice ! O profondeur des conseils & des jugemens du Très-haut, nous écrierons-nous, en voyant que la nation,

la plus propre en apparence au Royaume de Dieu, en paroît exclue sans retour. Le Japon, que l'ardeur de sa foi naissante faisoit croire destiné à remplir dans l'Eglise, au moins en partie, le vide qu'y laissoit la défection de tant de nations Européennes, est retombé dans des ténèbres plus difficiles à dissiper que jamais; & celle de ces nations où l'hérésie se flattoit le plus de consommer son triomphe, rendit, contre toutes les apparences, à la foi de ses pères, tout son ascendant sur l'erreur.

Depuis que les Huguenots avoient levé en France l'étendard de la rebellion, leur puissance établie & consolidée sous les foibles regnes des trois fils de l'intrigante Médicis, ménagée forcément ensuite par Henri le Grand lui-même, jouissoit encore de ses usurpations dans presque toute leur étendue, quand Armand Du Plessis Richelieu, évêque de Luçon, parvint au ministère. Alors on voyoit toujours dans le sein de la monarchie une espèce de république, qui n'avoit pas seulement sa religion particulière & très opposée à celle du monarque; mais ses chefs politiques & militaires, [illegible]

contributions & ſon tréſor, ſes conſeils, ſes aſſemblées, ſes places d'armes & ſes garniſons indépendantes du Roi. Le premier des Rois Chrétiens n'avoit plus, à l'égard de ces étranges ſujets, qu'un vain titre de Roi; & déjà ils avoient partagé la France en huit cercles ou cantons républicains, dont ils deſtinoient les gouvernemens à autant de ſeigneurs de la ſecte. Quand ils virent Louis XIII ſe mettre en devoir de les réduire à quelque ſoumiſſion réelle, ils diſtribuerent leurs chefs dans toutes les provinces du Royaume, afin de lui faire face en tout lieu. Le Duc de Bouillon, ſignalé par de grands ſervices, & non moins recherché pour la principauté & la fortereſſe de Sedan, étoit alors regardé comme le premier du parti. Cependant la triſte expérience du paſſé le fit demeurer tranquille. A ſon défaut, le duc de Rohan, qui d'ailleurs étoit un des premiers hommes de ſon ſiécle, fut chargé en chef du faix de cette guerre, qu'il ſoutint avec la triſte gloire qu'on peut recueillir en combattant contre ſon ſouverain. Il eſt vrai, comme on le voit par ſes mémoires, qu'il ne fut pas à beaucoup près le ſeul maitre des réſolutions

Les clameurs des ministres, gens aussi audacieux dans le conseil que lâches dans l'action, le forcérent à poursuivre par les armes ce qu'il pensoit à obtenir, & auroit vraisemblablement obtenu par des remontrances.

Il se chargea de faire en personne différentes entreprises en Languedoc & en Dauphiné. Ces projets furent découverts & déconcertés. Le maréchal de Thémines qui commandoit les troupes du Roi en Languedoc, ayant forcé le château de Bonnac, usa d'une sévérité, qui fit sentir aux rebelles que la révolte enfin étoit regardée comme un crime. Le château fut brûlé; & de tous les religionnaires qu'on y prit, un seul eut la vie sauve, à condition qu'il pendroit tous les autres, au nombre desquels, dit-on, se trouva son père. D'un autre côté, Soubise, frère du duc de Rohan, surprit le port Louis en Bretagne, y enleva sept vaisseaux, défit ensuite la flotte du Roi, se rendit maître de la mer, & s'empara des Isles de Rhé & d'Oleron: mais peu de mois après, le comte de la Roche-Foucault, au moyen des navires que Richelieu avoit rassemblés de toutes parts, fit une descente dans l'isle de Rhé, d'où Soubise, triomphant jusqu'alors, se

vit contraint, après une légère résistance, de se sauver avec ses troupes dans le fort S. Martin. Une flotte partie de la Rochelle vint aussi-tôt attaquer celle du Roi, qui étoit commandée par le duc de Montmorenci, amiral de France, & qui après un combat très-vif, remporta une victoire complette. Dès le lendemain, le fort S. Martin se rendit, après que Soubise se fut évadé, pour se retirer dans l'isle d'Oleron. La flotte victorieuse ayant pris la même route, le seul bruit de sa marche le fit fuir jusqu'en Angleterre, & l'on recouvra l'isle d'Oleron aussi aisément que celle de Rhé. Il n'en coûta que de réduire un fort, où les Huguenots avoient une garnison de sept cens hommes. L'année suivante 1627, un secours qui ne comprenoit pas moins de cent cinquante voiles, & qui avoit été ménagé en Angleterre par Soubise, fit une descente nouvelle dans l'isle de Rhé, sous la conduite du duc de Buckingham; mais courtisan plus délié qu'habile général, Buckingham, avec son armement formidable, fut chassé en quelques mois de toute l'isle, par le maréchal de Schomberg. Les rebelles alors demanderent humblement la paix, & la firent solliciter par les protestans d'Alle-

magne, alliés de la France. On avoit déjà fait trois paix avec eux depuis l'année 1612, & même à des conditions qui ne leur étoient rien moins que désavantageuses. On ne laissa pas de les recevoir encore à composition ; le gouvernement se montroit sur-tout facile quand il lui survenoit d'autres embarras, comme il arrivoit souvent sous un regne encore mal affermi. Mais on sentoit enfin la nécessité d'abattre une secte, qui ne prenoit le parti de la soumission, qu'autant qu'elle se trouvoit hors d'état de continuer la révolte.

La Rochelle, capitale de la république que les Huguenots prétendoient établir en France, étoit l'atelier principal de la rébellion, le repaire de tous les rebelles déterminés, où se prenoient les conseils les plus violens, d'où partoient la plupart des attentats dirigés contre le trône, & d'où étoit sortie en dernier lieu la flotte qui avoit osé se mesurer avec celle du Roi. Ses sectaires étoient si délicats sur l'article de son indépendance, qu'une de leurs guerres avoit eu pour motif, la construction du Fort-Louis, fait dans son voisinage par l'ordre exprès du Monarque. La Rochelle en un mot étoit la tête d'un monstre qui vivoit dans le sein de

la monarchie, qui se nourrissoit de sa plus pure substance, qui ne pouvoit croître que par son dépérissement ; & pour trancher court, il étoit digne de Richelieu, de la faire tomber. Il en conçut le projet, il le médita, il y adhéra fixement ; & comme les esprits doués d'assez d'étendue & d'élévation pour enfanter ces grands desseins, ont communément aussi la justesse & l'énergie nécessaires pour l'exécution ; dès qu'on le lui eut vu entreprendre, on ne douta plus du succès, que la grandeur des obstacles ne servit en effet qu'à rendre plus éclatant. Exploit, le plus utile, aussi bien que le plus glorieux de ce génie transcendant, & qui réussit, comme il le disoit lui-même, en dépit de trois Rois sans en excepter le sien propre ; en dépit même de la nature, pouvons-nous ajouter, puisqu'il la lui fallut dompter dans le plus fougueux de ses élémens.

La place du côté de la terre étoit fortifiée de six grands bastions munis de cent pièces d'artillerie, & d'ailleurs presque inaccessible à cause des marais qui l'environnoient. Du côté de la mer, l'entrée étoit ouverte à tous les ennemis du royaume, & particulièrement facile aux Anglois, qui chaque jour y por-

toient des secours nouveaux & des rafraîchissemens. Les bourgeois que le fanatisme égaloit en bravoure aux vieux soldats qui leur étoient joints, étoient résolus à périr avec leurs femmes & leurs enfans, plutôt que de se rendre. Richelieu comprenant qu'il ne les réduiroit qu'au moyen du temps & de la disette, forma une circonvallation de trois lieues d'étendue, & fit construire plus près des remparts treize grandes redoutes. Et pour couper les secours qui arrivoient par mer, il fit élever dans la rade cette digue prodigieuse de cent quarante-sept toises de longueur, au milieu de laquelle on n'avoit laissé qu'une ouverture où deux vaisseaux ne pouvoient point passer de front. Encore avoit-on construit de part & d'autre deux forts munis de gros canon, afin de défendre cet étroit passage. Cette entreprise, comme tous les chef d'œuvres, réussit par les voies les plus simples. Pompée Targone, fameux ingénieur Italien, forma d'abord, avec des tonneaux remplis de bois, différentes estacades, que les vents & les vagues ruinoient presque aussi tôt. Enfin, Clément né à Dreux, & depuis architecte des bâtimens du Roi, & Jean Tiriau, maître maçon de Paris, firent

conduire en place quantité de barques, qu'on rangeoit ſur la direction de la digue projetée, & qu'on ſurchargeoit de pierres, juſqu'à ce qu'elles coulaſſent à fond. Les agitations de la mer ſurvenant enſuite, ne ſervoient qu'à raſſembler à l'entour le ſable & le gravier, qui de ces maſſes confondues formerent en peu de temps un maſſif unique, & non moins immuable que les bornes poſées par la nature.

Les aſſiégés ſe moquerent d'abord de l'entrepriſe, l'attribuant à l'orgueil du miniſtre; qui avoit, diſoient-ils, conçu la prétention chimérique de maitriſer juſqu'à l'Océan : mais quand ils eurent vu les efforts ſucceſſifs de deux flottes Angloiſes échouer contre la digue, ils l'enviſagerent d'un œil bien différent. Leur opiniâtreté, fortifiée par tant d'autres paſſions, n'en fut pas moins intraitable. Guiton, maire de la ville, qui avoit le commandement, fit mettre un poignard ſur la table du conſeil, pour égorger le premier qui parleroit de ſe rendre. Auſſi ſouffrit-on toutes les extrémités de la faim; on mangea tous les animaux domeſtiques, les chiens, les chats, & tous les rats qu'on put prendre. La famine devint ſi grande, pendant

plus d'un an que dura le siège, qu'elle emporta douze mille personnes. Le ministre instruit de ces extrémités, & prévoyant que la place ne pouvoit plus tenir, voulut donner au Roi le plaisir de la victoire. Louis, naturellement brave, avoit assisté au commencement du siège, où il alloit à la tranchée, se montroit même à découvert pour tout reconnoître, faisoit trembler les plus intrépides pour sa personne, suivant les mémoires de Bassompierre, & ne quittoit presque point les batteries, où plus de trois cens boulets passerent par-dessus sa tête. Mais la foiblesse de sa santé, jointe aux rigueurs de l'hiver, l'avoit obligé de se retirer, & de commettre à Richelieu le commandement & toute la conduite du siège. Revenu sur l'avis du ministre, on le vit à peine, que la place aux abo[illegible] se rendit à discrétion. On employa deux jours à nettoyer la ville, dont les rues étoient jonchées de morts & de mourans; après quoi le Roi y fit son entrée le premier de Novembre 1628. Il accorda la vie aux habitans, rétablit la religion catholique, abolit l'echevinage, fit raser les fortifications du côté de [illegible] terre, & donna le gouvernement [illegible] Thoiras, à qui l'on devoit principalem[illegible]

la conservation du fort S. Martin dans l'isle de Rhé.

Cependant la fermeté de Louis XIII contre les Rochelois révoltés, excita une persécution contre les catholiques de la Grande-Bretagne, où Charles I avoit hérité de la couronne & de l'hérésie de Jacques I son père. Le jeune Roi, par un dépit plus puéril que tyrannique, fit mine de se venger sur ses sujets catholiques qui lui demeuroient soumis, de ce que le Roi très-chrétien réduisoit à la soumission des sujets hérétiques qui avoient les armes à la main contre lui. Il renouvella tous les anciens édits contre ceux qui professoient la foi Romaine, & ordonna d'arrêter tous les prêtres & les religieux qui se trouveroient dans ses Etats. Mais Charles n'étoit pas plus d'humeur à faire des martyrs, que n'avoit été le Roi son père : cette ordonnance n'aboutit guère qu'à quelques emprisonnemens.

La chute de la Rochelle fut en France le coup de la mort pour le Calvinisme. Il y eut encore à la vérité quelque résistance, dans les provinces du midi. Privas en Vivarès, place la plus forte qui restât aux rebelles, osa soutenir un siège contre le Monarque en personne. Elle

fut livrée au pillage; cent des principaux habitans furent pendus, & cent condamnés aux galères. Cet exemple de sévérité, donné à propos, eut son effet. La plûpart des villes rebelles de ces contrées, jusques dans les détroits des montagnes, se soumirent avant d'être attaquées. Les autres ouvrirent leurs portes, au bruit seul de la foudre, ou du moins aux approches de l'orage; presque tout plia, ou se dissipa: très-peu d'endroits oserent courir les risques d'être foudroyés & saccagés. Les asyles furent détruits, les places démantelées, & la révolte frémit en vain sous la chaîne des loix. La ville d'Alais cependant soutint encore un siège; mais plutôt pour avoir lieu de composer, que pour continuer la révolte. A peine elle eut capitulé, que le duc de Rohan tint à Anduze une assemblée générale de rebelles tremblans, & députa respectueusement au Monarque pour implorer sa clémence. Le 27 juin 1629, la paix se conclut à Alais; & comme le demandoit la majesté du trône, Louis en dicta toutes les conditions. Le Roi s'étant ensuite rendu à Nîmes, donna un édit de pacification, avec une abolition de tout le passé. Ainsi finit, par une vigueur enfin digne du trône, la

dernière

dernière guerre de religion qu'on ait vue en France.

Depuis le traité d'Alais, le parti demeuré sans place de défense, sans assemblées politiques, sans trésor commun & presque sans chefs, alla toujours en déclinant. On a vu que le duc de Lesdiguières, en abjurant, lui avoit déjà ôté l'avantage mensonger de se prévaloir de son nom. Le duc de la Tremouille s'étoit fait catholique à son tour, pendant le siège même de la Rochelle. La pénétration & la fermeté du ministre avoient prodigieusement refroidi le zèle des autres seigneurs, pour une religion qui ne favorisoit plus à beaucoup près leurs vues ambitieuses. Le coryphée du parti, le duc de Rohan lui-même, retiré d'abord à Venise, ne tint ses rares talens inutiles à son Roi, que jusqu'à ce qu'il eût vu jour à faire pour sa patrie un usage utile de l'épée, qu'il avoit si long-temps portée contre elle. A l'exemple des grands, la noblesse ordinaire, & les autres citoyens se détacherent insensiblement de cette faction désastreuse; en sorte que sous le regne suivant, il ne resta plus guère, pour la ruine entière du Calvinisme, que d'en renverser les temples. Ainsi Richelieu, en peu d'années, &

lorsque cette secte partageoit en quelque sorte la souveraineté sous la garantie des traités & des loix, fit contre elle plus qu'on n'avoit osé faire sous trois ou quatre regnes, lorsque foible encore elle ne se soutenoit qu'à l'abri des cabales & de l'incurie du gouvernement. Or, que de sang & de calamités n'auroit-on pas épargnés à la France, si la main qui portoit, ou qui dirigeoit le sceptre, avoit d'abord usé de la vigueur, dont on fut si tristement convaincu par la suite qu'on ne pouvoit pas se dispenser?

Le Seigneur commençoit aussi à fix les regards de sa miséricorde sur l'Egli d'Allemagne. Ferdinand II, mis à de terribles épreuves lors de son avènemen à l'Empire, avoit eu depuis ce temps une suite de succès presque sans interru tion. Le baron de Valstein, pass tout coup du rang de simple colonel à cel de général en chef, montra aussi-tôt q cette élévation rapide étoit moins l'ef de la faveur que d'un discernement habi Entre autres exploits également hono bles & avantageux, il battit à plate co ture, à la journée de Dessau sur l'Elbe, comte de Mansfeld, l'un des plus f midables défenseurs du parti Protest Un régiment en corps mit bas les arm

pour recevoir les fers du vainqueur. Six mille ennemis furent tués sur le champ de bataille, ou dans la fuite. Quinze cens prisonniers, les enseignes, le canon & tout le bagage demeurerent au pouvoir des Impériaux, qui dans la chaleur de la poursuite, emporterent encore la ville de Zerbst, & passerent toute la garnison au fil de l'épée. Dans la même année 1626, le comte de Tilli emporta d'emblée, sur le Landgrave de Hesse, la ville de Munden, où près de trois mille hommes, tant soldats que bourgeois, passerent par les armes. Après deux ou trois jours de marche, il attaqua près du château de Lutter le Roi de Danemarck, uni avec le Landgrave : tous deux furent vaincus, & presque toute l'infanterie Hessoise taillée en pièces, à la vue de son prince. La prise de l'artillerie & de tout le bagage fut la moindre perte des vaincus : le fils aîné du Landgrave resta parmi les morts, avec plusieurs officiers de premier ordre, dont un plus grand nombre encore demeurerent prisonniers.

Valstein ayant ensuite joint Tilli, rien ne tint plus contre les efforts réunis de ces deux héros, dont les conquêtes furent aussi rapides que la marche. Enfin le Roi de Danemarck, à qui dans tout le cou-

tinent il ne restoit plus que la seule ville de Gluckstadt, fut réduit à demander la paix; & le traité en fut conclu à Lubek, beaucoup plus favorable qu'il n'avoit lieu de s'en flatter. Politique adroite, que les ministres impériaux, on ne sait par quel caprice, n'étendirent point au Roi de Suède: mais de quels repentirs cuisans cette partialité ne fut-elle pas la source! Ils refuserent opiniâtrément d'admettre & même d'entendre les ambassadeurs de ce prince, le grand Gustave, qui désiroit fortement d'avoir part au traité. C'étoit le moment décisif, pour la prospérité de l'Empereur, pour le salut de l'Empire, pour le repos de l'Europe entière. Rien n'étoit plus facile, que d'étouffer la querelle naissante, & depuis si terrible, de Gustave-Adolphe & de Ferdinand II. Mais qu'au sein de la victoire & de la fortune, la prévoyance humaine est bornée! L'Empereur méprisa un ennemi trop foible à son jugement, ou trop éloigné pour lui faire peur; & il en coûta un déluge de sang à l'Empire, pour expier ce mépris. Ferdinand commit une autre faute capitale, en mêlant son intérêt domestique à l'intérêt commun de l'Etat & de la religion. Quoique les Luthériens eussent déjà mis le duc Auguste, fils de l'électeur

de Saxe, en possession de l'archevêché de Magdebourg; l'Empereur en sollicita auprès du Pape, & en obtint les bulles pour son fils l'archiduc Léopold. Ce qui lui fit perdre l'alliance de cet électeur, qui se retourna du côté des Protestans. Le Saxon piqué au vif convoqua sans délai une assemblée du parti à Leipsik, où les princes mécontens du fameux édit de restitution, que l'Empereur vint encore à publier dans ces conjonctures, conclurent la ligue, que le terrible Gustave, que le fier lion du Nord rendit sur-tout formidable.

L'édit ordonnoit à tous les Protestans qui s'étoient emparés de quelques biens ecclésiastiques depuis le fameux traité de Passau fait avec Charles V, de les restituer aux anciens possesseurs, à peine d'être poursuivis par toutes les voies de rigueur, & condamnés ensuite à restituer, outre les fonds usurpés, tous les fruits qu'ils en avoient perçus. Cet édit portoit néanmoins sur le traité de Passau, où il avoit été réglé, que, si quelque bénéficier quittoit l'ancienne religion pour embrasser la nouvelle, il seroit obligé de renoncer à tout ce qu'il possédoit de biens & de revenus ecclésiastiques. Or depuis ce temps, les bénéficiers en apostasiant n'avoient

pas seulement conservé les biens d'église; mais on comptoit deux archevêchés & douze évêchés, avec une infinité d'abbayes, de monastères, de bénéfices de toute espèce, enlevés aux catholiques, & devenus la proie même de simples laïcs. On n'entendit cependant de toute part que plaintes & murmures, formés par les usurpateurs. L'Empereur, alors triomphant, s'en inquiéta peu, ainsi que des mouvemens de leurs princes. La plûpart de ceux-ci, affoiblis par les guerres passées, n'étoient plus en état de se faire craindre. Toute l'Allemagne, à l'exception des électeurs de Saxe & de Brandebourg, se soumit à l'édit, dont Valstein, à la tête d'une armée, soutenoit l'exécution. Le duc de Wirtemberg, & plusieurs autres princes restituèrent en effet tout ce qu'ils avoient usurpé. Les villes impériales furent encore plus dociles, ou plus timides; & celle d'Ausbourg, d'où la foi Luthérienne tiroit son nom, fut la moins ménagée.

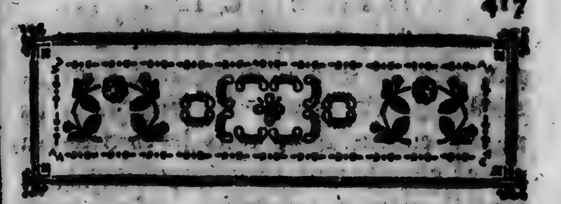
C'en étoit fait du colosse protestant, & peut-être de toute la religion protestante en Allemagne, si Valstein qui ne connoissoit plus de loix quand il étoit à la tête d'une armée, n'eût procédé avec une rigueur, qui révolta plus qu

l'édit même. Ferdinand aggrava le mal, en mêlant toujours ses intérêts à ceux de sa religion, & en abusant de son pouvoir pour opprimer la liberté Germanique. Son fils qui lui succéda, poussant l'abus encore plus loin que son père, toutes les puissances voisines tremblerent pour leurs propres foyers : de là cette guerre funeste, qui plongea l'Empire dans des troubles interminables, durant lesquels la secte recouvra tous les biens dont on l'avoit dépossédée, & de plus s'arrogea des droits exorbitans dont jamais elle n'avoit joui, ce qu'elle regarda depuis comme sa conquête, & son patrimoine inaliénable. Si dans le moment présenté par la providence, les Empereurs eussent tenu contre l'hérésie la marche du Roi très-chrétien ; il en eût été vraisemblablement du Luthéranisme en Allemagne, comme du Calvinisme en France.

Mais le jour marqué pour la pleine effusion des miséricordes du Seigneur sur son Eglise, n'étoit pas arrivé. La foi du vrai fidèle devoit même être mise à des épreuves toutes nouvelles. Des deux énormes branches de l'impiété travestie en Réforme, le Huguenotisme n'étoit pas abattu, que de sa souche si malheureusement féconde, il sortit un rejeton nou-

veau, foible & rampant d'abord dans la pouffière des écoles & des cloftres, évitant le grand jour, & rougiffant lui-même de fon origine. Mais en vain s'efforça-t-il d'étendre les ombres du myftère jufques fur fon nom : au prèmier trait de fon tableau, il n'eft perfonne qui ne le reconnoiffe. Rejeton du Calvinifme, calvinifme mitigé, ou plutôt mutilé, & fimplément dégagé de l'impiété facramentaire ; du refte, il eft à peine un point de doctrine, en quoi fon patriarche diffère de celui des Calviniftes ; fi ce n'eft que l'oracle de Genève ôte au concile même, l'autorité que le réformateur ou les réformés d'Utrecht refufent aux pafteurs qui le compofent. Chacun peut nommer à préfent la fecte, qui fe donnant pour un fantôme, prend fon nom pour une injure.





DISCOURS

Sur le dernier âge de l'Eglise.

LE relâchement, dans les institutions humaines, conduit à la décadence, & bientôt après à une entière subversion: pour l'Eglise au contraire, comme elle n'est pas moins assurée de sa conservation que de la véracité & de la toute-puissance divine, plus le dépérissement est déplorable, plus la réforme & le rétablissement sont prochains. En effet, après les débordemens de la barbarie & de l'ignorance, après les expéditions mal conduites du Levant, & l'oubli des pénitences canoniques, après que les évêques livrés aux occupations & aux intrigues féculières, que les Papes même, devenus presque étrangers à Rome, eussent porté une atteinte mortelle à la loi sacrée de la résidence; quand on vit en

en un mot dans l'Eglise le relâchement le plus long & le plus déplorable dont jamais elle ait gémi ; les princes & les prélats eux-mêmes, tous les ordres des fidèles chercherent avec empressement le remède à ce mal extrême. Mais parce que l'esprit de l'homme, jusques dans la recherche du bien, use rarement de la sobriété que recommande l'Apôtre, & sans laquelle il se convertit en mal ; on vit alors beaucoup de témérité, beaucoup d'emportemens, & de vrais attentats dans une foule de réformateurs sans titre & sans mission. C'est que la réparation de l'édifice tout divin [illegible] Eglise, ne devoit, ni ne pouvoit [illegible] l'ouvrage de l'esprit humain, dont l'activité présomptueuse ne servit en effet qu'à la reculer, au lieu de l'avancer : & ce fut par-là que le bras du Seigneur se rendit le plus sensible, dans la conduite de cette grande œuvre ; comme nous allons nous en convaincre, par la simple inspection des faits, rassemblés sous deux points de vue faciles à suivre. Nous observerons en premier lieu, comment le Seigneur a soutenu son Eglise contre la témérité & les attentats des faux réformateurs ; en second lieu, comment il a fait servir ces attentats mêmes à la conservation & au rétablissement de l'Eglise.

Réformateurs, ou détracteurs téméraires & vains ; réformateurs, guidés par l'esprit de schisme & de nouveauté ; réformateurs enfin, ou plutôt destructeurs, animés de toute la fureur de l'hérésie, qui frémissoit à la vue de sa propre turpitude, & s'en prenoit à la main qui la dévoiloit : tels sont les zélateurs pernicieux, contre qui le Seigneur eut à soutenir son Eglise dans ce dernier âge.

Depuis les préliminaires du concile de Pise, jusqu'à la conclusion de celui de Florence, on l'a vue continuellement en butte aux censures & aux invectives d'une foule de docteurs obscurs & de simples clercs, d'autant plus audacieux qu'ils marquoient moins dans la hiérarchie, & qu'ils avoient moins à perdre dans la réforme. Il y eut sans doute aussi des docteurs recommandables par leurs lumières & par leurs vertus, qui avec autant de sagesse que de justice rappelerent à la perfection de la discipline antique. Mais combien plus souvent ne fut-on pas étourdi, scandalisé, justement indigné, par des clameurs séditieuses sur le dépérissement de l'esprit de l'Eglise dans son chef & dans ses membres! Et bientôt, que de sujets n'eut-on pas de gémir, sur la révolution qu'elles

opérerent dans les esprits, contre le respect dû à l'épiscopat, au souverain pontificat, aux plus augustes conciles!

Le premier pas qui se fit avec sagesse vers la réformation desirée, ce fut la célébration du concile de Pise. En voyant la collusion des deux Papes Grégoire XII & Benoît XIII, pour se conserver réciproquement leur pontificat mutilé, les cardinaux des deux obédiences, à la demande de tous les princes & de tous les peuples Chrétiens, comme nous l'avons exposé, convoquerent ce concile, qui, dans la triste situation où se trouvoit l'Eglise, ne devoit plus se différer, & ne pouvoit se convoquer d'une autre manière. Rome sur-tout, à la veille de retomber dans la funeste anarchie d'où elle sortoit à peine, & la France toujours accablée par les exactions ruineuses des Papes d'Avignon, presserent l'entreprise, avec un concert & une ardeur qui furent enfin suivis de l'effet. Mais le concile de Pise, dont on avoit tant espéré, ne put que remédier, encore très-imparfaitement, au scandale que donnoit le partage de la chaire apostolique.

A Constance, on réforma d'une manière efficace & durable ce monstrueux régime, & l'on pressa vivement le

reste de la réformation : mais les sujets les moins qualifiés dans la hiérarchie, comme les moins exposés aux coups de la réforme, furent encore ceux qui marquerent le plus de vivacité. Gens sans conséquence & sans ménagemens, qui parurent ignorer jusqu'aux loix de la décence. On entendit un moine effronté, Bernard Baptisé, Bénédictin François, reprocher hautement aux premiers prélats la paresse, la vanité, l'avarice, la mollesse & la dissolution des mœurs. Il porta son insolence grossière jusqu'à les qualifier de suppôts de satan, qui n'avoient d'autres loix que leur cupidité, ou des passions encore plus honteuses. Un autre réformateur de la prélature, docteur atrabilaire & pédant beau-diseur, dit avec emphase qu'ils prenoient le faste & l'air impérieux des commandans militaires, sans en partager les travaux, & la mondanité des femmes, sans en retenir la pudeur ; qu'ils tiroient tout le suc de la terre, sans rien cultiver, & ne cherchoient qu'un lucre sordide dans l'administration des choses saintes ; qu'ils engraissoient les musiciens, les farceurs, les femmes perdues, les chevaux & les chiens, tandis qu'ils laissoient périr de misère les pauvres de Jésus-Christ.

Plus attentifs à l'édification, ainsi qu'à la bienséance, les prélats, & le cardinal Pierre d'Ailly entre autres, au lieu de ces déclamations insultantes, ouvrirent des avis lumineux, précis, pratiques ; & montrerent, que l'art de régir la maison de Dieu n'est pas moins attaché que l'autorité au premier ordre du sacerdoce. Le cardinal s'éleva même avec force contre ces réformateurs subalternes, qui déprisoient autant la dignité que la conduite des premiers pasteurs, & les avertit d'écarter la poutre qui offusquoit leurs yeux, avant de rechercher la paille qui gênoit l'œil de leurs frères, ou plutôt de leurs pères & de leurs maitres. Il protesta que le sacré collège aspiroit plus que personne à la réforme, & que l'Eglise Romaine se prêteroit à tous les réglemens que l'esprit de sagesse & de vérité suggéreroit au concile. Mais avec quel courage & quel discernement ne proposa-t-il point aussi les points essentiels d'une réformation solide, la fréquente célébration des conciles, la diminution des charges & des subsides qu'imposoit la cour pontificale, la suppression des réserves sans nombre qu'elle mettoit sur les bénéfices, de ces exemptions multipliées qui anéantissoient insensiblement le pouvoir des

ordinaires? Et avec quelle vigueur ne veut-il pas qu'on procède à faire regner le désintéressement parmi les évêques, sur-tout dans la collation des ordres & des bénéfices, à les empêcher d'aller à la guerre, à les obliger de résider assidument dans leurs églises? Pour ce qui est des prêtres adonnés aux vices grossiers, tels que la simonie & le concubinage: indiquant les voies efficaces qu'employa depuis le saint concile de Trente; les censures, dit-il, sont des armes trop foibles: c'est par la privation des bénéfices & la note d'infamie, qu'il faut procéder contre ces fronts d'airain. Pour les religieux & les religieuses, il propose l'esprit de retraite & de recueillement, qu'il pousse jusqu'à ne point permettre que les moines aillent étudier hors de leurs monastères, ni qu'ils s'appliquent à des études qui ne tendent pas directement à la fin de leur vocation. Enfin, il n'oublie pas la réformation des simples fidèles: mais le moyen qu'à bon droit il trouve seul efficace pour la leur faire embrasser, c'est la voie de l'exhortation, soutenue du bon exemple des ecclésiastiques.

Si tous les promoteurs de la réforme avoient procédé avec ce sage tempéra-

ment de vigueur, de prudence & de modération; il eſt à préſumer, que les vœux de la chrétienté à ce ſujet auroient été remplis à Conſtance. Mais les nations d'Allemagne & d'Angleterre voulurent qu'on la fit avant l'élection d'un Pape agréable à toutes les obédiences; c'eſt-à-dire avant le rétabliſſement de l'unité parfaite, qui étoit l'objet principal du concile. Elles la preſſérent avec une hauteur, qui aliéna les cardinaux, toute la nation d'Italie, & ce qui eſt plus étonnant, les François eux-mêmes, qui en avoient été juſques-là les plus ardens promoteurs. Ce dernier parti prévalut, comme on ſait: le concile ſe contenta de ſtatuer, que le Pape futur feroit la réformation, de concert avec les pères, avant la ſéparation de l'aſſemblée; & l'on ſpécifia les articles principaux, qu'il y faudroit traiter.

Mais quand le nouveau Pape, Martin V, fut élu, il ne ſe crut point ſoumis à des réglemens, qui ne pouvoient acquérir force de loix qu'après qu'il les auroit confirmés, lui qui étoit le chef de l'Egliſe & du concile même. Au reſpect qu'imprima auſſi-tôt l'appareil ſeul de la majeſté pontificale, on peut voir en paſſant, combien la providence a de

reſſources pour maintenir la dignité du ſiège de Pierre. On ne parloit avant l'élection du Pontife, que des cas où il pouvoit être corrigé & dépoſé : il ne fut pas monté dans la chaire apoſtolique, qu'on s'en rapporta uniquement à lui, pour la matière & la manière de la réformation. Bien éloigné toutefois d'abuſer de ce divin aſcendant, Martin publia dès-lors différens points de réforme : il condamna ſévèrement la ſimonie, réprima l'inconduite & le faſte ſéculier des eccléſiaſtiques, révoqua un grand nombre d'exemptions, de diſpenſes, d'unions de bénéfices, de ſubſides ordonnés en faveur de la chambre apoſtolique, & défendit généralement de lever aucune impoſition ſur une Egliſe, ſans le conſentement des prélats du pays. Il s'en falloit bien cependant, que ce fût-là tout ce qu'on avoit demandé : mais les pères eux-mêmes, dirigés enfin par un chef inconteſtablement légitime, conçurent qu'il n'y avoit rien de plus à craindre que la précipitation dans une matière ſi délicate, & que dans le foible calme qui ſuccédoit à peine à un ſchiſme de quarante ans, c'étoit beaucoup d'avoir ébauché ce grand ouvrage. On penſoit d'ailleurs que les conciles, déjà indiqués

pour la suite, le conduiroient bientôt à sa perfection.

Celui de Bâle, qui se tint treize ans après, poursuivit en effet cette entreprise avec beaucoup de chaleur, & fit plusieurs réglemens de discipline, auxquels sans doute on ne peut qu'applaudir. Telles furent, entre autres, les peines portées avec précision contre les ecclésiastiques incontinens, privés d'abord des revenus de leurs bénéfices pendant trois mois, & si ce terme ils n'avoient pas éloigné leurs concubines, déchus des bénéfices qu'ils possédoient, & de tout espoir d'en obtenir de nouveaux. Telles furent encore les règles prescrites pour la dignité & l'édification dans la célébration des saints offices, pour l'abolition des annates, des réserves, des expectatives, des appellations trop fréquentes à Rome, des interdits & de toutes les censures portés légèrement; sur quoi il fut sagement déclaré, pour le repos des consciences réduites à une gêne & à des inquiétudes perpétuelles, qu'on ne seroit plus obligé de fuir que les excommuniés, ou dénoncés nommément, ou tellement notoires qu'il ne leur restât aucun moyen de tergiversation. Ce fut de même, pour la tran-

quillité publique, qu'on statua aussi en faveur de la possession triennale des bénéfices.

Ainsi procéda ce concile, au grand avantage de la chrétienté, tandis qu'il se tint uni avec son chef, ou du moins tandis qu'ils en furent l'un avec l'autre au terme du simple mécontentement & des plaintes modérées. Mais qui perdra jamais le souvenir du terme funeste où aboutit ce différend ! Et quand cette fatale rupture fut décidée, quand le chef de l'Eglise eut prononcé la dissolution du concile, & que le concile composé, non plus de successeurs vivans des apôtres par la bouche desquels l'Esprit Saint, selon sa promesse, pût proférer ses oracles, mais de leurs froides & muettes reliques rangées par l'esprit de schisme & de fanatisme sur les sièges des pères, & d'un amas tumultueux de docteurs précaires, de simples prêtres, de curés & de vicaires Savoyards ou Suisses ; alors, au lieu d'édification & de réformation, on donna dans tous les excès de la révolte & du scandale. Toutefois, à raison du zèle que cet inconcevable concile ne cessoit pas de témoigner pour le rétablissement de la discipline, il fut encore long-temps protégé, ou du moins très-

fort ménagé par différentes nations, en particulier par la France, toute ſcandaliſée qu'elle étoit de ſes écarts effrayans. De là vint que les réglemens de diſcipline faits à Bâle, paſſerent en grande partie dans la pragmatique ſanction, ſi long-temps chère aux François. Par là même cependant, l'Egliſe, malgré toutes les manœuvres de l'Enfer, avançoit toujours vers la réformation. D'un autre côté, celui qui fait jouer à ſon gré les reſſorts même de la politique, fit ſervir au maintien de l'autorité pontificale les ménagemens qu'obſervoit la cour de France, & plus encore la réunion des Grecs au Pape Eugène & au concile de Florence.

Cependant le ſcandale étoit donné; le reſpect dû au ſucceſſeur de Pierre, aux ſucceſſeurs de tous les apôtres & aux ſacrés conciles, étoit prodigieuſement affoibli, par la continuité des murmures & des clameurs contre le relâchement du chef & des membres de l'Egliſe. Du fond ſauvage de la Bohème, il s'éleva un homme vain, préſomptueux, ami de la nouveauté, non moins hardi à s'avancer qu'incapable de revenir ſur ſes pas, cabaleur ténébreux, hypocrite habile & d'une malignité profonde, en

un mot Jean Hus, doué au point ſuprême des malheureux talens qui font les héréſiarques. Dès le ſiècle précédent, Wiclef en Angleterre avoit répandu une doctrine, qui ſous prétexte de réforme anéantiſſoit toute puiſſance légitime, ſoit politique, ſoit eccléſiaſtique, qui renverſoit, avec le libre arbitre, tous les principes des mœurs, & s'attaquoit même à nos plus ſacrés myſtères : il mit ce royaume tout en feu, & ſouvent à deux doigts de ſa ruine entière. Semblable à ces odieux reptiles qui recueillent dans tous les lieux infects les poiſons qui font leurs affreuſes délices, Jean Hus, au ſein de la Bohème avoit trouvé moyen de s'abreuver à longs traits de ces ſucs impurs, ſe les étoit appropriés, ſe les étoit incorporés, pour ainſi dire, & avoit rencontré différens Bohémiens de même goût que lui, ſpécialement Jérôme de Prague, avec le ſecours duquel, en aſſez peu de temps, il infecta une bonne partie de cette ville & de ſon univerſité, qui alors dans ſon enfance, étoit peu capable de ſe tenir en garde.

Il anima d'abord les peuples contre les prêtres & les moines, qu'il accuſoit généralement d'ignorance & de diſſolution; puis contre tout l'ordre hiérarchique,

sans épargner les premiers prélats, ni le Souverain Pontife. On n'a pas oublié qu'il soutenoit en termes exprès, que si le Pape, ou un évêque, ou tout autre prélat étoit en péché mortel, il n'étoit plus, ni Pape, ni évêque, ni prélat. Il ne suffisoit pas même, selon lui, d'être en état de grace pour avoir part à la jurisdiction ecclésiastique, mais il falloit être prédestiné; puisqu'il compose l'Eglise des prédestinés seule, & que pour avoir un caractère d'autorité dans l'ordre ecclésiastique, il faut au moins être membre de l'Eglise. Qu'on se rappelle aussi les images & les expressions injurieuses dont il revêtoit ses dogmes séditieux, quand il enseignoit que le Pape en état de péché, qu'un Pape qui n'est pas prédestiné, doit, comme Judas, être nommé larron, fils de perdition, suppôt de satan, & nullement chef de la sainte Eglise militante. Au sujet de l'intendit & des autres censures, il publioit que le clergé les avoit introduites pour asservir les peuples, ou pour épouvanter ceux qui s'opposoient à sa dépravation, & qu'elles ne provenoient que de l'Antechrist. On a vu les fermentations & les animosités, que ce genre d'enseignement causa parmi d'ignorantes & farouches peuplades. Jean Hus & Jérôme de Prague les expierent

enfin par un cruel ſupplice, mais ſans ouvrir les yeux à leurs compatriotes faſcinés.

La ſecte fit des ſaints, de ces deux renégats ; & pour les venger, elle excita auſſi-tôt une violente ſédition, qui de Prague ſe répandit par toute la Bohême, & devint, pour une longue ſuite de regnes ou d'anarchies, l'état permanent de cette malheureuſe nation. Le chambellan Trocznou, ſi fameux depuis ſous le nom de Ziſca, ſe mit à la tête d'un vil amas de payſans & de vagabonds, dont il fit bientôt les plus vaillans, mais auſſi les plus atroces guerriers du Nord. Le pillage, l'incendie, les cruautés ordinaires ne cauſant plus un plaiſir aſſez vif à des monſtres aſſouvis de carnage; il fallut à leur goût émouſſé, des prêtres brûlés à petit feu, ou appliqués nuds ſur des étangs glacés; des ſeigneurs de premier ordre étendus par terre, pieds & mains coupés, & comme le blé en gerbe, battus à coups de fléaux; des habitans de villes entières, prêtres & laïcs, femmes & enfans, brûlés tous enſemble dans les égliſes, avec les ornemens ſacrés. L'aſpect ſeul de ces monſtres ſauvages, leurs regards ſiniſtres, leurs démarches farouches, la longueur hideuſe de leur barbe

hérissée, leur chevelure horriblement négligée, leurs corps demi nuds & tout noircis par le soleil, leur peau tellement durcie par les vents & les frimas, qu'elle sembloit une écaille à l'épreuve du fer; tout en eux imprimoit la terreur, tout annonçoit la scélératesse, & le long usage de l'atrocité.

Tels furent néanmoins, à ce qu'ils affirmoient avec arrogance, les hommes suscités pour rétablir dans l'Eglise la pureté de l'Evangile & de la discipline primitive. Ils bâtirent une ville qu'ils nommerent Thabor, comme destinée à la manifestation des vérités les plus sublimes de la religion. Emules des Thaborites, les Orébites, ainsi appelés d'une montagne qu'ils assimilerent à celle où le Seigneur avoit donné à Moïse les tables de la loi, ne s'arrogerent pas moins d'autorité, que n'en avoit eu ce premier législateur du peuple de Dieu. D'autres encore s'établirent dans un repaire semblable, pratiqué au sommet de la montagne qu'ils nommerent Sion, comme un lieu chéri du ciel, d'où la vertu & la vérité devoient se répandre par tout l'univers. Il n'y eut pas jusqu'aux sales Adamites, qui ne donnassent pour la réforme de l'Eglise, & pour le renouvelle-

vellement de l'innocence originelle, l'uſage infame où ils étoient d'aller entièrement nuds, par troupes nombreuſes d'hommes & de femmes confondus enſemble: ce qui les plongea dans une corruption ſi affreuſe, qu'elle excita l'horreur même des autres ſectaires, à qui l'intérêt qu'ont toutes les ſectes à ſe tenir unies contre l'Egliſe, fut à peine un motif ſuffiſant pour ne point venger la nature ſi indignement outragée.

Quelles furent donc les reſſources de l'Egliſe, en des conjonctures ſi difficiles? Les armes peut-être des princes chrétiens, dont les droits n'étoient pas moins violés que ceux de la religion? Sigiſmond, Empereur & Roi de Bohème, fit à la vérité tous ſes efforts pour réduire les rebelles impies. Cinq fois il marcha contre eux, avec de fortes armées: mais cinq fois il tourna le dos, ſans preſque avoir enviſagé l'ennemi. La peau de Ziſka, convertie après ſa mort en tambour, ſuffit encore pour mettre en fuite cet Empereur, très-hardi contre les prêtres dans les conciles, mais très-mal partagé en ſavoir militaire & pas mieux en valeur. La politique fut-elle plus utile à l'Egliſe, que le glaive impérial? L'Empereur plus habile en effet à négocier qu'à

vaincre, réussit, à force d'argent & de sacrifices de toute espèce, à gagner Zisca; mais seulement à la veille du trépas de cet ennemi terrible, & sans aucun avantage effectif. Les députés qu'ensuite le concile de Bâle envoya pour traiter à Prague, avancerent davantage. De vingt-deux articles de réformation, ou de subversion, que demandoient les sectaires, on a vu qu'ils se réduisirent à quatre; & moyennant la concession du premier, qui pouvoit se tolérer; savoir la communion sous les deux espèces, les moins emportés d'entre eux agréerent encore les modifications qu'on mit aux trois autres. Mais au fond, la condescendance ne devoit guère plus contribuer que la force extérieure à la réduction de l'hérésie. C'étoit par le foible de l'iniquité mise en contradiction avec elle-même, que le ciel avoit résolu de la confondre & de la ruiner. Une moitié des sectaires, qui joignoit aux préventions communes les impiétés particulières de Wiclef, fit horreur à l'autre. Les Calixtins; c'est-à-dire la noblesse & la meilleure bourgeoisie, contens de la communion du calice, rougirent d'être unis plus long-temps soit avec les brigands du Thabor, soit avec ceux qui avoient pris le nom d'O

phelins, à la mort de Zisca : ils aimerent mieux rentrer avec honneur sous l'obéissance d'un maître auguste, que de rester sous le joug honteux d'un prêtre apostat, du vil & superbe Procope, qui les traitoit en esclaves. Les Calixtins s'étant ainsi réunis aux Catholiques, tous les bandits, décorés du nom de réformateurs, furent exterminés, ou du moins dissipés.

La secte, il est vrai, se releva dans la suite, à l'aide encore d'un mauvais prêtre, à qui toute religion étoit bonne, pourvu qu'elle le conduisît à la fortune. Roquesane, pour parvenir au Siège archiépiscopal de Prague, flatta l'ambition du régent Pogebrac, qui de son côté aspiroit au trône de Bohème ; & comme leurs desseins ne pouvoient réussir qu'à la faveur des divisions & des troubles, tous deux appuyerent, chacun à sa façon, de turbulens sectaires, si favorables à leurs vues. Pogebrac, aussi bien que Roquesane, parvint au terme de ses vœux. Mais que les espérances & les appréhensions de l'homme sont fautives ! Ce qu'on avoit cru devoir consommer la perte de la religion dans la Bohème, en procura le salut : Pogebrac, une fois sur le trône, vit le schisme & les factions, d'un tout

autre œil que lorsqu'il avoit été question d'y parvenir. Il avoit brouillé, par le moyen d'une secte séditieuse, afin d'établir sa puissance: pour assurer cette même puissance, avec la tranquillité publique, il résolut d'exterminer au moins les plus séditieux des sectaires; & Roquesane, toujours moins attaché à l'hérésie qu'à la fortune, employa jusqu'à la fourberie contre les hérétiques, pour seconder le projet du nouveau Roi. L'Eglise compta peu sans doute sur un tel Roi, & sur un tel archevêque, qui, après leur réunion au centre visible de l'unité, retournerent en effet au schisme, quand ils le crurent de nouveau favorable à leur intérêt. Mais la secte, minée peu à peu par leurs variations, se trouva enfin presque anéantie. Quand ces deux apostats, à quinze jours de distance l'un de l'autre, furent frappés de mort; elle étoit réduite à un tel point d'avilissement, que le vil artisan Pierre Relesiski, sous la conduite de q elle se rangea, lui parut un chef distingué Voilà néanmoins l'origine de ces Frè de Bohème, que Luther s'attacha d la suite, comme un précieux renfo Mais est-il rien de si étrange, qui pui faire un sujet d'étonnement, par rapp à Luther & à sa réforme?

Pour procéder avec ordre à nous en former quelque idée, observons-en un moment les auteurs, l'objet, les moyens; si toutefois il est possible de concevoir ce que nos yeux, témoins de la réalité, ont encore peine à ne point regarder comme une chimère. Les auteurs de la réforme qui entraîna dans l'apostasie le tiers de l'Europe, furent Luther & Calvin par excellence; Luther secondé par Mélanchton, & Calvin par Théodose de Bèze; Zuingle, d'un autre côté, aidé par Œcolampade; puis la troupe des séducteurs en sous-ordre, Carlostad, Bucer, l'impie Osiandre, l'atroce Jean de Leide, les deux Socins, & tant d'autres blasphémateurs, soit de la divinité de Jésus-Christ, soit des autres points capitaux de la foi chrétienne.

Et quelles étoient les vertus, ou le caractère d'autorité de ces hommes prétendus suscités de Dieu, de ces restaurateurs de l'Eglise, de ces nouveaux prophètes? Luther, moine apostat & corrupteur d'une religieuse apostate, ami de la table & de la taverne, insipide & grossier plaisant, ou plutôt impie & sale bouffon, qui n'épargna ni Pape ni Monarque, d'un emportement d'énergumène contre tous ceux qui osoient le contredire, muni, pour tout avantage, d'une

érudition & d'une littérature qui pouvoient imposer à son siècle, ou à sa nation, d'une voix foudroyante, d'un air altier & tranchant ; tel fut le nouvel évangéliste, ou, comme il se nommoit, le nouvel ecclésiaste, qui mit le premier l'Eglise en feu, sous prétexte de la réformer. Et pour preuve de son étrange mission, qui demandoit certainement des miracles de premier ordre, il allégua les miracles dont se prévaut l'Alcoran ; c'est-à-dire les succès du cimeterre & le progrès des armes, les excès de la discorde, de la révolte, de la cruauté, du sacrilège & du brigandage.

Calvin, moins voluptueux, comme on l'a remarqué, ou, comme on doit l'observer encore, plus gêné par la foiblesse de sa complexion, puisqu'il ne laissa point de s'attendrir pour Idelette, sa chère Anabaptiste ; moins emporté aussi, moins arrogant, moins sujet à la jactance que Luther, étoit d'autant plus orgueilleux, qu'il se piquoit davantage d'être modeste, que sa modestie même faisoit la matière de son ostentation ; infiniment plus artificieux, d'une malignité & d'une amertume tranquilles, mille fois plus odieuses que tous les emportemens de son précurseur. Orgueil, qui

perçoit tous les voiles dont il s'étudioit à l'envelopper; qui, malgré la bassesse de sa figure & de sa physionomie, se retraçoit sur son front sourcilleux, dans ses regards altiers & la rudesse de ses manières, dans tout son commerce & sa familiarité même, où abandonné à son humeur chagrine & hargneuse, il traitoit les ministres ses collègues avec toute la dureté d'un despote entouré de ses esclaves. Mais sur quoi fondé, ce réformateur s'est-il arrogé sa mission? Sur le dépit conçu de ce qu'on avoit conféré au neveu des connétables de France, le bénéfice que l'orgueil extravagant de ce petit-fils de batelier briguoit pour lui-même. On peut se souvenir qu'avant ce refus il avoit déclaré que, s'il l'essuyoit, il en tireroit une vengeance dont il seroit parlé dans l'Eglise pendant plus de cinq cens ans: aussi tôt qu'il l'eut essuyé, il mit la main à l'établissement de sa réforme.

Le plus recommandable & tout à la fois le plus aveugle partisan de Luther, Mélanchton, bel esprit, littérateur élégant, & cultivateur laborieux des langues savantes, n'eut point d'autre titre que ces talens, pour s'immiscer dans le régime de l'Eglise, & creuser dans les

profondeurs terribles de la religion. Encore sa conscience réclama-t-elle sans cesse contre sa témérité, & contre les écarts effrayans où le précipitoit son guide. En un mot, on ne peut voir dans Mélanchton qu'un homme foible entraîné par un furieux, qui le fait frémir & qu'il ne peut abandonner. Bèze, coopérateur agréable du sombre Calvin, montra lui-même le titre de sa mission, écrit dans les yeux de la jeune débauchée, qui le retint dans ses lacs jusqu'à l'âge de la décrépitude.

Que nous ont offert de plus évangélique, & le crapuleux Carlostad, & le frauduleux Bucer, & l'impudent Hosen ou Osiandre? Carlostad, uniquement propre à faire tête à Luther dans une hôtellerie, à lui riposter verre pour verre & injure pour injure, à répondre au souhait de la roue par celui de la corde ou du bûcher: Bucer, apostat de l'ordre de S. Dominique & de la réforme de Luther, aujourd'hui luthérien & demain sacramentaire, tantôt luthérien & zuinglien tout ensemble, tantôt d'un raffinement de croyance qui faisoit passer sa foi pour un problême dans tous les partis; toujours complaisant néanmoins, pourvu que son amour infame pour une

vierge consacrée à Dieu fût transformé en amour conjugal, & que les saints vœux qu'il n'avoit pas le courage d'observer fussent mis au nombre des abus. Pour ce qui est d'Osiandre, effréné libertin, blasphémateur insensé, il avoit si peu de titres à l'apostolat, qu'on a vu Calvin lui-même le renvoyer à la classe des athées.

Zuingle, jeune étourdi, passé tout à coup du métier des armes à l'état ecclésiastique, où il ne tarda point à s'ennuyer du célibat, n'eut point de meilleur motif que cette instabilité libertine, pour lever l'étendard de l'impiété sacramentaire; & point d'autre droit à l'enseignement, qu'une présomption fondée sur le don d'éloquence ou de verbiage, dont il avoit été abondamment pourvu par la nature. Ignorant si bouché, qu'il unissoit le luthéranisme avec le pélagianisme; restaurateur si extravagant de la pureté de l'Evangile, qu'il plaçoit dans le ciel, à côté de Jésus-Christ & de la Reine des vierges, Hercule fils d'Alcmène adultère, Numa père de l'idolâtrie romaine, Scipion disciple d'Epicure, Caton suicide, avec une foule de pareils adorateurs & imitateurs de leurs vicieuses divinités. Il eut un coopérateur de tous

autre poids, d'un talent vraiment propre à faire la fortune d'une secte. Œcolampade avoit un tour d'esprit si insinuant, un raisonnement si spécieux, une éloquence si douce, tant de politesse & d'aménité dans la diction, que ses écrits, au rapport d'Erasme, avoient de quoi séduire les élus même, s'il eût été possible. Mais Œcolampade, religieux d'une insigne piété avant son apostasie, Œcolampade qui n'interrompoit qu'à regret ses douces communications avec son Dieu, & qui parloit ensuite avec tant d'onction qu'on ne pouvoit l'entendre sans être pénétré des mêmes sentimens; aussitôt que son imprudente & présomptueuse curiosité eut ouvert l'oreille aux nouveautés de la réforme, il ne fut plus qu'un moine libertin, il franchit les barrières du cloître, céda aux attraits d'une jeune effrontée, &, le premier même des réformateurs apostats, revêtit son sacrilège des formes du mariage.

Nous ne pousserons pas plus loin un dénombrement, dont chacun peut aisément suivre le fil que nous lui laissons. Tous les Anabaptistes en général, aussi bien que leurs chefs, Storck, Muncer, Jean de Leide; & tous les impies revêtus du nom de Sociniens, d'Unitaires,

d'Antitrinitaires, se sont peints eux-mêmes de leurs vraies couleurs, dans l'horrible doctrine qui renverse tous les principes des mœurs, aussi bien que les dogmes fondamentaux du christianisme. Leurs œuvres, encore mieux que leurs dogmes, ont fait apprécier leur mission. Finissons donc, touchant les auteurs de la réforme: il est temps d'en observer l'objet. Semblable à ces reptiles venimeux, qui écrasés sur la plaie imbibée de leur venin, en font le plus sûr remède; l'ouvrage de la séduction, découvert aux yeux du fidèle séduit, lui fournira le meilleur antidote. Dans l'ordre de la grace, comme dans celui de la nature, l'auteur de toute bonté se plaît à tirer le bien du mal même.

Qu'entreprit donc Luther de réformer, de supprimer, de détruire? ou, pour parler plus exactement, que n'entreprit-il pas de détruire, sous ombre de réformer? Le croiroit-on, si on ne l'avoit vu dans ses écrits, dans sa conduite, dans les révolutions trop malheureusement fameuses, qu'attestent encore tous les monumens les plus dignes de foi? En croiroit on même à tant de témoignages irréfragables, si quatre royaumes, & vingt républiques ou confédérations n'offroient

toujours ce renversement à nos yeux ? Qui le croiroit, juste ciel ! qu'on eût donné & reçu pour réforme, pour le rétablissement & la perfection du vrai christianisme, pour le plus pur évangile, la prostitution de cette Eglise vierge, dont la vie angélique fixoit depuis quinze cens ans le cœur du divin époux ? la profanation du célibat ecclésiastique, & des vœux sacrés de religion ? le mépris des pères, des saints docteurs, des plus célèbres conciles, de toute tradition & de tout enseignement public ? l'abolition de presque tous les sacremens ; c'est-à-dire des canaux salutaires d'où les graces découlent du ciel sur nous ? le mépris des images & des reliques des saints, du culte du Saint des saints, du sacrifice adorable de nos autels, de l'ordre sacré du sacerdoce & de tout ordre ecclésiastique ? la dégradation du mariage chrétien, ravalé à cette bassesse charnelle, d'où l'avoit tiré le Dieu qui n'habite qu'avec l'homme élevé au dessus de la chair ? la suppression de la pénitence sacramentelle, de toutes les œuvres de satisfaction, & généralement de toute bonne œuvre commandée ? à quoi l'on ne substituoit qu'une foi morte & stérile, ou plutôt chimérique, une foi bizarrement assurée, qui,

au moyen de cette aſſurance imaginaire, communiquoit une juſtice tellement inamiſſible, qu'elle pouvoit ſubſiſter avec tous les crimes. En un mot, ſaper du même coup la foi & les mœurs, voilà ce qu'on appeloit réforme.

Zuingle & Calvin pouſſant encore plus loin que Luther, anéantirent tous les ſacremens ſans exception; Zuingle, lui ſeul, en rendant le baptême inutile, par ſes dogmes pélagiens touchant le péché originel; Zuingle & Calvin, tous les deux enſemble, en réduiſant la préſence corporelle du Sauveur dans l'Euchariſtie à la ſimple figure, ou à une ſimple perception de la foi. Quelle idée même de ſacrement pouvoient conſerver, ſoit Calvin, ſoit les brigands ſacrilèges formés à ſon école; quand ils embraſoient nos temples & briſoient nos tabernacles, fouloient aux pieds nos redoutables myſtères, employoient nos vaſes ſacrés aux plus vils, aux plus ſales uſages? Se fuſſent-ils emportés à ces horreurs, leur euſſent-elles attiré les applaudiſſemens de leurs miniſtres, ſi la ſecte eût véritablement regardé l'Euchariſtie comme un ſacrement, comme un ſigne inſtitué par Jéſus-Chriſt pour la ſanctification de nos ames, ou ſeulement comme une figure,

toujours respectable, de son corps & de son sang? Nous ne parlerons point des impiétés plus énormes encore des Anabaptistes & des Sociniens, désavoués, quoiqu'à tort, par les Protestans; puisqu'il est de toute notoriété, que ces profanateurs divers sont tous sortis de la même souche. La réforme de Luther a incontestablement enfanté tous ces monstres de réforme.

Pour établir une pareille religion, certes il falloit des moyens bien extraordinaires. L'Enfer en procura d'assortis au goût dépravé, & à la situation critique de chaque nation; ce qui fut particulièrement sensible en Allemagne, en Angleterre & en France. L'intérêt en Allemagne, le libertinage en Angleterre, la légéreté, ou l'amour de la nouveauté en France; telles furent les armes de l'hérétique réforme. On commença par abandonner aux princes Allemands les biens d'église, très-considérables dans leurs Etats, les beaux domaines, les châteaux & les forteresses, les villes & les souverainetés qu'y possédoient les évêques & grand nombre d'abbés. Ceux des prélats qui, avec une femme, épousoient le nouvel évangile, demeuroient propriétaires de leurs bénéfices, & en

transmettoient les titres d'honneur, aussi bien que les fonds, à leur postérité. Outre les évêchés sans nombre qui devinrent ainsi des héritages profanes, on vit Albert de Brandebourg, grand-maître de l'ordre Teutonique, s'approprier la Prusse, qui appartenoit à ces chevaliers, & frayer aux princes de sa maison la route à la royauté. Les villes impériales furent affranchies de la dépendance du chef de l'Empire, & les vassaux ordinaires soustraits à l'autorité de leurs seigneurs. Pour ceux des prêtres, des moines & des religieuses qui s'ennuyoient de la règle & du célibat, (& à combien d'entre eux la licence des prêches n'inspira-t-elle point cet ennui honteux!) on leur ouvrit les portes des cloîtres, on leur offrit des femmes ou des maris; le concubinage sacrilège, l'inceste & l'adultère spirituels furent qualifiés de mariages, & le libertinage de liberté évangélique. Pour le commun des fidèles, on les déchargeoit de ce que la pénitence a de plus pénible, en ne les obligeant plus à se confesser qu'à Dieu seul, de l'observation des fêtes, du carême, de tous les jeûnes & de toutes les abstinences de précepte, en un mot, de toute observance onéreuse.

Avec les princes qui avoient les paſſions vives, & qu'on avoit un certain intérêt de ménager, la complaiſance ne connut aucune borne; les points les plus clairs & les plus inconteſtables du droit divin ne furent qu'une barrière impuiſſante. J'en atteſte cette conſultation à jamais fameuſe, à jamais infame, où Luther, Bucer, Mélanchton & les autres coryphées de la réforme, permirent la polygamie formelle au Landgrave de Heſſe. Et quel motif allégua-t on pour accorder cette monſtrueuſe diſpenſe, dont il n'y avoit pas un ſeul exemple parmi les Chrétiens, depuis l'origine du chriſtianiſme? Point d'autre que le tempérament du prince, échauffé par le vin & la bonne chère dans les banquets Germaniques, où la bienſéance ne permettoit point à la princeſſe ſa femme de ſe rencontrer. Et dans le fond, que pouvoit exiger Luther, en matière de mœurs & de pudeur, lui qui établit généralement ces canons infames dans ſon Egliſe de Wittemberg: Si l'épouſe eſt revêche, que le mari faſſe approcher la ſervante; ſi Vaſthi réſiſte, qu'on lui ſubſtitue Eſther? C'étoit-là foncièrement toute la délicateſſe de ce nouveau moraliſte concernant le mariage, qu'il avoit déjà traité dans le

même goût avec le Roi d'Angleterre. Qu'on se rappelle l'anecdote révélée par le Landgrave lui-même en sollicitant sa dispense; savoir que Luther & Mélanchton avoient conseillé au Roi Henri VIII de ne pas rompre son mariage avec la Reine sa femme, mais d'en épouser une autre avec elle.

Il fut sans doute des princes & des grands, que le ciel préserva de cette séduction grossière. On employa contre ceux-ci la cabale & la violence, les troubles ménagés & fomentés avec artifice, les factions, les séditions, la révolte ouverte, tous les fléaux de la guerre civile prolongée durant deux siècles, & revêtue d'un caractère d'atrocité inconnu jusques-là. C'étoit par principe de religion que l'on poursuivoit le souverain légitime, & que l'on déchiroit la patrie. Contre la doctrine & la pratique des premiers fidèles, qui ne savoient que souffrir & mourir sous les Néron même & les Domitien, il étoit de maxime dans la réforme, qu'on pouvoit, qu'on devoit se révolter, dès que le prince entreprenoit, ou étoit soupçonné d'entreprendre sur les consciences. Et quels furent les fruits de cet enseignement désastreux, en France, en Allemagne, en

Angleterre, en Hollande, en Suisse, en Pologne, en Hongrie, en Transilvanie? Qu'on se retrace les regnes déplorables des trois fils de Catherine de Médicis, l'insolence effrénée de Montbrun, les énormes cruautés du baron des Adrets, le sang-froid barbare d'Acier-Crussol, souriant à la soldatesque Huguenote, ornée de colliers faits d'oreilles de prêtres, les fureurs de Cnox en Ecosse, & du monstre qu'on nomma Comte de Mourrai, la guerre inhumaine des paysans d'Allemagne & le royaume infernal de Munster, la moitié des Belges & des Suisses égorgée par l'autre, le crime & le désastre portés à un tel excès par les sectaires voisins des Turcs, que le Sultan Soliman II écrivit indigné à la Reine Elisabeth de Hongrie, que, si elle continuoit à souffrir cette secte abominable, & ne rétablissoit pas la religion de ses pères dans tous ses droits, elle ne s'attendît plus à trouver en lui qu'un ennemi déclaré, au lieu d'un constant protecteur.

Le Pape, au centre de la catholicité, dans le sein de Rome, ne fut point à couvert de leurs attentats. On sait tout ce qu'eut à souffrir Clément VII, dans le saccagement de cette capitale prise par

une armée Espagnole, où il se trouvoit quinze à dix-huit mille sacrilèges, animés par le comte Luthérien de Fronsberg : nom insigne dans la liste même de ces hommes funestes, que Dieu choisit pour les instrumens de sa colère. Fronsberg fut frappé de mort, avant d'avoir pu décharger sa rage sur la personne du Pontife : mais d'autant plus furieux, ses nombreux suppôts, par le pillage, par le massacre & tous les raffinemens de la cruauté, par l'incendie, le viol & des profanations d'une énormité à peine imaginable, firent éprouver à la malheureuse Rome plus de calamités, qu'elle n'en avoit jamais souffert de la part des Goths, des Vandales, de tous les barbares ensemble.

Non moins audacieux que les sectaires armés, Luther à sa façon fit la guerre au chef de l'Eglise, & à toute la hiérarchie. Son libelle contre l'état ecclésiastique fut comme le tocsin qu'il sonna d'abord contre les évêques, en ordonnant de les exterminer tous sans rémission. Il y prononce doctoralement, que les fidèles qui font usage de leurs forces & de leurs fortunes pour ravager les évêchés, les abbayes, les monastères, & pour anéantir le ministère épiscopal, sont les véritables enfans de Dieu; que ceux

au contraire qui les défendent, sont les ministres de Satan. Le chef de l'épiscopat, ainsi que de toute l'Eglise, étoit encore plus outragé. Le nom d'Antechrist, passé de la bouche de l'hérésiarque dans celles de tous les hérétiques, ne servant plus qu'imparfaitement sa bile contre le Pontife Romain; aux termes *Cœlestissimus* & *Sanctissimus*, qui sont de style pour énoncer l'élévation de la dignité pontificale, il substitua ceux de *Scelestissimus* & de *Satanissimus*, très-scélérat, très-diabolique. Les noms de diable, d'âne, de pourceau, répétés sans fin, étoient les figures dont étincelloient les philippiques de ce nouveau Démosthène, ou plutôt les parades cyniques de ce bâteleur de carrefour, enchanté du suffrage & des ris désordonnés de la populace.

Quelle fut au contraire la conduite de l'Eglise si cruellement outragée? Non, rien ne fait mieux connoître la main qui la soutient & la régit, que sa marche égale, toujours noble & majestueuse, au milieu de tant d'injures capables de lui faire oublier sa propre dignité. Elle cita froidement l'hérésiarque à son tribunal: il répondit qu'il n'y paroîtroit, qu'avec vingt-cinq mille hommes armés pour sa

défense: elle lui fit paisiblement les monitions canoniques; elle les multiplia, elle en prolongea le terme, elle poussa la douceur & la longanimité aussi loin que la prudence le pouvoit permettre. Enfin, elle porta son jugement, & en borna la rigueur à retrancher ce membre cangréné du corps mystique de Jésus-Christ. A la fureur séditieuse, à la frénésie, à toute la rage du séducteur anathématisé, aux progrès de la séduction qu'il pousse avec des efforts & des succès tout nouveaux, elle continue à n'opposer que le glaive de la parole. Le successeur de Pierre s'attache principalement à confirmer dans la foi ses frères & ses coopérateurs de tout ordre; il rédouble sa vigilance & sa sollicitude sur toute l'étendue de la maison de Dieu; il ranime l'esprit de foi & de zèle, dans le sanctuaire, dans les monastères, dans toutes les écoles chrétiennes. Les universités, à l'exemple des évêques, souscrivent au jugement apostolique, & statuent qu'on n'y pourra point contrevenir sans se bannir de leur sein. De zélés docteurs, de savans missionnaires se répandent par-tout, jusques dans les terres où l'erreur siège sur le trône: ils confondent les prédicans, ils en convertissent quelques-uns, ils retiennent ou

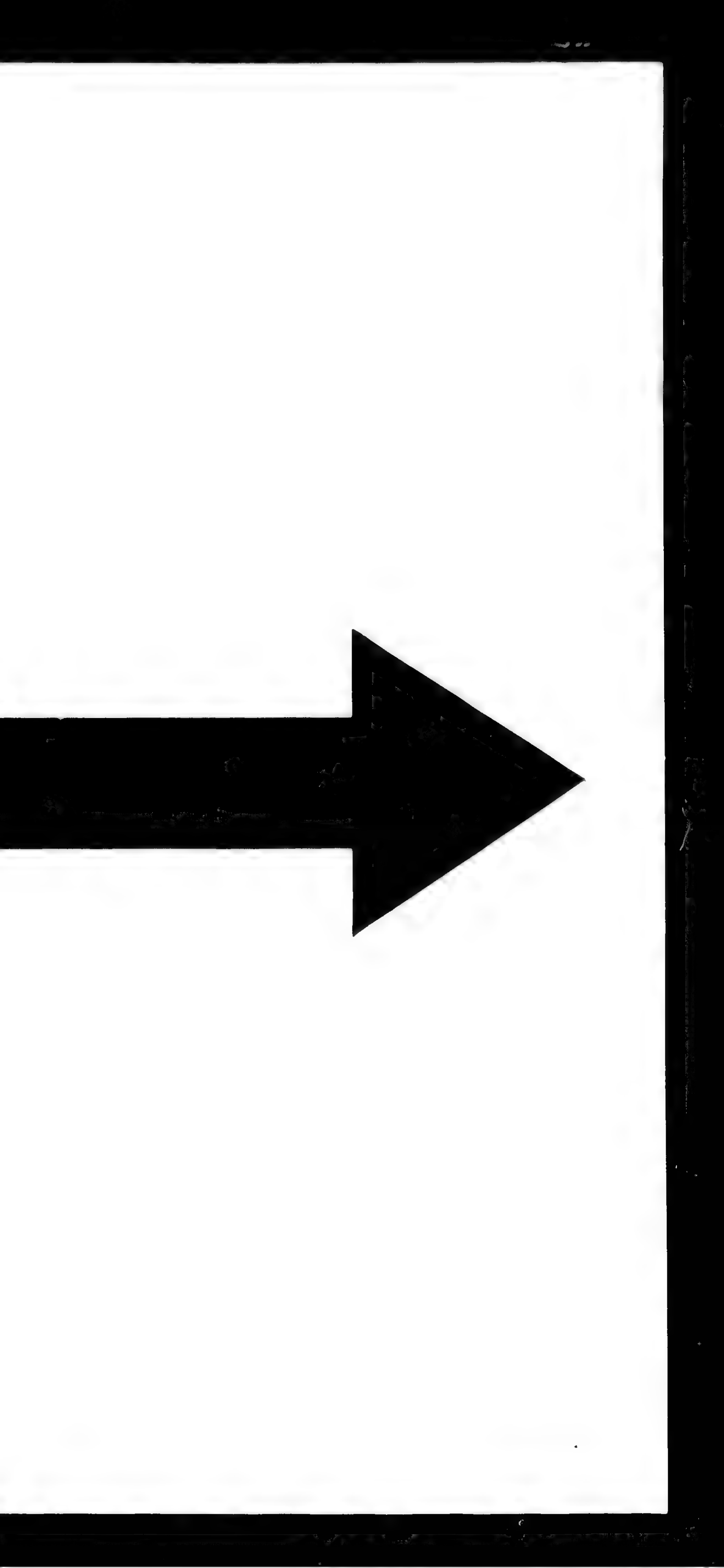
remettent dans le ſein de l'unité les peuples chancelans. Et quand le diſcernement eut été fait, on retrancha irrémiſſiblement de la ſociété des fidèles, tous les opiniâtres & les incorrigibles.

Quelques prélats des plus qualifiés, tels que les comtes de Weiden & de Truchsès, archevêques-électeurs de Cologne, les Egliſes entières de la plûpart des villes impériales, les électorats de Saxe, de Brandebourg, du Palatinat, & bien d'autres ſouverainetés d'Allemagne; la moitié de la Suiſſe, & les Etats Généraux de Hollande; les royaumes d'Angleterre, de Suède & de Danemarck, tout fut retranché de l'Egliſe, ſans nul égard au dommage que portoit cet immenſe retranchement. C'eſt au Paſteur Eternel à marquer les ouailles qu'il a recueillies: il n'appartient à ſon vicaire que de les paître & de les régir, après qu'elles ont été incorporées au troupeau. L'Egliſe gardienne, & non pas arbitre du ſacré dépôt, n'entendit à aucune altération, à aucune modification, à aucune compoſition: il fallut le recevoir tout entier, ou ſe voir abſolument exclus du bercail. Sur les points même qui ne ſont que de droit eccléſiaſtique, dès que la condeſcendance lui parut favorable à la licence,

elle ſe montra inflexible. Ainſi lui avons-nous vu refuſer invinciblement le mariage des prêtres, malgré les demandes ſi long-temps importunes des princes & des Empereurs : ainſi, après tous les attentats du Luthéraniſme, & de toutes les [illegible] qui en ſont iſſues, avons-nous [illegible] & retrouvons nous encore aujou[illegible]ans la communion catholique, non pas ſeulement la foi qui n'y changea jamais, mais toutes les obſervances antiques & univerſelles. Tels ſont, après comme avant Luther, l'eau bénite & toutes nos bénédictions accoutumées, le ſigne de la croix, l'uſage des cierges & de l'encens, les vaſes & les ornemens ſacrés, l'ordre des ſaints offices, la majeſté de nos cérémonies, & généralement tous les rites eſſentiels de nos liturgies anciennes. C'eſt donc dans ſon ſein, ou dans le ſein de Dieu, que l'Egliſe puiſa les reſſources puiſſantes qui l'ont ſoutenue contre les attaques de tant de ſuppôts de l'Enfer, déchaînés tous à la fois contre elle dans les derniers ſiècles.

Les princes cependant porterent la main à l'arche chancelante, & parurent la ſoutenir : mais comme ils paſſoient les bornes où doivent ſe contenir les puiſ-





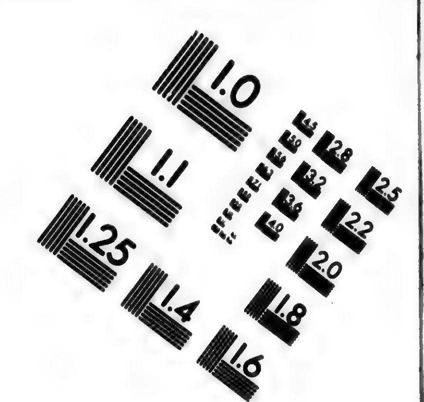
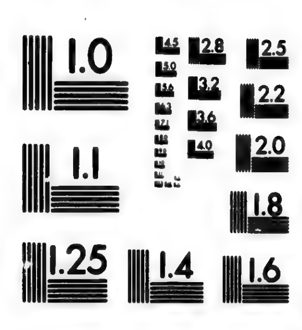
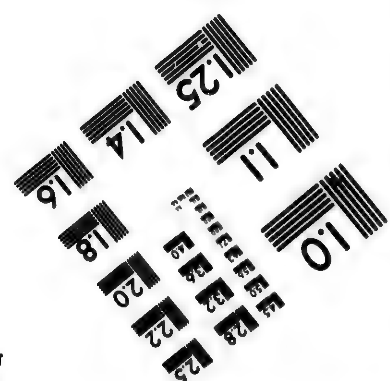


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"





fances terreftres, ils ne pouvoient que la précipiter. Qui ne fe fouvient des obftacles interminables fufcités par Charles V contre l'ouverture & les opérations du concile de Trente, qu'il avoit preffé avec tant de chaleur? des entraves où il tint les pères & les légats apoftoliques? du defpotifme qu'il tenta d'exercer jufques fur les décifions de foi, ou du moins fur le choix des matières qu'il convenoit de difcuter & de décider? de fon reffentiment contre le Pape Clément VII, abandonné au fanatifme d'un Fronsberg? & fur-tout de la farce hypocrite, où jouant tout à la fois le Pape & la religion, il faifoit prier par tout Madrid, pour la délivrance de Clément qu'il tenoit prifonnier à Rome? On n'a pas oublié non plus toutes ces diètes fcandaleufes, où il ordonnoit prefque fouverainement des affaires de la religion; où il accordoit tout aux princes Luthériens, pourvu qu'ils lui fourniffent des troupes & de l'argent, & fignoit fans lire, quand il étoit sûr qu'on avoit foufcrit à fes demandes intéreffées. La diète & l'*interim* d'Ausbourg en particulier feront longtemps fameux, par le projet infenfé d'amalgamer enfemble la foi & l'héréfie, par l'ambiguité perfide avec laquelle on pro-
pofoit

posoit la foi, & l'on ôtoit à l'hérésie ce qui en éloignoit davantage le peuple chrétien.

Il en fut de même en France, au moins sous la déplorable administration de la mère des trois Valois. Qu'on se rappelle un instant le fond du système politique de l'ambitieuse Médicis : elle vouloit régner, sous le nom des foibles Rois, ses fils ; voilà tout ce qu'elle eut de fixe, & de plus sacré. Huguenots ou catholiques, la messe ou le prêche, peu lui importoit, à ce qu'on a prétendu tenir de sa propre bouche, lequel des partis prévalût ; pourvu qu'on ne lui ravît point la domination, son unique idole. On sait encore, que, pour ne la pas subordonner à leurs caprices, elle empêcha de tout son pouvoir qu'un parti prît jamais l'ascendant sur l'autre, & qu'elle s'étudia constamment à les tenir tous les deux en équilibre. De là, tantôt déclarée pour les Guises ou les Catholiques, tantôt pour les Colignys ou les Religionnaires, jamais elle ne souffrit qu'on profitât de l'occasion décisive, qu'on eut plusieurs fois d'exterminer l'erreur. Il y eut enfin un moment, où voyant que le second des Rois, ses fils, alloit lui échapper, & transporter sa confiance au chef

des Calvinistes, elle résolut cette exécution à jamais exécrable, qui chargea les François de la barbarie conçue dans le sein de l'étrangère, & qui ne fut pas moins dommageable à la religion qu'à la France, par la haine désormais insurmontable qu'elle inspira pour l'une & pour l'autre aux Religionnaires échappés du massacre. Rappelerons-nous encore la lettre vraiment impie, que Catherine, sous la dictée de Montluc, évêque calviniste de Valence, écrivit au Pape, pour faire ôter les saintes images des églises, abolir la fête du saint sacrement, & administrer l'Eucharistie, comme à Genève, après la confession des péchés en général? Mais qui n'est pas convaincu sans cela, que la Cour sous ces tristes regnes, loin d'étayer l'Eglise, n'a servi qu'à lui faire éprouver des secousses plus violentes?

C'étoit le Maitre suprême, jaloux de ce tribut de gloire dont il ne souffre point le partage, qui devoit opérer d'une manière inattendue le glorieux chef-d'œuvre du rétablissement de l'Eglise. Au moment arrêté dans ses conseils éternels, il répandit son esprit sur toute chair, il fit prophétiser les fils & les filles d'Israël, il suscita une foule de pasteurs, tels que

Thomas de Ville-neuve, les Barthélemi des Martyrs, les Charles-Borromée, les François de Sales, & sur le trône apostolique les Pie V; c'est-à-dire tels qu'il les donne à son peuple, quand il veut répandre sur lui la plénitude de ses miséricordes. Il suscita des patriarches & des apôtres dans les deux sexes, les Ignace de Loyola, les Gaétan de Thyène, les Philippe de Néri, les Vincent de Paul, les Pierre d'Alcantara, les Jean de la Croix, les Thérèse de Cépède, les Angèle de Bresse, les Françoise de Chantal, & tant d'autres hommes ou femmes, de courage également viril, dont les travaux, les exemples, & les disciples qu'une sainte émulation attiroit par troupes sur leurs traces, firent en peu d'années refleurir les mœurs & la ferveur dans tous les états.

Mais après qu'on eut réparé les brèches de l'Eglise, ou de sa discipline; les désertions ou les pertes locales qu'elle avoit souffertes, laissoient encore dans son sein, ou dans ses anciennes possessions, des vides immenses. Depuis son origine, jamais hérésie, sans excepter l'énorme arianisme, ne lui avoit débauché tant de sujets, ni ravi tant de provinces: depuis son origine aussi, jamais le Ciel ne fraya la route à tant de conquêtes &

à tant de triomphes. Les temps marqués dans les prophéties étoient arrivés, où des hommes qui n'en avoient que la figure, & que les prophètes confondoient avec les ours & les léopards, devoient se ranger sous la houlette avec la docilité des agneaux. Dieu ébranla le ciel & la terre, pour en rapprocher les contrées les plus étrangères l'une à l'autre. Il inspira une activité nouvelle à l'esprit de l'homme, & une nouvelle énergie à son courage. Alors précisément, comme nous l'avons remarqué, le profond penseur de Ligurie, l'immortel Colomb, conçut que le soleil, durant la moitié de son cours, devoit éclairer de plus dignes êtres que les monstres de l'Océan ; & le cœur remparé d'un triple airain, il vogua pour la découverte, à travers des mers sans terme & sans nom. Le chaos se débrouille pour la seconde fois, & un nouvel ordre de créatures paroît sur la scène du monde. Une émulation générale fait braver tous les orages & tous les écueils ; le cap formidable des Tourmentes, heureusement doublé, prend le doux nom d'Espérance ; & les deux Indes deviennent aussi familières aux Européens, que leurs terres natales. Guidés par l'esprit de conquête & de cupidité, ils y commirent sans doute

bien des excès & des forfaits : la terre de l'or, pour un temps, dut plutôt être nommée la terre du sang & des larmes. C'est que le Ciel met à haut prix ses graces insignes, afin d'en inspirer une estime qui en fasse recueillir tout le fruit.

Non sans doute, ce ne fut point pour gorger d'or & d'argent une avarice famélique, qu'il conduisit sur les bords où germent ces métaux, des hommes plus vicieux, ou du moins plus coupables que ceux qui en ignoroient la valeur; mais bien pour faire part à ceux-ci des trésors que ne ronge pas la rouille, & du solide bonheur qui ne connoît ni mesure ni fin. Bientôt sa clémence fit succéder la faveur à l'épreuve, & la liberté des enfans de Dieu aux fers de la tyrannie. Des conquérans d'un ordre nouveau, avides uniquement du salut des ames, franchirent à leur tour l'immensité de l'Océan, pénétrerent dans les terres brûlantes du Bresil, dans les forêts glacées du Canada, au sein de l'Afrique réputé si long-temps inhabitable; & bien au delà, dans les continens, les presqu'isles & les isles innombrables comprises sous le nom d'Inde, jusqu'aux rives presque fabuleuses où l'aurore prend naissance. La rapidité de leurs conquêtes égala celle

de leurs courses. Cinquante royaumes ou principautés, gagnés en dix ans à Jésus-Christ par l'Apôtre des Indes & du Japon, n'en font qu'une partie. Et quelles conquêtes encore! Quel surcroît de gloire pour l'Eglise, que le caractère des conversions & des vertus des sujets nouveaux qui se rangeoient sous ses loix! C'est ce qu'on a vu avec admiration, dans la constance presque incroyable de douze cent mille néophytes Japonois, durant la persécution la plus cruelle, la plus insidieuse, la plus longue & la plus continue dont on ait connoissance, sans en excepter celles des premiers siècles. Tandis que le saint disciple d'Ignace étendoit ainsi l'Empire de l'Eglise en Orient, S. Louis Bertrand, sous la livrée de Dominique, l'avançoit avec tant de célérité dans la nouvelle Grenade, dans la Terre-ferme & l'immense continent de l'Amérique méridionale, qu'il baptisoit en un seul jour, mille, douze cens & jusques à quinze cens idolâtres. A l'exemple de ces véritables apôtres, une infinité de missionnaires soutenant & avançant l'œuvre si heureusement commencée, laissèrent enfin peu de contrées où la croix ne fût élevée en triomphe sur les ruines de l'idolâtrie, où elle ne pût au moins servir

de signe & de phare aux peuples idolâtres.

Que n'aurions-nous point à dire encore des missions de Turquie; c'est-à-dire de la Grèce, de la Syrie, de l'Arménie, de l'Egypte, de tous les royaumes & les empires compris sous le nom d'Empire Ottoman! L'esprit de zèle & de rétablissement avoit été communiqué à l'Eglise, avec une abondance égale à ses pertes & à ses revers. Ce qu'elle n'avoit pas tenté dans les temps les plus calmes, elle l'entreprit avec succès au milieu des plus violens orages. Tandis que son plus bel apanage couroit le risque prochain d'une ruine entière, sous le regne infortuné du dernier des Valois en France, on vit des troupes d'apôtres, sortis de ce royaume, commencer & faire fleurir ces vastes missions du Levant, qui, sous la protection à peine imaginable d'un Empereur Mahométan, ou du moins de son aveu, ont plus servi à la réunion sincère des schismatiques de la Grèce, que tout le zèle, apparent ou véritable, des Empereurs Grecs d'origine. A ce trait seul, & combien n'en a-t-on pas vu d'aussi frappans! il est aisé de reconnoître les soins d'une providence attentive, non seulement à soutenir

l'Eglise, mais à réparer ses pertes avec avantage.

Ce n'étoit point encore assez, pour la gloire de son instituteur adorable : à celui qui a tiré l'être du néant, il appartenoit sur-tout de tirer le bien du mal, & d'exprimer l'antidote du poison même. Ainsi donc à la faveur, ou du moins à l'occasion des derniers excès du schisme & de l'hérésie, on vit l'épouse du Roi immortel des siècles dont elle partage l'immutabilité, reprendre presque subitement une vigueur, & même une splendeur, peu différente peut-être des graces de son premier âge.

Des essaims de novateurs & de censeurs injurieux criant sans cesse à la réforme, & soulevant les fidèles contre leur propre mère, qu'ils disoient entièrement corrompue dans son chef & dans ses membres ; cet énorme scandale ranima le zèle dans le cœur des évêques & des souverains Pontifes, qui s'appliquerent sérieusement à exécuter, ou du moins à disposer le grand ouvrage de la réformation. On convoqua des conciles provinciaux d'abord ; on examina les abus locaux, on en chercha les remèdes, on essaya les moyens ; & par de sages régle

gens on traça la route au rétabliſſement de la règle parfaite. Dès-lors & à mille indices divers, on put entrevoir toute l'étendue des vues miſéricordieuſes du Seigneur ſur ſon Egliſe.

Qui put les méconnoître, en Allemagne où le mal étoit le plus grand, dans les procédés du concile tenu à Cologne par l'archevêque Herman de Weiden, organe d'autant plus ſenſible de l'Eſprit Saint, que ce nouveau Balaam ſe démentit par la ſuite avec plus de ſcandale. Dans ces nombreux & très-ſages décrets, on voit, pour ainſi dire, toute l'ébauche de la divine réformation de Trente. Rien n'y fut oublié, de tout ce qui pouvoit conduire à un renouvellement parfait. On n'y proſcrivit pas ſimplement l'incontinence des clercs; mais on leur interdit tout ce qui pouvoit ternir la pureté la plus délicate, ou ſeulement cette intégrité de réputation qui ſied ſi bien à un miniſtère angélique. On ne veut pas qu'ils ſoient en ſociété de demeure avec d'autres femmes, que leur mère, leur aïeule, leurs ſœurs & leurs tantes. Ils doivent s'abſtenir de la bonne chère, de tout banquet, & ne pas même aſſiſter aux noces. Ils ne doivent s'impliquer dans aucun trafic, dans la geſtion

d'aucune affaire séculière. Le faste & le luxe, tout ce qui ressent la mondanité, est défendu aux prélats, comme aux simples prêtres. On va jusqu'à leur prescrire des règles précises de modestie pour leurs vêtemens, où la soie ne doit point entrer, même pour les évêques. L'avarice, abominable dans un prêtre, la simonie, grossière ou palliée, toute espèce de vénalité, toute vue d'intérêt est traitée comme une prévarication sacrilège. Les fondations intéressées de pratiques singulières de dévotion, de messes composées selon la fantaisie de ceux qui les payoient, n'échapperent point à la vigilance du concile. Préludant même aux rétablissement de la saine critique, il défendit de rien insérer, d'une manière arbitraire, soit dans les bréviaires, soit dans les missels, dont il ordonne la correction canonique. Au sujet des prédications, il défend d'y mêler des plaisanteries, des récits apocryphes, de vagues déclamations, & cette fausse éloquence qui ne consiste que dans le brillant des paroles. Pour faire refleurir les sciences ecclésiastiques, on accorde aux jeunes chanoines qui les étudient, le gros de leurs prébendes, malgré leur absence: mais pour les autres qui ne se trouvent point

à la messe, au plus tard après l'épître, & à chaque heure canoniale aussi-tôt après le premier pseaume, on les prive de la rétribution qui y est attachée. On accorde aussi à quelques religieux désignés par leurs supérieurs, la liberté d'aller étudier la théologie dans les universités, à condition néanmoins qu'ils logeroient dans des monastères. Il fut encore ordonné d'assigner une prébende dans chaque cathédrale & chaque collégiale, pour l'entretien d'un maître habile qui enseigne les clercs.

On sait qu'il se tint, dans les mêmes conjonctures & pour les mêmes fins, des conciles à Ausbourg, à Mayence & à Trèves. A mesure que les abus se multiplioient, la vigueur & la vigilance augmentoient dans les prélats. Ils désiroient la correction avec tant de sincérité, qu'ils constituoient des ecclésiastiques, même du second ordre, distingués par leurs vertus & leurs lumières, pour faire la recherche exacte de tout ce qu'il y avoit à corriger jusques dans la personne des évêques, & dans l'administration de leurs officiers. Le suffragant de l'archevêque de Trèves, qui tenoit la place de ce prélat absent, pria les pères en plein concile, de l'avertir des fautes qu'il pouvoit avoir commises

dans l'exercice de ses fonctions : humilité si peu contrefaite, qu'ayant été repris en effet de quelques manquemens, sa modestie à toute épreuve ne lui inspira qu'un vif empressement à se corriger.

En France, le concile de Soissons, animé du même esprit que ceux d'Allemagne, statua que les loix anciennes portées contre les clercs incontinens, s'observeroient en toute rigueur ; que l'on ne conféreroit les ordres sacrés, qu'après un très-mûr examen des mœurs & de la capacité des ordinans ; & pour ne pas les exposer à vivre avec indécence, qu'ils seroient préalablement pourvus d'un patrimoine honnête ; que les décimateurs fourniroient aux curés la subsistance suffisante, ou portion congrue ; qu'on feroit justice à ceux qui auroient à se plaindre des évêques, ou des visiteurs envoyés de leur part ; que de chaque chapitre, on enverroit quelques sujets étudier dans les universités ; que les clercs porteroient la tonsure & l'habit clérical, en y évitant tout ce qui peut ressentir la vanité mondaine ; que les évêques même ne porteroient point d'habits de soie, & ne paroîtroient dans leur église qu'en soutane & en rochet. Dès le temps du schisme de Bâle, les prélats François

rassemblés pour travailler à son extinction, avoient dressé des décrets contre les abus glissés dans la dispensation des indulgences, contre les prédications & les confessions faites sans l'approbation des ordinaires, contre l'infraction de la clôture religieuse & les mariages clandestins : articles, qui tous entrerent par la suite dans la discipline de Trente.

A l'Eglise d'Angleterre enfin, comme à la plus enfoncée dans les ombres de la mort, le ciel départit la plus grande abondance de lumieres, par le moyen du cardinal Polus, qui parut avoir tout particulièrement le don de régir la maison de Dieu dans les temps mauvais. On a pu s'en convaincre, à la seule inspection des décrets également sages & simples, qu'il fit dresser, au nombre de douze seulement, dans le concile de Lambeth, & qu'il réduisit même à un seul point capital ; savoir la vie exemplaire du Clergé. Qui put, sans être édifié de sa candeur généreuse, lui entendre poser pour principe, qu'avec un peuple entraîné par ses préventions, la violence n'étoit propre qu'à aigrir le mal ; que les pasteurs devoient traiter leurs ouailles comme leurs enfans, & ne pas risquer de leur donner la mort, en pansant leurs plaies d'une

main dure ou mal saine? Puis ajoutant la lumière à l'onction; le peuple en matière de religion, poursuivoit il, ne peut guère opiner que d'après les préjugés généraux; & comme les apparences de la vertu forment le plus fort de ces préjugés, c'est presque toujours la vie scandaleuse des docteurs orthodoxes, qui fait préférer à leur enseignement celui des réformateurs hérétiques.

Suivant cette grande maxime, tout tend à la réforme des ecclésiastiques, dans les décrets de Lambeth. Et qu'on se souvienne des mesures effectives, précises, pleines de vigueur & d'activité, que prit le concile à ce sujet. La pluralité des bénéfices à charge d'ames y fut réprouvée d'une manière si efficace, que ceux qui en possédoient plusieurs se virent obligés de se réduire à un seul dans l'espace de deux mois, sous peine de les perdre tous. La résidence fut rétablie avec la même célérité, & non pas une résidence oisive; mais il fallut que les évêques repussent en effet leurs troupeaux, & de la parole du salut, & du bon exemple. Et toujours la précision accompagnant la loi, il leur est enjoint formellement de prêcher eux-mêmes, tous les dimanches & toutes les fêtes. Ils ne peuvent se faire

suppléer, que dans le cas d'un empêchement absolu. C'est la même précision, pour le bon exemple qu'on exige d'eux, pour le renoncement sur tout au faste & au luxe du siècle. On spécifie jusqu'à l'étoffe qui peut entrer dans leur vêtement, & à celles qui en doivent être bannies; jusqu'au nombre & à la qualité des mets, que la simplicité de leur table ne doit point excéder. La visite épiscopale, réglée dans le même détail, se doit faire tous les trois ans, dans toutes les paroisses du diocèse. Quand à la collation des ordres, & sur tout des bénéfices qui ont charge d'ames, l'évêque en personne doit examiner chaque sujet avec toute l'attention dont il est capable, se faire aider encore par des personnes de capacité reconnue, mais ne se jamais décharger de ce soin sur les coopérateurs même les plus dignes de sa confiance. On a dû aussi admirer, dans le concile de Lambeth, un plan très-bien digéré du chef-d'œuvre de Trente en matière de discipline; c'est-à-dire de l'institution des séminaires: ce qui montre que Polus avoit été véritablement choisi de Dieu, pour contribuer spécialement au succès de ce divin concile, où en effet il parut si dignement en qualité de légat. Ainsi,

en proportion du don que chaque prélat avoit reçu d'en haut, & de l'office qu'il avoit à remplir dans la hiérarchie, les Eglises diverses contribuoient, si l'on peut s'exprimer ainsi, à remplir le dépôt commun, où l'Eglise en corps devoit puiser les loix dignes de recevoir leur sanction de l'Esprit Saint.

Les Papes, tout en pressant les évêques de travailler à la réformation, ou du moins de la préparer, s'en occupoient directement & très fortement eux-mêmes. Léon X, dès le concile de Latran, avoit porté un décret, qui remédioit à différens abus concernant les commendes, & qui établissoit des règles, à l'effet de ne point conférer tant les évêchés que les abbayes à des sujets incapables, au moins à raison de leur trop grande jeunesse. Ce concile fit encore de sages réglemens sur la déposition des prélats, sur la translation des bénéficiers, & l'union des bénéfices. Quand à la pluralité, on arrêta seulement, qu'il ne seroit plus accordé de dispense pour posséder plus de deux bénéfices incompatibles : discipline, il est vrai, encore bien éloignée de celle de Trente, mais qui toujours y tendoit, & y frayoit la route.

On a vu ensuite Paul III charger qua-

tre cardinaux & cinq autres prélats des mieux intentionnés, de dresser un mémoire des principaux articles qu'ils trouveroient à réformer dans sa propre cour. Le mémoire fut dressé, & les abus relevés sans respect humain, au nombre de vingt-huit : mais les murmures que cette entreprise occasionna furent si vifs, qu'il y eut à craindre que tout le poids de la puissance pontificale, avant que le concile œcuménique eût prononcé, ne fût une digue trop foible contre le torrent de l'habitude. Cependant les connoissances que Paul III acquit par là, lui servirent à corriger insensiblement une partie des abus, dont il se déclaroit l'ennemi en toute rencontre. Lorsque la seconde assemblée du saint concile eut été rompue, sans consommer encore la réformation ; on vit Jule III entreprendre à son tour, d'exécuter, par une congrégation créée à ce dessein, ce qui n'avoit pu l'être jusqu'alors à Trente : mais c'étoit à ce lieu marqué par le Ciel, qu'étoit réservée la pleine effusion de l'esprit sanctificateur. Quoique la congrégation du Pape Jule fût composée des prélats les plus recommandables par leur vertu & par leur doctrine ; il y eut une si grande diversité d'avis, qu'on ne put

jamais parvenir à une conclusion pratique.

Qu'ils étoient donc étranges, les obstacles que souffroit la réformation ! C'est qu'il n'y avoit rien de plus propre que leur applanissement, à signaler le bras du Seigneur, qui s'en étoit réservé la gloire. Outre l'héréfie & la fausse politique, on avoit à surmonter les préventions, les appréhensions vagues, les répugnances aveugles ou lâches, les alarmes quelquefois plausibles, les idées & les vues particulières, l'intérêt privé de bien des ecclésiastiques, & de plusieurs même des premiers prélats. Nous n'avons pas dissimulé que certains Papes, par leurs lenteurs & par quelque sorte de tergiversation, se firent accuser de préférer au bien général de l'Eglise l'accroissement de leur puissance particulière ; & la défense de droits arbitraires, de maximes ou de préventions nationales & terrestres, au droit & aux maximes de la sainte antiquité. Mais de quelque nature que fussent tous ces obstacles, de quelques puissances & de quelques passions qu'ils provinssent ; ils avançoient l'œuvre de Dieu, ou du moins la disposoient à sa maturité & à sa perfection, au lieu de la faire avorter. Comme cette réformation désirée si long-temps par tous les ordres des fidèles, attendue avec

tant d'empressement du concile de Pise, renvoyée au concile de Constance & remise par le Pape qu'on y avoit élu ; comme elle paroissoit courir encore les mêmes risques au concile de Bâle, alors on perdit patience, tous les ménagemens furent oubliés, & l'éclat porté jusqu'au schisme, qui consommoit en apparence le renversement.

Tout sembloit perdu ; & par-là même, par ces voies alarmantes, tout s'acheminoit au rétablissement désiré. Sans le schisme de Bâle, peut-être se feroit-il encore écoulé des siècles, sans qu'il fût question d'une réforme sérieuse. Mais à la vue du précipice où tant de détours avoient abouti, aux murmures des peuples & des princes même les plus religieux, qui, en abhorrant le schisme, louoient le zèle de ses auteurs pour la discipline, adoptoient les décrets de leur concile, & leur imprimoient le caractère de loix nationales ; Rome, & les prélats de tout pays, sentirent le danger d'un retardement plus long. Le saint concile de Trente fut donc convoqué, autant pour la réformation des mœurs, que pour la conservation de la foi. Aussi, dès ses premières séances, à la seule proposition que firent les légats de commencer,

comme dans les anciens conciles, par les matières dogmatiques; ils trouverent des oppositions si vives dans le torrent des pères, qu'ils désespérerent absolument, & ne tenterent plus de les surmonter. On sait avec quelle liberté ils écrivirent en conséquence au Pape, que tous les prélats accusoient ses prédécesseurs de n'avoir tant retardé le concile, que parce qu'ils appréhendoient la réformation; qu'ils disoient hautement, que Paul III ne joueroit point le concile de Trente, comme Alexandre V avoit joué le concile de Pise, & Martin V celui de Constance: sur quoi Paul consentit, que la réformation ne fût point séparée du dogme. On vit en effet ces deux choses marcher d'un pas égal, dans toutes les sessions de Trente.

Tout plioit, sous le souffle qui courbe le cèdre, comme le roseau; parce qu'on touchoit au terme où il étoit décerné, que l'Eglise reprendroit une assiette d'autant plus ferme, & un degré d'autant plus vif de splendeur, qu'elle sembloit pencher davantage à sa ruine. Sous ce dernier point de vue; c'est-à-dire par rapport au rétablissement de la discipline ecclésiastique & des mœurs chrétiennes, le concile de Trente a des caractères

frappans qui le distinguent de la plûpart de ces augustes assemblées. En bien d'autres conciles sans doute, on avoit proscrit des abus, prescrit de bonnes règles, & porté des loix contre les transgressions : mais, soit que le débordement fût alors moins impétueux, ou la dépravation moins invétérée, soit que le relâchement provînt des premières fougues de passions effrénées, & non pas encore de ce comble de dépravation, qui érige le cri du vice en maxime & l'abus en loi ; les pères se contentoient le plus souvent de reprendre & d'exhorter, de rappeler aux règles anciennes, de réitérer les défenses & les anathêmes. Dans le concile de Trente au contraire, on sentit que les temps & les mœurs demandoient quelque chose de moins vague, ou de moins général, de moins relevé peut-être aussi, mais en même temps de plus pratique & de plus efficace.

On posa donc des règles simples, nettes & précises, à l'abri des fausses applications & de toute ambiguité ; on décerna des peines, très-fixes tout à la fois & très-diversifiées, selon l'espèce des fautes & le degré plus ou moins grand de leur griéveté ; on établit, pour la poursuite, des formes légales & stables, beau-

coup moins compliquées & plus expéditives qu'auparavant. Ainsi fut-il réglé à Trente, pour la déposition canonique par exemple, qu'on ne requerroit plus ce grand nombre de témoins, ni tous ces juges de caractère éminent, qui la rendoient comme impossible. Ainsi abolit-on ces tribunaux & ces appels multipliés à un tel excès, que bien souvent les accusés & les accusateurs atteignoient la fin de leur vie, avant qu'on eût fait justice. Ce divin concile ne montra pas moins de sagesse, dans la modération de son zèle, dans sa longanimité & sa condescendance. Dépositaire de toute la puissance de l'Eglise, aussi bien que les premiers conciles, il ne crut pas devoir en renouveller tous les canons, ou du moins en faire des loix rigoureuses. Inexorable à l'égard des abus, il n'astreignit point à la perfection, & se contenta du devoir, sans prétendre à un mieux, qui trop souvent fait manquer le bien.

Mais où sa marche sage & majestueuse paroît tout particulièrement, c'est dans son attachement à la vérité seule, dans son aversion pour l'erreur uniquement, dans son impartialité parfaite & son indifférence même entre les écoles diverses, dont il se fit constamment une maxime,

de n'épouſer, ni de réprouver les ſyſtêmes, ou les opinions controverſées parmi les orthodoxes. La foi, la foi ſeule, avec la conſervation des mœurs, intéreſſa toujours uniquement ces dignes organes de l'Eſprit-Saint. On n'aura pas vu ſans admiration, ou du moins ſans ſurpriſe, leur délicateſſe à ce ſujet, pouſſée juſqu'à une ſorte de ſcrupule, dans leur décret touchant l'attrition. Qu'on ſe ſouvienne qu'ils rejeterent la formule dreſſée en premier lieu ſur ce point de controverſe; parce qu'elle portoit, contre le ſentiment de différens théologiens, que cette contrition imparfaite ſuffiſoit pour le ſacrement de pénitence; ils déciderent ſimplement, contre Luther qui la diſoit mauvaiſe, qu'elle diſpoſoit à ce ſacrement.

Libres de partialités & de préventions, ils ne parurent pas moins affranchis de crainte & de reſpect humain. Nous avons déjà rappelé le ſouvenir de la liberté & de la noble franchiſe, avec laquelle ils adreſſerent des remontrances au Souverain Pontife, ſur la ſimple appréhenſion qu'on n'entreprît de gêner leurs ſuffrages. Les Papes, de leur côté, uſerent de la plus grande réſerve; lors même qu'en leur qualité de chefs du concile,

ils en dirigeoient les opérations, & maintenoient l'harmonie qui doit régner entre le chef & les membres. Qu'il nous souvienne encore de la lettre touchante que le saint cardinal Borromée, de la part de Pie IV, écrivit là-dessus aux pères. Il leur mandoit, que le saint Père vouloit qu'en toutes choses le concile fut parfaitement libre; qu'il n'avoit jamais défendu & ne défendoit point encore qu'on n'y décidât rien sans l'avoir consulté; que si en certaines questions difficiles on avoit recouru à la chaire de Pierre, selon l'usage de tous les siècles & de tous les conciles, elle s'étoit bornée à éclaircir les doutes, sans obliger à suivre ses avis; que s'il arrivoit encore quelque chose de semblable, le Pontife continueroit à procéder de la même manière; mais que dans l'intervalle les pères pourroient agir, avancer, conclure, comme s'ils n'attendoient point de réponse, assurés qu'il auroit pour agréable tout ce qu'ils auroient décidé; en un mot, que toute l'attention du Pape étoit que les décisions se fissent, en bonne règle, à la pluralité des suffrages.

Dans le fait, la liberté du concile étoit si inviolablement observée, que bien des prélats en userent avec une aisance vraiment

ment importune. Les légats avoient la complaisance d'écouter chaque évêque, même en particulier, sur la plûpart des questions qui s'agitoient, & quelquefois sur des choses minutieuses; ils indiquoient de même des congrégations particulières, à la première réquisition, pour peu qu'elle fût plausible; on entendoit les ambassadeurs des princes, avant de rien proposer, & souvent encore, pour réformer ou rédiger les définitions. S'il y en eut quelques-unes de gênées, ce fut par l'inquiétude de ces ministres; sans en excepter la matière de la résidence, celle de toutes qui donna lieu aux débats les plus vifs. Tandis que les évêques d'Espagne demandoient, avec la chaleur qu'on a vue, que la résidence épiscopale fût déclarée de droit divin; l'ambassadeur de cette cour plus qu'impénétrable, de l'incompréhensible Philippe II, s'opposoit formellement à ce qu'elle fût déclarée telle. Le Pape, à la vérité, désiroit aussi que cette décision ne se fît pas, qu'on l'empêchât au moins tandis qu'elle se poursuivoit avec une hauteur injurieuse à la chaire pontificale. Au reste, il n'excédoit point ses droits: comme chef & modérateur du concile, il le vouloit borner à l'objet pour lequel il avoit été con-

voqué; c'est-à-dire à la condamnation des hérésies courantes, & à la réformation des mœurs. Or jamais les Protestans n'avoient touché au genre d'obligation dont la résidence pouvoit être : quant à la réformation, s'il importoit infiniment d'en bien établir ce point essentiel; il étoit assez indifférent, par rapport à la pratique, de spécifier le genre de droit, soit divin, soit ecclésiastique sur lequel il portoit. En ceci, le Pape avoit pour modèles, tous les anciens conciles, uniquement appliqués à représenter le devoir de résidence, comme un des plus importans en général, & à prendre des mesures efficaces pour le faire observer. Ce qui n'empêcha point Pie IV d'abandonner enfin cette question à la prudence du concile. Si la résidence finalement ne fut pas décidée de droit divin, c'est que les pères, comme l'atteste formellement l'ambassadeur de Venise, ne purent jamais s'accorder entre eux sur cet article.

Outre ce débat violent, le long cours du concile de Trente fournit quelques autres scènes, également propres à faire sentir, que les organes du S. Esprit ne cessoient pas d'être des hommes. On vit un évêque, dans le feu de la dispute,

s'oublier jusqu'à frapper un autre évêque ; vérification bien triste, de l'oracle prononcé touchant la nécessité, ou la fatalité du scandale ! Mais l'infaillibilité de l'Eglise portant sur les promesses du Seigneur, & non pas sur les vertus de l'homme ; plus les ministres sont foibles, ou même vicieux, plus la merveille de sa conservation sous leur régime est manifestement divine.

Et qui pourroit la méconnoître, cette direction céleste, dans un rétablissement si inespéré de la discipline & des mœurs ! il faudroit exposer de nouveau & approfondir tous les décrets de Trente, pour faire connoître en plein l'étendue des avantages que ce concile a procurés au Monde Chrétien. Dans les bornes étroites d'un discours, nous ne pouvons qu'en reproduire quelques points capitaux, & mettre généralement en parallèle la face de l'église, telle qu'elle fut peu après ce saint concile, la décence du clergé, la vigueur des loix qui la maintiennent, & la flétrissure imprimée aux vices contraires, avec ces temps malheureux, où le concubinage des clercs, par exemple, n'étoit plus noté à beaucoup près de toute l'infamie qu'il mérite, ne les privoit pas du ministère honorable des au-

tels, ni de la libre jouissance de leurs revenus. A ce trait seul, qui ne reconnoitroit que Jésus-Christ n'abandonne point son épouse, en l'éprouvant? que, si par l'instabilité de la nature humaine, le temps peut altérer les mœurs du prêtre, & ternir la splendeur de quelque portion du clergé, au moins il ne flétrit pas la beauté de l'Eglise même; qu'il n'imprime ni rides, ni taches sur son front; & que la sainteté est un de ses attributs, aussi durable que la vérité?

La simonie, autre monstre comparable pour ses ravages à l'incontinence, fut pareillement étouffée à Trente, ou du moins réduite à s'envelopper de palliatifs, qui génerent prodigieusement ses manœuvres, & qui lui en firent abandonner sans retour un grand nombre. Ses pactes sordides sont absolument inconnus aujourd'hui, dans la collation des ordres sacrés. Si la cupidité, plus vivement amorcée par les bénéfices, n'en a pas de même abandonné le sacrilège trafic, il est marqué d'une flétrissure si infamante, qu'il n'est plus que des fronts incapables de rougir, que des ames radicalement avilies, qui puissent se mettre au hazard de l'encourir. A la rigueur des peines, on a égalé celle des formes

& des procédures. Telle eſt la voie du dévolu, ouverte à quiconque & en tout temps contre le ſimoniaque, nonobſtant la plus tranquille poſſeſſion. Telle eſt encore la pourſuite ſur un ſimple commencement de preuve par écrit, au lieu de ces preuves complettes & preſque impoſſibles, que l'on requéroit autrefois. Non ſeulement toute paction ſimoniaque, mais toute exaction intéreſſée, toute rétribution qui ne feroit pas purement volontaire, fut interdite pour l'adminiſtration des ſacremens, qui eſt devenue parfaitement gratuite. On peut ſe ſouvenir avec quelle rigueur furent encore proſcrits, & la diſpenſation des indulgences commiſe à des quêteurs qui s'en rendoient comme les fermiers, & l'office même de ces quêteurs mercenaires.

Quant aux bénéfices, d'où l'on bannit la faveur auſſi bien que la vénalité, il n'y eut plus que le mérite perſonnel, la vertu & la capacité qui puſſent y prétendre, après de fréquens & rigoureux examens. Il ne ſuffit plus même pour les obtenir, d'en être ſimplement digne : on fit une loi formelle de ne les conférer qu'au plus digne des concurrens ; & l'exercice de cette concurrence, autrement dit concours, devint un point de droit

commun, pour la plûpart des nations chrétiennes, dans le régime ecclésiastique. La pluralité des bénéfices incompatibles, des évêchés en particulier, qu'on avoit vus entassés auparavant jusqu'au nombre de dix sur une même tête, fut mise, au moins sous la plûpart des dominations, au nombre de ces abus crians, que les deux puissances devoient poursuivre avec une égale sévérité. Pour les commendes, qui échapperent aux coups de la réforme, nonobstant des réclamations très-vives; & pour tous les bénéfices simples sans nulle exception; la pluralité en fut condamnée nettement pour tous les cas où un seul suffiroit à l'entretien modeste & sévèrement clérical de son possesseur. L'usage de tous les biens d'église en général fut si clairement décidé, qu'à peine la fausse conscience, tout ingénieuse que la rend la cupidité, put désormais se faire illusion.

La résidence, si long-temps & si vainement recommandée, fut alors commandée en rigueur, & sous les peines les plus graves: hors les cas, nettement énoncés, d'une dispense légitime, il fallut, ou se fixer dans son église, ou s'en bannir sans retour. On alla jusqu'à tracer la marche de la procédure, qui f

feroit contre les réfractaires : marche facile, dégagée des formes sans nombre, & de toutes les entraves du vieux style. Il ne fallut plus que rappeler, à la porte de son église, le titulaire errant ; après quoi & quelque délai spécifié au juste, nonobstant qu'il en prétextât cause d'ignorance, son bénéfice devenoit, de plein droit, vacant & impétrable. Ici les deux puissances se prêtant encore la main, tous les évêchés, toutes les cures, tous les bénéfices à charge d'âmes furent soigneusement remplis. Non seulement on ne vit plus, comme auparavant, les Eglises de premier ordre abandonnées & ruinées, durant des épiscopats entiers d'absence & de brigandages ; mais on prit la méthode de pourvoir les évêchés de nouveaux pasteurs, aussi-tôt qu'ils venoient à vaquer. Nos religieux monarques en particulier, loin de prolonger la vacance, dont un droit ancien leur attribuoit les fruits, prirent au contraire la généreuse coutume de reverser dans l'Eglise les fruits de la vacance, quelle qu'elle eût été. Et qui pourroit dire en combien d'autres manières ils signalerent la générosité de leur zèle, en combien de rencontres ils se montrerent les protecteurs du clergé !

Par tout le monde chrétien, bientôt on ne retrouva presque plus de vestiges de ces conflits scandaleux, qui avoient regné si long-temps entre l'Empire & le Sacerdoce. Les Papes réduisant presque tous les effets de leur double glaive à quelques formules de style suranné, cesserent d'entreprendre réellement sur les droits temporels des princes. Les princes à leur tour rendirent de sincères hommages à l'autorité spirituelle des Papes, & marquerent un intérêt tout nouveau à leur assurer même le patrimoine temporel de l'Eglise. Qu'on y fasse attention: c'est depuis le concile de Trente, que la bonne harmonie s'est rétablie solidement, & d'une manière à peu près inaltérable, entre les Papes & les Rois. Si dans les convulsions de la Ligue, on a revu quelques restes malheureux des anciens préjugés, on y a dû voir aussi, qu'ils étoient moins l'ouvrage des Papes, & du fameux Sixte V en particulier, que de quelques légats, plus asservis à la routine, que fidèles à leurs instructions. On a dû remarquer encore, que Rome, au commencement du regne de Henri IV, croyant le parti de ce prince ruiné sans ressource, ne faisoit qu'abandonner le sort de la France aux François, trop agités d'ailleurs pour recevoir d'autres impressions.

La bonne intelligence, la confiance réciproque fut de même rétablie à Trente, entre le ſucceſſeur de Pierre & ceux des autres apôtres. Les évêques dégoûtés de la réſidence & des fonctions épiſcopales, par des atteintes portées en tout genre à leur autorité, par les exemptions ſans nombre, par les expectatives qui ne leur laiſſoient la diſpoſition d'aucun bénéfice tant ſoit peu conſidérable, par l'abus des appellations, aliment des déſordres auſſi bien que de l'audace & de l'impunité, par la témérité des réguliers même, qui prétendoient diriger les ouailles ſans l'aveu du paſteur; grand nombre d'entre eux reprirent du goût pour leur miniſtère, & les autres rougirent de ne pas les imiter, quand ils virent réprimer efficacement ces abus; quand ils virent en particulier le Pape Pie IV remettre ſous la juriſdiction & la pleine dépendance de l'ordinaire, quantité d'inſtitutions vraiment indépendantes à titre d'exemption; & procéder encore à la réforme de la daterie, de la chancellerie, de la chambre apoſtolique, de la pénitencerie même, de tous les tribunaux de la cour pontificale. La voix de l'évêque ſe fit entendre aux habitans de la cité, tranſportés de joie ainſi que d'admiration. De l'Egliſe

mère, la parole du salut, au moyen de l'exemple & de l'émulation, se répandit dans toutes les paroisses, jusques dans les habitations champêtres les plus écartées. Les sermons dans les villes, les prônes dans les campagnes, par tout les catéchismes & les instructions convenables devinrent des exercices habituels, au moins pour les jours de fêtes. La coutume prit insensiblement force de loi, elle en reçut enfin la sanction permanente; & l'on ne peut encore la transgresser, dans bien des diocèses, sans encourir les censures ecclésiastiques.

Une œuvre, peut-être encore plus importante, une œuvre qui fit répandre aux pères de Trente des larmes de joie, & qui leur parut elle seule un ample dédommagement de tous les travaux du concile; ce fut l'institution des séminaires, seule capable en effet de réparer par les fondemens l'ordre hiérarchique, & par une suite nécessaire, tous les ordres des fidèles. C'est par ce moyen qu'on vit renaître, qu'on vit refleurir de toute part l'esprit principal du sacerdoce, cette solide piété qui est utile à tout, ou dont procède toute utilité, cette vertu enracinée à loisir dans une terre de bénédiction, mûrie lentement à l'ombre du sanc-

maire, éclairée par des maîtres habiles & expérimentés, également éloignée de la puérilité ſuperſtitieuſe, de la ferveur indiſcrète, & d'une lâche puſillanimité. C'eſt là qu'au moyen des exercices aſſidus, la jeuneſſe acquit en peu de temps l'expérience des anciens ; qu'un zèle naiſſant ſe forma aux ſaintes induſtries & à tous les procédés ſavans de l'art divin de conduire les ames. Ecoles angéliques, où tout prêche aux yeux mêmes, la piété, la pureté, la décence eccléſiaſtique. Sous la couronne & l'habit clérical, on apprit à jamais qu'on avoit choiſi le Seigneur pour unique héritage, qu'on ne pouvoit ſans ridicule, ainſi que ſans crime, retourner aux parures & aux manières mondaines, paroître aux lieux de licence ou de tumulte, aux théatres, aux tavernes, au milieu des cercles & des plaiſirs contagieux du ſiècle. Que dirai-je du renouvellement, de la continuité, de la perfection des études eccléſiaſtiques cultivées avec des ſuccès tout nouveaux dans le calme ſolitaire de ces pieux aſyles ? Théologie profonde, théologie morale & pratique, règles pour la conduite des ames, pour l'obſervance des rites & des cérémonies ſacrées, pour tout ce qui peut conſerver à nos myſtères

adorables l'air de majesté qui leur convient ; ce sont-là autant de matières, dont la simple indication doit nous inspirer une reconnoissance éternelle pour les instituteurs visiblement inspirés des lieux de bénédiction où elles se cultivent.

Que n'aurions-nous point à dire encore, sur tant de désordres arrêtés dans tous les états, la clandestinité du mariage, par exemple, toujours défendue & toujours usitée, jusqu'à ce que l'esprit de ressource & de manutention en eût fait à Trente un empêchement dirimant? Que dire encore sur toutes ces institutions charitables, multipliées & diversifiées, à l'égal des misères & des besoins de l'homme? Maisons d'éducation pour les deux sexes & pour toutes les conditions, écoles militaires, écoles pour les filles nobles & peu fortunées, écoles gratuites pour les sciences & les arts, pour les professions même de dernier ordre ; pensions religieuses, accommodées à tous les goûts, assorties à toutes les fortunes ; maisons de retraite, séminaires de missions, lieux de repos pour les prêtres hors de service ; asyles pour les orphelins & les enfans trouvés ; refuges pour les pécheresses repentantes, hospices pour les soldats invalides, traitement

gratuits pour les pauvres malades ; sans compter les hôpitaux ordinaires, aussi nombreux, pour ainsi dire, que les maladies, & dont l'accès n'est pas moins facile que celui de la maison de Dieu, dont ils portent le nom ; enfin subsides toujours prêts pour le commerce, dans les Monts de piété, défectueux peut-être à leur origine, mais susceptibles au moins du genre de perfection que donne l'expérience : voilà une partie seulement des avantages, car qui pourroit les nombrer tous ? voilà quelques-uns des avantages innombrables qu'a procurés à l'Eglise & à la société cet esprit réparateur qui a dirigé qui a préparé & suivi l'heureuse réforme de Trente.

Pour l'administration de la plûpart de ces établissemens, on vit de toute part s'élever avec eux une multitude presque égale de compagnies, de congrégations, d'associations religieuses, animées de toute la ferveur que respirent les institutions récentes. Les pères de la Mission en France, les Oratoriens en France & en Italie, les Jésuites par toute l'Europe, dans les quatre parties du monde, les Théatins, les Barnabites, les Sommasques, les pères de la Doctrine Chrétienne, les Clercs réguliers du Bon Jésus, de la

Mère de Dieu, de la Bonne Mort, les frères des Ecoles Pieuses, les frères de la Charité; & pour l'autre sexe, les Ursulines, la Visitation, la Congrégation de Notre Dame, les sœurs Grises, & tant d'autres hospitalières, en un mot les institutrices de toutes les sortes, car l'énumération même seroit interminable; tant de fils & de filles de la nouvelle Sion, saisis tout-à-coup de l'esprit prophétique ou apostolique, & remplissant avec une émulation générale leurs fonctions respectives, reproduisirent sous tous les climats, la charité, le zèle & les mœurs, la piété sincère, l'art d'adorer en esprit & en vérité, la méditation des vérités éternelles, la fréquentation des sacremens, l'usage des pieuses lectures & de l'examen habituel de la conscience. On vit moins d'austérités extraordinaires, moins de génuflexions & de prosternemens; on récita moins souvent le pseautier, les offices furent moins multipliés, ou moins alongés, que dans les ordres établis lorsque les barbares passés nouvellement au christianisme, & conservant encore, si non la dépravation du cœur, au moins la pesanteur d'esprit qui les rendoit peu capables des fonctions intellectuelles, n'avoient guère d'aptitude ou d'attrait qu

pour les obſervances extérieures. Mais on s'appliqua ſur toute choſe au recueillement de l'eſprit, à la mortification du cœur; & ſi jusques-là on avoit dompté les paſſions de l'ame par les travaux du corps, on ne dompta pas moins efficacement déſormais la chair par l'eſprit.

Cependant cette riche variété qui fait l'un des plus beaux ornemens de la fille de Sion, l'éclat que donnoit anciennement à l'Egliſe la ferveur ſi diverſement nuancée dans les ordres divers, bien loin de s'éteindre, reprit encore une vivacité nouvelle. Avant la convocation du concile de Trente, l'eſprit d'édification ou de reſtauration, prêt à ſe déborder ſur le corps de la prélature, portant déjà ſes influences ſur différens prélats & en différentes Egliſes; la régularité, l'auſtérité primitive de l'ordre de S. François y fut d'abord renouvellée en Eſpagne par le cardinal Ximénès, puis confirmée par S. Pierre d'Alcantara; en France, par le cardinal d'Amboiſe, qui remit de même en vigueur la règle de S. Dominique. On vit encore, dans l'ordre de S. François, ſe former en moins d'un ſiècle jusqu'à trois aſſociations nouvelles, ſous le nom de Récollets, de Capucins & de Pénitens du Tiers-ordre: rameaux heureuſement

entés, qui pleins de ſuc & de vigueur s'étendirent dans tous les Etats Chrétiens, où l'on recueillit avec admiration, & avec une abondance toute nouvelle, les fruits de ſalut ſur le tronc qu'ils avoient rajeuni. Le Carmel refleurit à ſon tour: les fils & les filles des prophètes antiques, également dociles à la Débora de Caſtille reprirent l'eſprit de leurs pères; & aux macérations du corps, ils ajouterent la mortification du cœur, & la méditation aſſidue des vérités éternelles. On vit enfin cinq ou ſix grands ordres, dans la ſeule Egliſe de France, les Dominicains, les Trinitaires, les Prémontrés, les Chanoines Réguliers, revenir tous enſemble & comme à l'envi, ſinon à la ſévérité de la règle primitive, au moins à une obſervance où le religieux pût encore ſe diſtinguer avantageuſement du pieux laïc. Il n'y eut pas juſqu'aux ſolitaires comparables autrefois aux anges terreſtres de Tabène & de Scété, & comparés depuis aux faunes & aux ſatyres dont les repaires alarmoient au loin la pudeur; il n'y eut pas juſqu'aux enfans ſi monſtrueuſement dégénérés de la ſainteté de leurs pères qui ne banniſſent au moins le ſcandale de leurs retraites, & ne repriſſent une manière de vivre à

laquelle on n'eut à souhaiter que la persévérance.

Telle fut l'influence de la discipline de Trente, jusques dans les nations qui ne s'y étoient pas soumises, ou qui du moins ne l'avoient pas admise d'une manière légale. Mais quelle heureuse révolution n'opéra-t-elle point au centre de l'unité catholique, dans l'Eglise Romaine, dans la cour pontificale, qui à cette époque reprit un désintéressement, des procédés & des mœurs, au moins une décence & une dignité, où la censure hérétique & la malignité séculière n'eurent plus à mordre que sur les artifices prétendus de sa politique; c'est-à-dire sur les intentions qui sont connues de Dieu seul, & sur quelques défauts inséparables de l'humanité? Quelle révolution n'a-t-elle pas opérée dans le reste de l'Italie, qui ne se ressemble plus depuis cette régénération, qui au moins ne présente plus aucun trait des affreux tableaux, que nous en ont transmis les premiers Protestans? Quel changement à Milan en particulier, par les soins du grand Borromée, son plus fidèle interprète; par le moyen de ses admirables conciles, dont les décrets précieusement recueillis par toutes les Eglises tant soit

peu jalouſes de leur vraie gloire, y ont acquis une autorité équivalente à celle des loix nationales? en Portugal, par l'éclatante protection du pieux Roi Sébaſtien, le plus empreſſé de tous les Souverains à faire hommage au ſaint concile? en Eſpagne & juſqu'aux extrémités de l'autre hémiſphère, par l'adhéſion ſincère & pratique des conciles provinciaux de Tolède, de Saragoſſe, de Valence, de Salamanque, de Malines pour les Pays-Bas, du Mexique & de Lima pour les deux moitiés du nouveau monde? en Pologne, dans l'Allemagne, foyer de l'héréſie, ou du moins dans une grande partie de l'Allemagne, au moyen des conciles de Maïence, de Trèves, de Cologne & d'Ausbourg.

Enfin, quels fruits de bénédiction la réforme de Trente ne produiſit-elle pas juſques en France, où ſans avoir été reçue juridiquement, elle ſe trouve mieux obſervée peut-être, que chez les nations qui ſe prévalent avec le plus de hauteur du mince avantage, qui ne conſiſte que dans les formes de l'acceptation? Il ne faut que parcourir les conciles qui ſe tinrent à ce ſujet à Rheims, à Bourdeaux, à Toulouſe, à Aix, à Bourges & à Tours, pour ſe convaincre du zèle des prélats

François à mettre en vigueur, au moins tous les points importans de la diſcipline de Trente. Quelles vives inſtances ne firent-ils pas encore auprès de la Cour, & à vingt repriſes différentes, afin de tirer l'Egliſe Gallicane, d'une exception qui leur parut toujours imprimer quelque eſpèce de tache à ſa renommée? On a vu que n'en pouvant rien obtenir, ils s'aſſemblerent, au nombre de quarante-cinq évêques, ſept archevêques & trois cardinaux, & s'obligerent par ſerment à garder & à faire garder toutes les ordonnances de Trente, qui n'étoient pas contraires aux droits & aux uſages légitimes du royaume. Les archevêques de Rheims & de' Bourdeaux en particulier; c'eſt-à-dire les cardinaux de la Roche-Foucault & de Sourdis, ſurnommés les Borromées de la France ſans craindre la ſaiſie de leur temporel, raſſemblerent chacun le clergé de leur diocèſe, & firent prononcer que déſormais on ſeroit obligé en conſcience d'obſerver en tout le ſaint concile de Trente, à la réſerve ordinaire des uſages du royaume.

Mais la Cour elle même, en ſoutenant ſon refus, d'abord par la crainte d'animer davantage les rebelles hérétiques, & depuis par la difficulté qu'on trouve

toujours à revenir ſur ſes pas; la Cour même fit recevoir en France la plûpart des décrets importans de la diſcipline de Trente, non pas en vertu des déciſions de ce concile, qui n'y ſont reconnues que pour le dogme, mais en conſéquence des édits du Prince, à compter de la célèbre ordonnance de Blois, juſqu'à l'ordonnance plus eſſentielle encore de 1695; en conſéquence auſſi de bien des réglemens faits par les évêques, & autoriſés par les parlemens. L'autorité du concile de Trente, en matière même de diſcipline, offenſe ſi peu la politique françoiſe, que tous les ordres de l'Etat n'ont qu'applaudi aux nouveaux bréviaires, où la première heure du jour eſt ſouvent terminée par un canon de diſcipline tiré du concile de Trente, & revêtu de ſon nom.

Qui pourroit donc encore méconnoître l'abondance des bénédictions, que le Seigneur dans le dernier âge, d'abord ſi déplorable, a répandue enfin ſur ſon Egliſe, malgré tant d'obſtacles naturellement inſurmontables, & par la voie même de ces obſtacles, qui ſe changeoient ſous ſa main en expédiens & en reſſources! Qui pourroit méconnoître l'ouvrage

du Ciel, dans le ſaint concile de Tente, œuvre la plus viſiblement divine, comme la plus contredite & la plus féconde en fruits de ſalut! Pour porter là-deſſus la conviction à ſon comble, il ne faut plus que rapprocher les deux états où s'eſt trouvée l'Egliſe, avant & après ce concile. Reſtreignons même, car il eſt temps de finir, reſtreignons ce contraſte au point capital de l'adminiſtration eccléſiaſtique. Avant la réformation de Trente, & juſqu'à ce qu'elle eût été miſe à exécution; dans l'Egliſe de France en particulier, ſous le regne du dernier des Valois, les Egliſes particulières, comme il eſt dit dans les remontrances faites à ce prince par le clergé, les Egliſes étoient ſans paſteurs, les monaſtères ſans religieux, les prêtres & les moines ſans diſcipline. Les abbayes, les collégiales, les évêchés étoient entre les mains d'officiers militaires, qui diſoient *mon évêché*, *mon abbaye*, *mes prêtres & mes moines*, comme ils auroient pu dire, *mes chevaux & mes valets*. Renverſement ſi éloigné de ce que nous voyons dans l'état préſent de l'Egliſe, ſi éloigné même de nos idées, qu'il paſſeroit pour une hyperbole de déclamateur, ſi nous n'ajoutions un point de fait, exact & précis.

Mais il est notoire par tous les monumens, qu'en près de huit cens abbayes auxquelles le Roi nommoit alors, il n'y avoit pas cent abbés, tant commendataires que réguliers; encore la plûpart d'entre eux ne faisoient que prêter leur nom à des seigneurs laïcs, qui jouissoient en effet des revenus.

Or pour peu qu'on fasse attention à cet énorme contraste; c'est-à-dire à l'état de l'Eglise du dernier âge avant & après le concile de Trente, ne sera-t-on pas forcé de souscrire à ce que nous avons avancé, que dans l'Eglise, bien différente des institutions humaines, plus le dépérissement paroît extrême, plus le rétablissement est prochain? Tant le Ciel, fidèle à ses promesses, veut encore signaler son bras dans leur exécution. Rétablissement égal au dépérissement; en sorte que depuis la réforme de Trente, l'état de l'Eglise, à bien des égards, pourroit entrer en parallèle avec l'état florissant de son premier âge, ou du moins avec une bonne partie de ce premier âge. Que ne dirions-nous pas tout de nouveau, si ce vaste sujet ne fournissoit lui seul la matière de bien des discours? Que de saints illustres, & dignes des temps apostoliques, n'a-t-on pas comptés, jus-

ques dans l'âge où nous vivons? Que de fidèles d'une haute vertu, d'une piété sincère, parfaits adorateurs en esprit & en vérité, rigides observateurs de tous les devoirs, émulateurs de tout bien, inébranlables au torrent de la perversion, & qui par l'exemple sur tout fournissoient des préservatifs contre tous les scandales? Sans contredit, on les eût rangés au nombre des saints, dans les temps où la voix des peuples se prenoit pour la voix de Dieu. Vertus plus admirables, à certains égards, que celles des premiers siècles, fussent elles moins éclatantes; parce qu'elles sont mises à de bien plus délicates épreuves. Telle est, pour me borner à la plus sensible, la licence de l'impiété, très-contrainte sous les Empereurs & les premiers Rois chrétiens, déchainée sans conséquence sous les princes idolâtres, mais d'une conséquence fatale sous les gouvernemens chrétiens d'aujourd'hui. Or cette impiété, sous la main qui tire le bien des plus grands maux, l'impiété chamarrée de philosophie & de quelques restes de christianisme, a contribué elle-même à ébaucher, pour ainsi dire, le rétablissement, en adoucissant les mœurs, en exaltant sans cesse l'humanité, la générosité, l'intègre probité où

elle n'atteignoit qu'en parole, en mettant la charité en recommandation, sous le nom de sensibilité & de bienfaisance.

Le mal cependant continue à prévaloir sur le bien, & le vice sur la vertu: mais en fut-il autrement dans l'âge le plus vanté, à la seule exception peut-être des temps apostoliques? Aussi-tôt après la mort des premiers disciples qui avoient conversé avec le Verbe fait chair, & dont l'autorité servoit de frein à l'indocilité de l'esprit & des passions humaines; il s'éleva des essaims d'hérétiques, ou de corrupteurs, Nicolaïtes, Ebionites, Marcionites, Cérinthiens, Valentiniens, & pour les nommer tous ensemble, Gnostiques abominables aux yeux des Païens même, dans l'esprit desquels ils ont fait naître des préventions si funestes aux vrais enfans de l'Eglise, avec qui on les confondoit. Dans les plus beaux jours des martyrs, on voit, par les exhortations & les reproches de S. Cyprien à son peuple, que le danger prochain d'être traîné à l'échafaud ne préservoit pas à beaucoup près les fidèles de toutes les foiblesses, ni de tous les excès. Dans les temps lumineux des Ambroise, des Jérôme, des Augustin, des Chrysostome, que de cabales, que de

de violences, que de manœuvres ténébreuses, exercées en particulier contre le plus éloquent de ces pères, par Théophile d'Alexandrie, & par un concile entier qu'il fit servir d'instrument à son jaloux orgueil? Dans les solitudes de la Syrie, comparables à celles de la Thébaïde où la préoccupation générale ne voit germer que la vertu, on vit ces anges terrestres dont peu auparavant le monde n'étoit pas digne, transformés tout à coup en guerriers, ou en meurtriers; & la laure du grand S. Sabas, changée en une place d'armes, que ses disciples, assiégeans & assiégés, teignirent réciproquement de leur sang. Mais dès l'origine de l'Eglise, n'a-t-on pas entendu l'Apôtre des nations reprocher aux chrétiens de Corinthe des crimes inouis parmi les infidèles, & en mille rencontres s'élever contre de faux frères qui ne goûtoient que les choses terrestres, qui n'avoient d'autre Dieu que leur ventre, ennemis déclarés de la croix de Jésus-Christ & vrais apôtres de Satan? Plaintes si justes, qu'au rapport de S. Clément Pape, ce furent ces frères perfides qui causerent la mort, tant du Prince des apôtres, que de l'Apôtre des nations.

Ce n'est pas que nous prétendions assimiler les derniers temps aux temps apostoliques, ni même faire une comparaison rigoureuse entre ce dernier âge & aucun des précédens. Rien de plus difficile & de plus hasardé, que ces appréciations comparatives, tant du fond que des nuances infinies des mœurs générales & des temps divers. Tout notre but est de tenir les simples en garde contre les déclamateurs de secte, qui en exaltant avec affectation la pureté des temps primitifs, & en la faisant décroître ensuite jusqu'à nos jours par des gradations aussi malignes qu'imaginaires, veulent donner à entendre, comme quelques-uns d'eux s'en sont exprimés crument, que l'Eglise catholique, ce fleuve autrefois si majestueux & si pur, au lieu de ces ondes salutaires, ne roule plus qu'une fange infecte.

Détestons à jamais ces principes de subversion, & tous les voiles perfides à la faveur desquels on s'efforce de les insinuer. Ne perdons pas un moment de vue les maximes fondamentales, les principes immuables de la foi chrétienne. Tous les hommes étoient morts en Adam, & les inclinations de l'homme, dès son enfance, se précipitoient au mal

donc il a fallu dans tous les temps se faire violence pour emporter le royaume de Dieu; & celui qui est venu chercher, non pas les justes, mais les pécheurs, nous enseigne en vingt manières cette vérité. Outre les persécutions & les violences, il a fallu que les fidèles soutinssent l'épreuve, plus terrible encore, des leçons & des exemples de séduction. En un mot, la vie du chrétien sur la terre est tellement une guerre sans relâche, que l'Eglise dont il est membre, ne s'y qualifie pas autrement que de militante.

Durant le long cours des siècles où nous venons de la présenter dans toutes ses situations; c'est-à-dire pendant plus de seize cens ans, on ne lui a vu que livrer ou soutenir des combats, faire les plus pénibles efforts, ou essuyer les plus terribles assauts, pour s'établir, pour s'étendre, pour se soutenir, pour réparer ses dommages. Durant trois siècles consécutifs, elle fut en butte à la puissance & à la violence des Romains, à l'orgueil insultant des faux sages de la Grèce à l'antipathie cruelle des Perses impurs, à la barbarie cruelle des Etats informes, à qui l'ordre public n'étoit pas moins étranger que les mœurs. On fit

couler de son sein des fleuves de sang, on immola ses enfans au nombre de douze millions, on diffama ses mystères, on traita de chimère & d'extravagance la pureté sublime de sa morale: mais sa morale & ses mystères furent embrassés enfin par ces nations frémissantes, & encore étonnées de leur propre changement. Les sages de la Grèce & de l'Aréopage se turent devant le corroyeur de Tarse, devant les pêcheurs de Tibériade; les Césars courberent leur front sous la croix qui avoit excité toute leur horreur, & le germe le plus fécond du christianisme fut le sang des martyrs, où il devoit être étouffé.

Pendant cinq à six siècles ensuite, l'Eglise eut à lutter contre des nuées de barbares, vomis des extrémités du Nord & du Midi jusqu'au sein de ses apanages; & contre l'ignorance, suite inévitable du tumulte & des troubles qu'ils porterent par-tout, des alarmes qui se renouvelloient chaque jour, d'une vie perpétuellement errante & fugitive, de l'anéantissement des loix, de l'infraction de tous les liens de la société: mais elle triompha des barbares qui avoient triomphé des maîtres du monde, & en fit ses plus zélés défenseurs; mais elle trou-

vu des armes puissantes contre l'ignorance, dans le trésor de la tradition, où, comme dans un arsenal muni pour les jours de péril, si l'on peut s'exprimer ainsi, on avoit mis en réserve la surabondance des productions lumineuses de tant d'illustres docteurs, qui avoient écrit durant le quatrième & le cinquième siècle ; c'est-à-dire immédiatement avant le danger qui se présentoit. Quant à ses nouveaux enfans, ou aux barbares régénérés, elle trouva des leçons assorties à leur foible capacité, dans les exemples d'une multitude extraordinaire de saints de tout état qui leur parloient par les yeux, & qu'une providence marquée suscita principalement durant les ténèbres du dixième siècle. Et dans les bornes même du génie de ces néophytes, elle trouva un préservatif si puissant contre l'hérésie, qu'il ne s'en éleva pas une seule pendant tout le cours de ce siècle, de tous le plus décrié, & le seul qui n'en ait point enfanté. Par un trait de providence également signalé, tant d'indignes pontifes qui dans le même temps remplirent la chaire de S. Pierre, ne lui firent rien perdre de son autorité. Plût à Dieu qu'alors on n'eût pas entrepris tout au contraire d'en étendre le pouvoir :

aux choses basses & terrestres, qui ne sont pas de son ressort, & qui l'affoiblirent ensuite au lieu de l'augmenter !

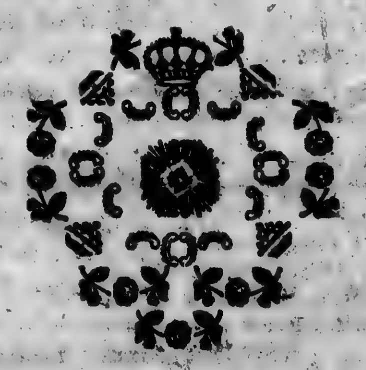
Dans les trois siècles qui suivirent l'âge de la barbarie, un relâchement léthargique, provenu de l'affaissement causé par tant de violentes secousses; une dépravation presque insensible dans ses progrès successifs, & beaucoup plus dangereuse que les fougues soudaines des passions effrénées, jointe à l'instabilité si naturelle à l'homme, répandit le dégoût sur les pratiques les plus salutaires, & jusques sur les devoirs d'état les plus graves & les plus sacrés. On préféra les pélerinages, & sur-tout les pélerinages armés, aux œuvres humiliantes & aux canons rigoureux de la pénitence. La résidence épiscopale, base de toute la discipline, devint presque arbitraire pour les plus grands sièges. Les successeurs même du prince des apôtres fixerent leur demeure, loin des lieux où il avoit établi sa chaire. De là les murmures & l'indocilité des peuples, les emportemens & les invectives contre les pasteurs, les clameurs de la réforme contre la dépravation du chef & des membres de l'Eglise, les schismes enfin & les hérésies, & des hérésies d'un caractère de malig-

nité, tel qu'on n'en avoit point encore vu depuis la naiſſance du chriſtianiſme; en un mot, ce péril extrême, où les portes de l'Enfer ne pouvoient manquer de prévaloir, ſi l'extrémité du péril en ce genre comme on l'a vu par toute la ſuite de cette hiſtoire ainſi que de ce diſcours, n'annonçoit la proximité du rétabliſſement.

Voilà ce que nous avions promis dans l'expoſition de notre deſſein, qui par conſéquent ſe trouve rempli. La meilleure apologie de la religion ne conſiſte pas dans les ouvrages polémiques & contentieux, qui bien ſouvent ne produiſent que l'aigreur & l'opiniâtre dépit; mais dans la ſimple expoſition des œuvres & des maximes, qui appartiennent véritablement à l'Egliſe. L'Egliſe toute ſeule, bien connue & bien préſentée, ſera toujours elle-même ſa meilleure défenſe. Puiſſions nous l'avoir peinte ainſi de ſes couleurs naturelles, comme nous nous y ſommes uniquement appliqués, durant tout le cours laborieux de cet ouvrage! Puiſſe auſſi un ſpectacle ſi frappant faire ſur chacun de nos lecteurs, cette heureuſe impreſſion, qui laiſſe à peine le mérite de la foi à la claire perſuaſion où nous ſommes, qu'une inſtitution ſi ſu-

blime & annoncée par des hommes si abjets, si contredite & si généralement embrassée, si violemment ébranlée, mise à deux doigts de sa ruine, & tout à coup rappelée à sa première splendeur, ne peut être que l'œuvre de Dieu !

Fin du vingtième & dernier Volume.



TABLE

CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,

Depuis l'an 1595, jusqu'à l'an 1630.

TOME VINGTIÈME.

PAPES

CCXXIX. CLEMENT VIII, mort le 3 mars 1605.

CCXXX. Léon XI, élu le 1 Avril 1605; mort le 27 Avril 1605.

CCXXXI. Paul V, 16 Mai 1605; 28 Janvier 1621.

CCXXXII. Grégoire XV, 9 Février 1621 8 Juillet 1623.

CCXXXIII. Urbain VIII, 6 Aout 1623.

SOUVERAINS.

EMPEREURS.

RODOLPHE II, mort en 1612.
Matthias, 1619.
Ferdinand II, ...

ROIS DE FRANCE

Henri IV, 1610.
Louis XIII, ...

ROIS D'ESPAGNE.

Philippe II, 1598.
Philippe III, 1621.
Philippe IV, ...

ROIS D'ANGLETERRE

Elisabeth, 1603.
Jacques I, 1625.
Charles I, ...

Sectaires.

ARminius, chef des Calvinistes mitigés, dits Arminiens & Remontrans, 1603.

Gomar, chef des Calvinistes rigoureux, appelés Gomaristes & Contre-remontrans, 1603.

Vorstius, accusé de mêler le Socianisme avec l'Arminianisme, 1611.

Secte des Presbytériens, en Ecosse, 1618.

Secte des Illuminés, en Espagne puis en France, 1623.

Persécutions.

PErsécution générale des fidèles du Japon, d'abord sous l'Empire de Taïcosama, qui fit en un jour vingt six martyrs; bien plus rigoureuse ensuite sous Xogunsama & enfin d'une inhumanité à peine imaginable sous Toxogunsama, qui ne cessa de se baigner dans le sang chrétien, que quand il n'y en eut plus à verser. Ces persécutions générales, jointes à celles qu'exercerent en différens temps plusieurs petits Rois du même empire, firent périr plus de douze cent mille fidèles, le plus grand nombre par des tourmens si affreux, que celui du feu pouvoit passer pour une grace.

Excès commis sur les catholiques, spécialement sur les prêtres & les religieux, par les Protestans révoltés en Bohême.

Missionnaires persécutés en Turquie, par le ressentiment & les malignes intrigues d'un Baile de Venise.

Le Roi Jacques I d'Angleterre, en dépit de la réduction des Rochelois hérétiques & révoltés, renouvella contre ses sujets catholiques & paisibles les anciens édits de persécution, & ordonna d'arrêter tous les prêtres & les religieux.

Ecrivains Ecclésiastiques.

Pierre Pithou, 1596, Calviniste converti, auteur d'un célèbre Traité sur les libertés de l'Eglise Gallicane. C'est le fondement de tout ce que les autres en ont écrit.

Alphonse Ciaconius, ou Chacon, 1599, Dominicain Espagnol, qui devint patriarche titulaire d'Alexandrie. Il nous a laissé les Vies des Papes & des Cardinaux. Il ne faut pas le confondre avec Pierre Ciaconius, prêtre Espagnol, qui fut employé avec Clavius à la réforme du calendrier, & qui publia des notes excellentes sur Arnobe, sur Tertullien, sur le décret de Gratien, &

Principaux Conciles.

Concile d'Aquilée, 1596. On y fit dix-neuf chapitres de réglement, en conformité & en exécution des décrets de discipline du concile de Trente.

Conciles d'Avignon en 1606, de Malines en 1607, de Narbonne en 1609, & de Grasse en 1610, pour mettre de même en pratique, ou tenir en vigueur la discipline de Trente.

Conciles des provinces de Sens & d'Aix, tenus en 1612, pour la condamnation du Richérisme, ou de certains principes de rébellion contre les deux puissances.

Synodes célèbres de Bourdeaux & de Senlis, tenus en 1614 par les

Ecrivains Ecclésiastiques.	*Principaux Conciles.*
sur un grand nombre d'autres auteurs.	cardinaux de Sourdis & de la Rochefoucault. Il y fut déclaré qu'on recevoit le concile de Trente, & que désormais on seroit obligé en conscience de l'observer en tout, à la réserve des droits & des usages légitimes du royaume.
Louis Molina 1600, Jésuite fameux par son Traité de la Concorde de la grace & du libre arbitre.	Concile de Mésopotamie, 1612, par Elie, patriarche de Babylone, pour recevoir la profession de foi du pape Paul V.
Guillaume Estius, ou d'Esth, 1613. On a de lui un Commentaire sur les épitres de S. Paul, qui passe justement pour un des meilleurs ouvrages touchant cette matière. Son commentaire sur le Maître des sentences; c'est-à-dire sa Théologie, est aussi dans la plus grande estime.	Concile de Bourdeaux, 1624, par le cardinal de Sourdis, avec ses suffragans. On y publia, en vingt-deux chapitres, une suite de canons de discipline, conformes à ceux de Trente.

Jacques Davy du Perron, 1618, cardinal archevêque de Sens, & l'un des plus savans hommes de son siècle. Il a laissé un Traité de Controverse sur l'Eucharistie, & plusieurs autres Traités contre les hérétiques, avec différentes pièces en prose & en vers. Mais il ne faut pas regarder comme de lui, ce qui a paru depuis sa mort sous le titre de *Perroniana*. Il est contre toute vraisemblance, que ce grand homme ait dit toutes les puérilités qu'on lui prête dans cet ouvrage.

Le cardinal Baronius de l'Oratoire, 1619, célèbre par ses Annales Ecclésiastiques, depuis la naissance

de J. C. jusqu'à l'année 1198. Elles sont claires, méthodiques, judicieuses & intéressantes; quoique le style n'en soit pas élégant. Il n'est pas étonnant qu'il se soit glissé bien des fautes dans un ouvrage de cette étendue. Elles ont été corrigées par le P. Pagi, le cardinal Noris, Tillemont & d'autres savans. Ces corrections se trouvent rassemblées dans l'édition précieuse de Venturini, Imprimeur de Luques.

Le cardinal Bellarmin, Jésuite, 1621. Entre ses ouvrages, on fait un cas particulier de la traduction des Pseaumes, & plus encore de ses Controverses, que les Protestans, par la multiplicité de leurs attaques, ont fait reconnoître pour l'ouvrage qui leur étoit le plus redoutable.

S. Francois de Sales, 1622, auteur de plusieurs ouvrages, qui ont inspiré la pratique de la piété aux conditions à qui elle paroissoit la plus étrangère, & l'ont rendue aimable à tout le monde.

Pierre-Paul Sarpi, dit Fra-Paolo, religieux Servite, 1623, fameux par son Histoire du concile de Trente, écrite du style d'un vrai Protestant, ou d'un renégat artificieux, vendu sous main aux protestans.

Nicolas Coeffeteau, Dominicain, évêque de Marseille, 1623. Sa réponse à Marc-Antoine de Dominis, intitulée de la Monarchie de l'Eglise, est le principal de ses ouvrages ecclésiastiques, où l'on trouve, outre la solidité, toute la dignité qui convient aux matières de religion, avec beaucoup de clarté, & une pureté de diction rare pour son temps.

Marc Antoine de Dominis, archevêque de Spalatro, 1625, acquit de la célébrité, dans le même goût que Fra-Paolo, par son ouvrage *de Republica Ecclesiastica*, rempli de principes schismatiques.

Le cardinal de Bérulle, 1629. On a de lui divers

Ecrivains Ecclésiastiques.

ouvrages de controverse & de spiritualité, qui ne font pas moins d'honneur à sa piété qu'à sa doctrine.
Laurent Bouchel, 1629. Son Manuel de Jurisconsulte chrétien, & sur-tout son Recueil des Décrets de l'Eglise Gallicane, sont généralement estimés.

FIN.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, les Tomes XIX & XX de l'*Histoire de l'Eglise*. Le dernier de ces volumes finit à l'époque annoncée par l'Auteur, comme le terme de son travail. Le Lecteur religieux & éclairé regrettera sans doute que l'Auteur n'ait pas jugé à propos de donner plus d'étendue à cet Ouvrage important; mais du moins il lui saura gré de la manière dont il a rempli ses engagemens envers le Public. A Paris, ce 9 Décembre 1784.

DUVOISIN.

